

# KANGOO

notice d'utilisation







## Bienvenue à bord de votre véhicule

**Cette notice d'utilisation et d'entretien** réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :

 et  Visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

→ présent dans toute la notice vous indique un report de page.



**présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.**

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements (de série ou optionnels) existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

**De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.**

**Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.**

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

# SOMMAIRE

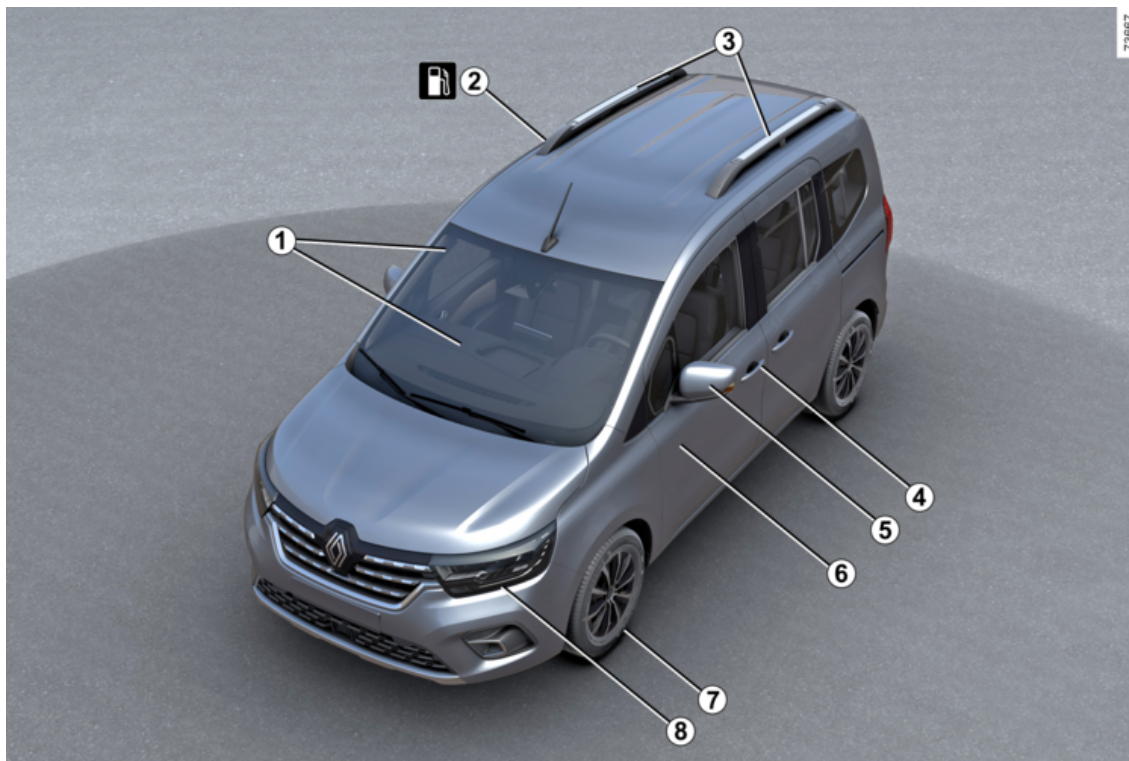
<b>Bienvenue à bord de votre véhicule .....</b>	<b>4</b>	Réservoir réactif .....	224
L'extérieur .....	4	<b>La conduite .....</b>	<b>229</b>
L'habitacle.....	6	Rodage .....	229
Le poste de conduite .....	8	Démarrage, arrêt du moteur .....	230
Les aides à la conduite .....	10	Commande de vitesses.....	238
La sécurité à bord.....	12	Frein de parking.....	242
L'identification du véhicule - étiquettes.....	14	Particularités des versions Diesel .....	247
Le compartiment moteur (entretien courant).....	16	Particularités des versions essence.....	249
Les dépannages .....	18	Environnement .....	251
<b>Faites connaissance avec votre véhicule .....</b>	<b>20</b>	Conseils entretien et antipollution .....	253
Carte .....	20	Conseils de conduite, eco conduite .....	254
Clé, télécommande.....	37	Système de surveillance de pression des pneumatiques .....	259
Portes et ouvrants .....	43	Avertisseur de perte de pression des pneumatiques .....	265
Sièges avant.....	53	Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite .....	271
Places arrière.....	60	Fonctions d'aides supplémentaires à la conduite.....	276
Cloison de séparation pivotante .....	79	Limiteur de vitesse.....	322
Ceintures de sécurité.....	81	Régulateur de vitesse .....	326
Dispositifs complémentaires de sécurité .....	92	Régulateur de vitesse adaptatif .....	331
Sécurité enfants .....	101	Assistant autoroute et trafic.....	344
Sièges enfants .....	107	Fonction « Bridage vitesse » .....	360
Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant .....	168	Aides au stationnement.....	361
Poste de conduite .....	172	Appel d'urgence.....	382
Ordinateur de bord .....	176	<b>Votre confort.....</b>	<b>386</b>
Témoins lumineux.....	193	Aérateurs, chauffage et climatisation.....	386
Direction .....	198	Équipement multimédia .....	397
Rétrovision.....	199	Équipements habitacle .....	401
Éclairages et signalisations.....	206	Rangements, aménagements habitacle .....	409
Avertisseurs sonores et lumineux .....	214	Transport d'objets .....	418
Essuie-vitres .....	215		
Réservoir carburant.....	220		

# SOMMAIRE

<b>Entretien .....</b>	<b>437</b>
Accès moteur, niveaux.....	437
Batterie.....	444
Nettoyage.....	446
<b>Conseils pratiques .....</b>	<b>450</b>
Pneumatiques.....	450
Dépannage .....	466
Feux, éclairages : remplacement des lampes.....	470
Balais d'essuie-vitres : remplacement.....	480
Fusibles.....	483
Pré-équipement radio .....	486
Installation et utilisation d'accessoires : recommandations importantes .....	487
Anomalies de fonctionnement.....	489
<b>Caractéristiques techniques.....</b>	<b>495</b>
Informations véhicule.....	495
Pièces de rechange et réparations.....	502
Justificatifs d'entretien .....	503
Contrôle anticorrosion.....	509

# L'EXTÉRIEUR

1



4 - Bienvenue à bord de votre véhicule

# L'EXTÉRIEUR

**1** Désembuage → 389 et → 391

Essuie(s)-vitre(s) → 211 et → 218

Lève-vitres → 401

**2**  Remplissage carburant → 220

**3** Dispositifs de portage → 432

**4** Clé/télécommande → 37

Carte → 20

Verrouillage/déverrouillage des portes → 49

**5** Rétroviseurs → 199

**6** Entretien de la carrosserie → 446

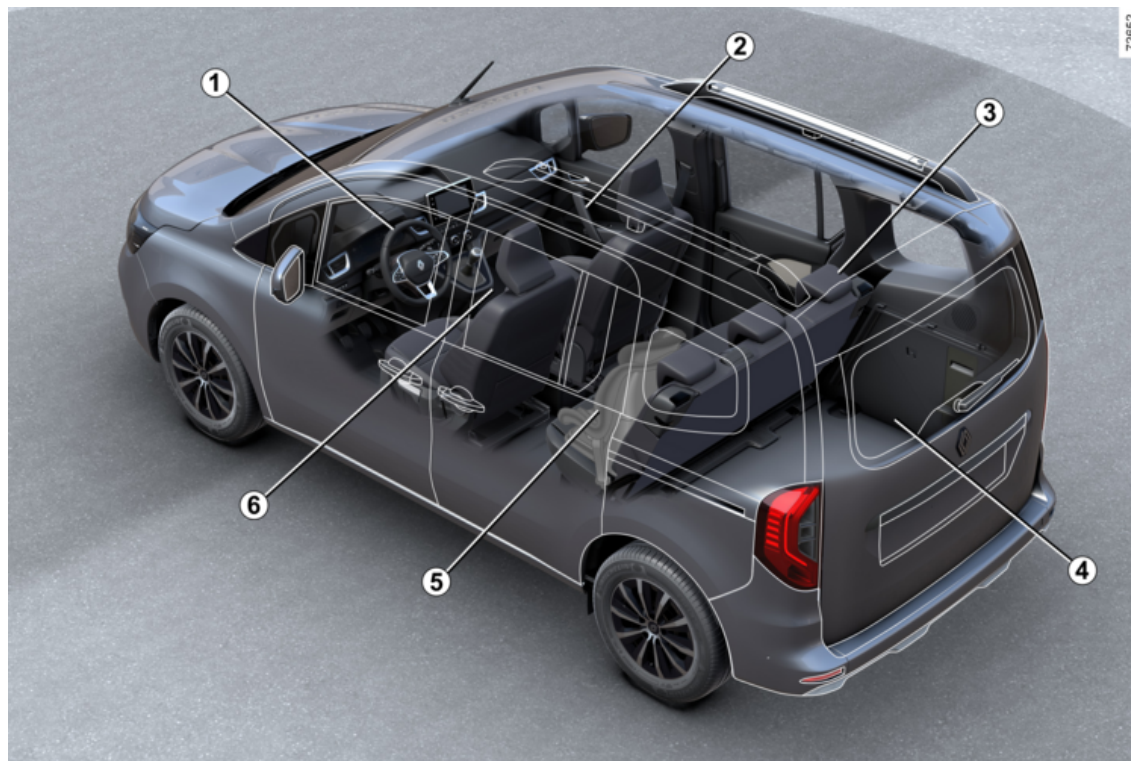
**7** Pneumatiques → 450

**8** Feux : fonctionnement → 206

Feux : remplacement → 470

# L'HABITACLE

1



6 - Bienvenue à bord de votre véhicule

# L'HABITACLE

**1 Réglage de la position de conduite → 81**

**2 Rangements, aménagements habitacle → 409**

**3 Appuis-tête arrière → 60**

Banquette arrière → 62

Sièges arrière → 64

**4 Transport d'objets dans le coffre → 422**

Tablette arrière → 418

Cache-bagages → 418

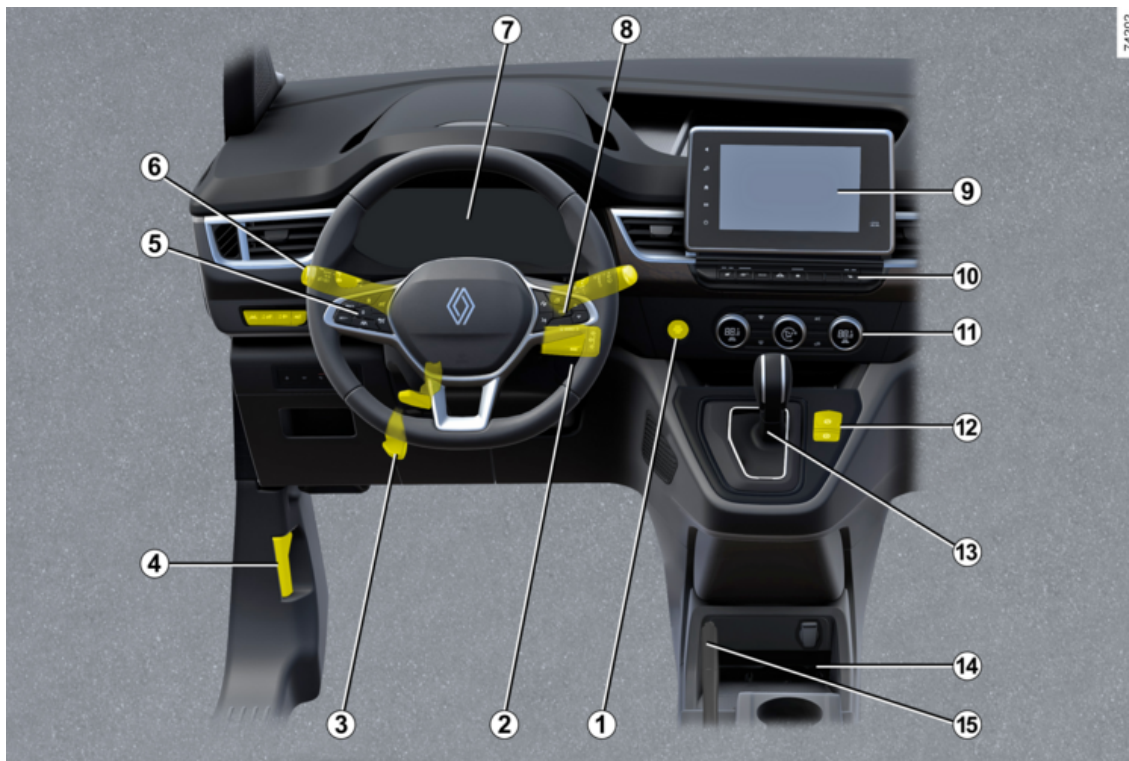
**5 Sécurité enfants → 107**

**6 Sièges avant → 53**

Appuis-tête avant → 53

# LE POSTE DE CONDUITE

1



8 - Bienvenue à bord de votre véhicule

## LE POSTE DE CONDUITE

- 1** Bouton arrêt/démarrage du moteur → **231**
- 2** Contacteur de démarrage à clé → **230**
- 3** Réglage volant → **198**
- 4** Déverrouillage capot moteur → **437**
- 5** Assitant Auto route et Trafic → **344**
- Régulateur de vitesse adaptatif → **331**
- Régulateur de vitesse → **326**
- Limiteur de vitesse → **322**
- 6** Eclairage extérieur → **206**
- 7** Tableau de bord → **176**
- 8** Commandes ordinateur de bord → **176**
- 9** Écran multimédia → **397**
- 10** Siège(s) chauffant(s) → **53**
- 11** Chauffage/climatisation → **389**
- 12** Frein de parking assisté → **242**
- 13** Levier de vitesses → **246**
- 14** Chargeur sans fil/recharge à induction → **409**
- 15** Frein à main → **246**

# LES AIDES À LA CONDUITE

1

73060

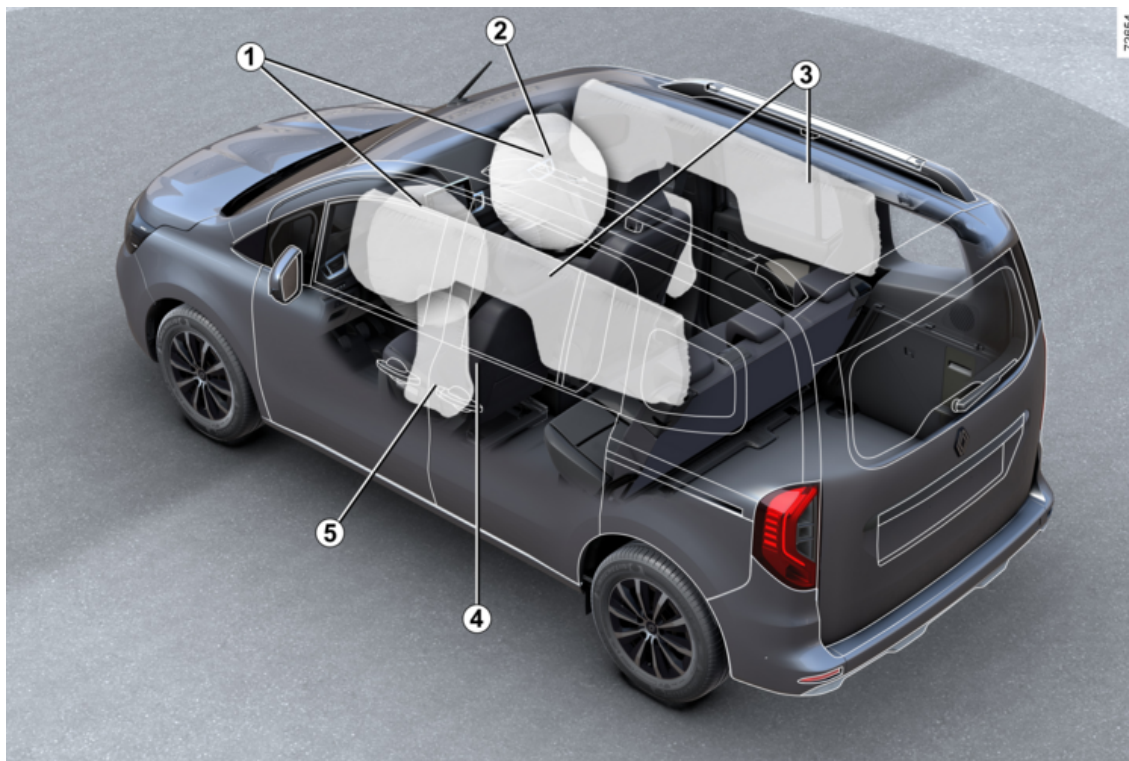


# LES AIDES À LA CONDUITE

- ABS (antiblocage des roues) → 271
- ESC (contrôle dynamique de conduite) → 271
- Assistance de freinage → 271
- Aide au démarrage en côte → 271
- Assistance de conduite avec une remorque → 271
- Contrôle d'adhérence - Extended grip → 271
- Avertisseur d'angle mort → 294
- Stop and Start → 234
- Alerte distances de sécurité → 299
- Alerte de détection de fatigue → 315
- Détection de panneaux de signalisation routière → 316
- Limiteur de vitesse → 322
- Régulateur de vitesse → 326
- Régulateur de vitesse adaptatif → 331
- Assistant Autoroute et Trafic → 344
- Aide au parking → 361
- Caméra de recul → 368
- Rétrovision par caméra → 202
- Parking mains libres → 371
- Avertisseur de perte de pression des pneumatiques → 265
- Système de surveillance de pression des pneumatiques → 259
- My Safety → 276
- Prévention sortie de voie → 277
- Prévention sortie de voie d'urgence → 286
- Freinage actif d'urgence → 304
- Alerte vigilance conducteur → 312

# LA SÉCURITÉ À BORD

1



# LA SÉCURITÉ À BORD

**1** Airbag frontaux → **92**

**2** Inhibition airbag frontal passager → **168**

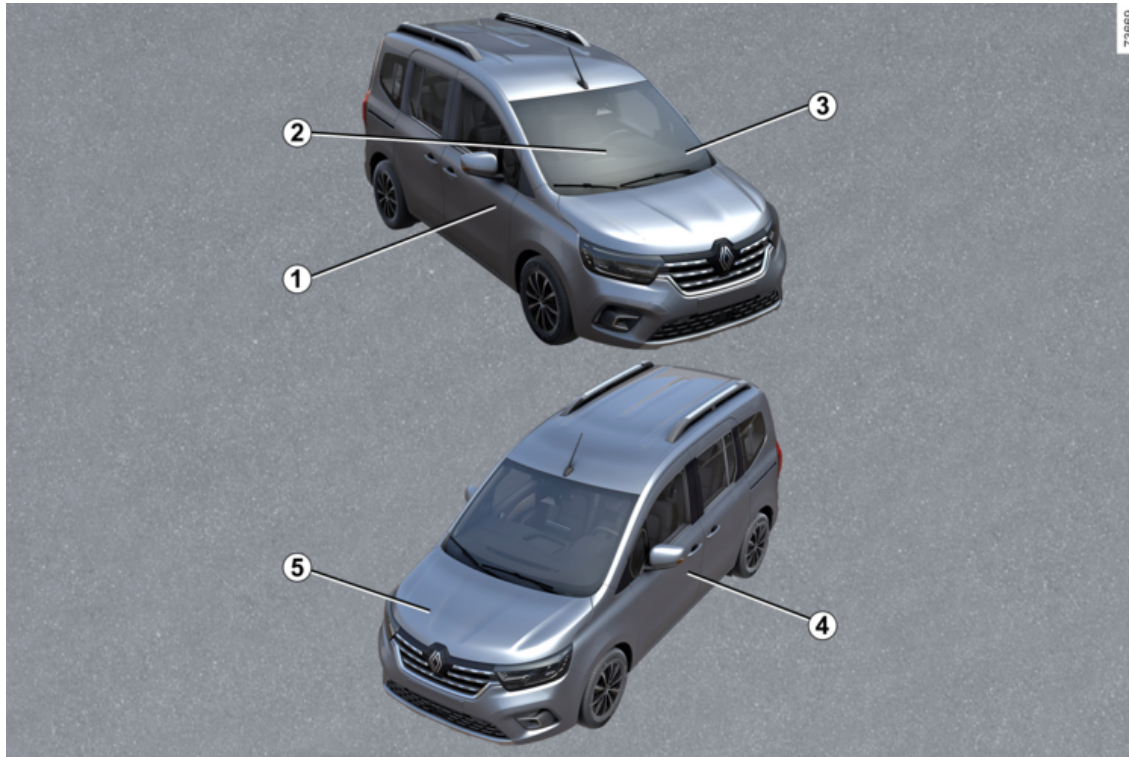
**3** Airbag rideaux → **98**

**4** Ceintures de sécurité → **81**

**5** Airbag latéraux → **98**

# L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

1

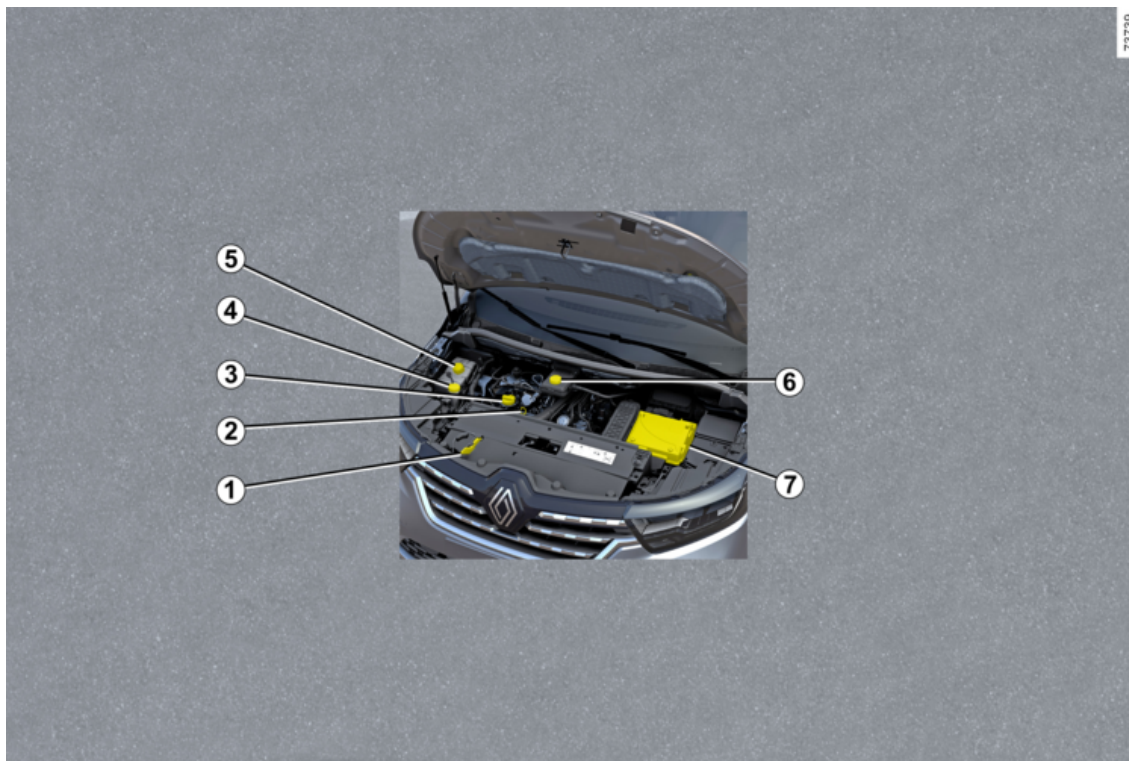


# L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

- 1** Plaque d'identification véhicule → **495**
- 2** Informations techniques pour les secours → **495**
- 3** Rappel du numéro d'identification véhicule → **495**
- 4** Étiquettes pression des pneumatiques → **265** → **452**
- 5** Identification moteur → **496**

## LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

1



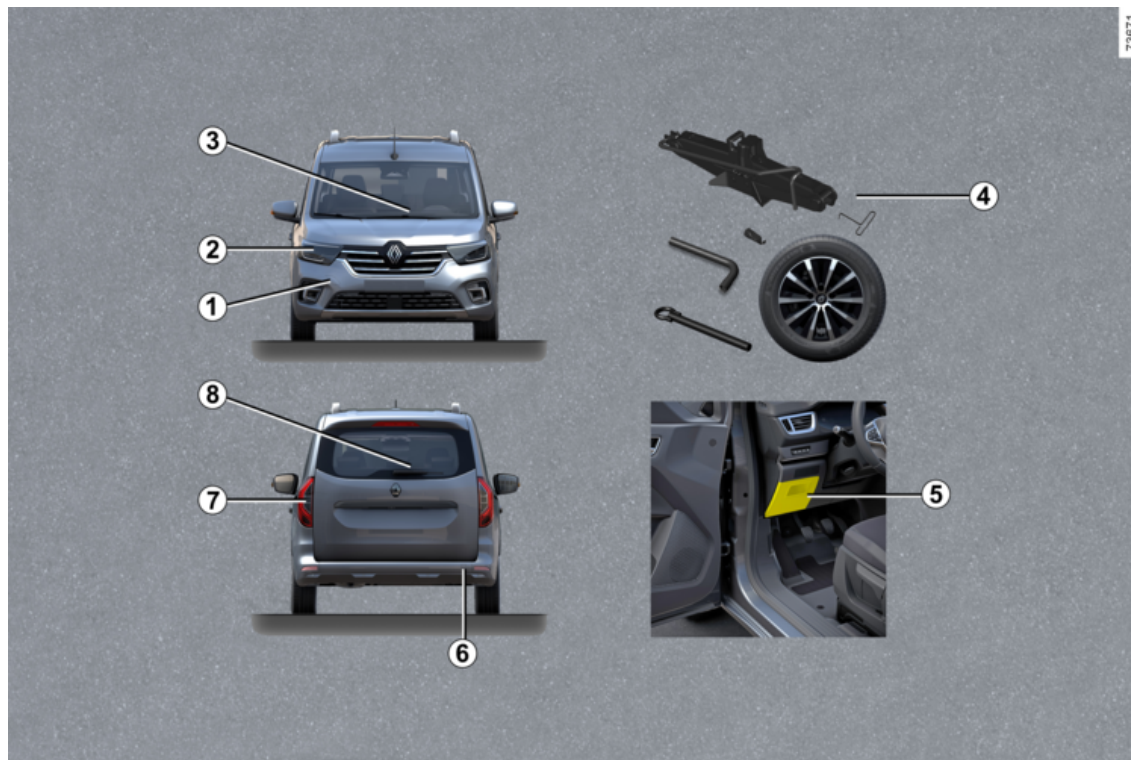
73739

## LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

- 1 Ouverture capot moteur → 437
- 2 Jauge huile moteur → 438
- 3 Bouchon de remplissage huile moteur → 439
- 4 Liquide lave-vitre(s) → 443
- 5 Liquide de refroidissement → 441
- 6 Liquide de freins → 442
- 7 Batterie → 444

# LES DÉPANNAGES

1



# LES DÉPANNAGES

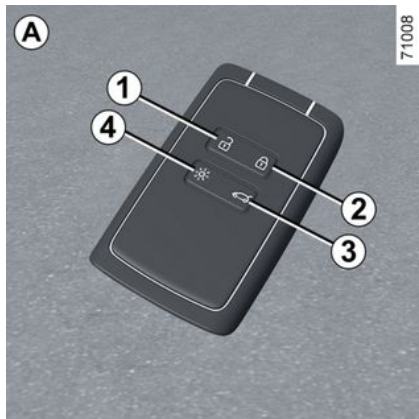
- 1** Point de remorquage avant → **466**
- 2** Remplacement des lampes avant → **470**
- 3** Remplacement des balais essuie-vitre(s) avant → **480**
- 4** Crevaison : Outils → **458**  
Roue de secours → **459**  
Changement de roue → **463**
- 5** Fusibles → **483**
- 6** Point de remorquage arrière → **466**
- 7** Remplacement des lampes arrière → **472**
- 8** Remplacement du balai essuie-vitre arrière → **480**

## CARTE

### Généralités

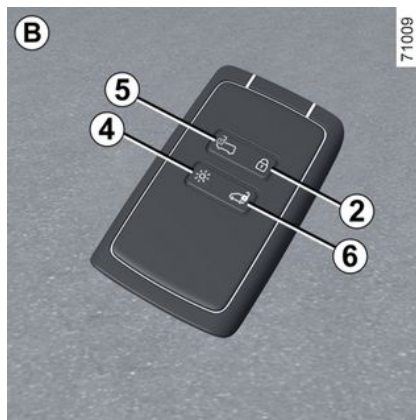
Suivant véhicule, il existe deux types de cartes, carte **A** ou carte **B**.

#### Carte A



1. Déverrouillage de tous les ouvrants.
2. Verrouillage de tous les ouvrants.
3. Déverrouillage/verrouillage du coffre seul ou, suivant véhicule, déverrouillage de la zone arrière (les portes latérales coulissantes et les portes arrière battantes).
4. Allumage à distance de l'éclairage.

#### Carte B



2. Verrouillage de tous les ouvrants.
4. Allumage à distance de l'éclairage.
5. Déverrouillage des portes avant en mode sécurisé ou, déverrouillage de tous les ouvrants, en mode accès.
6. Déverrouillage de la zone arrière (les portes latérales coulissantes et les portes arrière battantes).



#### Carte B

Vous disposez de deux modes d'utilisation de la carte : **mode accès** et **mode sécurisé**.

Pour changer entre les modes d'utilisation de la carte, accédez au menu « Accès » depuis l'ordinateur de bord ou, suivant véhicule, depuis l'écran multi-média.

#### La carte permet :

- le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre) et de la trappe à carburant ;
- l'allumage de l'éclairage à distance du véhicule.

## CARTE



### Conseil

N'approchez pas la carte d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité. Gardez la carte sur vous. Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.

### Champ d'action de la carte

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la carte pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif du véhicule par appuis involontaires sur les boutons.

**Nota** : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

### Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la

même fréquence que la carte), le fonctionnement peut-être perturbé.

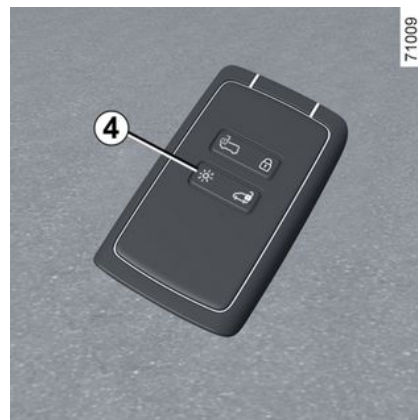
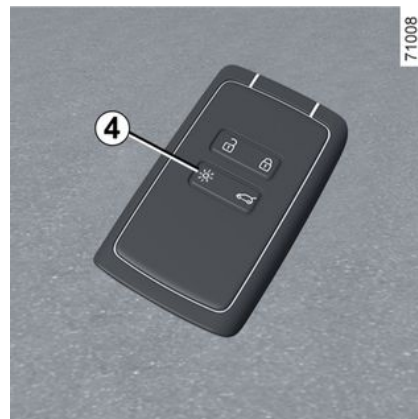
### Autonomie

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. Sa durée de vie est d'environ deux ans : remplacez-la lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord → 34.



Pile déchargée, vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule → 49 → 231.

### Fonction « éclairage à distance »



2

## CARTE

Un appui sur le bouton **4** allume l'éclairage extérieur pendant environ vingt secondes. Cela permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule stationné dans un parking.

Un appui long d'environ deux secondes sur le bouton **4** allume l'éclairage extérieur et émet un signal sonore.

**Nota :** un nouvel appui sur le bouton **4** éteint l'éclairage.



### Remplacement, besoin d'une carte supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

En cas de remplacement d'une carte, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes par véhicule.



### Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

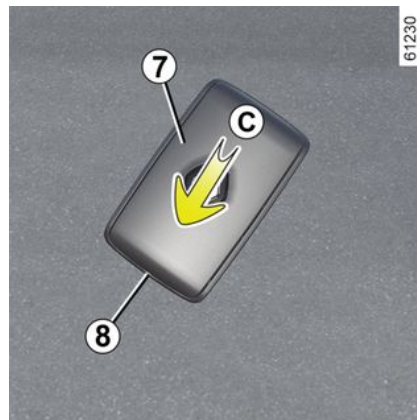
Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

## Installation d'une dragonne 9

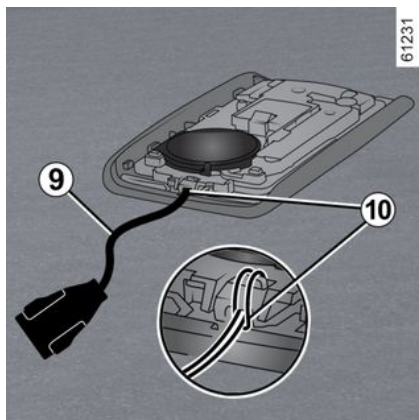


Faites coulisser la coque arrière **7** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **C**.



Ne jamais introduire d'outils type tournevis dans l'orifice **8**.

## CARTE



Insérez la dragonne dans l'élément **10** et passer l'extrémité de la dragonne dans la boucle.

Positionnez la dragonne au niveau de l'orifice **8** et refermez la carte.

**Nota :** vérifiez que le diamètre du cordon de la dragonne **9** soit adapté à celui de l'orifice **8**.

### Utilisation

#### Carte A

Vous disposez de trois modes de déverrouillage/verrouillage du véhicule :

- en « mains libres », à l'approche et à l'éloignement du véhicule ;

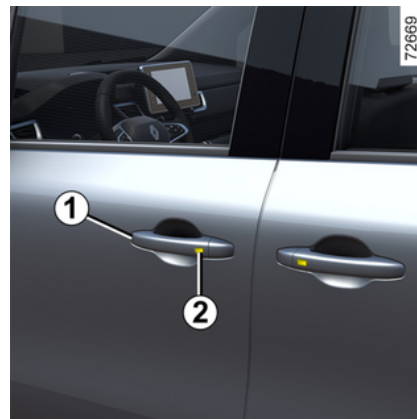
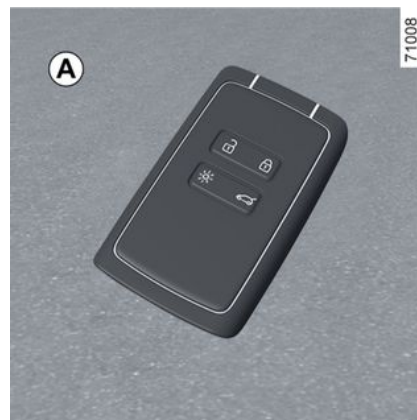
- en « mains libres », suivant véhicule, à l'aide du bouton **2** de la poignée **1** de la porte ;
- en utilisant la carte en télécommande.

#### Désactivation/activation « mains libres »

Suivant véhicule, vous pouvez désactiver/activer depuis l'ordinateur de bord ou l'écran multi-média :

- le déverrouillage à l'approche du véhicule ;
- le verrouillage à l'éloignement du véhicule ;
- totalement le verrouillage et le déverrouillage « mains libres ».

Vous pouvez également désactiver/activer le signal sonore émis lors du verrouillage à l'éloignement du véhicule ➔ **188**.



## CARTE

2



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte à l'intérieur.



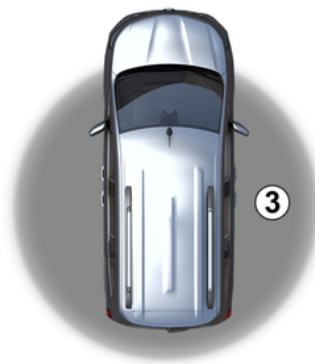
### Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**



72689

### Déverrouillage « mains libres » à l'approche du véhicule

Carte dans la zone d'accès **3**, le véhicule se déverrouille. Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.



Suivant véhicule, le verrouillage/déverrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement/déploiement automatique des rétroviseurs ➔ **199**.



72687

### Verrouillage « mains libres » à l'éloignement du véhicule

Carte sur vous, portes et coffre fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous sortez de la zone d'accès **4**.

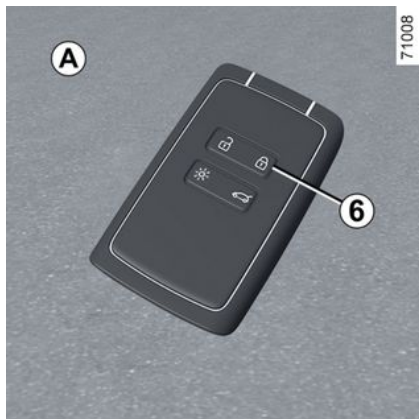
**Nota :** la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse suivi d'**un allumage fixe** d'environ quatre secondes, confirmé par un signal sonore.

## CARTE



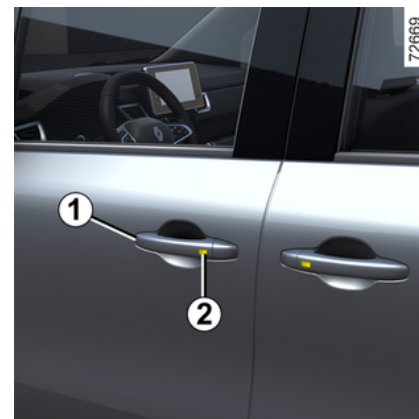
Le verrouillage à l'éloignement du véhicule ne peut se faire si une carte est dans la zone **5**.



Au-delà de 15 minutes environ, carte dans la zone de détection **4**, le verrouillage à l'éloignement du véhicule est désactivé.

Pour verrouiller le véhicule, appuyez sur le bouton **6** de la carte ou, suivant véhicule, appuyez sur le bouton **2** de la poignée **1**.

**i** Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone...) qui peuvent perturber le fonctionnement.



**Déverrouillage/verrouillage « mains libres » à l'aide du bouton 2**

(suivant véhicule)

Carte dans la zone **3** et véhicule verrouillé, appuyez sur le bouton **2** de la poignée **1** de la porte : le véhicule se déverrouille.

Un appui sur le bouton du hayon l'ouvre et déverrouille également tout le véhicule.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

## CARTE

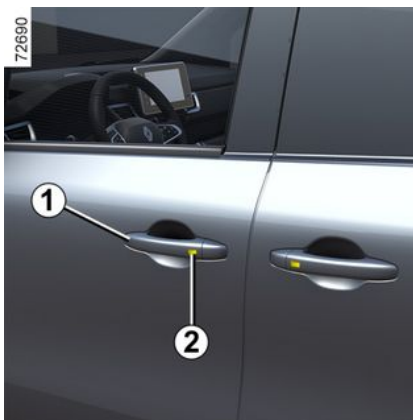
2



72689

Véhicule deverrouillé, un appui sur le bouton **2** permet de verrouiller le véhicule.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.



### Particularités liées au déverrouillage

Après huit jours d'inutilisation, le déverrouillage par l'approche est désactivé.

Utilisez la carte en télécommande ou, suivant véhicule, appuyez sur le bouton **2** (poignée de porte avant) pour déverrouiller le véhicule et réactiver le mode « mains libres ».

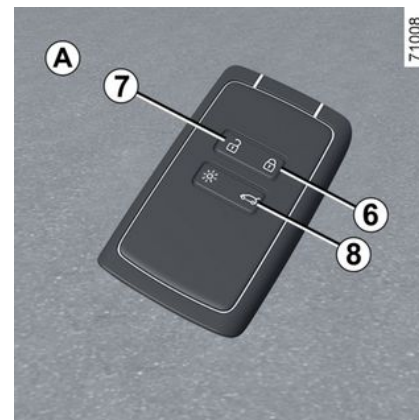
### Particularités liées au verrouillage en « mains libres »

Après un verrouillage en « mains libres », il faut attendre environ trois secondes pour pouvoir déverrouiller le véhicule. Durant ces trois secondes, il est possible de s'assurer

du bon verrouillage en actionnant les poignées de portes.

**Nota :** si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

### Utilisation de la carte en télécommande A



71008

### Déverrouillage à l'aide de la carte

Pressez le bouton **7**.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

## CARTE



Moteur allumé, les boutons de la carte sont désactivés.

### Verrouillage à l'aide de la carte

Portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton **6** : le véhicule se verrouille.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

#### Nota :

- la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement ;
- si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des rétroviseurs latéraux.

### Déverrouillage/verrouillage du coffre seul ou, suivant véhicule, déverrouillage de la zone arrière

Pressez le bouton **8** pour déverrouiller/verrouiller le coffre seul ou, suivant véhicule, pour déverrouiller la zone arrière.

**Nota :** après un déverrouillage du coffre seul à l'aide du bouton **8**, il est

nécessaire pour déverrouiller les autres ouvrants :

- d'appuyer sur le bouton **7** ;
- ou
- de s'éloigner du véhicule pour activer le verrouillage à l'éloignement. Dans ce cas, le déverrouillage à l'approche du véhicule sera de nouveau fonctionnel.



72694

**Moteur démarré**, si après avoir ouvert et fermé une porte, la carte n'est plus dans la zone **5**, le message « Carte non détectée » vous alerte que la carte n'est plus dans le véhicule. Cela permet d'éviter, par exemple, de partir après avoir déposé un passager avec la carte sur lui.

L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau détectée.

## Carte B

### Déverrouillage du véhicule

Vous disposez de deux modes de déverrouillage du véhicule :

- en « mains libres », à l'aide des boutons des poignées des ouvrants ;
- en utilisant la carte en télécommande.

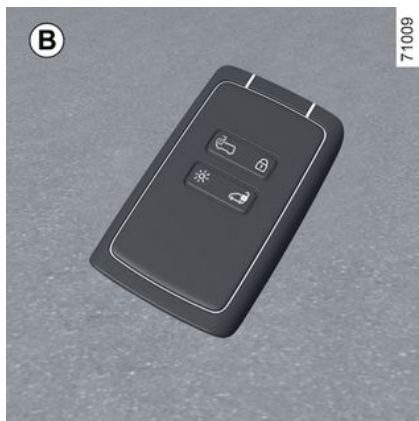
### Verrouillage du véhicule

Vous disposez de quatre modes de verrouillage du véhicule :

- en « mains libres », à l'éloignement du véhicule ;
- en « mains libres », à l'aide du bouton **9** de la poignée d'une des portes avant ;
- en « mains libres », à l'aide du bouton **10** de la poignée d'une des portes latérales coulissantes ou, à l'aide du bouton **11** de la porte arrière battante ;
- en utilisant la carte en télécommande.

## CARTE

**i** Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone...) qui peuvent perturber le fonctionnement.



### Désactivation/activation « mains libres »

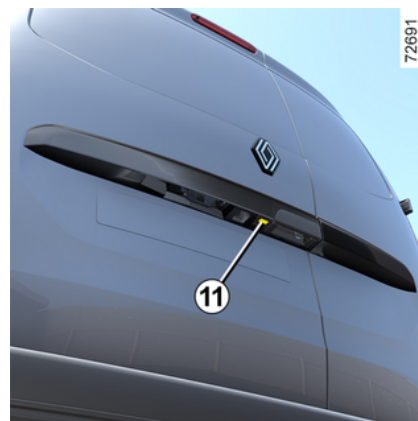
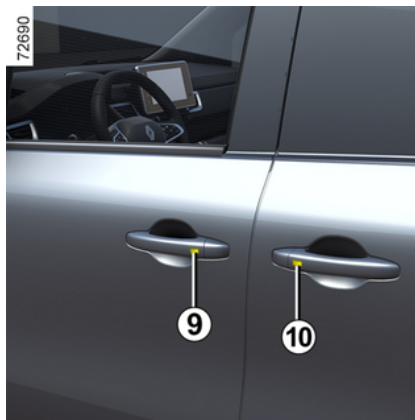
Suivant véhicule, vous pouvez désactiver/activer depuis l'ordinateur de bord ou l'écran multi-média :

- le verrouillage à l'éloignement du véhicule ;

28 - Faites connaissance avec votre véhicule

- le verrouillage et le déverrouillage par appui sur le bouton **9** de la poignée d'une des portes avant.

Vous pouvez également désactiver/activer le signal sonore émis lors du verrouillage à l'éloignement du véhicule ➔ **188**.



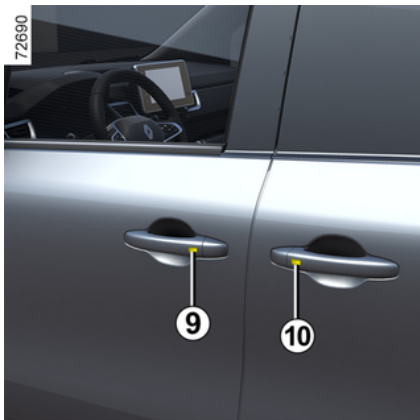
### Déverrouillage « mains libres »



Carte dans la zone d'accès **12** :

## CARTE

- appuyez sur le bouton **9** de la poignée d'une des portes avant pour déverrouiller les portes avant en mode sécurisé, ou tous les ouvrants en mode accès;
- appuyez sur le bouton **10** de la poignée d'une des portes latérales coulissantes ou, sur le bouton **11** de la porte arrière battante pour déverrouiller la zone arrière en mode sécurisé, ou tous les ouvrants en mode accès.



Le déverrouillage est visualisé par un **clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.



**Nota :** le déverrouillage « mains libres » ne fonctionne pas si la carte n'est pas dans la zone de détection **12** du bouton actionné.

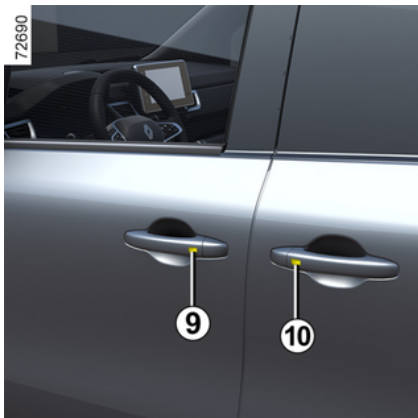
## Verrouillage « mains libres »



Véhicule déverrouillé, tous les ouvrants fermés, un appui sur le bouton **9**, **10** ou **11**, permet de verrouiller tous les ouvrants.

## CARTE

2



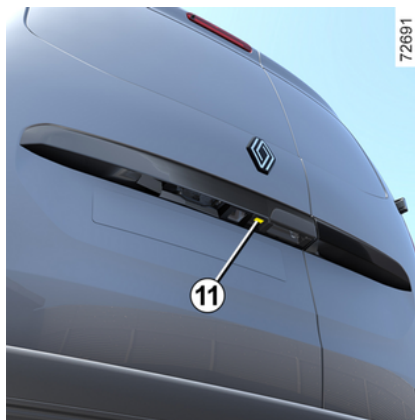
### Mode sécurisé

Si une des portes avant est ouverte, un appui sur le bouton **9**, **10** ou **11**, permet de verrouiller la zone arrière.

Si un des ouvrants de la zone arrière est ouvert, un appui sur le bouton **9**, **10** ou **11**, permet de verrouiller les portes avant.

### Mode accès

Si un ouvrant est ouvert ou mal fermé, le verrouillage à l'aide du bouton **9**, **10** ou **11**, ne s'effectue pas.



Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

**Nota :** le verrouillage « mains libres » ne fonctionne pas si la carte n'est pas dans la zone de détection **12** du bouton actionné.

### Particularités liées au verrouillage en « mains libres »

Après un verrouillage en « mains libres », il faut attendre environ trois secondes pour pouvoir déverrouiller le véhicule.



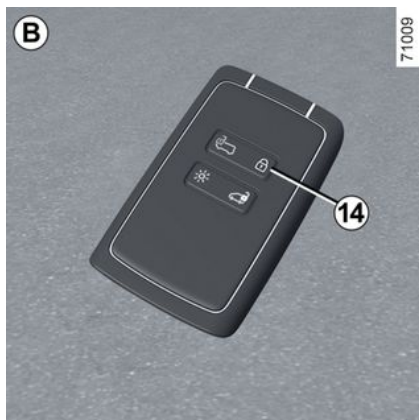
### Verrouillage « mains libres » à l'éloignement du véhicule

Carte sur vous, portes et coffre fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous sortez de la zone d'accès **13**.

**Nota :** la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse suivi d'un **allumage fixe** d'environ quatre secondes, confirmé par un signal sonore.

## CARTE



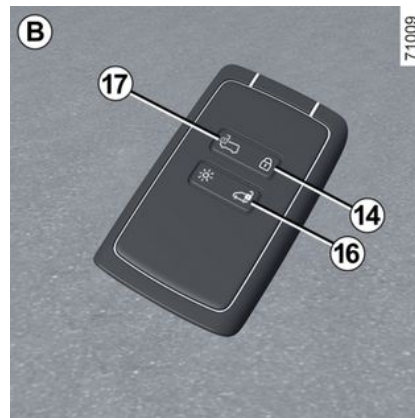
Au-delà de 15 minutes environ, carte dans la zone de détection **13**, le verrouillage à l'éloignement du véhicule est désactivé. Pour verrouiller le véhicule, appuyez sur le bouton **14** de la carte.



Le verrouillage à l'éloignement du véhicule ne peut se faire si une carte est dans la zone **15**.

**Nota :** si un ouvrant est ouvert ou mal fermé, le verrouillage « mains libres » à l'éloignement ne s'effectue pas. Il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

## Utilisation de la carte en télécommande B



Il y a deux modes d'utilisation : **mode sécurisé** et **mode accès**.

Pour changer entre les modes d'utilisation de la carte, accédez au menu « Accès » depuis l'ordinateur de bord ou, suivant véhicule, depuis l'écran multimédia.

Le mode par défaut est le **mode sécurisé**.



Moteur allumé, les boutons de la carte sont désactivés.

## CARTE

### Déverrouillage à l'aide de la carte

Appuyez sur le bouton **16** pour déverrouiller les portes latérales coulissantes et les portes arrière battantes.

### Mode sécurisé

Appuyez sur le bouton **17** pour déverrouiller les portes avant.

### Mode accès

Appuyez sur le bouton **17** pour déverrouiller tous les ouvrants.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

### Verrouillage à l'aide de la carte

Tous les ouvrants fermés, appuyez sur le bouton **14** : le véhicule se verrouille.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

### Nota :

- la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement ;
- si un ouvrant est ouvert ou mal fermé, le verrouillage à l'aide du bouton **14** ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de cligno-

tement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.



72695

**Moteur démarré**, si après avoir ouvert et fermé une porte, la carte n'est plus dans la zone **18**, le message « Carte non détectée » vous alerte que la carte n'est plus dans le véhicule. Cela permet d'éviter, par exemple, de partir après avoir déposé un passager avec la carte sur lui.

L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau détectée.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte à l'intérieur.



### Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

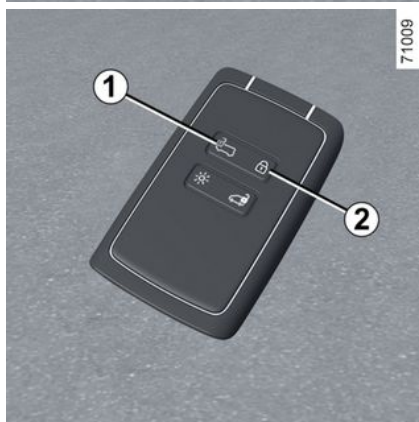
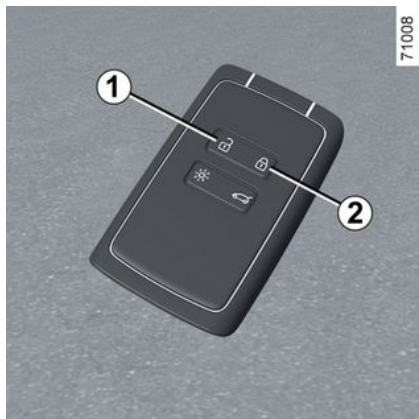
En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

## CARTE

### Supercondamnation



Lorsque le véhicule est équipé de la supercondamnation, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

## CARTE

### Pour activer la supercondamnation

Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **2**.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements lents** et de **trois clignotements rapides** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs → 199.

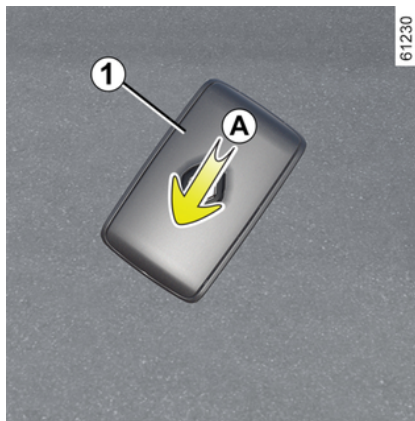
### Pour désactiver la supercondamnation

Exercez une impulsion sur le bouton **1**.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.

## Carte « mains libres » : pile

### Remplacement de la pile



Lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord, remplacez la pile de la carte :

- faites coulisser la coque arrière **1** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A** ;
- retirez le cache **2** de la pile ;
- retirez la pile en appuyant d'un côté et en soulevant de l'autre ;
- remplacez-la en respectant la polarité et le modèle inscrit dans le couvercle.



Au remontage, procédez en sens inverse, puis appuyez quatre fois, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de la carte : au démarrage suivant, le message disparaît.

Assurez-vous que le couvercle soit bien cliqué.

**Nota :** lors du remplacement de pile, ne touchez pas au circuit électronique et aux contacts situés dans la carte.

## CARTE



Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).



Lors du remplacement :  
– veiller au bon positionnement des piles.

### **Risque d'explosion.**

– si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.

## CARTE

### Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule → 49.

26913



Ne jetez pas vos piles usagées à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler.



### Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
- ne pas ingérer les piles ;

### Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

# CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

## Généralités

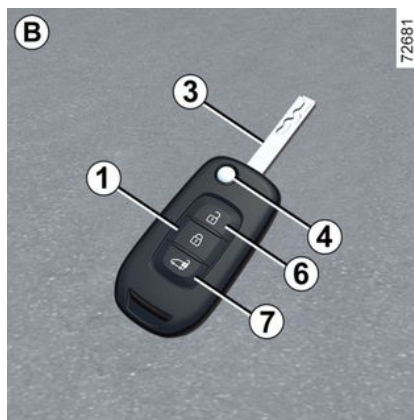


Suivant véhicule, il existe deux types de clés, clé **A** ou clé **B**.

### Clé, télécommande **A**

1. Verrouillage de tous les ouvrants.
2. Déverrouillage de tous les ouvrants.
3. Clé de contacteur-démarrreur et de la porte conducteur.
4. Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton **4**, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton **4** et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.

5. Déverrouillage/verrouillage du coffre seul.



### Clé, télécommande **B**

1. Verrouillage de tous les ouvrants.
3. Clé de contacteur-démarrreur et de la porte conducteur.
4. Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton **4**, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton **4** et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.
6. Déverrouillage de tous les ouvrants, en mode accès ou, déverrouillage des portes avant, en mode sécurisé.
7. Déverrouillage des portes latérales coulissantes et des portes arrière battantes.



### Télécommande **B**

Vous disposez de deux modes d'utilisation de la télécommande : **mode accès** et **mode sécurisé**.

Pour changer entre les modes d'utilisation de la télécommande, accédez au menu « Accès » depuis l'ordinateur de bord ou, suivant véhicule, depuis l'écran multimédia.

### Champ d'action de la télécommande à radiofréquence


Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la télécommande pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempêtif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

**Nota :** si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

### Interférences

## CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande), le fonctionnement peut être perturbé.

 La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).


 **Remplacement, besoin d'une clé ou d'une télécommande supplémentaire**

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque :

- en cas de remplacement d'une clé, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez un Représentant de la marque pour initialiser l'ensemble ;
- suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

**Défaillance de la télécommande**

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans. Pour connaître la procédure de changement de pile → 39.

 **Conseil**  
N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

# CLÉ, TÉLÉCOMMANDE



## Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

## Utilisation

La télécommande **A** ou, suivant véhicule, la télécommande **B** assure le verrouillage ou le déverrouillage des ouvrants. Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer ➔ 41.

## Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de verrouillage **1**.

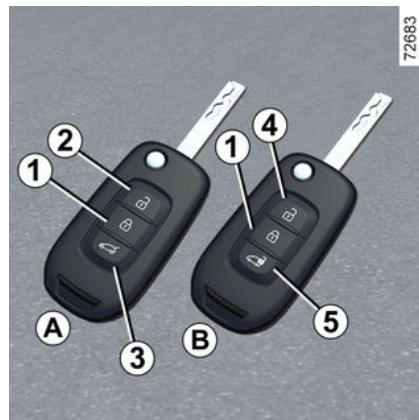
Le **verrouillage** est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

**Nota** : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

## Déverrouillage/verrouillage du coffre seul

Télécommande **A**, appuyez sur le bouton **3** pour déverrouiller/verrouiller uniquement la porte du coffre.

## Déverrouillage de la zone arrière



Télécommande **B**, appuyez sur le bouton **5** pour déverrouiller les portes latérales coulissantes et les portes arrière battantes.

## Déverrouillage des portes

Le **déverrouillage** est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

### Télécommande A

Un appui sur le bouton **2** permet le déverrouillage de tous les ouvrants.

### Télécommande B

## CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

Un appui sur le bouton **4** permet le déverrouillage des portes avant en **mode sécurisé** et le déverrouillage de tous les ouvrant en **mode accès**.



### Télécommande B

Vous disposez de deux modes d'utilisation de la télécommande : **mode accès** et **mode sécurisé**.

Pour changer entre les modes d'utilisation de la télécommande, accédez au menu « Accès » depuis l'ordinateur de bord ou, suivant véhicule, depuis l'écran multimédia ➔ 188.

**Nota :** en cas de débranchement/remplacement de la batterie 12 Volts, le mode « **accès** » sera reconfiguré pas défaut.

Un appui court sur le bouton **5** permet de déverrouiller les portes battantes arrière et la porte latérale coulissante.

Le **déverrouillage est visualisé par un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.



### Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**



Moteur allumé, les boutons de la télécommande **A** ou, suivant véhicule, de la télécommande **B** sont inactifs.



Suivant véhicule, le verrouillage/déverrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement/déploiement automatique des rétroviseurs ➔ 199.

## Supercondamnation



## CLÉ, TÉLÉCOMMANDE



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

### Pour activer la supercondamnation

Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **1**.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements lents et trois clignotements rapides** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs → 199.

### Pour désactiver la supercondamnation

Exercez une impulsion sur le bouton **2**.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.

**Particularité** : la supercondamnation n'est pas possible si les feux de détresse ou les feux de position du véhicule sont allumés.

## Télécommande à radiofréquence : pile

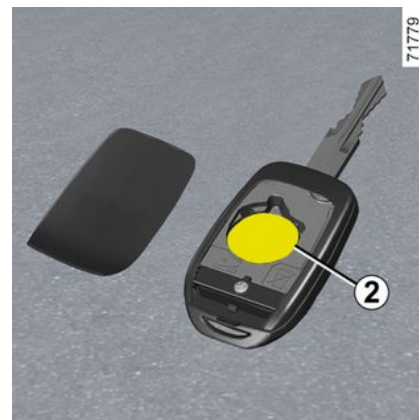
### Remplacement de la pile



Ouvrez le boîtier par la fente **1**, à l'aide d'un outil type tournevis plat, et remplacez la pile **2** en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veillez à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).



**Nota** : lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.

Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.



Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

## CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

### Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/dé-verrouiller le véhicule ➔ 49.

26913



Ne jetez pas vos piles usagées à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler.



Lors du remplacement :

- veiller au bon positionnement des piles.

#### Risque d'explosion.

- si le couvercle ne ferme pas correctement, ne pas utiliser et tenir hors de portée des enfants.



#### Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
- ne pas ingérer les piles ;

#### Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

## PORTES ET OUVRANTS

### Ouverture et fermeture des portes

#### Portes avant



#### Ouverture de l'extérieur

Portes déverrouillées ou, suivant véhicule, carte sur vous, saisissez la poignée **1** et tirez vers vous.




Par mesure de sécurité, les manoeuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.



#### Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **2**.

#### Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

À l'arrêt, contact mis, le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un témoin indiquant le ou les ouvrants (porte, coffre) ouverts ou mal fermés.

Lorsque le véhicule atteint 10 km/h environ, un témoin indique le ou les ouvrants (porte ou coffre) ouverts ou mal fermés, accompagné du message « Coffre ouvert » ou « Porte ouverte » et un signal sonore retentit pendant 40 secondes environ ou

jusqu'à la fermeture du ou des ouvrants.

#### Alarme sonore d'oubli d'éclairage

A la coupure du contact, les feux restés allumés s'éteignent automatiquement à l'ouverture de la porte conducteur.

En cas d'allumage des feux de position ou de croisement après la coupure du contact, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur et le message « feux allumés » s'affiche au tableau de bord pour vous en avertir. Le message s'efface à la fermeture de la porte en cas de maintien des feux allumés.

## PORTES ET OUVRANTS

### Porte latérale coulissante

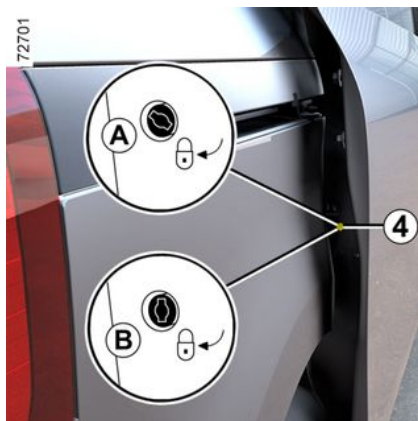


#### Ouverture de l'extérieur

Déverrouillez la porte puis tirez la poignée **3** et faites coulisser la porte vers l'arrière du véhicule jusqu'au blocage de celle-ci pour le déverrouillage des portes → **23** → **39**.

#### Sécurité enfants

(suivant véhicule)



Pour rendre impossible l'ouverture des portes latérales coulissantes de l'intérieur, faites pivoter la vis **4** (position **B**) en utilisant la clé et fermez la porte.

Vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées. L'ouverture ne peut se faire que de l'extérieur du véhicule.

Pour rendre l'ouverture des portes latérales coulissantes de l'intérieur, faites pivoter la vis **4** (position **A**) en utilisant la clé.



#### Recommandations concernant la porte latérale coulissante

L'ouverture et la fermeture de la porte doivent s'accompagner, comme pour tout ouvrant du véhicule, des précautions suivantes :

- Vérifiez qu'aucune personne, animal ou objet ne risque d'être agressé lors de la manœuvre.
- Utilisez uniquement et exclusivement les poignées internes et externes pour manœuvrer la porte.
- Manœuvrez la porte avec précaution, aussi bien à l'ouverture qu'à la fermeture.
- Attention, lorsque le véhicule est garé en pente, ouvrez complètement la porte avec précaution jusqu'en position de blocage.
- Assurez-vous toujours que la porte coulissante est complètement fermée chaque fois que le véhicule est en mouvement.
- N'utilisez pas le support inférieur comme marchepied.

## PORTES ET OUVRANTS

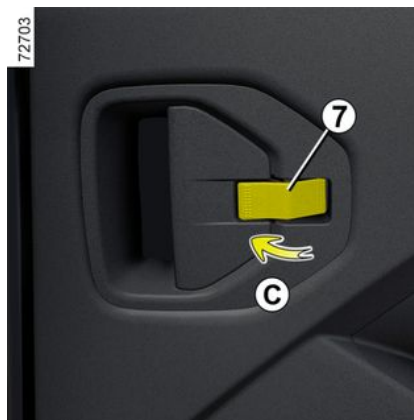


### Ouverture de l'intérieur

Porte déverrouillée, tirez la poignée **6** ou, suivant véhicule, actionnez la commande **8**, puis faites coulisser la porte vers l'arrière du véhicule jusqu'au blocage de celle-ci.

### Fermeture de l'intérieur

Poussez la poignée **5** vers l'avant du véhicule jusqu'à la fermeture totale de la porte.

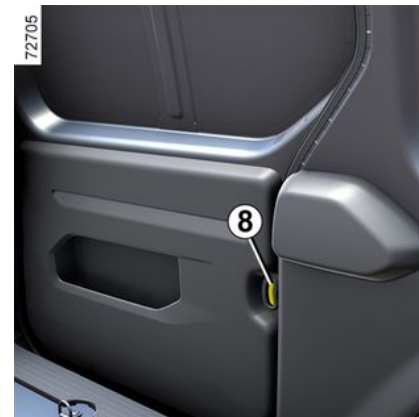
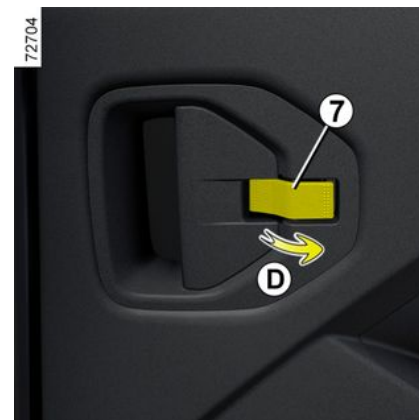


### Verrouillage manuel

Bouton **7** en position déverrouillé, basculez-le vers l'avant du véhicule (mouvement **C**).

### Déverrouillage manuel

Bouton **7** en position verrouillé, basculez-le vers l'arrière du véhicule (mouvement **D**).



2

## PORTES ET OUVRANTS

### Portes arrière battantes



#### Ouverture de l'extérieur de la grande porte

Déverrouillez la porte puis tirez la poignée **9**. Pour le déverrouillage des portes → **23** → **39**.



Avant l'ouverture des portes arrière battantes, assurez-vous que l'espace environnant soit suffisant pour permettre le déploiement des portes.



#### Ouverture de l'intérieur de la grande porte

Suivant véhicule, actionnez la commande **10**.

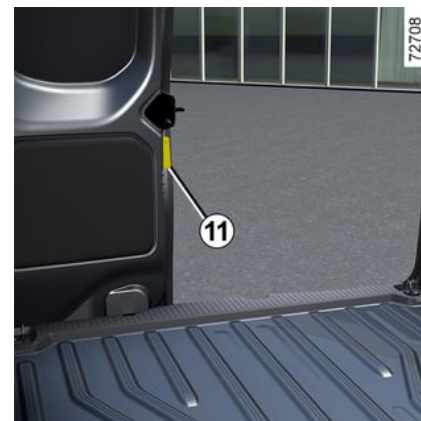


En cas de coup de vent violent, ne pas laisser les portes arrière battantes ouvertes.

**Risques de blessures.**



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.



#### Ouverture de la petite porte

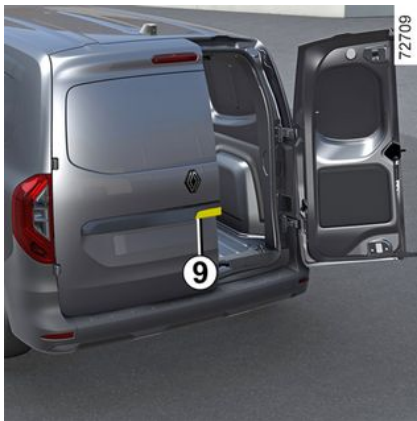
Manoeuvrez le levier **11** pour ouvrir la petite porte.

## PORTES ET OUVRANTS



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, si une porte de coffre est ouverte, les feux arrière peuvent être masqués.

Vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la réglementation nationale.



**Roulage petite porte ouverte**

Petite porte ouverte, fermez la grande porte.

Après utilisation, ouvrez la grande porte à l'aide de la poignée **9** et fermez d'abord la petite porte, puis la grande porte.



### Ouverture maximale des portes

Pour chaque porte, appuyez sur le levier **12** pour libérer le tirant de porte. Ouvrez la porte jusqu'en fin de course.

### Fermeture manuelle de l'extérieur

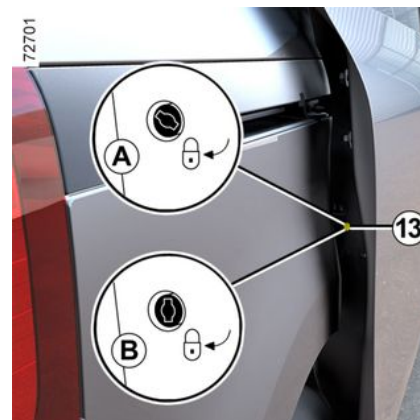
Fermez d'abord la petite porte, puis la grande porte.

Ramenez les portes jusqu'à l'engagement complet du tirant sur la chape d'arrêt de porte. Assurez-

vous que le tirant est bien en-gâché avant de fermer les portes battantes.

### Sécurité enfants

(suivant véhicule)



Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière battantes de l'intérieur, faites pivoter la vis **13** (position **B**) en utilisant la clé et fermez la porte.

Vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées. L'ouverture ne peut se faire que de l'extérieur du véhicule.

Pour rendre l'ouverture des portes arrière battantes de l'intérieur,

## PORTES ET OUVRANTS

faites pivoter la vis **13** (position **A**) en utilisant la clé.

2

### Hayon



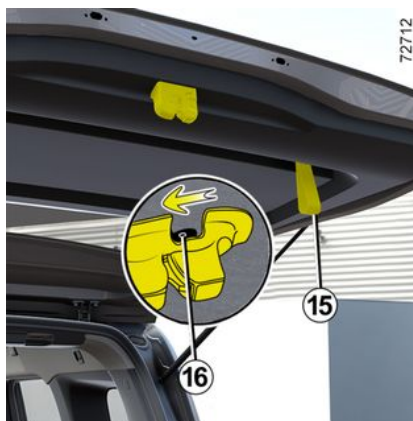
#### Ouverture

Déverrouillez la porte, pressez le bouton **14** et soulevez le hayon. Pour le déverrouillage des portes, ➔ **23** ➔ **39**.

#### Fermeture

Abaissez le hayon en vous aidant de la sangle de fermeture **15**.

Lorsque le hayon arrive à hauteur d'épaules, claquez-le sans brutalité pour le fermer.



#### Ouverture manuelle de l'intérieur

En cas d'impossibilité du déverrouillage du hayon, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur.

Insérez un crayon, ou objet similaire, dans la cavité **16**, faites coulisser l'ensemble comme indiqué sur le dessin et poussez le hayon pour l'ouvrir.



Avant l'ouverture du hayon, assurez-vous que l'espace environnant soit suffisant pour permettre le déploiement du hayon.



Ne jamais saisir les vérins pour refermer la porte de coffre.



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.

## PORTES ET OUVRANTS



### Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

## Verrouillage, déverrouillage des ouvrants et portes

### Cas de non fonctionnement de la télécommande ou, suivant véhicule, de la carte

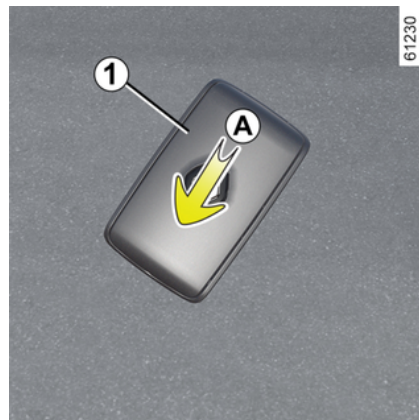
**Dans certains cas**, la télécommande à radiofréquence ou la carte peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la télécommande à radiofréquence ou de la carte, batterie du véhicule déchargée...;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est possible alors :

- d'utiliser, suivant véhicule, la clé intégrée à la télécommande à radiofréquence ou la clé de secours intégrée à la carte pour déverrouiller la porte conducteur;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur.

## Clé intégrée à la carte



La clé intégrée **2** sert à verrouiller ou déverrouiller la porte conducteur lorsque la carte ne peut pas fonctionner.

### Accès à la clé 2

Faites coulisser la coque arrière **1** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A**.

## PORTES ET OUVRANTS

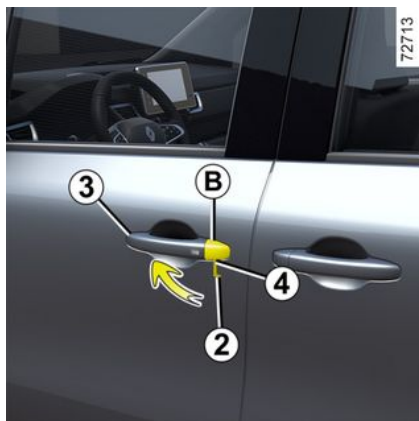
2



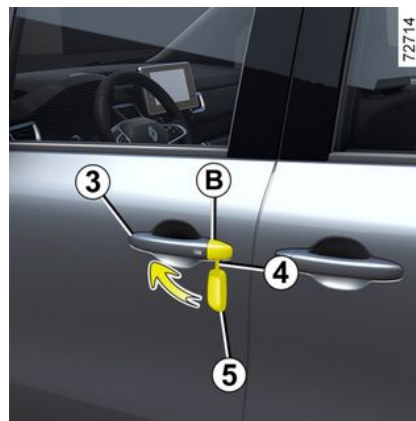
- Tirez la poignée **3** ;
- appuyez vers le bas sur le cache **B** de la porte conducteur ;
- insérez l'embout de la clé **2** dans l'encoche **4** en bas du cache **B** ;
- effectuez un mouvement de rotation vers le haut pour ôter le cache **B** ;
- introduisez la clé **2** dans le verrou et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

Une fois entré dans le véhicule, remplacez la clé intégrée dans son logement dans la carte.

### Utilisation de la clé intégrée à la carte



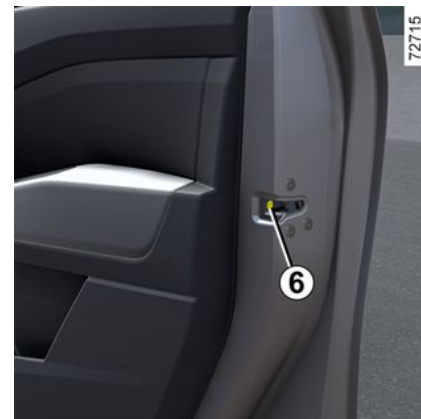
### Véhicules avec clé, télécommande



### Utilisation de la clé

- Tirez la poignée **3** ;
- appuyez vers le bas sur le cache **B** de la porte conducteur ;
- insérez l'embout de la clé **5** dans l'encoche **4** en bas du cache **B** ;
- effectuez un mouvement de rotation vers le haut pour ôter le cache **B** ;
- introduisez la clé **5** dans le verrou et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

### Verrouillage manuel de la porte passager avant



Porte ouverte, faites pivoter la vis **6** (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte.

## PORTES ET OUVRANTS

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour la porte conducteur.

### Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur



Le contacteur 7 commande simultanément les portes, le coffre et la trappe à carburant.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec le coffre ouvert, vous pouvez tout de même verrouiller les autres ou-

vants : moteur arrêté, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur 7 pour verrouiller les autres ouvrants.

### Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

**Contact mis**, le témoin du contacteur 7 vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.



#### Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

### Verrouillage des ouvrants sans la carte ou sans clé

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la carte ou de la clé...

**Moteur arrêté, un ouvrant (porte ou coffre) ouvert**, exercez un appui de plus de 5 secondes sur le contacteur 7.

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

**Nota** : le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte située dans la zone d'accès au véhicule ou à l'aide de la clé.



Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à l'intérieur.

## PORTES ET OUVRANTS

### Condamnation automatique des ouvrants en roulage

2

#### Principe de fonctionnement



Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le contacteur **1** de décondamnation des portes ;
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant depuis l'intérieur du véhicule.

**Nota :** s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

### Activation/Désactivation de la fonction

**Pour l'activer :** véhicule à l'arrêt et moteur allumé, faites un appui long sur le contacteur **1**. Le message « Blocage auto des portes activé » s'affiche au tableau de bord.

**Pour la désactiver :** véhicule à l'arrêt et moteur allumé, appuyez sur le contacteur **1**. Le message « Blocage auto des portes désactivé » s'affiche au tableau de bord.

Suivant véhicule, l'activation et la désactivation de la fonction peuvent également être effectuées par l'intermédiaire de l'écran multi-média ➔ **188**.

### Anomalies de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le témoin du contacteur **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...), assurez-vous que la condamnation automatique n'a pas été désactivée par erreur et vérifiez la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.



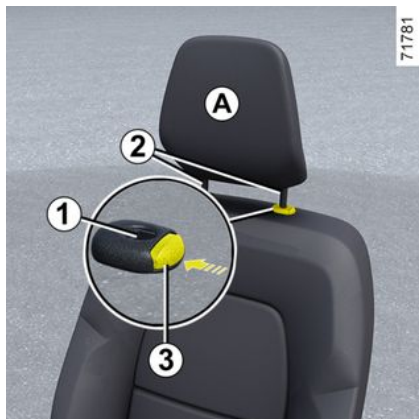
#### Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

# SIÈGES AVANT

## Appuis-tête avant

### Pour monter l'appui-tête



Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

### Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **3** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

### Pour enlever l'appui-tête

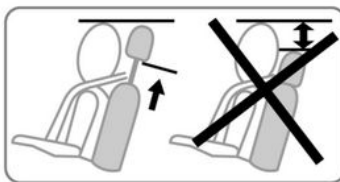
Montez-le dans sa position la plus haute (inclinez le dossier vers


l'arrière si nécessaire). Appuyez sur le bouton **3** et levez-le jusqu'à le libérer.

### Pour remettre l'appui-tête

Veillez à la propreté des tiges d'appui-tête **2**.

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux **1** (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton **3** pour régler suivant la hauteur désirée. Vérifiez le bon verrouillage de chaque tige **2** sur le dossier du siège.





L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.

2

## Sièges avant

### Pour avancer ou reculer



Suivant le siège, levez la barre **1** ou la poignée **4** pour déverrouiller le siège.

## SIÈGES AVANT

À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.

2

### Pour régler la hauteur de l'assise du siège conducteur

Manœuvrez le levier **3** autant de fois que nécessaire :

- vers le haut pour monter l'assise ;
- vers le bas pour descendre l'assise.

### Pour incliner le dossier



Suivant le siège, levez le levier **2** et basculez le dossier jusqu'à la position désirée.



Après réglage, veillez au bon verrouillage des sièges.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement. Pendant la manipulation du siège, veillez à ce que rien ne vienne gêner les parties en mouvement et leur verrouillage.



**Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.**

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

### Accoudoir central 5

(suivant véhicule)

## SIÈGES AVANT



Pour régler le siège au niveau des lombaires



Abaissez la manette **6** pour accentuer le soutien et levez-la pour l'atténuer.

### Version avec banquette avant 2 places



Suivant véhicule, le dossiers du siège central peut être rabattu.

#### Pour rabattre le dossier

Tirez sur la languette **7** pour déverrouiller le dossier et abaissez le dossier **A**.

Pendant la descente, inclinez l'appui-tête de façon à le positionner sous la console centrale.

#### Pour remonter le dossier

Remontez le dossier et encliquez-le. Assurez-vous de son bon verrouillage.

### Position plancher plat version break



Suivant véhicule, le dossier côté passager peut se rabattre sur l'assise et permet d'obtenir une position plancher plat.

- Désactivez l'airbag passager avant ➔ **101** ;
- maintenez la poignée **4** et reculez le siège au maximum ;
- tenez le dossier par le haut pour préparer la descente ;

2

## SIÈGES AVANT

2



- tirez le levier **2** et rabattez le dossier vers l'avant. Pendant la descente, inclinez l'appui-tête **8** de façon à le positionner sous la planche de bord ;
- appuyez sur l'assise pour vous assurer de son bon positionnement sur le plancher ;
- veillez à ce qu'aucun objet n'empêche la manipulation du siège ;
- le siège se verrouille automatiquement. Assurez-vous de son bon verrouillage.



Veillez à bien retenir le dossier du siège lors de la mise en plancher plat.

**Risque de blessures.**

(B)



L'étiquette **B** présente sur le siège, vous rappelle ces instructions.



Masse maximum sur le siège en position plancher plat : 80 kg uniformément répartis.

L'étiquette **B** présente sur le siège, vous rappelle ces instructions.

### Repositionnement du siège



Veillez à ce qu'aucun objet n'empêche la manipulation du siège.

- Tirez le levier **2** et relevez le dossier, assurez-vous de son bon verrouillage ;

## SIÈGES AVANT

– repositionnez l'assise en plaçant votre main sur le devant de l'assise.

Lorsque la banquette arrière est rabattue, manipulez avec précaution les sièges avant.

N'oubliez pas d'activer à nouveau l'airbag passager avant, lorsqu'un passager occupe la place ➔ 101.



Placez votre main sur le devant de l'assise lors de la remise en place.

**Risque de pincement.**



Lors de la mise en position plancher plat du dossier du siège avant,

désactivez impérativement l'airbag passager avant.

Risque de blessures graves en cas de déploiement de l'airbag par projection des objets posés sur le dossier mis en position plancher plat.

### Position plancher plat version fourgon



Le dossier côté passager peut se rabattre sur l'assise et permet d'obtenir une position plancher plat.

- Désactivez l'airbag passager avant ➔ 101 ;
- assurez-vous que le plancher est dégagé de tout objet ;
- déverrouillez l'assise en soulevant la poignée 10 et déplacez l'assise vers l'avant, sur le plancher (mouvement D) en la prenant par la partie arrière C ;



- appuyez sur l'assise pour vous assurer de son bon positionnement sur le plancher. Risque de rayure du dossier du siège en cas de mauvais positionnement ;
- retirez l'appui-tête 9 du siège ;
- mettez l'appui-tête 9 dans son logement sous l'assise du siège ;
- déverrouillez le dossier en soulevant à nouveau la poignée 10 et amenez-le à l'horizontale (mouvement E).

## SIÈGES AVANT

2

56825

F



L'étiquette **F** présente sur le latéral de l'assise, vous rappelle ces instructions.



N'utilisez pas le logement de l'appui-tête **9** pour ranger d'autres objets.

**Risque d'endommagement du câblage du siège.**



Les anneaux **11** situés de chaque côté du siège passager avant per-



Lors de la mise en position plancher plat du dossier du siège avant, désactivez impérativement l'airbag passager avant. Risque de blessures graves en cas de déploiement de l'airbag par projection des objets posés sur le dossier mis en position plancher plat.

L'étiquette **F** présente sur le latéral de l'assise, vous rappelle ces instructions.

mettent d'arrimer la charge mise sur le siège en position plancher plat.



Pour votre sécurité, fixez les objets transportés lorsque le siège est en position plancher plat.

G

55964



## SIÈGES AVANT

**i** Masse maximum sur le siège en position plancher plat : 80 kg uniformément répartis.  
Hauteur maximale sur le siège en position plancher plat : 50 cm.  
L'étiquette **G** présente sur le lateral de l'assise, vous rappelle ces instructions.

Pour remettre le siège en position confort, procédez en sens inverse. Assurez-vous du bon positionnement de l'appui-tête.

N'oubliez pas d'activer à nouveau l'airbag passager avant, lorsqu'un passager occupe la place ➔ 101.

### Sièges chauffants



Contact mis :

- un premier appui sur le contacteur **12** du siège désiré active le système en position de chauffage élevée. Les deux témoins intégrés au contacteur sont allumés ;
- un second appui diminue le chauffage à sa position basse. Un seul témoin intégré est allumé ;
- un troisième appui éteint le chauffage.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée, le témoin du contacteur **12** du siège concerné

s'éteint après cinq secondes environ.

Consultez un Représentant de la marque.

2

## PLACES ARRIÈRE

### Appuis-tête arrière

2

#### Version châssis standard



(5 places)

#### Pour le monter

Faites-le coulisser jusqu'à la position désirée.

#### Pour le descendre

Tirez-le vers vous et faites-le coulisser jusqu'à la position désirée.

#### Pour l'enlever

Montez l'appui-tête, puis appuyez sur les languettes **1** pour le libérer.



#### Pour le remettre

Appuyez sur la languette **1** et introduisez les tiges dans les fourreaux, crantages vers l'avant.

#### Position de rangement **2**

Tirez-le vers vous et abaissez-le complètement.



**La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement :** elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veuillez à sa présence et à son bon positionnement.

## PLACES ARRIÈRE

### Version châssis long



(5 ou 7 places)

#### Position d'utilisation

Montez l'appui-tête au maximum jusqu'au blocage. Assurez-vous de son bon verrouillage.

#### Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête au maximum, puis appuyez sur le bouton **3** ou **4** et sortez l'appui-tête.



#### Pour le remettre

Introduisez les tiges dans les fourreaux, enfoncez l'appui-tête jusqu'au blocage pour utiliser en position haute.

Assurez-vous de son bon verrouillage.

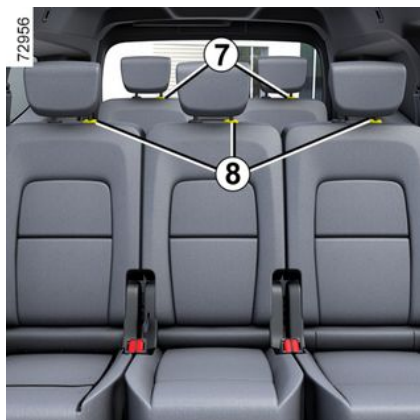
#### Position de rangement 5 ou 6



2

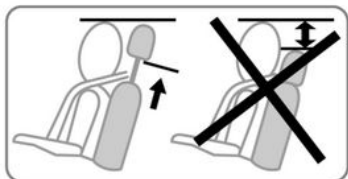
## PLACES ARRIÈRE

2



Appuyez sur le bouton **7** ou **8** et abaissez complètement l'appui-tête.

26342



**La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement** : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.

### Banquette arrière : fonctionnalités

#### Version châssis standard

##### Pour rabattre le dossier



Veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés. Avant toute manipulation de la banquette, veillez qu'aucun objet ne se trouve pas sur le plancher et qu'aucun objet ne vienne empêcher la manœuvre.

Assurez-vous qu'aucun appareil n'est branché à la prise d'accessoires **2**.

Assurez-vous que toutes les ceintures de sécurité sont déboutées, placez-les dans leur passant **1** pour éviter toute détérioration de celle-ci et descendez les appuis-tête arrière en position rangement.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures arrière après toute manipulation de la banquette arrière.

## PLACES ARRIÈRE



Tirez le levier **3** du dossier que vous voulez rabattre (à droite ou à gauche de la banquette), et accompagnez le dossier vers le bas.

### Pour remonter le dossier



Avant de remonter le dossier, veillez à ce qu'aucun objet (bouteille d'eau, boîte à outils...) ne vienne empêcher son bon verrouillage et que la ceinture est bien rangée dans son crochet.

Remontez le dossier puis terminez en le claquant. Assurez-vous de son bon verrouillage.

### Restriction d'utilisation



Il est interdit de rouler avec un dossier ou un siège rabattu en siège avant alors qu'un passager occupe un siège arrière.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

## PLACES ARRIÈRE

2



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housses de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête.

### Sièges arrière : fonctionnalités

#### Version châssis long

#### Sièges arrière de deuxième rangée

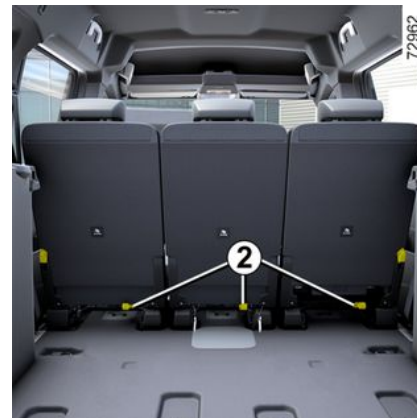


Les places arrière sont constituées de sièges indépendants.

#### Pour avancer ou reculer les sièges

Levez le levier **1** ou, de l'arrière du siège, tirez sur la sangle noire **2** pour déverrouiller le siège.

À la position choisie, relâchez le levier **1** ou la sangle **2** et assurez-vous du bon verrouillage du siège sur le plancher.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).

## PLACES ARRIÈRE



### Pour incliner le dossier (position confort)

Tirez sur la sangle **3** pour déverrouiller le dossier et inclinez-le jusqu'à la position désirée (trois positions possibles).

À la position choisie, relâchez la sangle **3** et assurez-vous du bon verrouillage du dossier.



### Pour rabattre le dossier d'un siège (position tablette)

- Abaissez l'appui-tête au maximum ;
- tirez sur la sangle **3** ou, de l'arrière du siège lateral, poussez la poignée **4** pour déverrouiller le dossier ;
- rabattez le dossier et relâchez la sangle **3** ou la poignée **4** ;
- assurez-vous du bon verrouillage du dossier.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

2

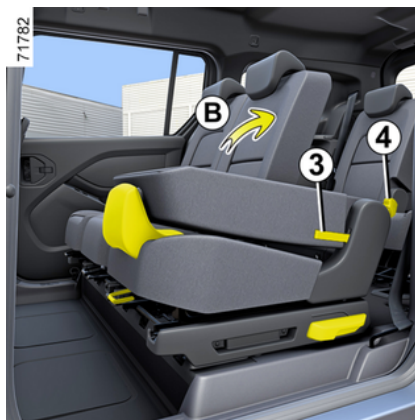
## PLACES ARRIÈRE

2



Le dossier complètement rabattu sur l'assise (mouvement **A**) permet d'obtenir une position tablette.

Dans cette position, les sièges peuvent supporter jusqu'à 80 kg.



### Pour relever le dossier (position tablette)

- Tirez sur la sangle **3** ou poussez la poignée **4** pour déverrouiller le dossier ;
- saisissez le dossier du siège et relevez-le (mouvement **B**) ;
- assurez-vous de son bon verrouillage.



**Lors de la remise en place du dossier**, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

**Dans le cas d'utilisation de housses de sièges**, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.  
Repositionnez les appuis-tête.

## PLACES ARRIÈRE

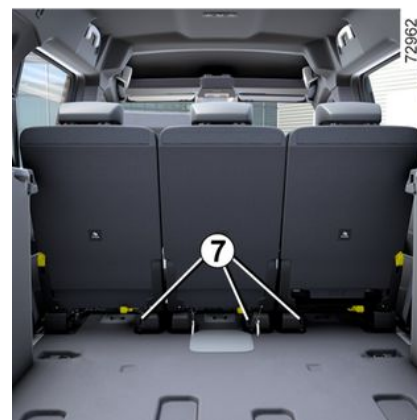


### Pour rabattre un siège (position portefeuille)

- Avancez les sièges avant ;
- assurez-vous qu'aucun appareil n'est branché à la prise d'accessoires 5 ;
- abaissez l'appui-tête au maximum ;
- reculez le siège au maximum vers l'arrière du véhicule ;
- rabattez le dossier du siège en position tablette (mouvement A) en tirant sur la sangle 3 ou en poussant la poignée 4 ;



- levez la poignée 6 jusqu'en butée pour déverrouiller le siège, ou tirez sur la sangle rouge 7 de l'arrière du siège si vous êtes assis sur un siège de troisième rangée ;
- levez et accompagnez le siège jusqu'à la verticale (mouvement C) en position portefeuille.



2

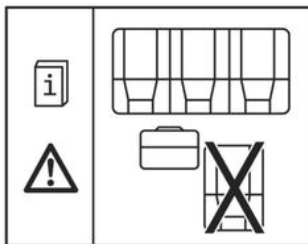
## PLACES ARRIÈRE

2



### Restriction d'utilisation

8



Il est interdit de rouler avec un siège rabattu lorsqu'un passager occupe un autre siège de la même rangée.

L'étiquette **8** située au dos des sièges vous le rappelle.

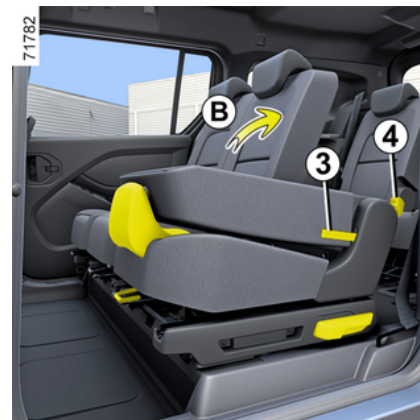
**Risque de blessures.**



### Pour repositionner le siège

- Tirez vers le haut la sangle rouge **7** jusqu'en butée et abaissez le siège jusqu'à son verrouillage sur le plancher (mouvement **D**);
- assurez-vous du bon verrouillage du siège au plancher;

- relevez le dossier (mouvement **B**) en tirant la sangle **3** ou en poussant la poignée **4**.



## PLACES ARRIÈRE

### Sièges arrière de troisième rangée



#### Accès aux sièges arrière de troisième rangée

- Reculez au maximum le siège arrière de deuxième rangée ;
- abaissez l'appui-tête du siège au maximum ;
- rabattez le dossier (mouvement **A**) ;
- levez la poignée **6** jusqu'en butée pour déverrouiller le siège ;



- levez et accompagnez le siège jusqu'à la verticale (mouvement **C**) ;
- installez-vous sur le siège arrière de troisième rangée.



Pour remettre le siège de deuxième rangée dans sa position initiale :

- tirez sur la sangle rouge **7** jusqu'en butée pour remettre le siège en position tablette (mouvement **D**) ;
- assurez-vous de bon verrouillage de siège sur le plancher ;
- relevez le dossier du siège en tirant sur la sangle **3** ou en poussant la poignée **4**.

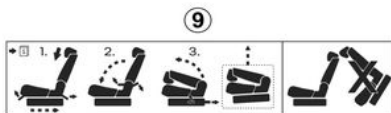
Lors des manipulations des sièges, veuillez les accompagner jusqu'au bout du mouvement.

## PLACES ARRIÈRE

2



### Restriction d'utilisation



**i** Avant de basculer un siège de deuxième rangée vers l'avant, assurez-vous qu'il soit en position tablette.  
L'étiquette **9** située au dos des sièges vous le rappelle.



### Pour avancer ou reculer les sièges

Levez le levier **10** ou, de l'arrière du siège, tirez sur la sangle noire **11** pour déverrouiller le siège.

À la position choisie, relâchez le levier **10** ou la sangle noire **11** et assurez-vous du bon verrouillage du siège sur le plancher.



## PLACES ARRIÈRE



Pendant la manipulation des sièges arrière de troisième rangée :

- veillez à ce que personne ne soit à proximité des parties en mouvement ;
- veillez à préserver un espace suffisant autour du siège ;
- veillez à ce que rien n'encombre la partie réservée au rangement du siège dans le coffre.

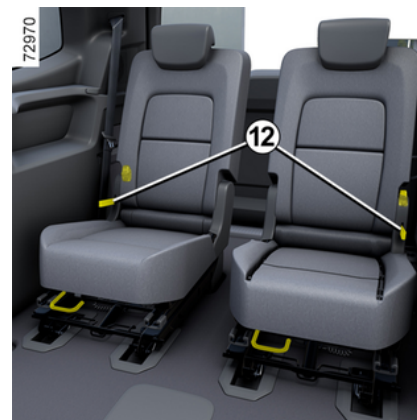
Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations véhicule à l'arrêt.



### Pour incliner le dossier (position confort)

Tirez sur la sangle **12** pour déverrouiller le dossier et inclinez-le jusqu'à la position désirée (trois positions possibles).

À la position choisie, relâchez la sangle **12** et assurez-vous du bon verrouillage du dossier.



### Pour rabattre le dossier d'un siège (position tablette)

- Abaissez l'appui-tête au maximum ;
- tirez sur la sangle **12** ou, de l'arrière du siège, poussez la poignée **13** pour déverrouiller le dossier ;
- rabattez le dossier et relâchez la sangle **12** ou la poignée **13** ;
- assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

## PLACES ARRIÈRE

2



Veillez au bon verrouillage du dossier du siège. Le cas échéant, enlevez ce qui gêne à l'arrière. Refaites la manipulation jusqu'à ce que le siège soit bien verrouillé.



Le dossier complètement rabattu sur l'assise (mouvement **E**) permet d'obtenir une position tablette.

Dans cette position, les sièges peuvent supporter jusqu'à 80 kg.



**Pour relever le dossier (position tablette)**

- Tirez sur la sangle **12** ou poussez la poignée **13** pour déverrouiller le dossier ;
- saisissez le dossier du siège et relevez-le (mouvement **F**) ;
- assurez-vous de son bon verrouillage.

## PLACES ARRIÈRE



Pour rabattre un siège  
(position portefeuille)

- Avancez au maximum les sièges de deuxième rangée ;
- abaissez l'appui-tête au maximum ;
- reculez le siège au maximum vers l'arrière du véhicule à l'aide de la sangle noire **11** ;
- rabattez le dossier du siège en position tablette (mouvement **E**) à l'aide de la poignée **13** ;



- tirez sur la sangle rouge **14** de l'arrière du siège pour le déverrouiller ;
- levez et accompagnez le siège jusqu'à la verticale (mouvement **G**) en position portefeuille.



Pour repositionner le siège

- Tirez sur la sangle rouge **14** jusqu'en butée et abaissez le siège

## PLACES ARRIÈRE

(mouvement **H**) jusqu'à son verrouillage sur le plancher ;

- assurez-vous du bon verrouillage du siège ;
- relevez le dossier (mouvement **F**) en poussant la poignée **13**.



Aucune personne ou animal ne doit être installé sur les sièges arrière de troisième rangée si le cache-bagages n'est pas retiré.



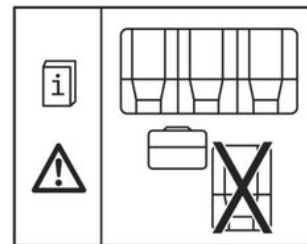
## Restriction d'utilisation



15



16



Il est interdit de rouler avec un dossier ou un siège de deuxième rangée rabattu lorsqu'un passager occupe le siège arrière de troisième rangée. L'étiquette **15** située au dos des sièges vous le rappelle.

**Risque de blessures.**

61799

## PLACES ARRIÈRE

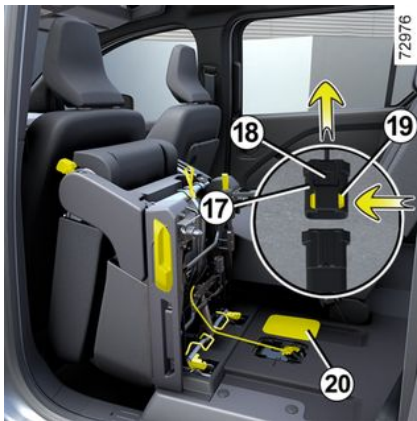


Il est interdit de rouler avec un siège rabattu lorsqu'un passager occupe un autre siège de la même rangée.

L'étiquette **16** située au dos des sièges vous le rappelle.

**Risque de blessures.**

### Sièges arrière de deuxième et troisième rangée



#### Pour déposer les sièges

Les sièges de deuxième et troisième rangée peuvent être déposés pour permettre le transport d'objets en-

combrants. Ils sont équipés d'un connecteur qui sert à indiquer la présence du siège dans le véhicule et/ou la présence d'un passager sur le siège ainsi que son ceinturage → **81**.

- Rabattez le siège en position portefeuille, et retirez la trappe **20** ;
- débranchez le connecteur **17** en déplaçant la languette rouge **19** ;



- appuyez sur la zone **18** du connecteur et tirez-le en même temps pour le déconnecter ;
- assurez la déconnexion en manipulant le connecteur et sans tirer sur le câble **21** ;
- accrochez le câble **21** du connecteur sur l'agrafe **22** ;
- remettez en place la trappe **20**.



Pour déposer le siège :

- tirez la commande **23** repérée par un marquage rouge et maintenez-la pour incliner le siège jusqu'à 45° ;
- accompagnez le siège en position tablette.

Vous pouvez alors retirer le siège déverrouillé du véhicule.

## PLACES ARRIÈRE

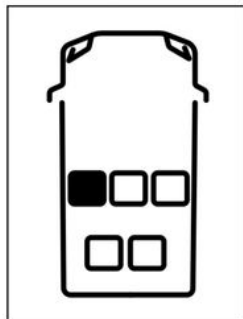
2



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

La masse du siège arrière est importante. Pour votre sécurité veillez à le manoeuvrer avec précaution.

24

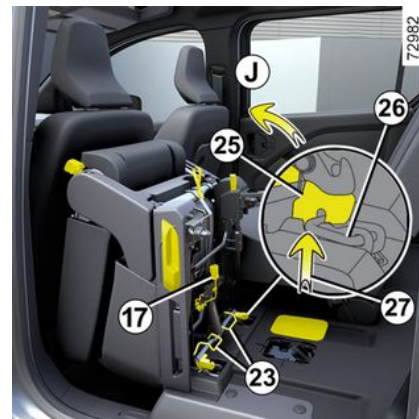
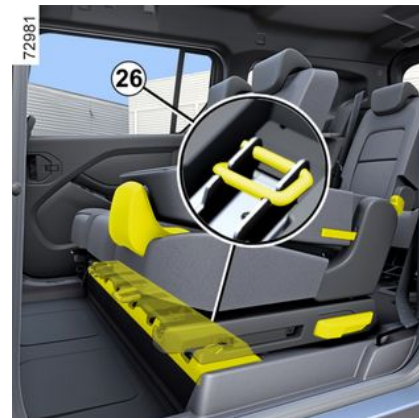


59966

Il est interdit de permuter les sièges.



- Engagez les crochets **25** sur l'encrage **26** repéré par la flèche **27** en levant légèrement l'arrière du siège ;
- basculez le siège au maximum vers l'avant (mouvement **J**) ;
- la commande **23** se verrouille accompagnée d'un bruit de verrouillage ;
- branchez le connecteur **17**.



### Pour installer les sièges

Avant d'installer un siège, assurez-vous de son bon positionnement dans le véhicule.

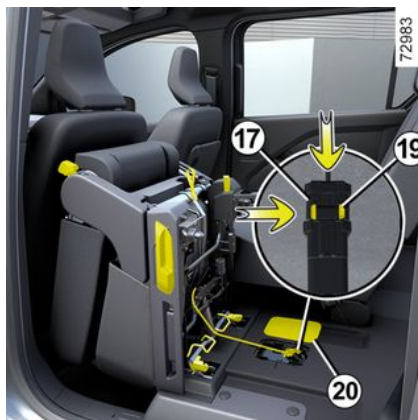
Vous trouverez l'information sur l'étiquette **24** située au dos du siège.

## PLACES ARRIÈRE



Pour brancher le connecteur **17** :

- retirez la trappe **20** ;
- décrochez le câble **21** du connecteur de l'agrafe **22** ;



- branchez le connecteur **17** et verrouillez la languette rouge **19** ;
- repositionnez le câble **21** dans la découpe du tapis **28** ;
- remettez en place la trappe **20**.



**i** Lors du remontage d'un siège dans le véhicule, veillez à rebrancher le connecteur du siège. Dans le cas contraire, les informations de bouclage de la ceinture ne seront pas indiquées au tableau de bord ➔ **81**.

2

## PLACES ARRIÈRE

2



Pour mettre les sièges en position d'utilisation :

- tirez sur la sangle rouge **29** jusqu'en butée ;
- abaissez le siège et accompagnez-le jusqu'à son verrouillage sur le plancher (mouvement **K**).

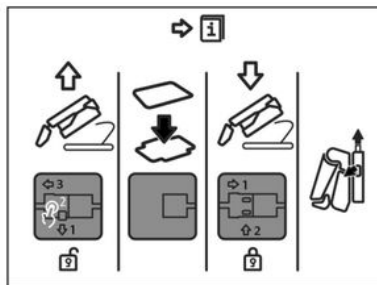
Assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Relevez le dossier (mouvement **L**).



30

59965

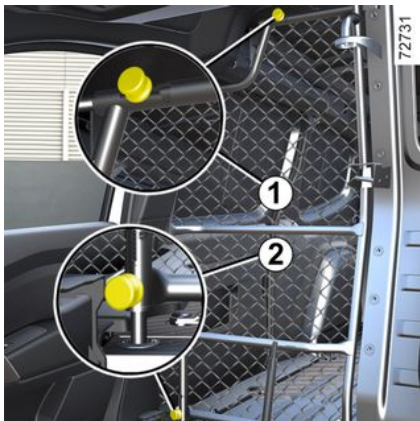


**i** Après la remise en place du connecteur **17** et la fermeture de la trappe **20** il est impératif de tirer la sangle rouge **29** avant de rabattre le siège.

L'étiquette **30** située au dos des sièges vous le rappelle.

# CLOISON DE SÉPARATION PIVOTANTE

## Pour faire pivoter la cloison




- Désactivez l'airbag passager avant ➔ 101;
- mettez le siège dans la position plancher plat ➔ 53;
- déverrouillez la partie pivotante de la cloison en actionnant les loquets 1 et 2;
- avant de pivoter la partie mobile, assurez-vous que les loquets 1 et 2 sont en position déverrouillée;

**Nota :** le loquet 2 doit être bloqué en position A.



- faites pivoter la partie mobile à angle droit et verrouillez-la au point 3 en rabaisant le loquet 2.

Assurez-vous du bon verrouillage du loquet 2.

 Lors de la manipulation, veillez à ce que la ceinture de sécurité ne soit pas endommagée.



Ne roulez jamais avec la partie pivotante non verrouillée.

**Risque de blessures.**

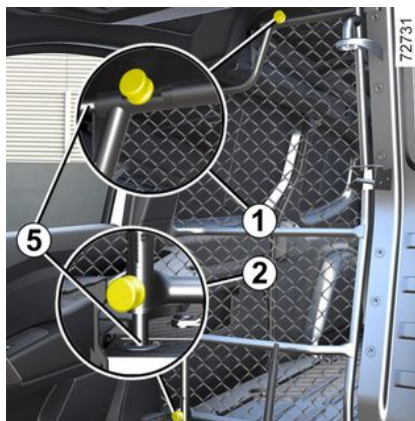


Pour votre sécurité, fixez les objets transportés lorsque le siège est en position plancher plat.

2

## CLOISON DE SÉPARATION PIVOTANTE

2



Pendant l'utilisation de la cloison pivotée, le filet de protection **4** ne doit pas être retiré ou démonté même partiellement.

**Risque de blessures par projection des objets de la cellule arrière lors d'un freinage.**

Avant de remettre la cloison en position initiale, mettez les loquets **1** et **2** en position déverrouillée.

Remettez la partie pivotante en position initiale, verrouillez le loquet **2** et après, le loquet **1**. Assurez-vous du bon verrouillage des loquets **1** et **2**.

**Nota** : avant de remettre la partie pivotante en position initiale, assurez-vous de la propreté des points de verrouillage **5**.

# CEINTURES DE SÉCURITÉ

## Ceintures de sécurité

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

**Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.**

## Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité, la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;

- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**



Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage des sièges arrière → 62 → 64.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures

en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

## Ajustement des ceintures de sécurité



Pour un ajustement et un positionnement corrects des ceintures de sécurité à toutes les places :

- réglez les sièges (position de l'assise et l'angle d'inclinaison du dossier si disponibles) ;
- tenez-vous bien appuyé contre le dossier ;
- rapprochez la sangle de thorax **1** le plus possible de la base de cou, sans toutefois porter sur ce dernier (le cas échéant, réglez la hauteur de la ceinture si disponible) et assurez-vous que la sangle de thorax **1** soit en contact avec l'épaule ;

61247

2

## CEINTURES DE SÉCURITÉ

– positionnez la sangle de bassin **2** afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

### Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

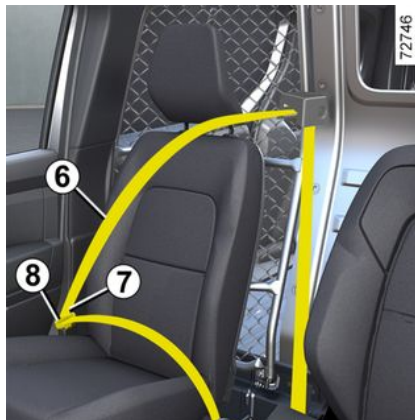
Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

### Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.

### Ceinture passager avant version « Open Sesame »



Déroulez lentement la sangle **6**.  
Encliquez le pêne coulissant **7** dans le boîtier de verrouillage **8**.

### Version avec banquette avant 2 places



En condition normale d'utilisation, bouclez la ceinture de la place centrale lorsque personne n'est assis à cette place.

## CEINTURES DE SÉCURITÉ

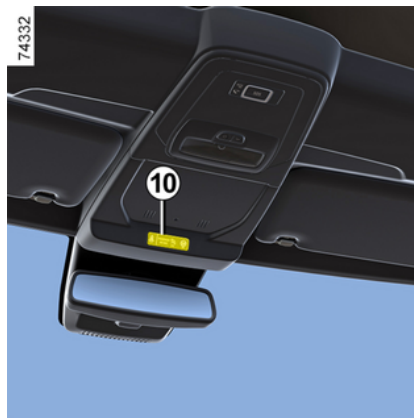
### Réglage en hauteur des ceintures avant



Utilisez le bouton **9** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax passe comme indiqué précédemment. Appuyez sur le bouton **9** et montez ou descendez la ceinture. Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

### Témoin d'alerte de non-port de la ceinture

 Témoin d'alerte de non-port de la ceinture, version châssis standard



### Tableau de bord A



73697



2

## CEINTURES DE SÉCURITÉ

### Témoin d'alerte de non-port de la ceinture conducteur et, suivant véhicule, des passagers avant


Portes fermées, le visuel **11** s'affiche au tableau de bord **A** à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures avant à chaque :


- ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture avant.

Lecture du visuel **11** :


 ceinture bouclée ;

 place occupée et ceinture non bouclée ;

 place non occupée.

Portes fermées, le témoin  s'allume sur l'afficheur central **10** à la mise sous contact du véhicule et si la ceinture conducteur et/ou passager(s) avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le témoin

 s'allume sur l'afficheur central **10** lorsqu'une place avant est occupée avec la ceinture non bouclée. Il est accompagné du visuel **11** qui s'affiche pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures avant.


Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 20 km/h, si l'une des ceintures avant est, ou devient débouclée pendant le trajet :

- le témoin  de l'afficheur central **10** clignote ;  
et

- un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes ;

et

- le visuel **11** s'affiche pendant 180 secondes environ et l'indicateur

 s'affiche au niveau du repère du siège concerné.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers avant sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges avant.

**Nota** : un objet posé sur l'assise passager avant peut, dans certains cas, déclencher les alertes.

### Tableau de bord **B**



## CEINTURES DE SÉCURITÉ


### Témoin d'alerte de non-port de la ceinture conducteur et, suivant véhicule, des passagers avant

Portes fermées, le visuel **12** s'affiche au tableau de bord **B** à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures avant à chaque :

- ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture avant.

Lecture du visuel **12** :

- **repère en vert** : ceinture bouclée ;
- **repère en rouge** : place occupée et ceinture non bouclée ;
- **repère en gris** : place non occupée.

Portes fermées, le témoin  s'allume sur l'afficheur central **10** à la mise sous contact du véhicule et si la ceinture conducteur et/ou passager(s) avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le témoin



s'allume sur l'afficheur central **10** lorsqu'une place avant est occupée avec la ceinture non bou-

clée. Il est accompagné du visuel **12** qui s'affiche pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures avant.

Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 20 km/h, si l'une des ceintures avant est, ou devient débouclée pendant le trajet :

- le témoin  de l'afficheur central **10** clignote ;

et

- un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes ;

et

- le visuel **12** s'affiche pendant 180 secondes environ et le repère de l'indicateur du siège concerné s'affiche en rouge.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers avant sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges avant.

**Nota** : un objet posé sur l'une des assises passager avant peut, dans certains cas, déclencher les alertes.

### Témoin d'alerte de non-port des ceintures arrière (suivant véhicule)

Portes fermées, le visuel **12** s'affiche au tableau de bord à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures arrière à chaque :

- ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture arrière.

Lecture du visuel **12** :

- **repère en vert** : ceinture bouclée ;
- **repère en rouge** : ceinture non bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le visuel **12** s'affiche pendant 30 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures arrière.

Lorsque la vitesse du véhicule est, ou devient supérieure à 20 km/h, si l'une des ceintures arrière est débouclée pendant le trajet :

- le témoin  de l'afficheur central **10** clignote ;

et

## CEINTURES DE SÉCURITÉ

– un signal sonore retentit pendant environ 30 secondes ;

et

– le visuel **12** s'affiche pendant au moins 60 secondes et le repère de l'indicateur du siège concerné s'affiche en rouge.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges arrière.

 **Témoin d'alerte de non-port de la ceinture, version châssis long**

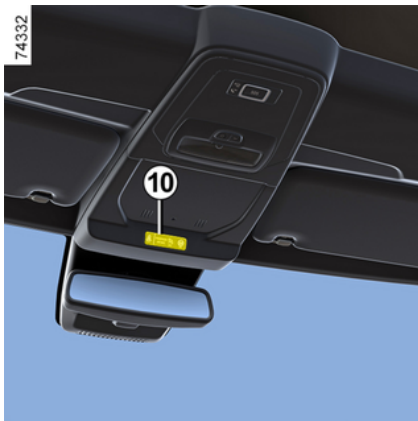
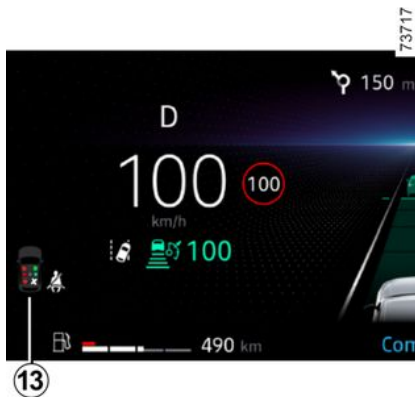


Tableau de bord **A**



**Témoin d'alerte de non-port de la ceinture conducteur et, suivant véhicule, des passagers avant**

Portes fermées, le visuel **13** s'affiche au tableau de bord **A** à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures avant à chaque :

- ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture avant.

Lecture du visuel **13** :




ceinture bouclée ;



place occupée et ceinture non bouclée ;




place non occupée.

Portes fermées, le témoin  s'allume sur l'afficheur central **10** à la mise sous contact du véhicule et si la ceinture conducteur et/ou passager(s) avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le témoin

## CEINTURES DE SÉCURITÉ

 s'allume sur l'afficheur central **10** lorsqu'une place avant est occupée avec la ceinture non bouclée. Il est accompagné du visuel **13** qui s'affiche pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures avant.

Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 20 km/h, si l'une des ceintures avant est, ou devient débouclée pendant le trajet :


– le témoin  de l'afficheur central **10** clignote ;

et

– un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes ;

et

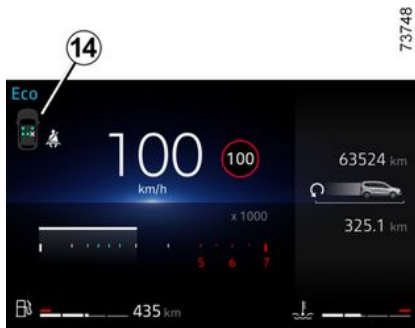
– le visuel **13** s'affiche pendant 180 secondes environ et l'indicateur

 s'affiche au niveau du repère du siège concerné.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers avant sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges avant.

**Nota :** un objet posé sur l'assise passager avant peut, dans certains cas, déclencher les alertes.

Tableau de bord **B**




### Alerte de non-port de ceinture avant et arrière

Porte fermées, le visuel **14** s'affiche au tableau de bord à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures à chaque :

- ouverture d'une porte en roulage (vitesse non nulle) ;
  - bouclage/débouclage d'une ceinture ;
  - démontage/remontage d'un siège
- ➔ **62.**

#### Lecture du visuel **14** :

- **repère en vert** : ceinture bouclée ;
  - **repère en rouge** : place occupée et ceinture non bouclée ;
  - **repère en gris** : place non occupée ;
  - **croix blanche** : le siège arrière a été retiré du véhicule ou n'a pas été reconnecté électriquement au véhicule ou en cas de défaillance de la connexion du siège avec le véhicule
- ➔ **62.**

Porte fermées, le témoin  s'allume sur l'afficheur central à la mise sous contact du véhicule et si une ceinture conducteur et/ou passager(s) (lorsque le siège est occupé) n'est bouclée.

2

## CEINTURES DE SÉCURITÉ

Lorsqu'un ou plusieurs sièges ne sont pas connectés au véhicule, le message « Siège arrière déconnecté » s'affiche au tableau de bord pendant environ cinq secondes :

- à la mise sous contact, si au moins un des sièges n'est pas connecté ;
- contact mis, lors de la déconnexion d'un siège.

Chacun des sièges déconnectés est représenté dans le visuel **14** par une croix blanche.

Si un siège est représenté sur le visuel **14** par une croix blanche alors qu'il est présent dans le véhicule, le connecteur du siège doit être rebranché selon la procédure de remontage du siège ➔ **62**.




Lors du remontage d'un siège dans le véhicule, veillez à rebrancher le connecteur du siège. Dans le cas contraire, les informations de bouclage de la ceinture ne seront pas indiquées dans le visuel **14**.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le témoin



s'allume sur l'afficheur central, lorsqu'une place est occupée avec la ceinture non bouclée. Il est accompagné du visuel **14** qui s'allume pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures arrière.

Lorsque la vitesse du véhicule est, ou devient supérieure à 20 km/h, si l'une des ceintures est, ou devient débouclée pendant le trajet :

- le témoin  de l'afficheur central clignote ;
- et
- un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes ;
- et
- le visuel **14** s'affiche pendant 180 secondes environ, et le repère de l'indicateur du siège concerné s'affiche en rouge.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges.

**Nota** : un objet posé sur l'une des assises peut, dans certains cas, déclencher les alertes ➔ **62**.

En cas de défaillance de la connexion du siège avec le véhicule, le message « Connexion siège à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompagné du visuel **14** avec

une croix blanche et du témoin 

. Consultez un Représentant de la marque.

➔ **62**

## Ceintures de sécurité arrière

### Ceintures arrière latérales 15



(version châssis standard)

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la

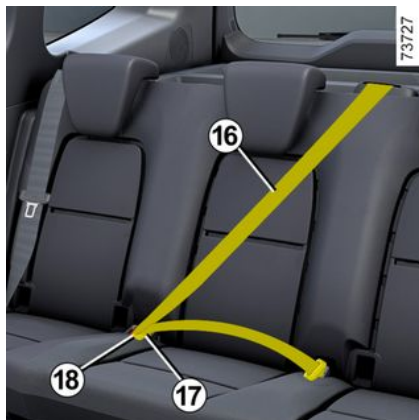
## CEINTURES DE SÉCURITÉ

même manière que pour les ceintures avant.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.

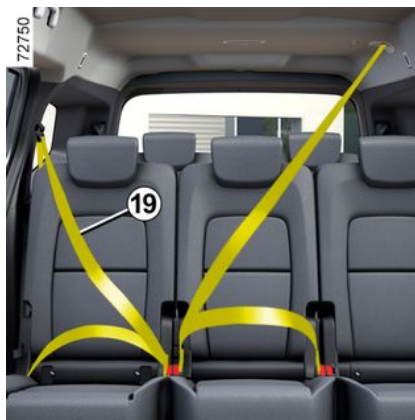
### Ceinture arrière centrale



(version châssis standard)  
Déroulez lentement la sangle **16**.

Encliquez le pêne coulissant **17** dans le boîtier de verrouillage rouge **18**.

### Ceintures arrière latérales de deuxième rangée



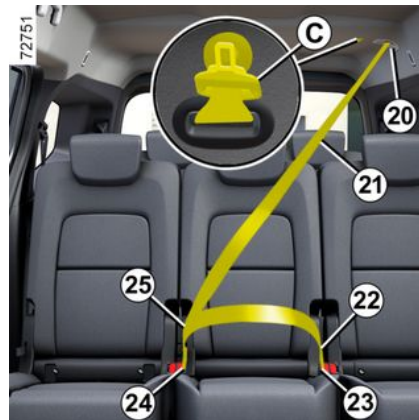
(version châssis long)

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.



**Fonctionnalité des sièges arrière**  
→ 64

### Ceinture arrière centrale de deuxième rangée



(version châssis long)

Déroulez lentement la sangle **21** de son logement **20**.

Encliquez le pêne **22** dans le boîtier de verrouillage noir **23**.

Encliquez le dernier pêne coulissant **25** dans le boîtier de verrouillage rouge **24**.

Pour ranger la ceinture, accompagnez celle-ci dans le logement **20** et, suivant véhicule, accrochez le pêne **22** à l'aimant **C**.

2

## CEINTURES DE SÉCURITÉ

### Ceintures arrière de troisième rangée 26

2



(version châssis long)

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

# CEINTURES DE SÉCURITÉ

## Avertissements

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.
- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (ex : pince à linge, clip...), car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité et les boucles de façon à pouvoir les utiliser correctement.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

2

## Dispositifs complémentaires à la ceinture avant

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

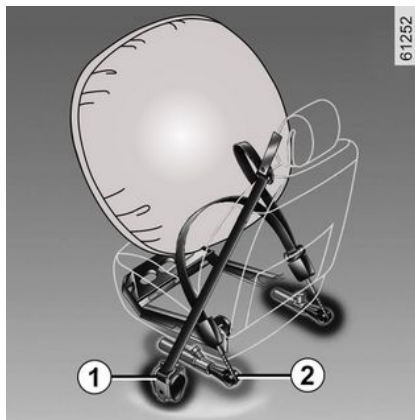
- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité ;**
- **prétensionneurs de ceinture ventrale ;**
- **limiteurs d'effort de thorax ;**
- **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- le prétensionneur de ceinture ventrale pour plaquer l'occupant sur son siège ;
- l'airbag frontal.

## Prétensionneurs



Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture ventrale **2** sur les sièges avant.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens

de retenue.

- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.

- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

## Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

## Airbags frontaux conducteur et passager

Ils équipent les places avant côté conducteur et passager.

Suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappelle la présence de cet équipement.

Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- des capteurs déportés ;
- un témoin de contrôle unique



au tableau de bord.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type frontal, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

## Anomalies de fonctionnement



Ce témoin s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après trois secondes environ.

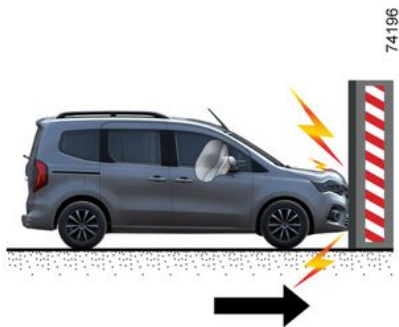
S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il reste allumé, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

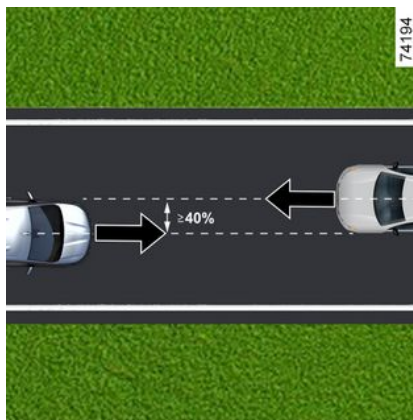
## DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

2

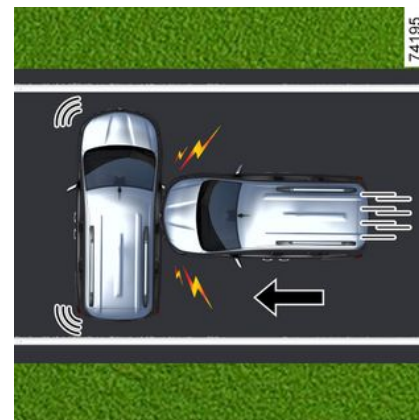


Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags.

**En choc frontal** contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à **25 km/h**.

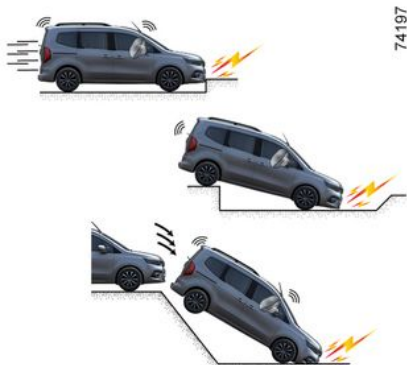


**En choc frontal** avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40 %, les vitesses des deux véhicules étant égales ou supérieures à **40 km/h**.



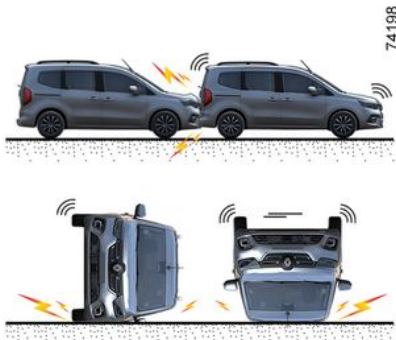
**En choc latéral** avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à **50 km/h**.

## DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ



**Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles d'être déclenchés :**

- choc sous le véhicule de type trottoirs ;
- trous dans la chaussée ;
- chute ou atterrissage dur ;
- pierres ;
- ...



**Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :**

- choc arrière, même violent ;
- retournement ;



- choc latéral, impactant l'avant du véhicule ;
- choc frontal, sous le hayon d'un camion ;
- choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;
- ...

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

## Avertissements

2

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



### Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » ➔ 81). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

### Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'**airbag**.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

**IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS ➔ 101.**

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

## Dispositifs complémentaires aux ceintures arrière

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur des ceintures de sécurité latérales ;**
- **limiteurs d'effort de thorax.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

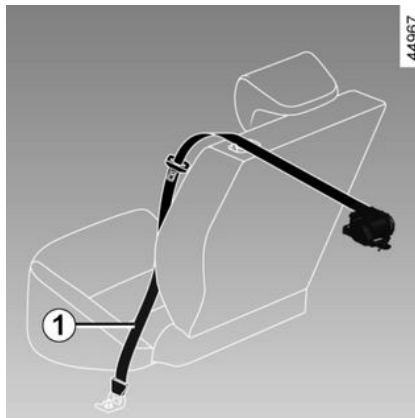
Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture).

### Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

## Prétensionneurs des ceintures latérales



Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.

- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

## Dispositifs de protection latérale

2

### Airbag latéral

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque siège avant et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

### Airbag rideau

Il s'agit d'un airbag équipant, suivant véhicule, chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales des portes avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

## Avertissements



### Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de cet airbag et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.
- Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

## Dispositifs de retenue complémentaires

2

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbag en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

# SÉCURITÉ ENFANTS

## Généralités

### Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portes latérales coulissantes, utilisez le dispositif

« Sécurité enfants » ➔ 43.



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivalent à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



**Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule**

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

### Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation

## SÉCURITÉ ENFANTS

compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays.

L'utilisation d'un siège enfant durant le transport dépend de l'âge et/ou de la taille et/ou du poids de l'enfant.

Pour les enfants qui n'ont plus besoin d'être transportés dans un siège enfant, veillez à ce que la ceinture de sécurité soit correctement ajusté et bouclé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.



Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement ;
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles ➔ 81.

Ne laissez pas votre enfant passer la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

# SÉCURITÉ ENFANTS

## Choix du siège enfant



61260

### Sièges enfant dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.



61261

### Sièges enfant face à la route

Jusqu'à 18 kg ou 4 ans, l'enfant peut voyager sur un siège face à la route.

Choisissez un siège en fonction de la taille de l'enfant : la tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



61262

### Rehausseuses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

2

# SÉCURITÉ ENFANTS

## Choix de la fixation du siège enfant

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

### Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos. Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

### Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant la règle-

mentation en vigueur dans un des quatre cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique ;
- i-Size qui disposent :
  - soit d'une sangle qui s'attache sur le troisième anneau de la place concernée ;
  - soit d'une jambe de force qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size, dont le rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour ces trois derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

# SÉCURITÉ ENFANTS

Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage. Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.



Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage



Le troisième anneau **4** est utilisé pour attacher la sangle supérieure **2** de certains sièges enfant.

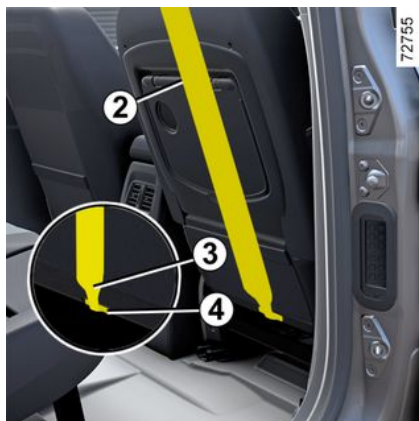
## Places arrière

La sangle supérieure **2** doit passer entre le dossier et la tablette arrière. Pour cela, déposez la tablette arrière → **414**.

Fixez le crochet **3** sur l'un des anneaux **4** repéré par le symbole


## SÉCURITÉ ENFANTS

2



### Place passager avant

Lorsque le siège passager avant est équipé, fixez le crochet **3** de la sangle supérieure **2** sur l'anneau **4**

repéré par le symbole .

### Toutes places

Tendez la sangle supérieure **2** pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du véhicule.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage. Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.

# SIÈGES ENFANTS

## Installation du siège enfant, généralités

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant.

Le visuel et le tableau d'installation vous indique où fixer un siège enfant → 110 → 142.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant → 53.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.

### En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du visuel et du tableau d'installation → 110, → 142.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Dans tous les cas, remontez au maximum l'appui-tête du siège afin que celui-ci n'interfère pas avec le siège enfant → 53.

Après l'installation du siège enfant, lorsque c'est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au contact de la planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.

## SIÈGES ENFANTS

2



### RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 101.

### En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route :

- reculez le siège où vous installez l'enfant le plus possible ;
- avancez le siège qui est devant l'enfant et redressez-en le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



Le fait d'installer un siège ISOFIX en place arrière latérale gauche condamne l'utilisation de la place centrale. La ceinture centrale n'est plus accessible ni utilisable.

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant ➔ 60. Si nécessaire, placez le siège arrière dans la position la plus reculée. Ces actions doivent être faites avant de placer le siège enfant. Vérifiez que le siège enfant est appuyé sur le dossier du siège arrière.



### Installation d'un rehausseur (groupe 2 ou 3)

Vérifiez le bon fonctionnement (enroulement) de la ceinture ➔ 81.

Ajustez la ceinture de sécurité en positionnant :

- la sangle de thorax sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou ;
- la sangle de bassin afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule.

### En place arrière centrale

Vérifiez que la ceinture soit adaptée à la fixation de votre siège enfant. Consultez un Représentant de la marque.

## SIÈGES ENFANTS



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège situé en avant  
→ 62.



Un siège enfant avec jambe de force ou ISO-FIX ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**



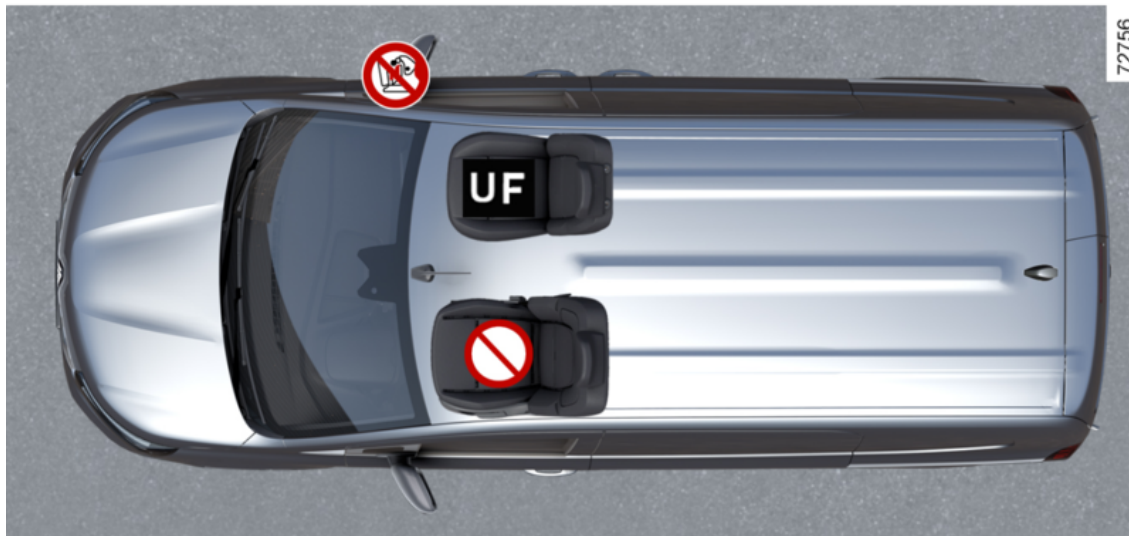
Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.

## SIÈGES ENFANTS

Fixation par ceinture de sécurité

2 Version fourgon « Open Sesame »



# SIÈGES ENFANTS

## Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

**UF** Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège face à la route** homologué « Universel ».

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ **81**.  
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant.

# SIÈGES ENFANTS

## Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel d'installation afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon « Open Sesame »			
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager	
		Airbag passager activé (1)	Sans airbag passager ou désactivé (1)
<b>Nacelle transversale</b> Groupe 0	< à 10 kg	X	X
<b>Coque dos route</b> Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	X
<b>Coque/siège dos route</b> Groupes 0 + et 1	< à 13 kg 9 à 18 kg	X	X
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	UF (2)	X
<b>Rehausseur</b> Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	UF (2)	X

**Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.**

**X** = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**UF** = Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège face à la route** homologué « Universel », vérifiez qu'il se monte.

**(1)** Suivant véhicule, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

## SIÈGES ENFANTS



**(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant.

2

## SIÈGES ENFANTS

Version fourgon avec siège passager rabattable

2



# SIÈGES ENFANTS

## Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

 Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

**B2** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

**B3** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté → **81**.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé → **168**.

# SIÈGES ENFANTS

## Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel d'installation afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon avec siège passager rabattable			
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager	
		Airbag passager activé (1)	Sans airbag passager ou désactivé (2)
<b>Nacelle transversale</b> Groupe 0	< à 10 kg	X	X
<b>Coque dos route</b> Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	U (2)
<b>Coque/siège dos route</b> Groupes 0 + et 1	< à 13 kg 9 à 18 kg	X	U (2)
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	U (1)	X
<b>Rehausseur</b> Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	U / B2 / B3	X

**Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.**

**X** = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**U** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel », vérifiez qu'il se monte.

**B2** : réhausseur de groupe 2 (15 kg à 25 kg).

**B3** : réhausseur de groupe 3 (22 kg à 36 kg).

## SIÈGES ENFANTS



**(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

**(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 168.

2

# SIÈGES ENFANTS

Version fourgon avec siège passager non rabattable

2



# SIÈGES ENFANTS

## Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

 Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

**B2** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

**B3** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté → **81**.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé → **168**.

# SIÈGES ENFANTS

## Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel d'installation afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon avec siège passager non rabattable			
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager	
		Airbag passager activé (1)	Sans airbag passager ou désactivé
<b>Nacelle transversale</b> Groupe 0	< à 10 kg	X	X
<b>Coque dos route</b> Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	U (2) (3)
<b>Coque/siège dos route</b> Groupes 0 + et 1	< à 13 kg 9 à 18 kg	X	U (2) (3)
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	U (3)	X
<b>Rehausseur</b> Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	U / B2 / B3 / (3)	X

**Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.**

**X** = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**U** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel », vérifiez qu'il se monte.

**(1)** Suivant véhicule, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

**B2** : réhausseur de groupe 2 (15 kg à 25 kg).

**B3** : réhausseur de groupe 3 (22 kg à 36 kg).

## SIÈGES ENFANTS



**(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

**(3) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 168.

2

# SIÈGES ENFANTS

Version fourgon avec 3 places avant




2



72758

# SIÈGES ENFANTS

## Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

-  Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».
-  Place interdisant l'installation d'un siège enfant.
-  Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ **81**.  
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ **168**.

# SIÈGES ENFANTS

## Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel d'installation afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon avec 3 places avant				
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager latéral		Place avant passager central
		Airbag passager activé (1)	Sans airbag passager ou désactivé (2)	
<b>Nacelle transversale</b> Groupe 0	< à 10 kg	X	X	X
<b>Coque dos route</b> Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	U (2)	X
<b>Coque/siège dos route</b> Groupes 0 + et 1	< à 13 kg 9 à 18 kg	X	U (2)	X
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	U (1)	X	X
<b>Rehausseur</b> Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	U (1)	X	X

**Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.**

X = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel », vérifiez qu'il se monte.

## SIÈGES ENFANTS



**(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

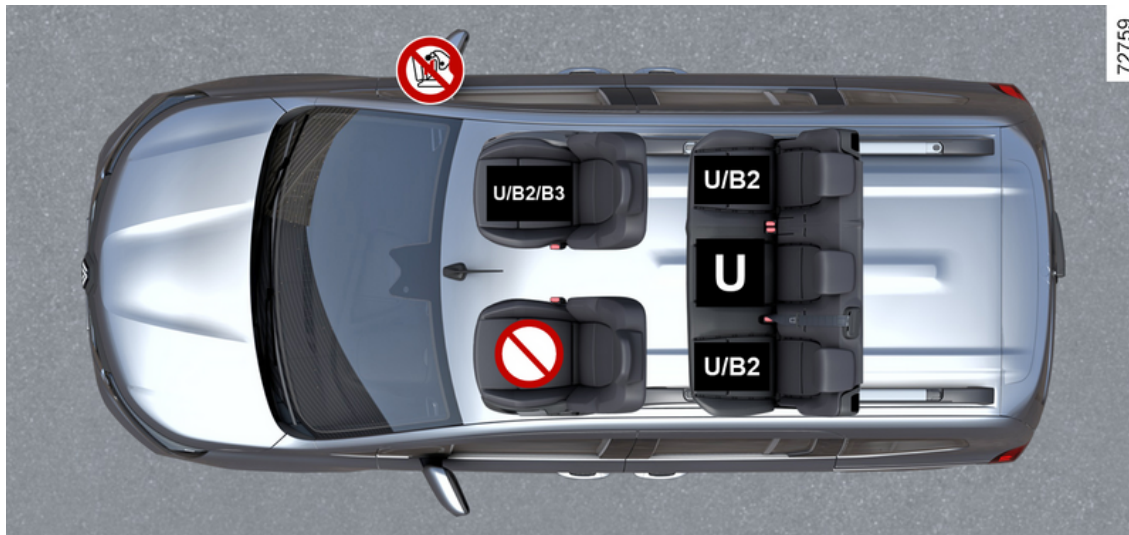
**(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 168.

2

# SIÈGES ENFANTS

Version break avec siège passager avant non rabattable (châssis standard)

2



# SIÈGES ENFANTS

## Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

 Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

**B2** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

**B3** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté → **81**.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé → **168**.

# SIÈGES ENFANTS

## Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel d'installation afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break avec siège passager avant non rabattable (châssis standard)					
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager		Places arrière	
		Airbag passager activé (1)	Sans airbag passager ou désactivé (2) (3)	Places latérales	Place centrale
<b>Nacelle transversale</b> Groupe 0	< à 10 kg	X	X	U (4)	X
<b>Coque dos route</b> Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	U	U (5)	U (5) (7)
<b>Coque/siège dos route</b> Groupes 0 + et 1	< à 13 kg 9 à 18 kg	X	U	U (5)	U (5) (7)
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	U (3)	X	U (6)	U (6) (7)
<b>Rehausseur</b> Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	U / B2 / B3 (3)	X	U / B2 (6)	U (6)



**(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :** ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

**(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :** avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 168.

## SIÈGES ENFANTS

Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

**X** = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**U** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

**B2** : réhausseur de groupe 2 (15 kg à 25 kg).

**B3** : réhausseur de groupe 3 (22 kg à 36 kg).

**(3)** Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

**(4)** Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

**(5)** Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

**(6)** Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ **60**. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

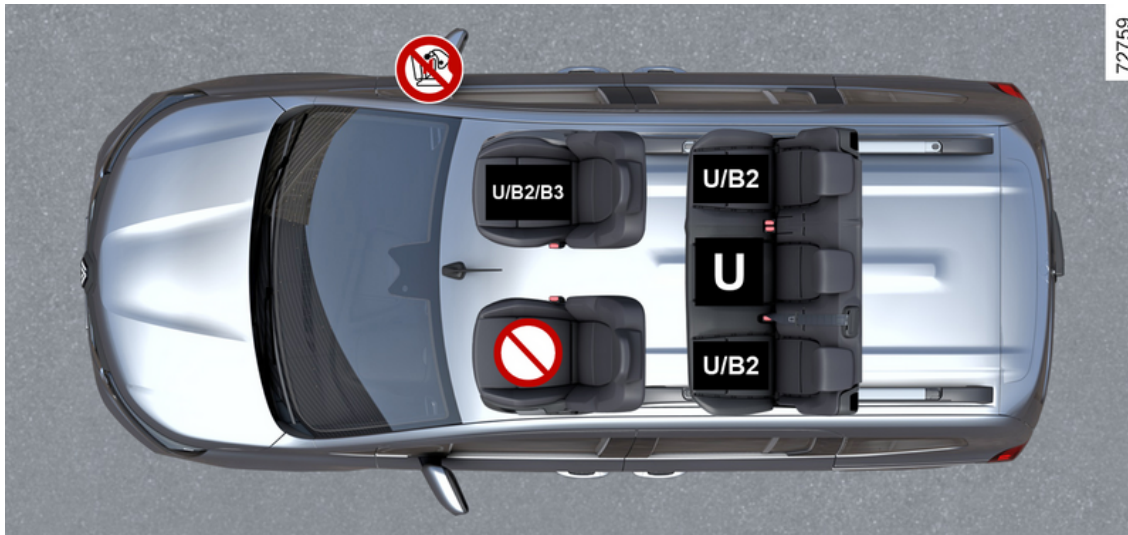


**(7) RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES** : un siège enfant avec jambes de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

# SIÈGES ENFANTS

Version break avec siège passager avant rabattable (châssis standard)

2



# SIÈGES ENFANTS

## Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

 Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

**B2** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

**B3** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté → **81**.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé → **168**.

# SIÈGES ENFANTS

## Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel d'installation afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break avec siège passager avant rabattable (châssis standard)					
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager		Places arrière	
		Airbag passager activé (1)	Sans airbag passager ou désactivé (2) (3)	Places latérales (8)	Place centrale
<b>Nacelle transversale</b> Groupe 0	< à 10 kg	X	X	U (4)	X
<b>Coque dos route</b> Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	U (2) (3)	U (5)	U (5) (7)
<b>Coque/siège dos route</b> Groupes 0 + et 1	< à 13 kg 9 à 18 kg	X	U (2) (3)	U (5)	U (5) (7)
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	U (3)	X	U (6)	U (6) (7)
<b>Rehausseur</b> Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	U (3) / B2 (3) / B3 (3)	X	U (6) / B2 (6)	U (6)



**(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :** ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

**(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :** avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 168.

## SIÈGES ENFANTS

Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

**X** = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**U** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel », vérifiez qu'il se monte.

**B2** : réhausseur de groupe 2 (15 kg à 25 kg).

**B3** : réhausseur de groupe 3 (22 kg à 36 kg).

**(3)** Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (15° environ).

**(4)** Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

**(5)** Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

**(6)** Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ **60**. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



**(7) RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES** : un siège enfant avec jambes de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

**(8) RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES** : il est interdit d'installer un siège enfant derrière un siège avant rabattu.

## SIÈGES ENFANTS

Version break avec siège passager avant non rabattable (châssis long)

2



# SIÈGES ENFANTS

## Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

 Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

**B2** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

**B3** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté → **81**.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé → **168**.

# SIÈGES ENFANTS

## Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel d'installation afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break avec siège passager avant non rabattable (châssis long)						
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager		Places arrière de deuxième rangée		Places arrière de troisième rangée
		Airbag passager activé (1)	Sans airbag passager ou désactivé (2) (3)	Places latérales	Place centrale	
<b>Nacelle transversale</b> Groupe 0	< à 10 kg	X	X	U (4)	X	X
<b>Coque dos route</b> Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	U (2) (3)	U (5)	U (5) (7)	X
<b>Coque/siège dos route</b> Groupes 0 + et 1	< à 13 kg 9 à 18 kg	X	U (2) (3)	U (5)	U (5) (7)	X
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	U (3)	X	U (6)	U (6) (7)	X
<b>Rehausseur</b> Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	U (3) / B2 (3) / B3 (3)	X	U (6) / B2 (6)	U (6)	U (6) / B2 (6)

## SIÈGES ENFANTS



**(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

**(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 168.

2

**Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.**

**X** = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**U** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

**B2** : réhausseur de groupe 2 (15 kg à 25 kg).

**B3** : réhausseur de groupe 3 (22 kg à 36 kg).

**(3)** Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

**(4)** Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

**(5)** Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

**(6)** Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 60. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

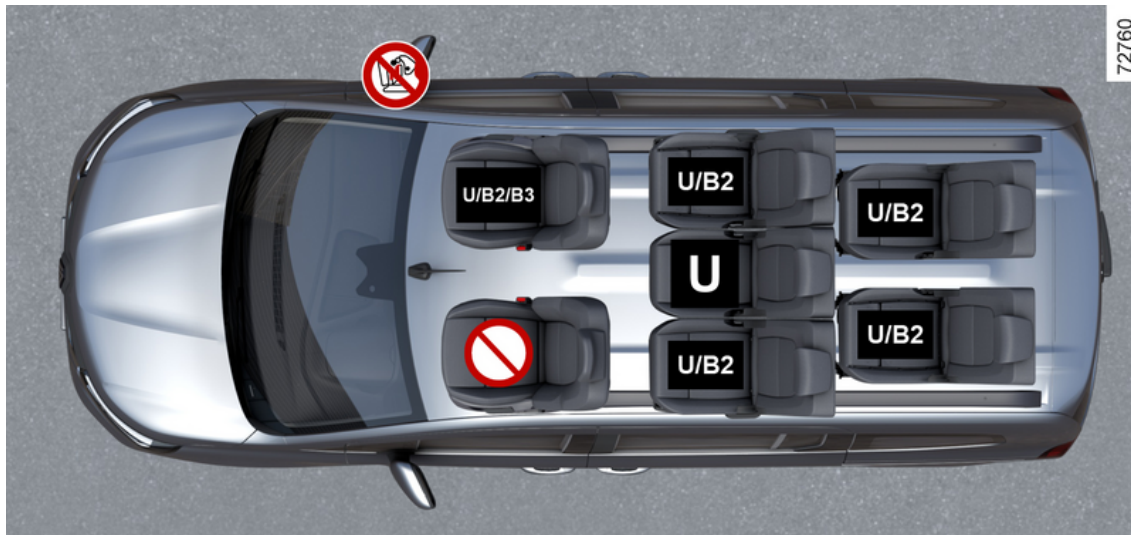


**(7) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : un siège enfant avec jambes de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

# SIÈGES ENFANTS

Version break avec siège passager avant rabattable (châssis long)

2



# SIÈGES ENFANTS

## Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

 Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

**B2** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

**B3** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté → 81.

Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



**RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé .

→ 168

# SIÈGES ENFANTS

## Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel d'installation afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break avec siège passager avant rabattable (châssis long)						
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager		Places arrière de deuxième rangée		Places arrière de troisième rangée
		Airbag passager activé (1)	Sans airbag passager ou désactivé (2) (3)	Places latérales (8)	Place centrale	
<b>Nacelle transversale</b> Groupe 0	< à 10 kg	X	X	U (4)	X	X
<b>Coque dos route</b> Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	X	U (2) (3)	U (5)	U (5) (7)	X
<b>Coque/siège dos route</b> Groupes 0 + et 1	< à 13 kg 9 à 18 kg	X	U (2) (3)	U (5)	U (5) (7)	X
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	U (3)	X	U (6)	U (6) (7)	X
<b>Rehausseur</b> Groupes 2 et 3	15 à 25 kg 22 à 36 kg	U (3) / B2 (3) / B3 (3)	X	U (6) / B2 (6)	U (6)	U (6) / B2 (6)

## SIÈGES ENFANTS



**(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : ne jamais installer un siège enfant dos route en place passager avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

**(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 168.

2

**Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.**

**X** = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**U** = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel », vérifiez qu'il se monte.

**B2** : réhausseur de groupe 2 (15 kg à 25 kg).

**B3** : réhausseur de groupe 3 (22 kg à 36 kg).

**(3)** Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (15° environ).

**(4)** Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

**(5)** Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

**(6)** Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 60. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



**(7) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : un siège enfant avec jambes de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

**(8) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : il est interdit d'installer un siège enfant derrière un siège avant rabattu.

# SIÈGES ENFANTS

## Fixation par système ISOFIX

2

Version fourgon siège passager avant équipé de système ISOFIX



# SIÈGES ENFANTS

## Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

L'ancrage  est situé sur le dossier du siège passager avant.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté → 81.  
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



### **RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :**

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé → 168.

# SIÈGES ENFANTS

## Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel d'installation afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon siège passager avant équipé de système ISOFIX					
Type de siège enfant		Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX [Gabarit]	Place avant passager	
				Airbag passager activé	Sans airbag passager ou désactivé
<b>Nacelle transversale</b> Groupe 0		< à 10 kg	L1 [F], L2 [G]	X	X
<b>Coque dos route</b> Groupes 0 ou 0 +		< à 13 kg	R1 [E]	X	IL (2) (3)
<b>Coque/siège dos route</b>	Groupe 0 +	< à 13 kg	R3 [C]	X	IL (2) (3)
	Groupe 1	9 à 18 kg	R2 [D], R2X [D]	X	IL (2) (3)
<b>Siège face route</b> Groupe 1		9 à 18 kg	F3 [A], F2 [B], F2X [B1]	IUF-IL (1)	X
<b>Rehausseur</b> Groupes 2 et 3		15 à 25 kg	B2	IUF-IL (1)	X
		22 à 36 kg	B3	IUF-IL (1)	X
<b>Siège i-Size</b>		<b>Siège dos route</b>		X	i-U (2) (3)
		<b>Siège face route</b>		i-UF (3)	X
		<b>Rehausseur</b>		i-UF (1)	X

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

## SIÈGES ENFANTS

**IUF/IL** = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule », vérifiez qu'il se monte.

**i-U** = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière, vérifiez qu'il se monte.

**i-UF** = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant, vérifiez qu'il se monte.

**(1)** Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- F3 [A], F2 [B], F2X [B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R3 [C], R2 [D], R2X [D] : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R1 [E] : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- L1 [F], L2 [G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- **B2** : réhausseur de groupe 2 (15 kg à 25 kg) ;
- **B3** : réhausseur de groupe 3 (22 kg à 36 kg).



**(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 168.

**(3)** Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus basse, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

# SIÈGES ENFANTS






Version break siège passager avant équipé de système ISOFIX (châssis standard)

2



# SIÈGES ENFANTS

## Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX

-  Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.
-  Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.
-  Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.
-  Les places arrière latérales sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISO-FIX universel. Les ancrages  sont situés sur le dossier du siège passager pour la place avant et sur le plancher du coffre pour les places arrière.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 81.  
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



### **RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :**

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 168.

## SIÈGES ENFANTS



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez la ceinture centrale avec la main avant d'engager les verrous.

2



# SIÈGES ENFANTS

## Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel d'installation afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break siège passager avant équipé de système ISOFIX (châssis standard)							
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX [Gabarit]	Place avant passager		Places arrière		
			Airbag passager activé	Sans airbag passager ou désactivé	Places latérales	Place centrale	
<b>Nacelle transversale</b> Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F], L2 [G]	X	X	IL (1)	X	
<b>Coque dos route</b> Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	R1 [E]	X	IL (2) (6)	IL (3)	X	
<b>Coque/siège dos route</b>	Groupes 0 +	< à 13 kg	R3 [C]	X	IL (2) (6)	IL (3)	X
	Groupes 1	9 à 18 kg	R2 [D], R2X [D]	X	IL (2) (6)	IL (3)	X
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A], F2 [B], F2X [B1]	IUF-IL (2)	X	IUF-IL (3) (4)	X	
<b>Rehausseur</b> Groupes 2 et 3	15 à 25 kg	B2	IUF-IL (2)	X	IUF-IL (3) (4)	X	
	22 à 36 kg	B3	IUF-IL (2)	X	X	X	
<b>Siège i-Size</b>	<b>Siège dos route</b>		X	i-U (5) (6)	i-U (3)	X	
	<b>Siège face route</b>		i-UF (6)	X	i-UF (3) (4)	X	
	<b>Rehausseur</b>		i-UF (2)	X	i-UF (3) (4)	X	

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

## SIÈGES ENFANTS

**IUF/IL** = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule », vérifiez qu'il se monte.

**i-U** = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière, vérifiez qu'il se monte.

**i-UF** = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant, vérifiez qu'il se monte.

**(1)** Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

**(2)** Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

**(3)** Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

**(4)** Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 60. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- F3 [A], F2 [B], F2X [B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R3 [C], R2 [D], R2X [D] : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R1 [E] : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- L1 [F], L2 [G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- **B2** : réhausseur de groupe 2 (15 kg à 25 kg) ;
- **B3** : réhausseur de groupe 3 (22 kg à 36 kg).



**(5) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 168.

**(6)** Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus basse, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

# SIÈGES ENFANTS

Version break siège passager avant non équipé de système ISOFIX (châssis standard)

2



# SIÈGES ENFANTS

## Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.




Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté → 81.  
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière latérales sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISO-FIX universel. Les ancrages  sont situés sur le plancher du coffre pour les places arrière.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.  
Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez la ceinture centrale avec la main avant d'engager les verrous.

# SIÈGES ENFANTS

## Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visual d'installation afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break siège passager avant non équipé de système ISOFIX(châssis standard)					
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX [Gabarit]	Place avant passager	Places arrière	
				Places latérales (4)	Place centrale
<b>Nacelle transversale</b> Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F], L2 [G]	X	IL (1)	X
<b>Coque dos route</b> Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	R1 [E]	X	IL (2)	X
<b>Coque/siège dos route</b>	Groupe 0 +	< à 13 kg	R3 [C]	IL (2)	X
	Groupe 1	9 à 18 kg	R2 [D], R2X [D]	IL (2)	X
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A], F2 [B], F2X [B1]	X	IUF-IL (2) (3)	X
<b>Rehausseur</b> Groupes 2 et 3	15 à 25 kg	B2	X	IUF-IL (2) (3)	X
	22 à 36 kg	B3	X	X	X
<b>Siège i-Size</b>	<b>Siège dos route</b>		X	i-U (2)	X
	<b>Siège face route</b>		X	i-U (2) (3)	X
	<b>Rehausseur</b>		X	i-U (2) (3)	X

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

## SIÈGES ENFANTS

**IUF/IL** = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule », vérifiez qu'il se monte.

**i-U** = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière, vérifiez qu'il se monte.

**i-UF** = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant, vérifiez qu'il se monte.

**(1)** Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

**(2)** Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

**(3)** Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 60. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- F3 [A], F2 [B], F2X [B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R3 [C] , R2 [D] , R2X [D] : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R1 [E] : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- L1 [F], L2 [G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- **B2** : réhausseur de groupe 2 (15 kg à 25 kg) ;
- **B3** : réhausseur de groupe 3 (22 kg à 36 kg).



**(4) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : il est interdit d'installer un siège enfant derrière un siège avant rabattu.



# SIÈGES ENFANTS

## Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.




L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière latérales sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISO-FIX universel. Les ancrages  sont situés sur le dossier du siège passager pour la place avant et sur le plancher du coffre pour les places arrière.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté → 81.  
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



### **RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :**

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé → 168.

## SIÈGES ENFANTS



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez la ceinture centrale avec la main avant d'engager les verrous.

2



# SIÈGES ENFANTS

## Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel d'installation afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break siège passager avant équipé de système ISOFIX (châssis long)								
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX [Gabarit]	Place avant passager		Places arrière de deuxième rangée		Places arrière de troisième rangée	
			Airbag passager activé	Sans airbag passager ou désactivé	Places latérales	Place centrale		
<b>Nacelle transversale</b> Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F], L2 [G]	X	X	IL (1)	X	X	
<b>Coque dos route</b> Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	R1 [E]	X	IL (5) (6)	IL (3)	X	IL (3)	
<b>Coque/ siège dos route</b>	Groupe 0 +	< à 13 kg	R3 [C]	X	IL (5) (6)	IL (3)	X	IL (3)
	Groupe 1	9 à 18 kg	R2 [D], R2X [D]	X	IL (5) (6)	IL (3)	X	IL (3)
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A], F2 [B], F2X [B1]	IUF-IL (2)	X	IUF-IL (3) (4)	X	IUF-IL (3) (4)	
<b>Rehausseur</b> Groupes 2 et 3	15 à 25 kg	B2	IUF-IL (2)	X	IUF-IL (3) (4)	X	IUF-IL (3) (4)	
	22 à 36 kg	B3	IUF-IL (2)	X	X	X	X	

# SIÈGES ENFANTS

Version break siège passager avant équipé de système ISOFIX(châssis long)							
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX [Gabarit]	Place avant passager		Places arrière de deuxième rangée		Places arrière de troisième rangée
			Airbag passager activé	Sans airbag passager ou désactivé	Places latérales	Place centrale	
Siège i-Size	Siège dos route		X	i-U (5) (6)	i-U (3)	X	i-U (3)
	Siège face route		i-UF (6)	X	i-UF (3) (4)	X	i-UF (3) (4)
	Rehausseur		i-UF (2)	X	i-UF (3) (4)	X	i-UF (3) (4)

**X** = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

**IUF/IL** = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule », vérifiez qu'il se monte.

**i-U** = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière, vérifiez qu'il se monte.

**i-UF** = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant, vérifiez qu'il se monte.

**(1)** Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

**(2)** Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

**(3)** Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

**(4)** Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 60. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

## SIÈGES ENFANTS

- F3 [A], F2 [B], F2X [B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R3 [C], R2 [D], R2X [D] : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R1 [E] : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- L1 [F], L2 [G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- **B2** : réhausseur de groupe 2 (15 kg à 25 kg) ;
- **B3** : réhausseur de groupe 3 (22 kg à 36 kg).



**(5) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé

**(6)** Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus basse, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).





# SIÈGES ENFANTS

## Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

2



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.




Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté → 81.  
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière latérales sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISO-FIX universel. Les ancrages  sont situés sur le plancher du coffre pour les places arrière.



Pour installer un siège ISOFIX, dégagez la ceinture centrale avec la main avant d'engager les verrous.

# SIÈGES ENFANTS

## Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel d'installation afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break siège passager avant non équipé de système ISOFIX (châssis long)							
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX [Gabarit]	Place avant passager	Places arrière de deuxième rangée		Places arrière de troisième rangée	
				Places latérales (4)	Place centrale		
<b>Nacelle transversale</b> Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F], L2 [G]	X	IL (1)	X	X	
<b>Coque dos route</b> Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	R1 [E]	X	IL (2)	X	IL (2)	
<b>Coque/siège dos route</b>	Groupes 0 +	< à 13 kg	R3 [C]	X	IL (2)	X	IL (2)
	Groupes 1	9 à 18 kg	R2 [D], R2X [D]	X	IL (2)	X	IL (2)
<b>Siège face route</b> Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A], F2 [B], F2X [B1]	X	IUF-IL (2) (3)	X	IUF-IL (2) (3)	
<b>Rehausseur</b> Groupes 2 et 3	15 à 25 kg	B2	X	IUF-IL (2) (3)	X	IUF-IL (2) (3)	
	22 à 36 kg	B3	X	X	X	X	
<b>Siège i-Size</b>	<b>Siège dos route</b>		X	i-U (2)	X	i-U (2)	
	<b>Siège face route</b>		X	i-UF (2) (3)	X	i-UF (2) (3)	
	<b>Rehausseur</b>		X	i-UF (2) (3)	X	i-UF (2) (3)	

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

## SIÈGES ENFANTS

**IUF/IL** = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule », vérifiez qu'il se monte.

**i-U** = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière, vérifiez qu'il se monte.

**i-UF** = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant, vérifiez qu'il se monte.

**(1)** Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

**(2)** Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

**(3)** Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 60. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- F3 [A], F2 [B], F2X [B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R3 [C] , R2 [D], R2X [D] : coques ou sièges dos route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R1 [E] : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- L1 [F], L2 [G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- **B2** : réhausseur de groupe 2 (15 kg à 25 kg) ;
- **B3** : réhausseur de groupe 3 (22 kg à 36 kg).



**(4) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : il est interdit d'installer un siège enfant derrière un siège avant rabattu.

# SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

## Avertissements



La désactivation ou l'activation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé.**

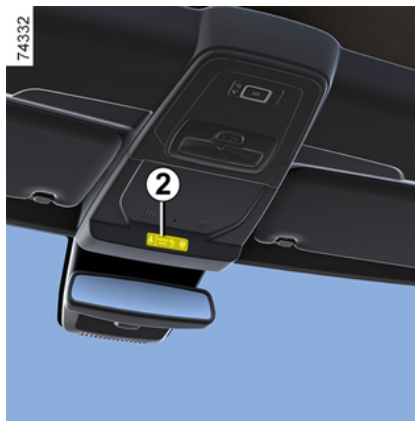
## Désactivation airbag passager avant

(suivant véhicule)




Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

- vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;
- désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.



**Pour désactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé,** poussez et tournez le verrou 1 sur la position **OFF**.

À la mise sous contact, vérifiez **impé-**

**rativement** que le témoin  est bien allumé sur l'afficheur 2.

**Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.**



## DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de

l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un AIRBAG frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSE GRAVEMENT.**



# SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT



Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.

## Activation airbag passager avant


(suivant véhicule)




Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.



**Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé,** poussez et tournez le verrou **1** sur la position **ON**.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin  est

éteint et que le témoin  s'allume sur l'afficheur **2** pendant environ 1 minute après chaque démarrage.

L'airbag passager avant est activé.

## Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système d'activation/désactivation de l'airbag passager avant, les témoins

## SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT



et s'affichent au tableau de bord. Coupez le contact et vérifiez la position du verrou **1**.

Remettez le contact : les témoins s'éteignent.

Si le problème persiste, il signale une défaillance du système. Dans ce cas, l'installation d'un siège enfant dos à la route ou de tout autre passager sur le siège passager avant est interdite.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

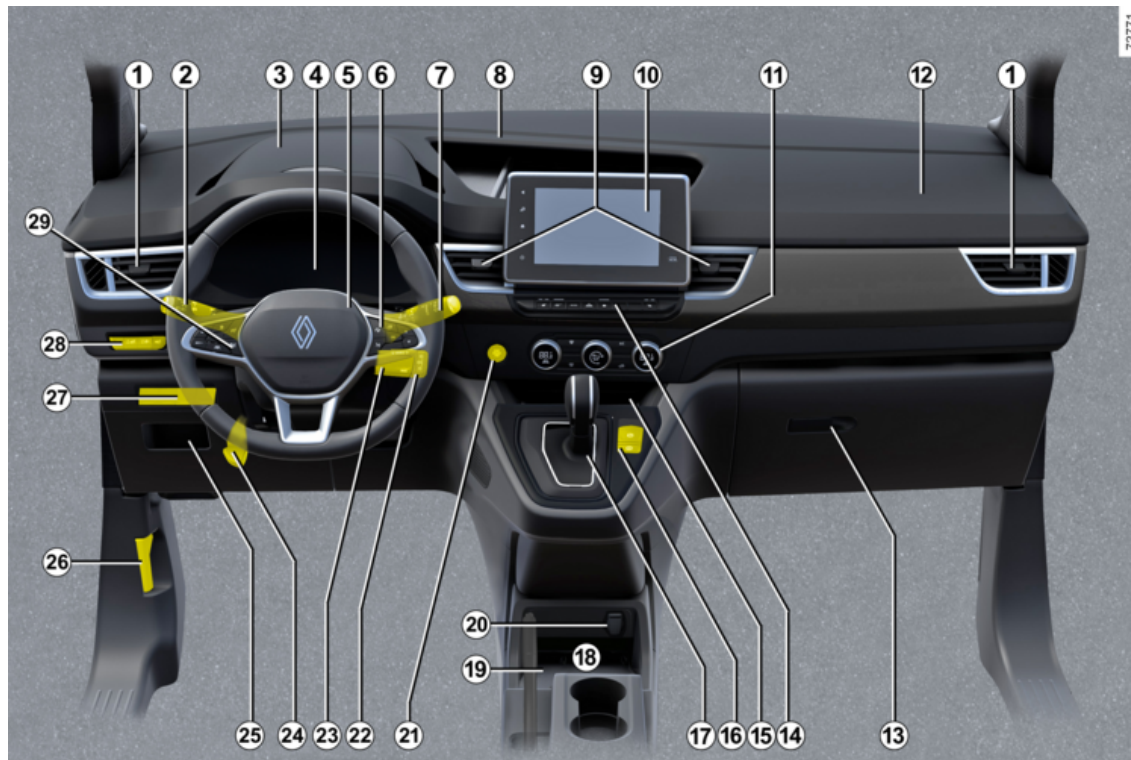
2



## POSTE DE CONDUITE

### Poste de conduite direction à gauche

2



## POSTE DE CONDUITE

**La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.**

**1.** Aérateurs latéraux.

**2.** Manette de :

- feux indicateur de direction ;
- éclairage extérieur ;
- feux de brouillard.

**3.** Rangement planche de bord prises USB et prise d'accessoires.

**4.** Tableau de bord.

**5.** Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.

**6.** Commandes de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule.

**7.** Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière.

**8.** Rangement central planche de bord.

**9.** Aérateurs centraux.

**10.** Écran multimédia.

**11.** Commandes de chauffage ou de climatisation.

**12.** Emplacement airbag passager.

**13.** Boîte à gants.

**14.** Commandes de :

- sièges chauffants avant ;

- activation/désactivation du mode ECO ;
- activation/désactivation du mode conduite ;
- feux de détresse ;
- condamnation électrique des portes ;
- activation/désactivation aide au parking ;
- parking mains libres.

**15.** Vide-poches.

**16.** Frein de parking assisté.

**17.** Levier de vitesses.

**18.** Zone de chargeur par induction du téléphone.

**19.** Frein à main.

**20.** Prise accessoires.

**21.** Bouton de démarrage/arrêt du moteur.

**22.** Commandes satellite radio.

**23.** Contacteur de démarrage.

**24.** Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.

**25.** Vide-poches et trappe à fusibles.

**26.** Commande de déverrouillage du capot moteur.

**27.** Contacteur de :

- activation/désactivation du chauffage au volant ;
- activation/désactivation de la fonction pare-brise dégivrant électrique ;
- déverrouillage de la trappe de charge ;
- activation/désactivation du mode « Confidentialité des données véhicule ».

**28.** Contacteur de :

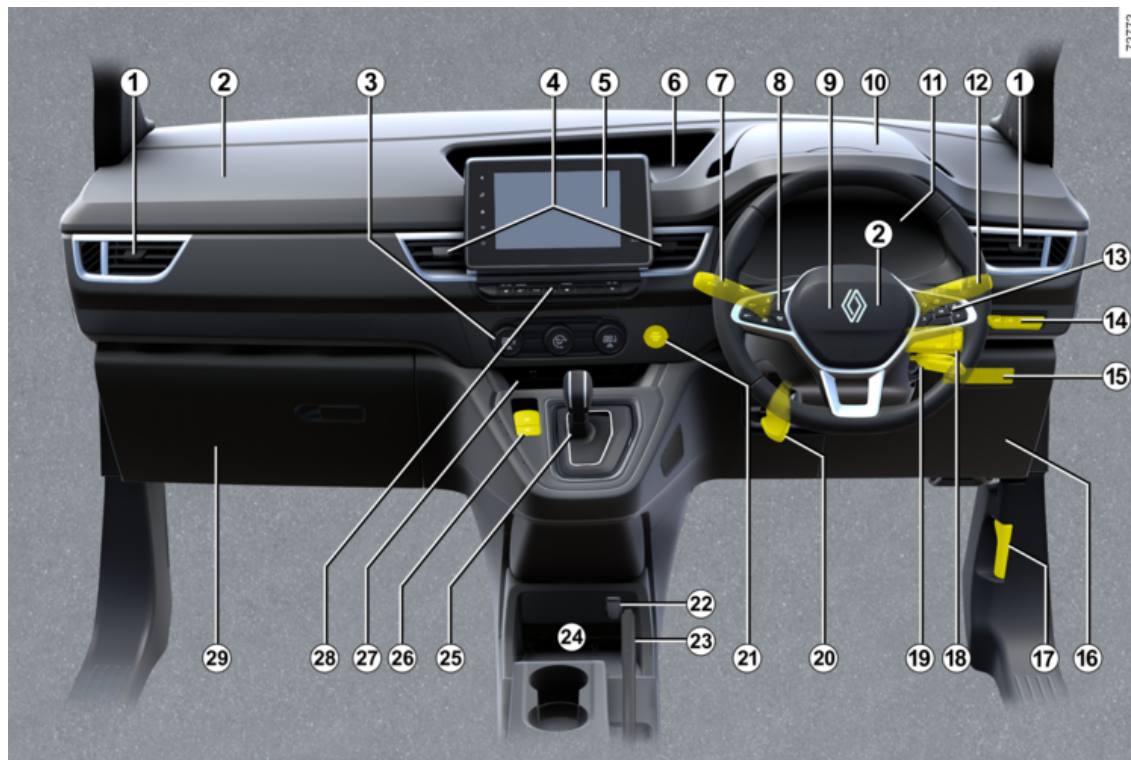
- rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
- réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
- activation/désactivation d'ESC ;
- activation/désactivation du contrôle d'adhérence - Extended grip ;
- bouton d'activation/désactivation My Safety.

**29.** Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go.

## POSTE DE CONDUITE

### Poste de conduite direction à droite

2



## POSTE DE CONDUITE

**La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.**

- 1.** Aérateurs latéraux.
- 2.** Emplacement airbag passager.
- 3.** Commandes de chauffage ou de climatisation.
- 4.** Aérateurs centraux.
- 5.** Écran multimédia.
- 6.** Rangement central planche de bord.
- 7.** Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière.
- 8.** Commandes de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule.
- 9.** Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.
- 10.** Rangement planche de bord prises USB et prise d'accessoires.
- 11.** Tableau de bord.
- 12.** Manette de :
  - feux indicateur de direction ;
  - éclairage extérieur ;
  - feux de brouillard.
- 13.** Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vi-

tesse et du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go.

- 14.** Contacteur de :
- rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
  - réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
  - activation/désactivation d'ESC ;
  - activation/désactivation du contrôle d'adhérence - Extended grip ;
  - bouton d'activation/désactivation My Safety.

- 15.** Contacteur de :
- activation/désactivation du chauffage au volant ;
  - activation/désactivation de la fonction pare-brise dégivrant électrique ;
  - déverrouillage de la trappe de charge ;
  - activation/désactivation du mode « Confidentialité des données véhicule ».

**16.** Vide-poches et trappe à fusibles.

**17.** Commande de déverrouillage du capot moteur.

**18.** Commandes satellite radio.

**19.** Contacteur de démarrage.

**20.** Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.

**21.** Bouton de démarrage/arrêt du moteur.

**22.** Prise accessoires.

**23.** Frein à main.

**24.** Zone de chargeur par induction du téléphone.

**25.** Levier de vitesses.

**26.** Frein de parking assisté.

**27.** Vide-poches.

- 28.** Commandes de :
- sièges chauffants avant ;
  - activation/désactivation du mode ECO ;
  - activation/désactivation du mode conduite ;
  - feux de détresse ;
  - condamnation électrique des portes ;
  - activation/désactivation aide au parking ;
  - parking mains libres.

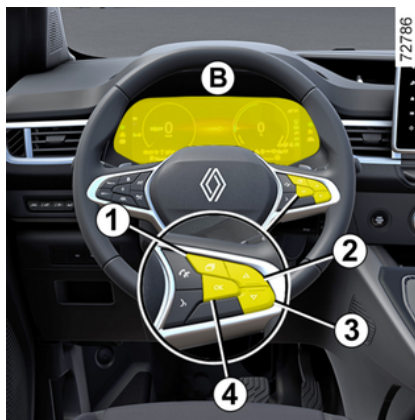
**29.** Boîte à gants.

# ORDINATEUR DE BORD

## Généralités

2

### Ordinateur de bord A et B



Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

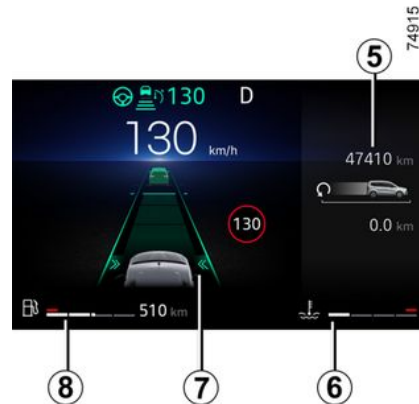
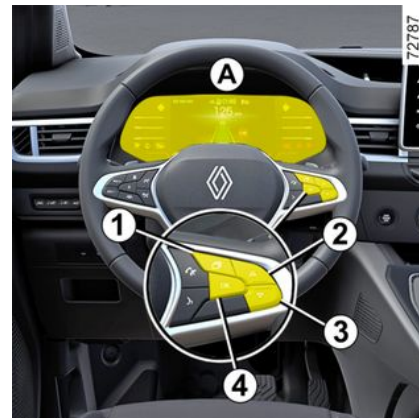
- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin



- messages d'alerte (associés au témoin **STOP**) ;

- menu de personnalisation des réglages du véhicule ➔ 188.

### Véhicule équipé de l'ordinateur de bord A



## ORDINATEUR DE BORD

Appuyez sur le contacteur **1**, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « Véhicule »



Faites des appuis successifs sur les commandes **2** ou **3**, puis validez si nécessaire avec le contacteur **4** « OK ».

Les fonctions sont réparties dans les zones **5**, **6**, **7** ou **8**. Sélectionnez les fonctions de la zone **5** par appuis successifs sur le contacteur **2** ou **3**, puis validez si nécessaire avec le contacteur **4** « OK ».

### Véhicule équipé de l'ordinateur de bord **B**



Les fonctions sont réparties dans les zones **9**, **10**, **11** ou **12**.

Sélectionnez les fonctions de la zone **9** par appuis successifs sur le contacteur **2** ou **3**, puis validez si nécessaire avec le contacteur **4** « OK ».

#### Sélections

(l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays)

- a) Journal de bord, défilement des messages d'information et d'anomalie de fonctionnement ;
- b) consommation instantanée et consommation moyenne ;
- c) totaliseur partiel et vitesse moyenne ;

d) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;

e) réglage de l'heure ;

f) autonomie de révision :

- Autonomie de révision ;
- Autonomie de vidange ;

g) autonomie prévisible avec le réactif restant.

### Mise à zéro du totaliseur partiel et des paramètres de voyage (Top Départ)



L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, effectuez un appui long sur le contacteur **4** « OK » jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

## ORDINATEUR DE BORD

### Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

2

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

### Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Or, la consommation moyenne peut diminuer quand :





- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

# ORDINATEUR DE BORD

## Paramètres de voyage

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.


2

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Pas de message mémorisé	<b>a) Journal de bord.</b> Affichage successif : <ul style="list-style-type: none"><li>- des messages d'information (airbag passager OFF...);</li><li>- des messages d'anomalie de fonctionnement (Injection à contrôler...).</li></ul>
 7.4 L/100	<b>b) Consommation instantanée.</b> Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.
 5.8 L/100	<b>Consommation moyenne</b> depuis le dernier Top Départ. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.
 112,4 km	<b>c) Totaliseur partiel : Distance parcourue</b> depuis le dernier Top Départ.
 123.4 km/h	<b>Vitesse moyenne</b> depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.

## ORDINATEUR DE BORD

2

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Pression pneus init. appui long	<b>d) Réinitialisation de la pression des pneumatiques.</b> ➔ 265
16 :30	<b>e) Réglage de l'heure.</b> ➔ 191

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<b>Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision</b>	
Révision dans 30 000 km / 24 mois	<b>f) Autonomie de révision et de vidange.</b> <b>Autonomie de révision</b> <b>Contact mis, moteur non démarré</b> , accédez à l'information « autonomie » de révision. Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent : - autonomie inférieure à <b>1 500 km ou un mois</b> : le message « Prévoir révision sous » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ; - autonomie égale à <b>0 km ou date de révision atteinte</b> : le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin  . Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.
Prévoir révision sous 300 km / 24 jours	
Faire révision	

**Réinitialisation** : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche OK jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.

**Nota** : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.

## ORDINATEUR DE BORD

<b>Exemples de sélection</b> <b>Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision (suite)</b>	<b>Interprétation de l'affichage sélectionné</b>
Vidange dans 30 000 km / 24 mois	<b>f) Autonomie de révision ou de vidange.</b> <b>Autonomie de vidange</b> <b>Contact mis, moteur non démarré</b> , accédez à l'information « autonomie » de révision pour afficher l'autonomie de vidange.
<p>Suivant véhicule, l'autonomie de vidange s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte-à-porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine vidange peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.</p> <p><b>Réinitialisation</b> : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche OK jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de vidange.</p> <p><b>Nota</b> : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.</p>	
Prévoir AdBlue avant 2400 km	<b>g) Autonomie prévisible avec le réactif restant.</b>

# ORDINATEUR DE BORD

## Messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.


Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.


Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Frein de parking serré »	Indique que le frein de parking est serré.
« Tourner volant + START »	Tournez légèrement le volant pendant l'appui sur le bouton de démarrage du véhicule pour déverrouiller la colonne de direction.
« Test fonctions sous contrôle »	S'affiche, contact mis, lorsque le véhicule s'autocontrôle.

# ORDINATEUR DE BORD

## Messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Filtre à gazole à purger »	Indique une présence d'eau dans le filtre à gazole, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
« Véhicule à contrôler »	Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales, du système de gestion de la batterie ou d'un capteur du niveau d'huile.
« Airbag à contrôler »	Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher.
« Antipollution à contrôler »	<ul style="list-style-type: none"><li>- Indique une défaillance dans le système de dépollution du véhicule.</li><li>- Indique une défaillance du système de réduction des gaz d'échappement lorsqu'il est accompagné du témoin  → 224.</li></ul>
« Appel SOS à contrôler »	Indique une défaillance dans le système d'appel d'urgence.

2

## Messages d'alerte

2

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un bip sonore.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« <b>Risque casse moteur</b> »	Indique une défaillance de l'injection, une surchauffe du moteur du véhicule ou un problème grave au niveau du moteur.
« <b>Panne du système de freinage</b> »	Indique un problème du système de freinage.
« <b>Panne électrique</b> »	Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie du véhicule (alternateur...).
« <b>Crevaison</b> »	Indique qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée.
« <b>Panne de la direction</b> »	Indique un problème dans la direction.
« <b>Risque casse boîte vitesses</b> »	Indique une défaillance de boîte de vitesses automatique.

# ORDINATEUR DE BORD

## Afficheurs et indicateurs

### Alerte niveau d'huile moteur minimum

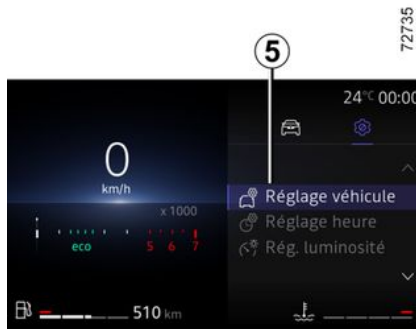


Au démarrage moteur, l'afficheur au tableau de bord vous alerte lorsque le niveau d'huile minimum est atteint → 438.

À la première alerte, vous pouvez la faire disparaître en appuyant sur le contacteur 1 « OK ».

Les alertes suivantes disparaîtront automatiquement au bout de 30 secondes environ.

## Tableau de bord en miles



(possibilité de passer en km/h)

### Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Contact coupé, appuyez sur le contacteur 2 autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet véhicule 5 ;
- faites des appuis successifs sur la commande 3 ou 4 pour atteindre « Réglages », appuyez sur le contacteur 1 « OK » ;
- effectuez la même opération pour atteindre « TABLEAU DE BORD », puis « Unités ».


### Véhicules équipés d'un écran multimédia

Pour sélectionner l'unité, reportez-vous à la notice multimédia.

**Nota :** dans les deux cas, après une coupure de batterie, l'ordinateur de bord reviendra automatiquement à l'unité d'origine.

Pour revenir au mode précédent, effectuez la même opération.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

 Pour l'utilisation de certaines fonctions d'aides à la conduite, le changement de l'unité de mesure au tableau de bord est nécessaire pour obtenir les informations appropriées lorsque vous circulez dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celle de votre véhicule.



Pour de raison de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

## ORDINATEUR DE BORD

### Tableau de bord A



### Indicateur de vitesse 6

Suivant le style sélectionné, l'affichage diffère.

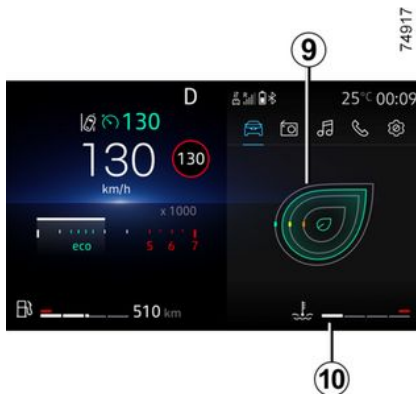
### Autonomie prévisible avec le carburant restant 7

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres → 176.

### Indicateur de niveau de carburant 8

Si le niveau est au minimum, le témoin

intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore. Remplissez le réservoir avec au moins 8 litres de carburant.



### Indicateur de style de conduite 9 → 254

### Indicateur de température du liquide de refroidissement 10



### Compte-tours 11



## ORDINATEUR DE BORD

### (graduations x 1 000)

Il s'affiche différemment selon la personnalisation choisie au tableau de bord. Suivant le style sélectionné, il peut ne pas être affiché.

**Totaliseur général 12** → 176

**Ordinateur de bord 13** → 176

**Informations multimédia 14**

Suivant véhicule, vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (la boussole, le téléphone, la navigation...). Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.




Indicateurs de vitesse 15  
(km ou miles par heure)

Contrôlez votre vitesse par l'indicateur 15

### Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule et pays, le témoin

lumineux  s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

### Tableau de bord B



### Indicateur de vitesse 16


Suivant le style sélectionné, l'affichage diffère.

### Autonomie prévisible avec le carburant restant 17

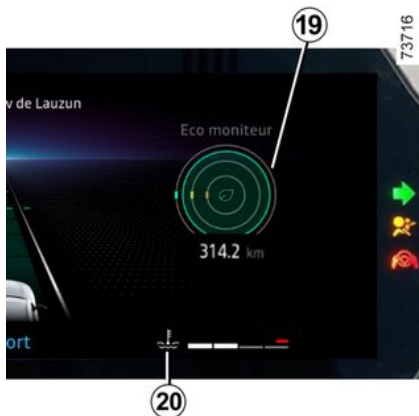
Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres → 176.

### Indicateur de niveau de carburant 18

Si le niveau est au minimum, le témoin

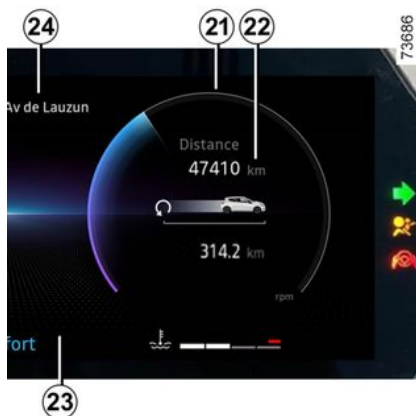
 intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore. Remplissez le réservoir avec au moins 8 litres de carburant.

## ORDINATEUR DE BORD



**Indicateur de style de conduite 19**  
→ 254

**Indicateur de température du liquide de refroidissement 20**



**Compte-tours 21**  
**(graduations x 1 000)**

Il s'affiche différemment selon la personnalisation choisie au tableau de bord. Suivant le style sélectionné, il peut ne pas être affiché.

**Totaliseur général 22** → 176


**Ordinateur de bord 23** → 176

**Informations multimédia 24**

Suivant véhicule, vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (le téléphone, la navigation...). Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

**Alarme sonore de sur vitesse**

Suivant véhicule et pays, le témoin

lumineux  s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

## Menu de personnalisation des réglages du véhicule



Cette fonction permet, suivant l'équipement du véhicule, l'activation/désactivation et le réglage de certaines fonctions du véhicule.

## ORDINATEUR DE BORD

### Véhicules équipés d'un écran multimédia 1

#### Accès au menu de réglage

Pour accéder aux différents réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

#### Sélection des réglages

Sélectionnez un menu puis la fonction à modifier (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

a) « Conduite » :

– Volume des clignotants ;

b) « Accès » :

- Déblocage porte conducteur ;
- Blocage portes en roulant ;
- Ouvrir/fermer en « mains libres » ;
- Fermeture à l'éloignement/ouverture à l'approche ;
- Son fermeture à l'éloignement ;
- Mode sécurisé ;
- Verrouillage automatique ;

c) « Essuyage/éclairage » :

- Éclairage d'accompagnement ;
- Essuyage en marche arrière ;
- Essuyage avant automatique ;
- Essuyage après lavage ;

d) « Accueil » :

- Accueil extérieur ;
- Déploiement auto rétroviseurs ;
- Accueil intérieur ;

– Plafonnier mode auto.

Suivant la fonction, sélectionnez :

– « OK » ou « OFF » pour l'activer ou la désactiver,

ou

– une durée pour régler le temps d'allumage des feux (par exemple pour la fonction « Éclairage d'accompagnement »).

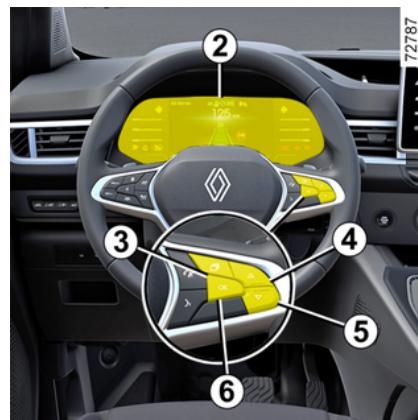
Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.


### Véhicules non équipés d'un écran multimédia

(suivant véhicule)



#### Accès au menu de réglage sur l'afficheur 2

– **Véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le contacteur **3** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule,

sur l'onglet  ;

ou


– appuyez sur le contacteur **3** et faites des appuis successifs sur les commandes **4** ou **5** pour atteindre

l'onglet  ;

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **6 OK** ;

## ORDINATEUR DE BORD

– faites des appuis successifs sur les commandes **4** ou **5** pour atteindre le

menu  puis, appuyez sur le contacteur **6 OK** ;

### Sélection des réglages

Naviguez à l'aide de la commande **4** ou **5** pour sélectionner la fonction à modifier et appuyez sur le contacteur **6 « OK »** pour valider (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

a) « TABLEAU DE BORD » :

- Langue ;
- Unité ;
- Style ;
- Couleur ;

b) « VEHICULE » :

- Essuyage arrière en marche AR ;
- Essuyage auto du pare-brise ;
- Essuie goutte avant-arrière ;
- Roue libre ;
- Accueil externe ;

c) « AIDES PARKING » :

- Volume bip ;

d) « AIDES CONDUITE » :

- Sortie de voie volume ;
- Sortie de voie sensibilité ;
- Sortie de voie vibration ;
- Maintien de voie sensibilité ;
- Angle mort ;
- Sensibilité freinage actif ;

- Alerte vitesse ;
- Alerte distance ;

e) « ECLAIRAGE » :

- Plafonnier Mode Auto ;
- Suivi éclairage automatique ;
- Suivi éclairage : XX s ;

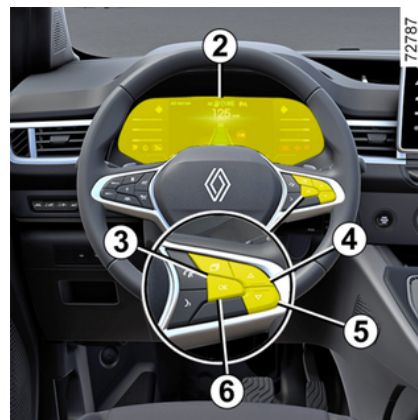
f) « ACCES » :

- Blocage portes en roulant ;
- Ouvrir / Fermer en « mains libres » ;
- Débloquage porte conducteur seule ;
- Recondamnation automatique ;
- Mode silencieux ;
- Ouvrir/Fermer en automatique ;
- Déploiement Auto Rétroviseurs ;

g) « REINITIALISATION ».

fonction activée

fonction désactivée



Une fois la ligne sélectionnée, appuyez sur le contacteur **6 « OK »** pour modifier la fonction.

Si vous sélectionnez l'un des choix « AIDES PARKING » puis « VOLUME » ou « TABLEAU DE BORD » puis « LANGUE », vous aurez de nouveau une sélection (volume sonore de l'aide au parking ou langue du tableau de bord). Dans ce cas, faites votre choix et validez en appuyant sur le contacteur **6 « OK »**, la valeur sélectionnée est représentée par

devant la ligne.

Pour sortir du menu, appuyez sur le contacteur **4** ou **5** pour atteindre « RETOUR » et validez en appuyant sur le contacteur **6 « OK »**. Il peut être

## ORDINATEUR DE BORD

nécessaire d'effectuer cette opération plusieurs fois.



Le menu de personnalisation des réglages du véhicule ne peut pas être utilisé en roulant. Au-delà de 20 km/h, l'afficheur de bord repasse automatiquement en mode ordinateur de bord.

### Heure et température extérieure



Véhicules équipés d'un écran multimédia

L'affichage de l'heure et de la température extérieure se situe sur l'écran multimédia 1.

Reportez-vous à la notice multimédia.



Suivant véhicule, en cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), l'horloge se remet à l'heure automatiquement après quelques minutes dès lors que le système est capable de recevoir les informations GPS.



### Véhicules non équipés d'un écran multimédia

Appuyez sur le contacteur 2, autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur l'onglet « véhicule ».

Faites des appuis successifs sur la commande 3 ou 4, pour atteindre le réglage de l'heure 6.

Faites un appui long sur le contacteur 5 « OK » jusqu'au clignotement de l'heure.

Réglez l'heure à l'aide de la commande 3 ou 4, puis appuyez sur le contacteur 5 « OK » pour valider.

Réglez les minutes à l'aide de la commande 3 ou 4, puis appuyez sur le contacteur 5 « OK » pour valider.

## ORDINATEUR DE BORD

Indicateur de température extérieure 7



### Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

### Particularité:

Lorsque la température extérieure est comprise entre  $-3\text{ °C}$  et  $+3\text{ °C}$ , les caractères °C clignotent (signalisation de risque de verglas).

## TÉMOINS LUMINEUX

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.




### Tableau de bord A ou B

Suivant véhicule, il s'éclaire à la mise sous contact. Appuyez ou levez le contacteur **1** autant de fois que nécessaire pour régler l'intensité.

Suivant véhicule, pour régler l'intensité lumineuse du tableau de bord, reportez-vous à la notice multimédia.



Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message au tableau de bord.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

2

## TÉMOINS LUMINEUX

2



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.



**Témoin des feux de position**



**Témoin des feux de route**



**Témoin des feux de croisement**



**Témoin de feux de brouillard arrière**



**Témoin de feux de brouillard avant**



**Témoin des feux de route automatiques → 206**



**Témoin des feux indicateurs de direction gauche**



**Témoin des feux indicateurs de direction droit**



**Témoin d'airbag**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur allumé, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



**Témoin d'arrêt impératif**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un signal sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



**Témoin d'incident sur circuit de freinage**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume au freinage, accompa-

gné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



**Témoin de charge de batterie**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné

du témoin **STOP** et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



**Témoin de pression d'huile**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route, accompagné

du témoin **STOP** et d'un signal sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

## TÉMOINS LUMINEUX

Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause.

Faites appel à un Représentant de la marque.

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant accompagné

du témoin , cela indique une défaillance du système.

Faites appel à un Représentant de la marque.

 **Témoin de la fonction « Parking mains libres »** → 371

 **Témoin de direction à assistance variable**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant accompagné

du témoin , cela indique une défaillance du système.


Faites appel à un Représentant de la marque.


 **Témoin d'alerte**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord. Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec mé-nagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

 **Témoin d'alerte**

S'il s'allume en rouge en roulage ac-

compagné du témoin , il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque. S'il s'allume en jaune en roulage accompagné du

témoin , il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec mé-nagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.


 **Témoin de serrage du frein à main ou du frein de parking assisté** → 246 → 242

 **Témoin de pied sur la pédale de frein**

Il s'allume lorsqu'un appui sur la pédale de frein est requis → 238.


  **Indicateurs de changement de vitesse**

Ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas) → 254.

 **Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin → 271.

 **Témoin de non-disponibilité de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage**

 **Témoin d'assistance par vent latéral** → 271

 **Témoin antiblocage des roues**

## TÉMOINS LUMINEUX

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



**Témoin d'alerte du système filtre à particules → 249 → 247**



**Témoin d'alerte de niveau de réactif et d'anomalie du système de réduction des gaz d'échappement → 224**



**Témoin d'alerte de sous-gonflage des pneumatiques**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes → 265 → 259.



**Témoin de préchauffage (version Diesel)**

Contact mis, il doit s'allumer. Il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement.

Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu. Le moteur peut démarrer.



**Témoin de contrôle du système antipollution**

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur et, suivant véhicule, à la coupure du contact alors que le véhicule est en phase de veille moteur → 234 puis il s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque → 254.



**Témoin de mode ECO**

Il s'allume quand le mode ECO est enclenché → 254.



**Témoin d'alerte mini carburant**

Il s'allume en orange à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il devient orange en roulage accompagné d'un signal sonore, remplissez le réservoir avec au moins 8

litres de carburant. Il vous reste alors environ 50 km d'autonomie.



**Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement**

Il s'allume en bleu à la mise sous contact ou au démarrage du moteur.

S'il devient rouge, arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes.

La température doit s'abaisser et le témoin repasser au bleu. Sinon arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le liquide de refroidissement.

Faites appel à un Représentant de la marque.



**Témoin de porte(s) ouverte(s)**



**Témoin du limiteur de vitesse → 322**



**Témoin du régulateur de vitesse → 326**



**Témoin du régulateur de vitesse adaptatif → 331**



**Témoin de mise en veille du moteur → 234**

## TÉMOINS LUMINEUX

 **Témoin de non-disponibilité de mise en veille du moteur** → 234


 **Témoin d'alerte de survitesse** → 185

 **Témoin de roue libre**

Il s'allume lorsque le paramètre « Roue libre » est activé (ON) dans les réglages utilisateur → 188, → 254.

Fonction activée, ce témoin s'affiche :

- en gris lorsque le véhicule n'est pas en roue libre ;
- en vert ou, suivant véhicule, en blanc, lorsque le véhicule est en mode roue libre (point mort automatique).

 **Témoin du système prévention sortie de voie** → 277

 **Témoin de la fonction « Freinage actif d'urgence »** → 304

 **Témoin de défaillance ou de non-disponibilité de la fonction « Freinage actif d'urgence »** → 304

 **Témoin d'alerte de non présence des mains sur le volant** → 277

 **Témoin de la fonction « Centrage voie »** → 344

 **Témoin de défaillance de la fonction « Alerte vigilance conducteur »** → 312



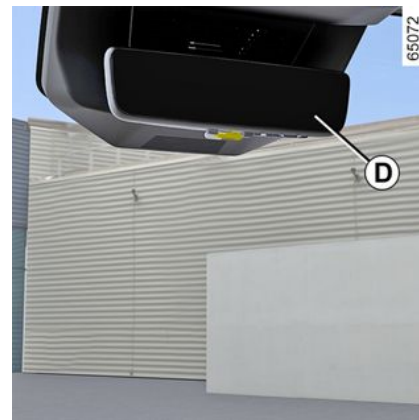
Sur l'afficheur C

 **Airbag passager ON** → 168

 **Airbag passager OFF** → 168

 **Témoin d'alerte de non-port des ceintures** → 81.

Sur le rétroviseur D



 **Témoin de fonctionnement de la rétrovision par caméra** → 202

 **Témoin de non-fonctionnement de la rétrovision par caméra** → 202

## DIRECTION

### Réglage en hauteur et en profondeur du volant

2



Abaissez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée.

Ensuite, relevez le levier à fond et au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

### Direction assistée

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

#### Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

#### Particularité du Stop and Start

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction n'est plus opérationnelle. Dans ce cas, elle revient à son état d'origine dès le redémarrage du moteur ou dès que la vitesse est supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).



Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.



Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.

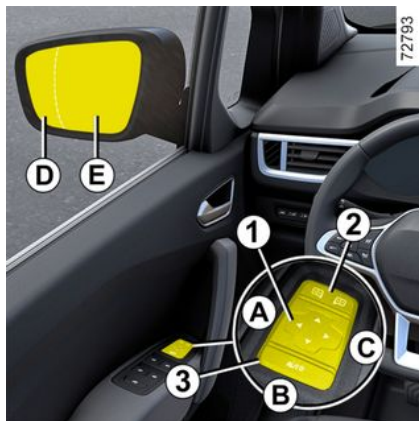


Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

# RÉTROVISION

## Rétroviseurs

### Rétroviseurs extérieurs



#### Réglage

Sélectionnez le rétroviseur à l'aide du contacteur **2**, puis avec le bouton **1**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

#### Rétroviseurs dégivrants

Le dégivrage est assuré conjointement avec celui de la lunette arrière  
→ 389 → 391.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

### Rétroviseurs rabattables

(suivant véhicule)

Le rabattement des rétroviseurs au verrouillage du véhicule est automatique (contacteur **3** en position **B**).

Dans tous les cas, vous pouvez forcer le rabattement (contacteur **3** en position **C**) ou le déploiement (contacteur **3** en position **A**) des rétroviseurs.

Le mode automatique est alors désactivé. Pour le réactiver, positionnez le contacteur **3** en position **B**.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Pour votre sécurité, prenez-en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

### Fonction d'accueil et au revoir

(suivant véhicule)

Pour accéder à la fonction accueil et au revoir, reportez-vous à la notice multimédia.

Activez ou désactivez la fonction en sélectionnant (**ON** ou **OFF**).

Suivant le choix sélectionné, les rétroviseurs se déploieront :

- à la mise sous contact suivante (fonction désactivée) ;
- à la détection de la carte ou au déverrouillage du véhicule (fonction activée).

## RÉTROVISION

2



Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur peut comporter deux zones visiblement délimitées. La zone **E** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone **D** permet d'accroître la visibilité latérale arrière.

### Rétroviseurs rabattables manuels



Pour rabattre le rétroviseur, tirez-le vers la vitre de la porte jusqu'à entendre un claquement mécanique.

Pour remettre le rétroviseur dans la position d'utilisation, procédez en sens inverse. Assurez-vous de son bon verrouillage.



### Cas particulier

Lorsque le rétroviseur a été déployé ou rabattu manuellement, il est possible de le réinitialiser à une position d'usage.

Pour cela, appuyez sur le contacteur **3**. Un claquement mécanique du bloc rétroviseur se fait entendre.

Si aucun claquement ne se fait entendre, appuyez une nouvelle fois

sur le contacteur **3** jusqu'au claquement mécanique du rétroviseur.

### Rétroviseur intérieur



Il est orientable.

### Rétroviseur avec levier 4

En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier **4** situé derrière le rétroviseur.

### Rétroviseur sans levier 4

Le rétroviseur fonce automatiquement lorsque vous êtes suivi par un véhicule qui vous éclaire ou en cas de forte luminosité.

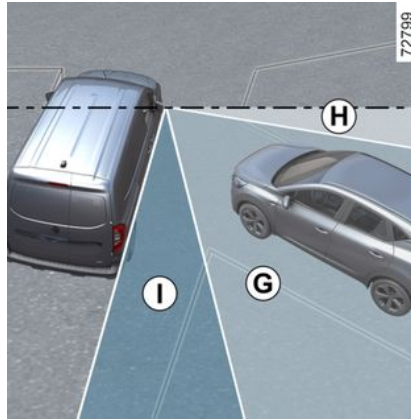
# RÉTROVISION

## Rétroviseur grand angle 7

(suivant véhicule)



Abaissez le pare-soleil **6** pour accéder au miroir spécifique permettant, lors de manœuvres, d'accroître la visibilité latérale.



Les différentes zones vues par le conducteur sont :

- **G** dans le miroir du rétroviseur grand angle ;
- **H** à travers la vitre passager avant ;
- **I** dans le miroir du rétroviseur extérieur.

# RÉTROVISION

## Rétrovision par caméra

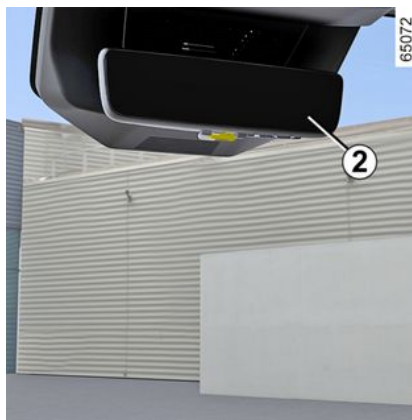


Suivant véhicule, la rétrovision peut être effectuée par la caméra **1**.

La rétrovision directe par miroir reste disponible à tout moment.

La caméra **1** est installée sur la porte battante arrière gauche.

Veillez à ce que la caméra **1** ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).



À l'ouverture d'une des portes du véhicule, le rétroviseur **2** fixé sur la console centrale de pavillon affiche l'environnement arrière transmis par la caméra **1**.

**Nota :** l'affichage de la caméra **1** est transmis seulement si le rétroviseur **2** est en mode « écran ».



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

## Réglage du rétroviseur **2**

En cas de reflet pouvant gêner la visibilité de l'affichage transmis par la vue caméra, le rétroviseur **2** peut s'orienter de haut en bas.

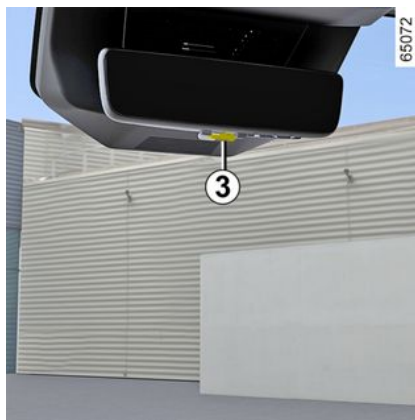
# RÉTROVISION

## Fonctionnement




Le champ de vision de la caméra ne couvre pas la totalité de l'environnement arrière du véhicule, notamment dans la zone d'angle mort **A**.

74200



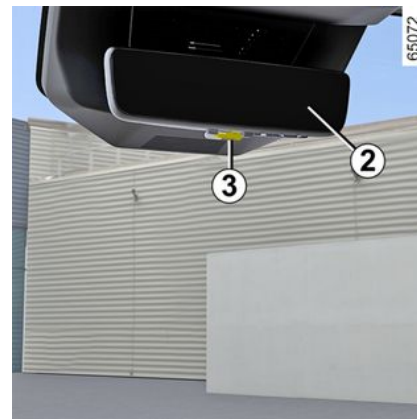
Utilisez le levier **3** pour basculer entre le mode « miroir » et le mode « écran ».

Le pictogramme  affiché en haut à gauche du rétroviseur indique le bon fonctionnement du mode « écran ».



À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend les réglages enregistrés lors du dernier arrêt du moteur.

## Arrêt de la fonction




L'affichage s'éteint quelques instants après avoir coupé le contact.

**Nota :** le mode « miroir » reste disponible en actionnant le levier **3**.

## RÉTROVISION

2

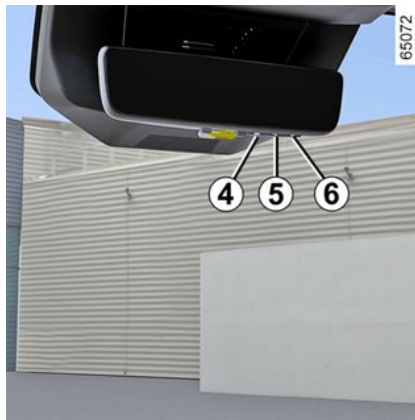
 Suivant votre vision, un temps d'adaptation peut être nécessaire pour vous concentrer sur l'affichage de la vue caméra.

Les objets qui apparaissent sur le bord du rétroviseur **2** peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être partiellement perturbée.

Par faible luminosité ou par mauvais temps, l'image restituée à l'écran peut être dégradée.

### Réglage de l'afficheur et de la caméra



Un premier appui sur le bouton **4** « menu » permet d'accéder au menu de réglage.

Faites des appuis successifs sur le bouton **4** pour faire défiler les options de réglages.

Utilisez les boutons **5** et **6** pour ajuster le paramètre souhaité.

#### Sélection des réglages :

**a)** réglage de la luminosité ;

**b)** ajustement de l'angle de vision vertical.

La sortie du menu des réglages se fait automatiquement après cinq

secondes environ et sans action sur les boutons.



**Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.**

Réglez le champ de vision du système et des rétroviseurs latéraux avant de conduire.

Veillez à régler le miroir du rétroviseur central avant de basculer ensuite en mode « écran ».

### Particularités liées à la marche arrière




## RÉTROVISION

En cas de marche arrière, en raison de la zone d'angle mort de la rétrovision, soyez attentif aux informations de la caméra de recul (écran multi-média **7**) en complément de celles fournies par la rétrovision ➔ **368**.

### Anomalies de fonctionnement



Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le fond du rétroviseur **2** devient noir, le picto-

gramme  s'affiche en haut à gauche du rétroviseur accompagné d'un message.

Cela peut provenir d'une anomalie de la caméra ou de l'écran (netteté,

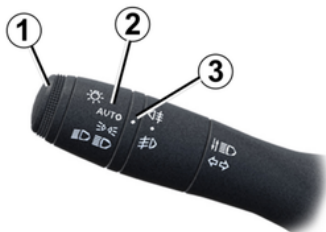
image fixe, ralentissement de la transmission...).

Si le fond noir persiste, basculez sur le mode « miroir » et consultez un Représentant de la marque.

# ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS


## Éclairages et signalisations extérieurs

2



62614

### Feux de position

 Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

Ce témoin s'allume au tableau de bord.

**Nota :** suivant véhicule, l'activation manuelle des feux de position est possible uniquement lorsque le frein de parking est serré ou, suivant véhicule, lorsque le levier de sélection est en position **P**.

Dans le cas contraire, le message « Feux de position indisponibles » s'affiche au tableau de bord pour vous avertir que l'activation des feux de position n'est pas possible.

### Fonction allumage des feux de jour

Les feux de jour s'allument automatiquement sans action sur la manette **1** au démarrage du moteur et s'éteignent à l'arrêt du moteur.



72805

### Feux de croisement

#### **Fonctionnement manuel**

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du

repère **3**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

#### **Fonctionnement automatique** (suivant véhicule)

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole **AUTO** en face du repère **3** : moteur allumé, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.

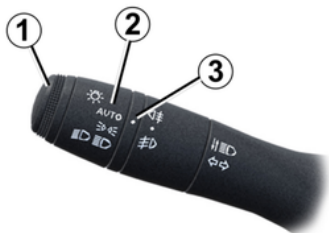
Suivant véhicule, les feux de croisement s'allument automatiquement après plusieurs allers-retours des balais d'essuie-vitre avant.




Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelle) → 211. De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

# ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

62614



## Feux de route

 Moteur allumé, feux de croisement allumés, poussez la manette **1**. Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette **1** vers vous.


### Fonction « codes relevés en route »

(suivant véhicule)

Lors de l'activation des feux de route, la fonction « codes relevés en route » permet d'améliorer la visibilité du conducteur en relevant automatiquement les feux de croisement et les feux de route.

Lors de la désactivation des feux de route, les faisceaux des feux de croisement reviennent à leur position initiale.

## Feux de route automatiques

 Suivant véhicule, ce système allume et éteint les feux de route automatiquement. Il utilise une caméra située derrière le rétroviseur intérieur pour détecter les véhicules suivis et les véhicules venant en sens inverse.



Le système peut être perturbé dans certaines conditions, notamment :

- les conditions climatiques extrêmes (pluie, neige, brouillard...);
- pare-brise ou caméra obscurée;
- lorsqu'un véhicule suivi ou de face possède un éclairage peu visible ou masqué;
- mauvais réglage des feux avant;
- systèmes réfléchissants;
- ...

Les feux de route s'allument automatiquement si :

- la luminosité extérieure est faible ;
- aucun autre véhicule, ni éclairage n'est détecté ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h.

Si une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, le système repasse en feux de croisement.

**Nota :** veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

### Pour activer les feux de route automatiques :

- tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole **AUTO** en face du repère **3** ;
- poussez la manette **1**.

Le témoin  s'allume au tableau de bord.

2

# ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

2



62614

Consultez un Représentant de la marque.



L'utilisation, de nuit, d'un système de navigation portable dans la zone du pare-brise située sous la caméra est susceptible de perturber le fonctionnement du système « feux de route automatiques » (risque de reflets sur le pare-brise).



Le système « feux de route automatiques » ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et la responsabilité du conducteur quant à l'éclairage du véhicule et de son adaptation aux conditions de luminosités, de visibilité et de circulation.

## Pour désactiver les feux de route automatiques :

- tournez la bague **2** dans une autre position que **AUTO** ;
- ou
- tirez la manette **1**.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

**Nota :** les feux de route s'allument à la désactivation de la fonction feux de route automatiques.

## Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Automatisation des feux à contrôler » apparaît au tableau de bord, le système est désactivé.

## Extinction des feux



62614

Automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague **2**.

**Nota :** dans le cas où les feux de brouillard sont allumés, il n'y a pas d'extinction automatique de l'éclairage.

## Fonction accueil et au revoir

(suivant véhicule)

Lorsque la fonction est activée, les feux de jour et les feux de position

## ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

arrière s'allument automatiquement à la détection de la carte ou au déverrouillage du véhicule.

Ils s'éteignent automatiquement :

- une minute environ après leur allumage ;
- au démarrage du moteur en fonction de la position de la manette d'éclairage ;

ou

- au verrouillage du véhicule.

### Activation/désactivation de la fonction

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de l'accueil extérieur, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « **ON** » ou « **OFF** ».

### Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Eclairage à contrôler » accompagné du témoin



s'affiche et que le témoin



clignote au tableau de bord, cela indique une défaillance de l'éclairage.

Consultez un Représentant de la marque.

### Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »



62614

Cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de position et de croisement (pour éclairer l'ouverture d'un portail...).

**Moteur arrêté et feux éteints**, la bague **2** en position **AUTO**, tirez la manette **1** vers vous : les feux de po-

sition et de croisement s'allument pendant environ trente secondes

ainsi que les témoins et au tableau de bord.

Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à deux minutes environ).

Le message « éclairage pendant \_\_ \_ » accompagné du temps d'allumage s'affiche au tableau de bord pour confirmer cette action. Vous pouvez ensuite verrouiller votre véhicule.

Pour arrêter l'éclairage avant l'arrêt automatique, tournez la bague **2** dans une position quelconque puis ramenez-la en position **AUTO**.

# ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

2




62614

## Feux de brouillard avant

 (suivant véhicule)


Tournez l'anneau central **4** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3** puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

 Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique.

L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

## Feux de brouillard arrière

 Tournez l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**, puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ces feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

## Extinction

Faites de nouveau pivoter l'anneau central **4** pour amener le repère **3** face au symbole correspondant aux feux de brouillard. Le témoin correspondant s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard arrière.

## Feux de virages

(suivant véhicule)

**En marche avant**, vitesse du véhicule inférieure à 40 km/h environ, feux de croisement allumés : sous certaines conditions (angle du volant, feux indicateurs de direction actionnés...) lors de la prise de virage, l'un des feux de brouillard avant s'allume pour éclairer le virage.

**Au déclenchement de la marche arrière**, feux de croisement allumés : les deux feux de brouillard avant s'allument automatiquement.

**Nota :** au passage de la marche arrière vers la marche avant (lors d'un stationnement par exemple), les deux feux de brouillard restent allumés jusqu'à ce que le véhicule dépasse 10 km/h environ.

# ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

## Réglage des faisceaux lumineux



Le contacteur **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Feux de croisement allumés, appuyez ou levez le contacteur **A** autant de fois que nécessaire pour sélectionner au tableau de bord la position recherchée.

**Nota :** suivant véhicule, à chaque démarrage du moteur, la position sélectionnée s'affiche au tableau de bord pendant 30 secondes environ et 5 secondes après chaque appui sur le contacteur **A**.

# ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

## Exemples de position de réglage

2

	Exemples de position de réglage de la commande <b>A</b> en fonction de la charge				
	Version Fourgon		Version Break		
	Châssis standard	Châssis long	Châssis standard	Châssis long (5 places)	Châssis long (7 places)
<b>Conducteur seul ou avec un passager à l'avant</b>	0	0	0	0	0
<b>Tous les sièges occupés</b>	-	-	0	0	1
<b>Conducteur avec passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge</b>	-	-	1	1	1
<b>Conducteur sans passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse autorisée en charge</b>	2	2	2	2	2

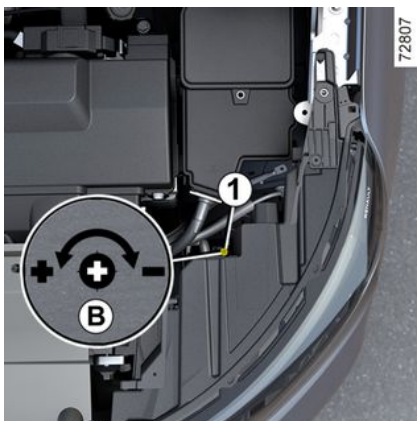
Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande **A** en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicules.

# ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

## Réglage temporaire



En cas de roulage à gauche avec un véhicule poste de conduite à gauche (ou vice versa), il est impératif de régler temporairement les feux, le temps du séjour.



Le réglage doit être réalisé manuellement.

Appuyez ou levez le contacteur **A** autant de fois que nécessaire pour

sélectionner au tableau de bord la position **0**.

Ouvrez le capot moteur et repérez le marquage **B** à proximité de l'un des projecteurs avant.

### Principe de fonctionnement

À l'aide d'un outil type tournevis, tournez la vis **1** d'un demi-tour vers le « - » pour descendre les faisceaux.

Revenez en position d'origine une fois le séjour terminé : tournez la vis **1** d'un demi-tour vers le « + » pour monter les faisceaux.

# AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

## Avertisseur sonore



Appuyez sur le coussin du volant **A** pour actionner l'avertisseur sonore.

## Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous puis relâchez.

## Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le sens où vous allez tourner le volant.

### Mode impulsif

Donnez une impulsion brève à la manette **1** vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point dur, puis relâchez-la : la manette revient à son

point de départ et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.



## Feux de détresse



Appuyez sur le contacteur **2**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répéteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

# ESSUIE-VITRES

## Essuie - vitre, lave - vitre avant

Votre véhicule est équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie

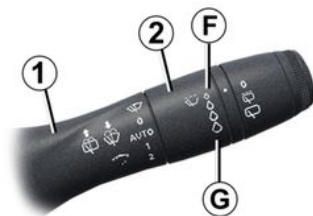


Le capteur de pluie se situe sur le pare-brise, devant le rétroviseur intérieur.

### A balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

### B arrêt



### C fonction essuyage automatique

(Suivant véhicule)

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la gâchette 2 :

- **F** : sensibilité minimum ;
- **G** : sensibilité maximum.

Plus la sensibilité est élevée, plus les essuie-vitres réagissent rapidement et la fréquence de balayage augmente.

Lors de l'activation de l'essuyage automatique ou lors de l'augmentation de sensibilité, un aller-retour est effectué.

### Nota :

- le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre. Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;
- en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (8 km/h environ) ;
- n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
- dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique ;
- lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez la manette 1 en position B afin de désactiver l'essuyage automatique.

### Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en balayage intermittent. Faites appel à un Représentant de la marque.

62615

2

## ESSUIE-VITRES

2

Le fonctionnement du capteur de pluie peut-être perturbé en cas de :

- balais d'essuie-vitre détériorés ; un voile d'eau ou des traces laissées par un balai sur la zone de détection du capteur peut augmenter le temps de réaction de l'essuie-vitre automatique ou augmenter la fréquence de balayage ;
- pare-brise présentant un éclat ou une fissure au niveau du capteur, ou pare-brise encrassé par de la poussière, des saletés, des insectes, du givre, l'utilisation de cires de lavage et de produits hydrophobes ; l'essuie-vitre automatique sera moins sensible, voire ne réagira pas.



**D balayage continu lent**

### **E balayage continu rapide**

#### **Particularité**

**En roulage**, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

#### **Précautions**

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si les balais ne sont pas collés. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que les balais sont bloqués par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas les essuie-vitres sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée des balais.

### **Position particulière de l'essuyage avant (position service)**

Cette position permet de lever les balais pour pouvoir les écarter du pare-brise.

Elle peut être utile :

- nettoyer les balais ;
- dégager les balais du pare-brise par temps hivernal ;
- remplacer les balais → **480**.

Contact mis, moteur à l'arrêt, levez deux fois de suite la manette **1** en position **A** (fonction balayage unique). Les balais s'arrêtent dans une position dégagée du capot.

Pour ramener les balais en position abaissée, contact mis, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **A** (balayage unique). Avant de mettre le contact, rabattez les essuie-vitres sur le pare-brise sinon il y a un risque d'endommagement du capot ou des essuie-vitres lors de la mise en marche des essuie-vitres.

## ESSUIE-VITRES



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position **B** (arrêt).  
**Risque de blessures et/ou de détériorations.**



En cas d'obstacles présents sur le pare-brise (saletés, neige, gel...), dégagez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).

Si un obstacle empêche le mouvement d'un balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

## Lave-vitre



**Contact mis**, tirez la manette **1** puis relâchez.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, deux aller-retours des essuie-vitres suivis, après quelques secondes, d'un troisième.

Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver le troisième aller-retour des balais → **188**

**Nota :** par température négative, le liquide de lave-vitres risque de geler sur le pare-brise et de réduire la visibilité. Chauffez le pare-brise à l'aide de la commande de désembuage avant de le nettoyer.

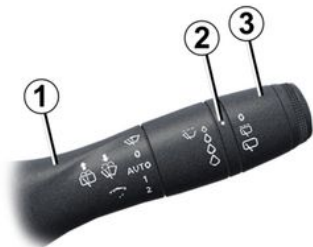
## ESSUIE-VITRES

2



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position **B** (arrêt).  
**Risque de blessures.**

### Essuie-vitre, lave-vitre arrière



62615

- **arrêt;**
- **balayage intermittent;**

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse du véhicule;

- **balayage continu lent.**

Pour arrêter le fonctionnement, faites pivoter de nouveau l'anneau **3**.

#### Nota :

Lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez l'anneau **3** de la manette **1** en position arrêt afin de désactiver l'essuyage automatique.

Respectez les préconisations d'usage.



Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.



Avant toute action sur la vitre arrière (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage...) ramenez la manette **1** en position arrêt.  
**Risque de blessures et/ou de détériorations.**

### Essuie-vitre arrière



Contact mis, faites pivoter l'anneau **3** de la manette **1** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère **2** :

## ESSUIE-VITRES

### **Efficacité d'un balai d'essuie-vitre**

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➔ 480.

### **Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre**

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

### **Activation/désactivation de l'essuie-vitre arrière**

Le passage en marche arrière déclenche l'essuyage arrière en balayage intermittent (si les essuie-vitres avant fonctionnent). Lorsque votre véhicule est équipé d'un menu de personnalisation des réglages du véhicule, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver la fonction ➔ 188.

En cas d'obstacles présents sur la vitre arrière (saletés, neige...), l'essuie-vitre essaie de balayer tous les obstacles. Si un obstacle empêche le mouvement du balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle, attendez environ 30 secondes et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

### **Précautions**

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si le balai n'est pas collé. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que le balai est bloqué par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas l'essuie-vitre sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée du balai.



### **Essuie/lave lunette arrière**



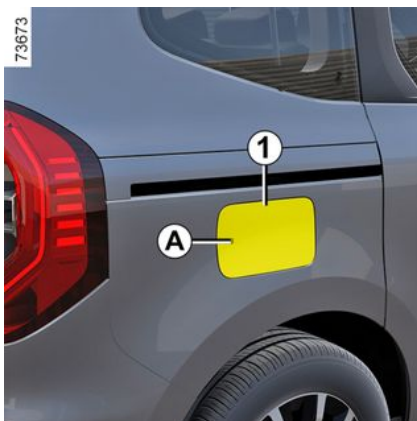
Contact mis, poussez la manette 1 de façon prolongée puis relâchez-la.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-lunette, deux aller-retours de l'essuie-vitre arrière suivis, après quelques secondes, d'un troisième (fonction essuie-goutte).

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

## RÉSERVOIR CARBURANT

2



**Capacité utilisable du réservoir : 54 litres environ.**

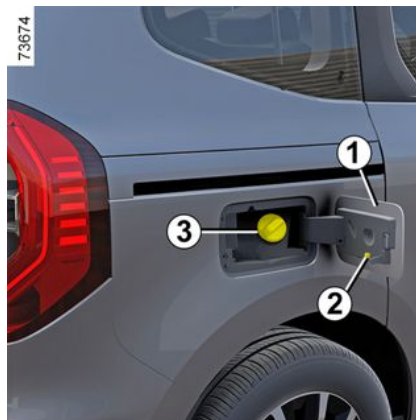
Véhicule déverrouillé, pour ouvrir le portillon **1**, appuyez sur la zone **A**, puis relâchez. Le portillon **1** s'entreouvre.

Pendant le remplissage, utilisez le porte-bouchon **2** sur le portillon **1** pour suspendre le bouchon **3**.

Pour le remplissage reportez-vous au paragraphe « Remplissage carburant ».

Pour fermer, repoussez le portillon avec la main jusqu'en butée.

### Qualité du carburant



**Utilisez un carburant de bonne qualité** respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et **impérativement** conformes aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **1** → 497.



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille, pour les véhicules équipés de la fonction **Stop and Start**) : coupez impérativement le contact → 230, → 231.  
**Risque d'incendie.**



**Bouchon de remplissage : il est spécifique.**  
Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque.  
Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.  
Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

## RÉSERVOIR CARBURANT



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne pas ajouter de réactif au carburant, vous risquez d'endommager le moteur → 224.

Si vous voulez ajouter un additif au carburant, utilisez un produit agréé par nos Services Techniques. Consultez un Représentant de la marque.



### Version Diesel

Utilisez **impérativement** du gazole conforme aux indications portées sur l'étiquette située à l'intérieur du portillon 1.

### Version essence

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'indice d'Octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon 1 → 497.

### Remplissage carburant

Contact coupé, introduisez le pistolet et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau. Après le remplissage, remettez le bouchon 3 et fermez le portillon 1 pour éviter toute pénétration d'eau ou de corps étrangers dans le système.

Veillez toujours à ce que le bouchon 3, le portillon 1 et son pourtour restent propres et exempts de poussières, boues, salissures...

### Cas particulier

Lorsque le véhicule est resté immobilisé depuis plus de 3 mois, **il est nécessaire d'ajouter du carburant pour empêcher toute détérioration de la pompe à carburant.**

Pour cela, contact coupé, faites le plein de carburant ou à minima un appoint de **10 litres environ**, puis démarrez le moteur pour faire fonctionner la pompe et permettre le renouvellement du carburant dans le circuit.

2

## RÉSERVOIR CARBURANT

Dans le cas où le niveau de carburant dans le réservoir ne permet pas d'ajouter 10 litres minimum de carburant, effectuez au préalable un roulage du véhicule jusqu'à pouvoir effectuer l'appoint.

### Version essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goutte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).

Après le remplissage, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon.

**i** Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles : reportez-vous au tableau → 497.

### Panne de carburant version Diesel



### Véhicules avec clé/télécommande

– Mettez la clé de contact **4** en position « Marche » **ON 2** et attendez quelques minutes avant de démarrer pour permettre le réamorçage du circuit de carburant ;

– tournez la clé en position **START 3**. Si le moteur ne démarre pas, répétez la procédure ;  
– si le moteur ne redémarre pas après plusieurs tentatives, faites appel à un Représentant de la marque.



### Véhicules avec carte

Carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton de démarrage **5** sans action sur les pédales. Attendez quelques minutes avant de démarrer.

Ceci permet le réamorçage du circuit carburant. Si le moteur ne démarre pas, répétez la procédure.

Si le moteur ne démarre toujours pas après plusieurs tentatives, faites appel à un Représentant de la marque.

## RÉSERVOIR CARBURANT



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteurs, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).



### **Odeur persistante de carburant**

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.

## RÉSERVOIR RÉACTIF

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez. Il est important de noter que le non-respect de la réglementation en vigueur peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

### Principe de fonctionnement

Le réactif est destiné aux moteurs diesel équipés du système SCR (réduction catalytique sélective).

L'utilisation du réactif permet de réduire les gaz d'échappement en transformant les polluants en vapeur d'eau et en azote.

La consommation de réactif en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite.

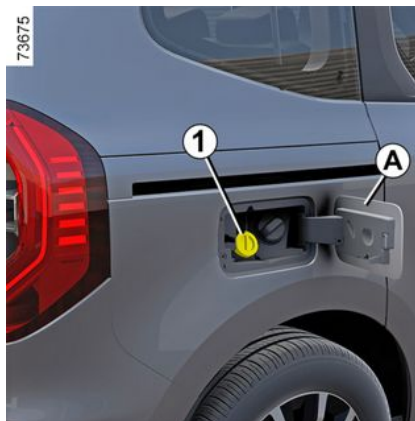
### Qualité du réactif

Utilisez **exclusivement le liquide réactif conforme à la norme ISO 22241** et conformément au marquage présent sur le bouchon du réservoir.



Le réactif ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

### Remplissage



**Capacité utilisable du réservoir : 17 litres** environ.

Contact coupé, ouvrez le portillon **A**, puis dévissez le bouchon **1**.

**Nota** : des vapeurs d'ammoniaque risquent de s'échapper à l'ouverture

du bouchon lorsque la température du réservoir est élevée.



Pour un remplissage réactif, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille, pour les véhicules équipés de la fonction **Stop and Start**) : coupez impérativement le contact → **230** → **231**.



En cas d'alerte « XXX km blocage remplir AdBlue », faites le plein de réactif et reportez-vous aux consignes de remplissage.  
**Risque d'immobilisation du véhicule.**

## RÉSERVOIR RÉACTIF



### Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque. Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Le remplissage peut s'effectuer à la pompe. Contact coupé, introduisez le pistolet et amenez le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures). Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Dans les autres cas de remplissage, lisez impérativement les informations indiquées sur le contenant (bidon, bouteille...) du réactif.

### Précaution d'emploi

Lors du remplissage :

– **manipulez le réactif avec précaution. Celui-ci est agressif pour les vêtements, les chaussures, les éléments de carrosserie... ;**

– veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau.

Nettoyer rapidement et abondamment à l'eau froide les parties peintes avec un chiffon doux en cas de débordement et souillage par le réactif.

**Nota :** en cas de cristallisation du liquide réactif, utilisez une éponge douce.

**Par conditions extrêmes climatiques froides**


**En condition de gel, effectuez le remplissage du réservoir de réactif**

**dès que** le témoin  et le message « Remplir AdBlue avant 1200 km » s'affichent au tableau de bord.

### Cas particuliers

Le liquide réactif gèle en dessous de -10 °C environ.

Dans ces conditions, n'effectuez pas de remplissage lorsque le liquide est gelé. En cas de nécessité d'effectuer un appoint ou de faire le plein de ré-

actif ( allumé), gardez, si possible, le véhicule dans un local plus chaud afin que le réactif revienne à

son état liquide. Sinon, faites effectuer par un professionnel habilité un appoint ou le plein de liquide réactif.



Après le remplissage du réservoir de réactif, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon, démarrez le moteur et **attendez IMPÉRATIVEMENT 10 secondes, véhicule à l'arrêt, moteur allumé**, avant de reprendre la route.

Si cette opération n'est pas respectée, la prise en compte du remplissage du réservoir ne s'effectuera de manière automatique qu'après plusieurs dizaines de minutes de roulage. Le message « --- Remplir AdBlue » et/ou les voyants continueront d'apparaître jusqu'à la prise en compte du remplissage par le système.

## RÉSERVOIR RÉACTIF

2






Toute intervention sur le système complet est rigoureusement interdite. Pour éviter tout dommage, seul le personnel qualifié du réseau de la marque est habilité à intervenir sur le système.

# RÉSERVOIR RÉACTIF

## Entretien/Autonomie

L'affichage des informations au tableau de bord peut être accompagné d'un signal sonore.







Témoins	Message	Que faire ?
-	« Prévoir AdBlue avant 2400 km »	Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste <b>moins de 2400 km d'autonomie</b> . Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer par un Représentant de la marque, <b>le remplissage de réactif</b> dans le réservoir.
 s'allume.	« Remplir AdBlue avant 1200 km »	Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste <b>entre 1200 km et 800 km d'autonomie</b> . Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer par un Représentant de la marque, <b>le remplissage de réactif</b> dans le réservoir.
 s'allume.	« XXX KM blocage remplir AdBlue »	Le message s'affiche à la mise sous contact et se répète : -tous les 100 km environ, il vous reste <b>entre 800 km et 200 km d'autonomie</b> ; -tous les 50 km environ, il vous reste <b>moins de 200 km d'autonomie</b> . Dans tous les cas, effectuez ou faites effectuer par un Représentant de la marque, <b>le plein de réactif dans le réservoir dès que possible</b> .
 cli- gnote.	« 0 KM blocage remplir AdBlue »	<b>Le démarrage du moteur est impossible.</b> Pour redémarrer, vous devez faire vous-même le plein de réactif dans le réservoir.

2

# RÉSERVOIR RÉACTIF

## Anomalies de fonctionnement du système

L'allumage des témoins peut être accompagné d'un signal sonore.

Témoins	Message	Interprétations
 et  s'allument.	« Antipollution à contrôler » « Qualité AdBlue à contrôler » « Injection AdBlue à contrôler »	Indique une défaillance du système. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  s'allument.	« XXX KM blocage antipollution »	Indique une défaillance du système et qu'il vous reste <b>moins de 800 km à parcourir avant que le redémarrage du véhicule soit impossible.</b> Ces alertes se répètent : -tous les 100 km jusqu'à ce qu'il vous reste <b>entre 800 km et 200 km à parcourir</b> avant que le redémarrage du véhicule ne soit plus possible ; -tous les 50 km lorsqu'il vous reste <b>moins de 200 km à parcourir</b> et jusqu'au redémarrage impossible du véhicule. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  s'allument.	« 0 KM blocage antipollution »	Indique qu'après coupure du contact, <b>le redémarrage du véhicule est impossible.</b> Faites appel à un Représentant de la marque.

# RODAGE

## Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé.

Ce n'est qu'après **3 000 km environ** que votre véhicule donnera toutes ses performances.

**Périodicité des révisions** : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

## Version Diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé.

Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est pas avant 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

**Périodicité des révisions** : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

**Nota** : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau du liquide de refroidissement est susceptible d'être supérieur au repère « **MAXI** » du réservoir, puis de baisser entre le niveau « **MINI** » et « **MAXI** ».

Cela ne présente aucun risque.

# DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

## Contacteur de démarrage, véhicule avec clé

### Contacteur de démarrage



#### Position « Stop et blocage de direction » LOCK 0

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

#### Position « Marche » ON 2

Le contact est mis. Les accessoires éventuels (radio...) peuvent être utilisés.

#### Position « Démarrage » START 3

Si le moteur ne démarre pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur démarre.

**Nota :** en version Diesel, il peut se passer quelques secondes entre l'action sur la clé et le démarrage du moteur pour permettre le préchauffage du moteur.

## Démarrage, arrêt du moteur : véhicule avec clé

### Démarrage du moteur



**Pour démarrer :**

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, positionnez le levier en position **P**.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels qu'airbags, prétensionneurs.

### Versions essence

- Actionnez le démarreur **sans accélérer** ;
- relâchez la clé dès le départ du moteur.



### Versions Diesel

- Tournez la clé de contact jusqu'à la position « **ON** » **2** et maintenez cette position jusqu'à l'extinction du voyant de préchauffage moteur ;
- tournez la clé sur la position de démarrage « **START** » **3 sans accélérer** ;
- relâchez la clé dès le démarrage du moteur.

**Particularité :** en cas de démarrage du moteur par température exté-

## DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

rieure très basse (inférieure à -10 °C) : maintenez la pédale d'embrayage enfoncée jusqu'au démarrage du moteur.

### Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, tournez la clé en position « **LOCK** » **0**.



Ne démarrez jamais votre véhicule en roue libre dans une pente.

Risque d'inactivation de l'assistance de direction.

**Risque d'accident.**

**Nota** : véhicules à boîte de vitesses manuelle, en cas de calage moteur, le message « Débrayer » s'affiche au tableau de bord. Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage pour redémarrer le moteur.



### Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

## Démarrage, arrêt du moteur : véhicule avec carte



La carte doit être dans la zone de détection **1** ou, suivant véhicule, dans la zone de détection **2**.

### Pour démarrer :

- véhicules à boîte de vitesses automatique, en position **P**, appuyez sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton **3**, puis relâchez la pédale de frein une fois le moteur démarré ;
- véhicules à boîte de vitesses manuelle, appuyez sur la pédale de frein et appuyez sur le bouton **3**, puis relâchez la pédale de frein une fois le moteur démarré. Si une vitesse est engagée, appuyez également sur la pédale d'embrayage.

## DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



72695



Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage pour redémarrer le moteur.

### Démarrage « mains libres » coffre ouvert



Dans ce cas, la carte ne doit pas se situer dans le coffre afin d'éviter tout risque de perte.

### Particularités

- Si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message « Appuyer frein + START » ou « Débrayer + START » ou « Mettre boîte de vitesses sur P » s'affiche au tableau de bord ;
- dans certains cas, il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage **3** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction, le message « Tourner volant + START » vous en avertit.

**Nota** : véhicules à boîte de vitesses manuelle, en cas de calage moteur, le message « Débrayer » s'affiche au tableau de bord.

### Fonction accessoires

(mise sous contact)

Dès que vous accédez à votre véhicule, vous pouvez disposer de certaines fonctionnalités (radio, navigation, essuyage...).

Pour disposer des autres fonctionnalités, carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton **3** sans appui sur les pédales.

# DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

## Anomalies de fonctionnement



Dans certains cas, la carte « mains libres » peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte... ;
- proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeux vidéo...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.



Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.

Appuyez sur la pédale de frein, puis placez la carte **5** (côté bouton) sur la zone de dépose repérée par le symbole **4**. Appuyez sur le bouton **3** pour démarrer le véhicule. Le message s'éteint.

## Conditions d'arrêt du moteur



Le véhicule doit être à l'arrêt.

Carte dans le véhicule, appuyez sur le bouton **3** : le moteur s'arrête, le message « **READY** » s'éteint au tableau de bord et le frein parking assisté se serre. La colonne de direction se verrouille à l'ouverture d'une porte ou au verrouillage du véhicule.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle ou si la pile de la carte est usée, véhicule à l'arrêt, lorsque vous demandez l'arrêt moteur, le message « Carte absente appui long START » apparaît au tableau de bord : appuyez plus de trois secondes sur le bouton **3**. Si la carte n'est plus dans l'habitacle, assurez-vous de pouvoir

## DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

la récupérer avant de procéder à l'appui long, sans carte, vous ne pourrez plus redémarrer.

Moteur arrêté, les accessoires (radio...) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant 10 minutes environ.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels qu'airbags, prétensionneurs.



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier carte sur vous, assurez-vous que le moteur est bien arrêté.



### Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

**RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.**

### Fonction Stop and Start

Ce système permet de diminuer la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre. Au démarrage du véhicule, le système est activé automatiquement. En rou-


lage, le système stoppe le moteur (mise en veille) lors d'un arrêt du véhicule (embouteillage, arrêt à un feu...).

### Conditions de mise en veille

Le véhicule a roulé depuis son dernier arrêt.

#### Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

- la boîte est en position **D, N** ou en mode manuel ;
- et
- la pédale de frein est appuyée (suffisamment fort) ;

Si le témoin  clignote, véhicule à l'arrêt, cela vous indique que la pédale de frein n'est pas suffisamment appuyée ;

- et
- la pédale d'accélération n'est pas appuyée ;
- et
- la vitesse est nulle pendant 1 seconde environ ou, suivant véhicule, dès que la vitesse est inférieure à 5 km/h environ.

La mise en veille moteur est maintenue si la position **P** est engagée, ou si la position **N** est engagée avec frein

## DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

de parking serré, pédale de frein relâchée.

### Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

– la boîte de vitesses est en position neutre (point mort) ;

Si le témoin  clignote, cela vous indique que la pédale d'embrayage n'est pas suffisamment relâchée ; et

– la pédale d'embrayage est relâchée ;

et

– la vitesse du véhicule est inférieure à environ 5 km/h.

Le témoin  apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur.

Les équipements du véhicule restent en fonction pendant la durée d'arrêt du moteur.


À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction peut ne plus être opérationnelle.

Dans ce cas, elle redevient opérationnelle en sortie de veille moteur ou à vitesse supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).



Dans le cas d'une mise en veille du moteur, le frein de parking assisté (suivant véhicule) ne se serre pas automatiquement.



Ne laissez pas rouler votre véhicule lorsque le moteur est en veille  
(le témoin  est allumé au tableau de bord).



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille → 230 → 231.

### Empêcher la mise en veille du moteur

Dans certaines situations, comme l'insertion dans un carrefour, il est possible, système activé, de garder le moteur allumé en vue d'un démarrage rapide.

### Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique et lorsque la mise en veille du moteur se fait uniquement à l'arrêt :

Maintenez le véhicule immobilisé avec peu d'effort sur la pédale de frein.

### Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :

Maintenez la pédale d'embrayage enfoncée.



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille, pour les véhicules équipés de la fonction **Stop and Start**) : coupez impérativement le contact → 230, → 231.  
**Risque d'incendie.**

### Sortie de veille moteur

#### Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique :

– à l'ouverture de la porte conducteur ;

ou

– au débouclage de la ceinture conducteur ;

ou

## DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

– la pédale de frein est relâchée, position **D** ou mode manuel engagée ;  
ou

– la pédale de frein est relâchée, position **N** engagée et frein de parking desserré ;  
ou

– la pédale de frein est à nouveau appuyée, position **P** engagée, ou position **N** engagée avec frein de parking serré ;  
ou

– la position **R** est engagée ;  
ou

– la pédale d'accélérateur est appuyée.

### **Pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle :**


– à l'ouverture de la porte conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;  
ou

– au débouclage de la ceinture conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;  
ou

– vitesse au neutre et pédale d'embrayage légèrement enfoncée ;  
ou

– vitesse engagée et pédale d'embrayage totalement enfoncée.

**Particularité :** Suivant véhicule, si vous coupez le contact alors que le

moteur est en veille, le témoin  s'affiche quelques secondes au tableau de bord.



### **Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle :**

le redémarrage peut être interrompu si la pédale d'embrayage est relâchée trop rapidement alors qu'une vitesse est engagée.

### **Conditions de non mise en veille du moteur**

Certaines conditions ne permettent pas au système la mise en veille du moteur, notamment :

- la porte conducteur n'est pas fermée ;
- la ceinture conducteur n'est pas bouclée ou n'a pas été bouclée en début de roulage ;
- la marche arrière a été enclenchée ;
- le capot moteur est non verrouillé ;

– la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;

– la batterie n'est pas suffisamment chargée ;

– la différence de température intérieure du véhicule avec celle de consigne de la climatisation automatique est trop importante ;

– l'aide au parking est en cours de fonctionnement ;

– l'altitude est trop élevée ;

– la pente est trop importante, pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ;

– la fonction « voir clair » est activée  
➔ **391** ;

– la température moteur est insuffisante ;

– le système de dépollution est en cours de régénération ;

– ...

Suivant véhicule :

le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit de la non-disponibilité de la mise en veille du moteur.

Le témoin  peut être accompagné d'un message au tableau de bord :

– « Optimisation charge batterie » pour prioriser la charge batterie ;

## DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

– « Priorité moteur allumé » pour prioriser les activités moteur.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 230 ➔ 231.

### Particularité de redémarrage automatique du moteur

Sous certaines conditions, le moteur peut redémarrer sans intervention pour garantir votre sécurité et votre confort.

Cela peut se produire notamment lorsque :

- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la fonction « voir clair » est activée ➔ 391 ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (en descente...) ;
- appuis répétés sur la pédale de frein ou besoin du système de freinage ;
- ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit du redémarrage automatique du moteur.



Le témoin  peut être accompagné d'un message au tableau de bord :

- « Optimisation charge batterie » pour prioriser la charge batterie ;
- « Priorité moteur allumé » pour prioriser les activités moteur.



Particularité : moteur en veille, un appui sur le contacteur 1 redémarre automatiquement le moteur.

### Désactivation, activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur 1 pour désactiver la fonction. Le message « Stop & Start désactivé » apparaît au tableau de bord et le témoin du contacteur 1 s'allume.

Un nouvel appui réactive le système. Le message « Stop & Start activé » apparaît au tableau de bord et le témoin du contacteur 1 s'éteint.

Le système se réactive automatiquement à chaque démarrage volontaire du véhicule par appui sur le bouton de démarrage ➔ 230 ➔ 231.

### Anomalies de fonctionnement

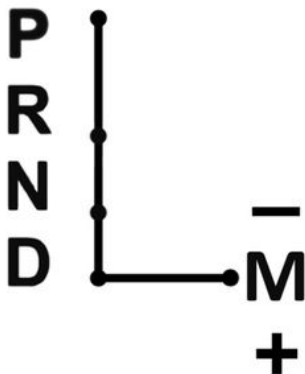
Lorsque le message « Stop & Start à contrôler » apparaît au tableau de bord, accompagné de l'allumage du témoin du contacteur 1, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.

## COMMANDE DE VITESSES

### Boîte de vitesses automatique

#### Levier de sélection 1



**P** : parking

**R** : marche arrière

**N** : point mort

**D** : mode automatique

**M** : mode manuel

**+** : rapport montant

**-** : rapport descendant

Le rapport de boîte engagé est affiché au tableau de bord **A**.


**Nota** : Appuyez sur le bouton **2** pour passer de la position **D** ou **N** vers **R** ou **P**.

#### Mise en route



Le levier de sélection **1** en position **P**, mettez le contact.

Pour quitter la position **P**, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage **2**.

Pied sur la pédale de frein (le témoin  sur l'afficheur s'éteint), quittez la position **P**.



L'engagement du levier en position **D** ou **R** ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

#### Conduite en mode automatique

Engagez le levier **1** en position **D**.

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car

« l'automatisme » tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.

#### Conduite économique

## COMMANDE DE VITESSES

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à un régime moteur plus bas.

### Accélération et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

**Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.**

### Conduite en mode manuel

Le levier de sélection en position **D**, amenez le levier vers la droite jusqu'en position **M**. Des impulsions successives sur le levier permettent de passer les rapports de vitesse manuellement :

- pour descendre les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'avant ;
- pour monter les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'arrière.

Le rapport de vitesse engagé apparaît sur l'afficheur au tableau de bord.

### Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (entraînant par exemple la protection

du moteur, la mise en action du contrôle dynamique de conduite : ESC...) « l'automatisme » peut imposer de lui-même le rapport. De même, pour éviter des « fausses manœuvres », le changement de rapport peut être refusé par « l'automatisme » : dans ce cas l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.

### Situations exceptionnelles

- **Si le profil de la route ou les conditions climatiques** (pentes ascendantes raides, descentes abruptes, neige profonde, sable ou boue), ne permettent pas de se maintenir en mode automatique, suivant véhicule, il est conseillé de passer en mode manuel. Ceci, afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.
- **Par temps très froid**, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en **D** ou **R**.



En montée, pour rester à l'arrêt, ne laissez pas le pied sur l'accélérateur.

**Risque de surchauffe de la boîte de vitesses automatique.**

3

### Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : la boîte est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

**Serrez le frein à main ou, suivant véhicule, assurez-vous que le frein de parking assisté est serré.**

## COMMANDE DE VITESSES



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

### Périodicité d'entretien

Reportez-vous au document d'entretien ou consultez un Représentant de la marque pour vérifier si la boîte de vitesses automatique nécessite un entretien périodique.

Si elle ne nécessite pas d'entretien, vous ne devez pas faire d'ajout d'huile.



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

### Mode de conduite



Appuyez sur le contacteur **3** : le témoin **Perfo** ou **ECO** s'allume au tableau de bord.

Après chaque arrêt du moteur, le mode de conduite n'est plus actif, il sera nécessaire de le sélectionner de nouveau.

Le mode de conduite peut être utilisé aussi bien en mode automatique qu'en mode manuel.

### Anomalies de fonctionnement

– **En roulant**, si le message « Boîte vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord, il indique une défaillance.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

– **En roulant**, si le message « Boîte vitesses surchauffe » apparaît au tableau de bord, arrêtez-vous dès que possible pour laisser refroidir la boîte de vitesses et jusqu'à la disparition du message.

– **Dépannage d'un véhicule à boîte automatique** → 466.

## COMMANDE DE VITESSES



**À la mise en route**, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein (panne de la batterie par exemple), il y a la possibilité de libérer manuellement le levier pour débloquer les roues motrices. Pour cela, déclipsez la base du soufflet et enfoncez le bouton poussoir **4** et appuyez simultanément sur le bouton **2** du levier afin de déverrouiller le levier et passer à la position **N**.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

## FREIN DE PARKING

### Frein de parking assisté

#### Fonctionnement assisté



#### Serrage assisté du frein de parking

**Véhicule à l'arrêt**, le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule :

– par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **1** ou par action sur la clé de contact **2** (clé en position « ON 2 ») ;

ou

– au débouclage de la ceinture conducteur ;

ou

– à l'ouverture de la porte conducteur ;




ou

– pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, lorsque la **position P de la commande de vitesses est engagée**.



Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **3** sur le contacteur **4**

et du témoin  au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes.

Dans tous les autres cas, par exemple, **le calage moteur ou la mise en veille du moteur du fait de la fonction Stop and Start** → 234, le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement. Le mode manuel doit alors être utilisé. Pour certains pays, la fonction serrage assisté n'est pas activée. Reportez-vous au paragraphe « Fonctionnement manuel ».

Le serrage du frein de parking assisté est confirmé par le message « Frein de parking serré » et le témoin



au tableau de bord et par l'allumage du témoin **3** du contacteur **4**.

Suite à l'arrêt moteur, le témoin **3** s'éteint quelques minutes après le serrage du frein de parking assisté

## FREIN DE PARKING

et le témoin  s'éteint au verrouillage du véhicule.

**Nota :** dans certaines situations (défaillance du serrage assisté, desserrage manuel du frein de parking...), pour vous indiquer que le frein de parking assisté est desserré, un signal sonore retentit et le message « Serrer le frein de parking » apparaît au tableau de bord :

- moteur allumé : à l'ouverture de la porte conducteur ;
- moteur à l'arrêt (en cas de calage moteur par exemple) : à l'ouverture d'une porte avant.

Dans ce cas, tirez puis relâchez le contacteur **4** pour serrer le frein de parking assisté.

### Desserrage assisté du frein de parking

Le desserrage se fait dès le démarrage du véhicule en accélérant ou lorsque l'on quitte la position **P** du levier de sélection de vitesse.

### Fonctionnement manuel



Vous pouvez commander manuellement le frein de parking assisté.

### Serrage manuel du frein de parking assisté


Tirez le contacteur **4**. Le témoin **3** et

le témoin  au tableau de bord s'allument.



### Desserrage manuel du frein de parking assisté

Appuyez sur le contacteur **1** sans appuyer sur les pédales ou tournez la clé **2** en position « **ON 2** » pour la mise sous contact du véhicule. Appuyez sur la pédale de frein puis appuyez sur le contacteur **4** : le témoin **3** du

contacteur et le témoin  affiché au tableau de bord s'éteignent.

## FREIN DE PARKING

### Arrêt ponctuel



Pour actionner manuellement le frein de parking assisté (arrêt à un feu rouge, arrêt moteur allumé...) : tirez et relâchez le contacteur **4**. Le desserrage est automatique dès le redémarrage du véhicule.

### Cas particuliers

#### Stationnement sur un plan incliné

Pour stationner sur plan incliné ou avec une remorque par exemple, tirez le contacteur **4** pendant quelques secondes pour obtenir le freinage maximum.



#### Stationnement avec le frein de parking assisté desserré



Avant de désactiver le dispositif de serrage du frein de parking, assurez-vous que le véhicule est stable

Pour stationner avec le frein de parking assisté desserré, il faut désactiver le dispositif de serrage du frein de parking. Pour cela :

- engagez une vitesse ou la position **P** : les roues motrices sont ver-

rouillées mécaniquement par la transmission ;

- arrêtez le moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **1** ou par action sur la clé de contact **2** ;
- débouclez la ceinture de sécurité conducteur ;
- ouvrez la porte conducteur ;
- desserrez manuellement le frein de parking assisté (reportez-vous au paragraphe « Desserrage manuel du frein de parking assisté »). Assurez-vous que le véhicule est stable ;
- fermez la porte conducteur. Le cas échéant, verrouillez votre véhicule.

## FREIN DE PARKING



En cas de message « Panne électrique » ou « Batterie à contrôler » ou « Panne du système de freinage », il est impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la première vitesse (boîtes de vitesses mécaniques), la position **P** (boîtes de vitesses automatiques) ou en tirant sur le contacteur **4** pendant 10 secondes environ. Si les conditions et la pente le justifient, calez le véhicule.

### **Risque de perte d'immobilisation du véhicule.**

Faites appel à un Représentant de la marque.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela vous impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

### **Versions avec boîte de vitesses automatique**

Porte conducteur ouverte ou mal fermée et moteur allumé, pour des raisons de sécurité, le desserrage automatique est désactivé (ceci afin d'éviter que le véhicule roule tout seul sans conducteur). Le message « Desserrer manuellement » apparaît au tableau de bord lorsque le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur.




Ne sortez jamais de votre véhicule sans remettre la position **P** et sans couper le moteur. En effet, véhicule à l'arrêt, moteur allumé avec une vitesse engagée, si vous accélérez, le véhicule peut se mettre en mouvement.  
**Risque d'accident.**

### **Anomalies de fonctionnement**


– En cas d'anomalie, le témoin



s'allume au tableau de bord accompagné du message « Frein de parking à contrôler » et dans certains cas du témoin .

Consultez rapidement un Représentant de la marque.

– En cas de défaillance du frein de

parking assisté, le témoin  s'allume accompagné du message « Panne du système de freinage », d'un signal sonore et dans certains

cas du témoin .

Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec la circulation.

## FREIN DE PARKING

### Frein à main

#### Levier de vitesses



**Véhicules à boîte de vitesses manuelle :** suivez la grille dessinée sur le pommeau 1.

**Véhicules à boîte de vitesses automatique :** → 238.

#### Passage en marche arrière

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.

### Frein à main

#### Pour desserrer

Tirez le levier 3 légèrement vers le haut, enfoncez le bouton 2 et ramenez le levier au plancher.

Le témoin lumineux  s'éteint au tableau de bord.

Si vous roulez avec le frein à main mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé et sans disponibilité du freinage régénératif.

#### Pour serrer

Tirez le levier 3 vers le haut. Assurez-vous que le véhicule soit bien immo-

bilisé. Le témoin lumineux  s'allume au tableau de bord.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe voire de détérioration.



À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1<sup>re</sup> ou marche arrière) pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle ou la position P pour les véhicules à boîtes de vitesses automatiques.




En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

# PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

## Régime moteur Diesel

En roulage, pour ne pas endommager le moteur, ne laissez jamais le régime moteur monter au dessus de 4500 tours/minutes quelle que soit la vitesse engagée.

Si le message « Antipollution à contrôler » s'affiche accompagné

des témoins  et , consultez rapidement un Représentant de la marque.

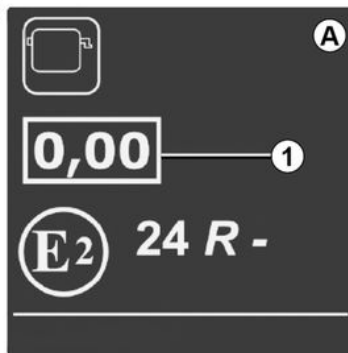
En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.

## Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de **l'épuisement complet du carburant**, il est nécessaire de réamorcer le circuit à carburant : ➔ **220** avant de redémarrer le moteur.

43218



### Étiquette opacité fumée moteur

Vous trouverez l'information **1** sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur ou, suivant véhicule sur la plaque d'identification véhicule ➔ **495**.

**1.** Émission échappement Diesel.

### Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :


- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée ;
- veillez à ne jamais laisser le niveau de gazole trop baisser dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.




Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

## Filtre à particules


Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs Diesel.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre.

Pour cela, à l'apparition du témoin , continuez à rouler suivant les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin. Si possible, ne laissez pas le régime moteur descendre en dessous de 2000 tours/mn.

Le témoin doit s'éteindre au bout de 10 à 20 minutes environ.

## PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL


L'affichage du témoin  au tableau de bord peut être accompagné de l'augmentation du régime de ralenti moteur et du système de refroidissement et ce, afin de nettoyer efficacement le filtre à particules.


**Nota :** le témoin peut réapparaître lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies. Un arrêt du véhicule ou des régimes moteur inférieurs à 2000 tours/mn avant l'extinction du témoin peuvent vous amener à recommencer l'opération.



Pour faciliter la régénération du filtre à particules, privilégiez un long trajet (supérieur à 20 minutes environ) sur des axes routiers tous les 200 km.

En cas de saturation du filtre, le té-


moins  et, suivant véhicule, le

témoin  s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

Si le témoin  et, suivant véhi-

cule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin  vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

## PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiant ou carburant non agrées.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;
- perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule à un Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans le document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

### Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager le pot catalytique, le démarreur ou bien, de provoquer une usure prématurée de la batterie, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**


Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.




Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

### Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs essence.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre. Pour cela, à


l'apparition du témoin , roulez dès que possible à une vitesse comprise entre 50 km/h et 110 km/h environ compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin.


Le témoin doit s'éteindre au bout de 5 à 20 minutes environ.

**Nota :** L'extinction du témoin peut se produire au-delà des 20 minutes lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies.

Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

En cas de saturation du filtre, le té-

moin  et, suivant véhicule, le

témoin  s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

## PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Si le témoin **STOP** et, suivant véhicule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

## ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter

**l'environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

### Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

### Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100 km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à vapeurs d'essence (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des

vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Pour certains véhicules Diesel, ce système est complété par un filtre à particules permettant de réduire les émissions de particules de suies.

### Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces et les véhicules en fin de vie ne doivent pas être abandonnés dans la nature. Ils doivent obligatoirement être confiés à une filière légale qui respecte les normes environnementales.
- Les pièces et éléments usés et remplacés lors de l'entretien courant de votre véhicule tel que les pneumatiques ou l'huile usagée (bidons vides ou remplis) doivent être déposés auprès de points de collecte dédiés.
- Les composants **électriques** et **électroniques** usagés et remplacés (batteries, piles...) ne doivent pas être jetés à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler

26913



- Afin d'optimiser le recyclage de votre véhicule en fin de vie, vous pouvez contacter un Représentant de la marque ou consultez le site internet du constructeur pour être orienté vers les points de collecte garantissant le respect de l'environnement en conformité avec les lois locales.

### Recyclage

Votre véhicule est recyclable à minima à 85 % et valorisable à minima à 95 %.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et

## ENVIRONNEMENT

les matières ont été particulièrement étudiées afin :

- de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques ;
- de favoriser une démarche d'économie circulaire (réemploi, recyclage, valorisation...).

C'est le cas, notamment, des batteries des véhicules électrifiés.

Par ailleurs, dans le but de préserver les ressources en matières premières, votre véhicule intègre en particulier de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables.

## CONSEILS ENTRETIEN ET ANTIPOLLUTION

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui sont entrés en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

### Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles

d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

### Réglages moteur

– **Bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications établies par nos Bureaux d'Études.

En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écarterments spécifiés pour votre moteur. Pour cela, consultez un Représentant de la marque.

– **Allumage et ralenti** : ne nécessitent aucun réglage.

– **Filtre à air, filtre à carburant** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

### Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



→ 224

# CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

## Eco conduite

La consommation de carburant est homologuée conformément à une méthode standard et réglementaire. Identique pour tous les constructeurs, elle permet de comparer les véhicules entre eux. La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite. Pour optimiser la consommation, référez-vous aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant :

- le compte-tours ;
- l'indicateur de changement de vitesse ;
- l'indicateur de style de conduite ;
- le bilan trajet et les éco-conseils via l'écran multimédia ;
- l'indicateur d'accélération Eco ;
- le mode ECO ;
- la fonction Stop and Start → 234.

Lorsque le véhicule en est équipé, le système de navigation complète ces informations.

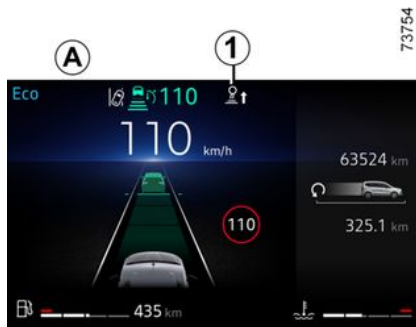
### Au tableau de bord A ou B

Suivant véhicule, l'affichage des informations peut être organisé et

personnalisé en fonction du style de personnalisation du tableau de bord sélectionné à partir de l'écran multimédia.

### Indicateur de changement de vitesse 1

(suivant véhicule)



Suivant véhicule, afin d'optimiser la consommation, un témoin au tableau de bord vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou le rapport inférieur :



engagez le rapport supérieur ;



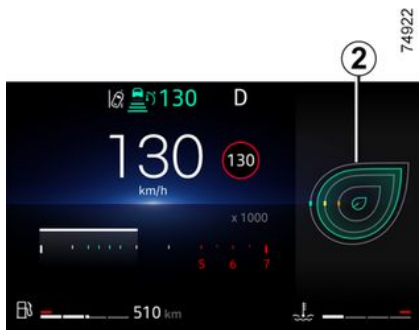
engagez le rapport inférieur.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation en carburant du véhicule.

### Indicateur de style de conduite 2

(suivant véhicule)

## CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE



74922



7371

Il vous informe en temps réel sur le style de conduite adopté. Vous êtes averti par l'indicateur **2**.

Plus la feuille de l'indicateur **2** est importante et plus votre conduite est souple et économique.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation du véhicule.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

### Sur l'écran multimédia



72675

### Bilan trajet

À la coupure du moteur, l'affichage « Bilan trajet » sur l'écran multimédia **3** donne les informations relatives à votre dernier trajet.

Il indique :

- le score général ;

- l'évolution du score ;
- la distance sans consommation.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Un score global de 0 à 100 s'affiche vous permettant d'évaluer votre performance d'éco-conducteur. Plus le score est élevé, plus votre consommation de carburant est basse.

Des éco-conseils vous sont donnés afin d'améliorer votre performance.

La mémorisation de vos trajets préférés vous permettra de comparer vos performances entre elles et avec celles des autres utilisateurs du véhicule.

### Roue libre

Suivant véhicule, pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, dans les phases de décélération (en enlevant complètement le pied de la pédale d'accélérateur), le passage en roue libre (point mort automatique) permet de diminuer le frein moteur et d'aller plus loin sans accélérer, afin d'économiser du carburant.

Le passage en roue libre n'est pas possible si le mode de conduite est activé ➔ **238**.

## CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

Pour activer/désactiver le mode « Roue libre », ➔ 188 ou reportez-vous à la notice multimédia.

### Mode ECO

Le mode ECO est une fonction qui optimise la consommation de carburant. Elle agit sur certains éléments consommateurs du véhicule (chauffage, assistance de direction...) et sur certaines actions de conduite (accélération, passage de vitesses, régulation de vitesses, décélération...).



La limitation de l'accélération permet une conduite urbaine et périurbaine à faible consommation. L'utilisation réduite de l'air condi-

tionné permet de réduire la consommation sans dégrader le confort thermique.

### Activation de la fonction

Suivant véhicule, la fonction peut être activée soit :

- par appui sur le contacteur 4 ;
- par appui sur le contacteur 5.

Le témoin **Eco** s'affiche au tableau de bord pour confirmer l'activation.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

### Désactivation de la fonction

Suivant véhicule, la fonction peut être désactivée soit :

- par appui sur le contacteur 4 ;
- par appui sur le contacteur 5.

Le témoin **Eco** s'éteint au tableau de bord pour confirmer la désactivation.

## Conseils de conduite et ECO conduite



### Comportement

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- Une vitesse élevée impacte fortement la consommation de carburant du véhicule.

À titre d'exemples (à vitesse stabilisée) :

- réduire la vitesse de 130 à 110 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 20 % de carburant environ ;
- réduire la vitesse de 90 à 80 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 10 % de carburant environ.

## CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

- La conduite dynamique avec des accélérations et décélérations importantes et fréquentes coûte cher en carburant par rapport au gain de temps gagné.
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible.
- Évitez les accélérations brutales.
- Freinez le moins possible. En approchant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.
- Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

### Le confort thermique

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant du véhicule lors de l'utilisation du chauffage (en parti-

culier à des températures extérieures négatives) ou de la climatisation.

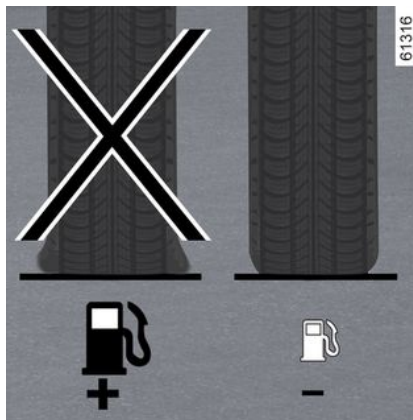


### Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis

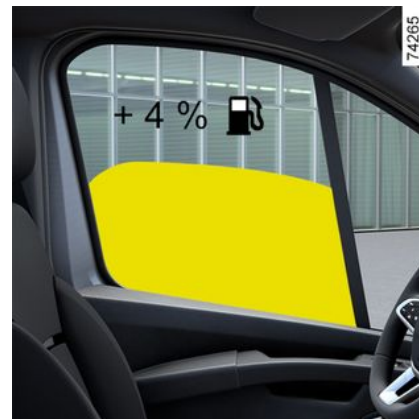
adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments pré installés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

**Risque de coincement des pédales**



### Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- Privilégiez la pression à vitesse la plus élevée ou la pression préconisée pour optimiser la consommation de carburant indiquée sur le chant de porte côté conducteur → **452**.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.



### Conseils d'utilisation

- Privilégiez le Mode ECO.
  - L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile.
- Mais** (sécurité d'abord), gardez vos

## CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).

- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
- Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

### **Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :**

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agrégé et n'oubliez pas de le régler.
- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

# SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES



Lorsque le véhicule en est équipé, ce système surveille la pression de gonflage des pneumatiques.

## Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur dans la valve de gonflage qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

Le système affiche au tableau de bord **1** les pressions courantes, et alerte le conducteur en cas de pression insuffisante.

## Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

- lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...);
- après une permutation de roue (cette pratique étant toutefois déconseillée);
- après un changement de roue.

Elle doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

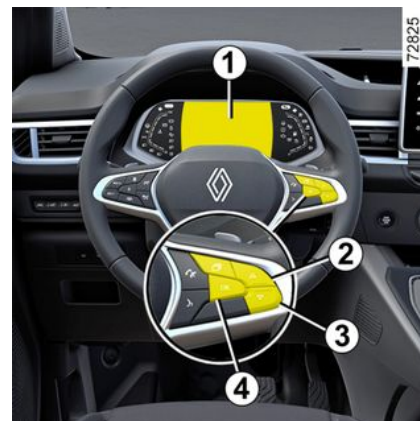
Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).



En cas de permutation des roues, une réinitialisation du système doit être réalisée. Consultez un Représentant de la marque.



Lorsque le véhicule est équipé d'un système de navigation, suivant véhicule, la réinitialisation peut être aussi réalisée depuis l'écran multimédia, reportez-vous à la notice de l'équipement.



## Procédure de réinitialisation via le tableau de bord **1**

Contact mis, **véhicule à l'arrêt** :

- faites des appuis courts sur le contacteur **2** ou **3** pour atteindre la page de « RESET TPMS »;
- faites un appui long (environ 3 secondes) sur la commande **4** pour

## SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

lancer l'initialisation. Le clignotement des pneumatiques suivi du message « Apprentissage PP lancé » indique que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

La réinitialisation peut prendre plusieurs minutes de conduite.

Si la réinitialisation est suivie de trajets courts, l'affichage de l'étape 3 du tableau **261** peut rester affiché après plusieurs redémarrages successifs.

**Nota :** la valeur de la pression de référence ne peut pas être inférieure à celle préconisée et indiquée sur le chant de porte.

### Procédure de réinitialisation via l'écran multimédia 5



La procédure de réinitialisation doit être réalisée véhicule à l'arrêt et contact mis.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.







Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

# SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

## Messages possibles

Le tableau ci-dessous reprend la succession des messages possibles de la procédure de réinitialisation des pneumatiques.

Étapes	Affichages (suivant véhicule)	Messages	Interprétations
1		Pression pneus init. appui long	Contact mis et véhicule à l'arrêt, pour lancer la réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques, faites un appui long sur le contacteur <b>4</b> OK.
2		Apprentissage PP lancé	Les « --- » devant chaque roue clignotent : le système prend en compte votre demande de réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques.
3			Les « --- » devant chaque roue s'allument fixes. Le système réinitialise la pression des quatre pneumatiques. Vous pouvez rouler. <b>Nota :</b> pendant la réinitialisation, la surveillance de la pression des pneumatiques reste opérationnelle.
4			La valeur des pressions des quatre pneumatiques est affichée : la procédure de réinitialisation est achevée et réussie.

# SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

## Réajustement de la pression des pneumatiques

**Les pressions des quatre pneumatiques doivent être ajustées à froid** (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur). Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques à froid, il faut majorer les pressions préconisées de 0,2 à 0,3 bar (3 PSI).

**Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

## Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé, la roue de secours ne possède pas de capteur.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur. Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.



## Changement de roue

Le système pouvant prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des positions de roues et des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.

## Remplacement roues/pneus

Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, pneumatiques, enjoliveurs...) ➔ 450.

Consultez un Représentant de la marque pour le remplacement des pneumatiques et pour connaître les accessoires compatibles avec le système et disponibles dans le réseau de la marque : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.

## Aérosols répare-pneu et kit de gonflage



Du fait de la spécificité des valves, n'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la

# SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

marque. Reportez-vous au paragraphe → 454.


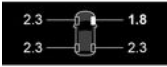







## Anomalies de gonflage

Le tableau reprend les messages d'alerte au tableau de bord **1** lorsque le système détecte une éventuelle anomalie de gonflage.

# SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

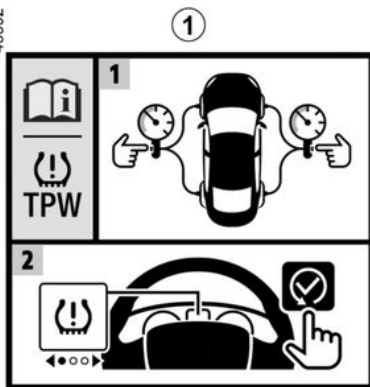
## Messages possibles

Les informations au tableau de bord vous informent des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...). Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Témoins	Messages	Affichages (suivant véhicule)	Interprétations
 s'allume fixe	Pression pneus à réajuster		Une roue et la valeur de pression associée s'affichent en jaune. Cela indique qu'un sous gonflage du pneumatique a été détecté. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques puis, réinitialisez le système.
 s'allument fixe	Crevaision		Une roue et la valeur de pression associée s'affichent en rouge. Cela indique que le pneumatique concerné est crevé ou fortement dégonflé. Ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques et réinitialisez le système si le pneumatique est dégonflé. Remplacez ou faites remplacer le pneumatique si il est crevé.
 clignote puis s'allume fixe accompagné du témoin 	Capteurs pneus à contrôler		Une ou plusieurs roues ne s'affichent plus. Cela indique qu'au moins une roue n'est pas équipée de capteur (roue de secours...) ou que le capteur est défaillant. Consultez un Représentant de la marque.
 s'allume fixe			Cela indique que le système n'a pas réussi à localiser les pressions de chaque pneumatique. Cela peut provenir d'un capteur non préconisé par la marque. La surveillance de la pression des pneumatiques reste néanmoins fonctionnelle.

# AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

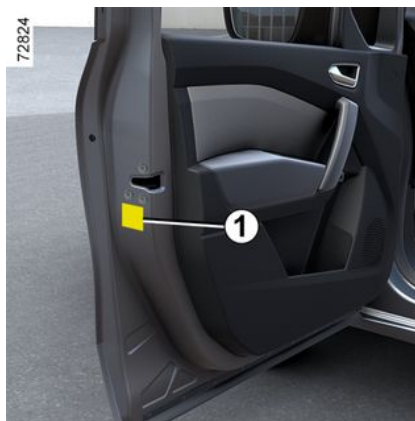
43592



Lorsque le véhicule en est équipé, ce système avertit de la perte de pression d'un ou plusieurs pneumatiques.

Le système est identifiable par la présence de l'étiquette **1** dans le véhicule.

72824




74970



3

## Principe de fonctionnement

Ce système détecte une perte de pression dans un des pneumatiques en mesurant la vitesse des roues pendant la conduite.

Le témoin  **2** s'allume fixe pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur. Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

# AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

## Conditions de fonctionnement

Pour donner un avertissement fiable en cas de perte de pression importante, le système doit être réinitialisé avec une pression de gonflage égale à celles inscrites sur l'étiquette de pressions de gonflage des pneumatiques (valeurs de référence) → 452.

**La procédure de réinitialisation doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.**

Dans les situations suivantes, le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement :

- système non réinitialisé après un regonflage ou toute opération sur les roues ;
- système mal réinitialisé : pressions de gonflage différentes des pressions recommandées ;
- modification importante de la charge ou répartition de la charge sur un côté du véhicule ;
- conduite sportive avec forte accélération ;
- circulation sur chaussée enneigée ou glissante ;
- circulation avec des chaînes à neige ;

- montage d'un seul pneumatique neuf ;
- utilisation de pneumatiques non homologués par le Réseau de la marque.



La pression des pneumatiques doit être vérifiée avant le lancement de procédure de réinitialisation. Le système n'émettra pas d'alerte si la pression ne correspond pas à la pression recommandée.



La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être immédiatement détectée par le système.

## Procédure de réinitialisation des valeurs de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

- après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques ;
- après un changement de roue ;
- après une permutation de roue (cette pratique étant toute fois déconseillée).

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours). Vérifiez les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur → 452.

## AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

### Véhicules non équipés d'un écran multimédia



Contact mis, **véhicule à l'arrêt** :

– faites des appuis courts sur le contacteur **6** autant de fois que nécessaire pour se placer sur l'onglet

« véhicule »  ;

– faites des appuis courts sur le contacteur **3** ou **4** pour atteindre la page « Pression pneus init. appui long » ;

– faites un appui long sur le contacteur **5** OK pour lancer la réinitialisation.

Maintenez appuyé le contacteur **5** jusqu'à l'affichage du message

« Opération terminée ». Vous pouvez rouler.

### Véhicules équipés d'un écran multimédia



La procédure de réinitialisation doit être réalisée **véhicule à l'arrêt** et contact mis.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

# AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

## Messages possibles

Le tableau ci-dessous reprend la succession des messages possibles de la procédure de réinitialisation des pneumatiques.

Étapes	Messages	Interprétations
-	Pression pneus init. à l'arrêt	Ce message s'affiche lorsque vous roulez. Si vous souhaitez réinitialiser la pression des quatre pneumatiques, arrêtez le véhicule.
1	Pression pneus init. appui long	Véhicule à l'arrêt, pour lancer la réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques, faites un appui long sur le contacteur <b>5 OK</b> pour lancer la réinitialisation jusqu'à l'affichage du message « Si pressions OK [rester appuyé] ».
2	Si pressions OK [rester appuyé]	Le message clignote . Cela permet de vous rappeler que la pression doit être ajustée aux valeurs de référence préconisées sur l'étiquette de pression de gonflage des pneumatiques → <b>452</b> , maintenez l'appui sur le contacteur <b>5 OK</b> pour confirmer la demande de réinitialisation jusqu'à l'affichage du message « Opération terminée ».
3	Opération terminée	La procédure de réinitialisation est achevée et réussie. Vous pouvez rouler.

# AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

## Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions des quatre pneumatiques doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions préconisées de **0,2 à 0,3 bar (3 PSI)**.

**Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

Après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques, lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

## Remplacement roues/pneumatiques

N'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement → **450**.

Après chaque changement de roue/pneumatique, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réini-

tialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

## Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé et qu'elle est montée sur le véhicule, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

## Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

N'utilisez que des équipements homologués par le Réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement → **454**. Après utilisation du kit de gonflage des pneumatiques, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

## Anomalies de gonflage








Le tableau reprend les messages d'alerte au tableau de bord **8** lorsque le système détecte une éventuelle anomalie de gonflage.

# AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

## Tableau avec les éventuelles anomalies de gonflage

Les informations au tableau de bord vous informent des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...).

Témoins	Messages	Interprétations
 s'allume fixe.	Gonfler pneus et init.	Cela indique qu'un sous gonflage ou une crevaison d'un pneumatique a été détecté. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques et réinitialisez le système.
 clignote puis s'allume fixe.	Ajuster pression pneus et init.	Cela indique une réinitialisation non réussie. Faites une vérification et un réajustement de la pression des pneumatiques avant de relancer la procédure de réinitialisation.
 clignote puis s'allume fixe accompagné du témoin 	TPW à contrôler	Cela indique un défaut du système. Consultez un Représentant de la marque.
 clignote puis s'allume fixe.	TPW indisponible	Cela indique qu'une roue de secours d'une taille différente aux quatre autres roues est montée sur le véhicule. Le système est indisponible jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par une roue de taille identique aux autres roues et que la procédure de réinitialisation soit effectuée.

## DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'antiblocage des roues (ABS) ;
- du contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage, l'assistance par vent latéral et système antipatinage ;
- de l'assistance au freinage d'urgence ;
- de l'aide au démarrage en côte ;
- de l'assistance de conduite avec une remorque ;
- du contrôle d'adhérence - « Extended grip ».



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Ces fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur.

**Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.**

Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

### Antiblocage des roues (ABS)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce sys-



tème permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).



En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

### Anomalies de fonctionnement :

-  et  allumés au tableau de bord accompagnés des messages « ABS à contrôler », « Système freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » : cela indique que l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré ;**

## DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

– , ,  et  allumés au tableau de bord accompagnés du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

### Contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

#### Contrôle dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

#### Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement du système, le témoin



clignote au tableau de bord.

#### Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

#### Assistance par vent latéral

Ce système optimise l'action de l'ESC et contribue également au contrôle du véhicule en cas de variation de vent latéral. Il aide à maintenir la trajectoire du véhicule en agissant sur le système de freinage.

En cas de déclenchement du sys-

tème, le témoin  s'allume au tableau de bord.

#### Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélération.

#### Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage.

#### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler » et les té-

moins  et  s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés.


# DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Consultez un Représentant de la marque.



## Inhibition de la fonction antipatinage

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chainées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par un appui long sur le contacteur **1**

jusqu'à l'affichage du témoin  au tableau de bord. Cette action désactive l'antipatinage mais ne désactive pas le contrôle dynamique de conduite.

Le système antipatinage apportant une sécurité supplémentaire, il est déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation dès que possible par un nouveau simple appui sur le contacteur **1**.

**Nota** : la fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule.

## Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

### Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, le système de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

### Allumage des feux stop

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent clignoter en cas de forte décélération.

### Anticipation du freinage

Suivant véhicule, lorsque vous relâchez rapidement la pédale

d'accélérateur, le système anticipe le freinage afin de diminuer les distances d'arrêt.

### Cas particuliers

Lors de l'utilisation du régulateur de vitesse :

- si vous utilisez la pédale d'accélérateur, lorsque vous la relâchez le système peut se déclencher ;
- si vous n'utilisez pas la pédale d'accélérateur, le système ne se déclenche pas.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Système freinage à contrôler » s'affiche au tableau de bord ac-

compagné du témoin .

Consultez un Représentant de la marque.

## Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

# DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

## Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que **N** ou **P** et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

**Risques de blessures graves.**

## Assistance de conduite avec une remorque

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans le cas d'une utilisation avec une remorque.

Il détecte les oscillations provoquées par la traction d'une remorque dans des conditions particulières de conduite.

## Conditions de fonctionnement

- L'attelage doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- le faisceau doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- l'attelage doit être branché au véhicule.

## Principe de fonctionnement

La fonction stabilise le véhicule par :

- un freinage asymétrique des roues avant pour réduire les oscillations provoquées par la remorque ;
- un freinage des quatre roues et une limitation du couple moteur pour réduire la vitesse du véhicule jusqu'à l'arrêt des oscillations.

Le témoin  clignote au tableau de bord pour vous en informer.

## Contrôle d'adhérence - « Extended grip »

Lorsque le véhicule en est équipé, le contrôle d'adhérence permet de faciliter le contrôle du véhicule sur des routes en conditions d'adhérence réduite (sol meuble...).

## DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur.

**Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.**

Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



### Mode « Automatique »

Mode par défaut, le mode « Automatique » permet une utilisation optimale dans des conditions de route normales (sèche, humide, faible neige...).

Le mode « Automatique » utilise les fonctions du système antipatinage.




Le mode « Sol meuble » provoque une indisponibilité temporaire de certaines fonctions d'aide à la conduite (Freinage actif d'urgence,...).




Après arrêt du moteur, le véhicule redémarrera toujours en mode « Automatique ».

### Mode « Sol meuble »

Faites un appui long sur le contac-

teur **2** : le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné de la succession de messages « Mode sol meuble activé », « ESC désactivé ». Cette position permet une utilisation optimale dans des conditions sol meuble (boue, sable, feuilles mortes...). Dans cette position, le régime du moteur est laissé sous contrôle du conducteur.

Si le contacteur **2** est appuyé un

autre fois, le témoin  s'éteint et le message « Mode automatique activé » s'affiche au tableau de bord pour vous en avertir.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## My Safety

La fonction « My Safety » vous permet de désactiver ou d'activer de manière groupée un ensemble de fonctions d'aides à la conduite.

Suivant véhicule, vous pouvez configurer la fonction « My Safety » en paramétrant depuis l'écran multimédia ou depuis le tableau de bord, le groupe de fonctions d'aides à la conduite qui pourront être désactivées de manière groupée.

### Fonctionnement



Mode « ALL ON »

Suivant véhicule, ce mode regroupe les fonctions d'aides à la conduite suivantes :

- l'alerte sonore de survitesse ➔ 185 ;
- la prévention sortie de voie ➔ 277 ;
- l'alerte de vigilance conducteur ➔ 312 ;
- la prévention sortie de voie d'urgence ➔ 286.

Lorsque le mode « ALL ON » est activé, l'affichage du message « My Safety All ON sélectionné » au tableau de bord vous le confirme. Les fonctions d'aides à la conduite disponibles dans le mode sont activées.

### Mode « Perso »

Ce mode permet **de désactiver** ou **de réactiver** certaines fonctions d'aide à la conduite disponibles dans le mode « ALL ON » que vous avez préalablement configurées via le réglage « My Safety Perso ».

Contact mis, **effectuez deux appuis successifs** sur le bouton 1 pour activer le mode « Perso ».

Au premier appui, le message « Rap-puyer pour My Safety Perso » s'affiche au tableau de bord. Au second appui, le mode « Perso » est activé. Le message « My Safety Perso sélectionné » s'affiche au tableau de bord.

Pour repasser en mode « ALL ON », **appuyez une fois** sur le bouton 1.



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, le mode ALL ON se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

### Configuration de « My Safety Perso »



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Les réglages de « My Safety Perso » enregistrés pour le mode « Perso » sont conservés lors du dernier arrêt du moteur ou lors de la condamnation des portes.

### Configuration depuis l'écran multimédia 2




Pour accéder aux réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

### Configuration depuis l'ordinateur de bord 3

(suivant véhicule)



– Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur 4 autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule,

sur l'onglet  ;


ou

– appuyez sur le contacteur 4 et faites des appuis successifs sur la commande 5 ou 6 pour atteindre

l'onglet  ;

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur 7 OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes 5 ou 6 pour atteindre le

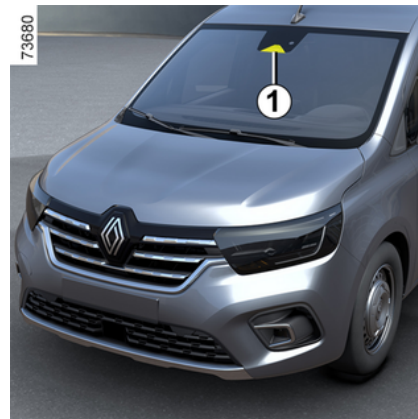
menu  puis, appuyez sur le contacteur 7 OK ;

– faites des appuis successifs sur la commande 5 ou 6 pour atteindre le menu « MY SAFETY PERSO » puis, appuyez sur le contacteur 7 OK ;

– sélectionnez les aides à la conduite à désactiver ou à activer du mode « Perso » par appuis successifs sur les commandes 5 ou 6.

Appuyez sur le contacteur 7 OK pour désactiver ou activer les aides à conduite.

### Prévention sortie de voie



À partir des informations provenant de la caméra 1, la fonction se déclenche par une action corrective

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

sur le système de direction du véhicule en cas de franchissement d'une ligne ou à l'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans avoir activé les feux indicateurs de direction.

3

Suivant réglage, en cas de franchissement d'une ligne discontinue sans avoir activé les feux indicateurs de direction, la fonction :

- avertit le conducteur sans action corrective sur le système de direction ;
- ou
- effectue une action corrective sur le système de direction.

### Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).



À tout moment, vous pouvez reprendre le contrôle du véhicule en actionnant le volant.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

### Activation/désactivation

### Véhicules équipés du bouton 2 « My Safety »

(suivant véhicule)



**Pour désactiver la fonction**, si celle-ci a été désactivée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety », appuyez deux fois sur le contacteur 2. Suivant véhicule, le témoin



s'affiche en blanc ou en jaune au tableau de bord.

**Pour réactiver la fonction**, appuyez une fois sur le contacteur 2.

Le témoin  s'affiche en gris au tableau de bord.

### Véhicules équipés d'un écran multimédia 3



## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE


Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

### Véhicules non équipés d'un écran multimédia

(suivant véhicule)



- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur 4 autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule,

sur l'onglet  ;

ou


- appuyez sur le contacteur 4 et faites des appuis successifs sur les

commandes 5 ou 6 pour atteindre

l'onglet  ;

- suivant véhicule, appuyez sur le contacteur 7 OK ;

- faites des appuis successifs sur les commandes 5 ou 6 pour atteindre le

menu  puis, appuyez sur le contacteur 7 OK ;

- faites des appuis successifs sur les commandes 5 ou 6 pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis, appuyez sur le contacteur 7 OK ;


- faites des appuis successifs sur les commandes 5 ou 6 pour atteindre le menu « Maintien de voie » puis, appuyez sur le contacteur 7 OK ;

- appuyez de nouveau sur le contacteur 7 OK pour activer ou désactiver la fonction :

-  fonction activée ;


-  fonction désactivée.

Lorsque la fonction est désactivée,

suivant véhicule, le témoin  s'affiche en blanc ou en jaune au tableau de bord.

### Fonctionnement



Fonction activée, le témoin  s'affiche en gris, et suivant équipement, les indicateurs des lignes gauche et droite 8 s'affichent en gris au tableau de bord.

**La fonction est prête à alerter ou intervenir si :**

- la vitesse est comprise entre 70 km/h et 170 km/h environ ;  
et

- le témoin  s'affiche en blanc, et suivant équipement, les indicateurs des lignes gauche ou droite 8 s'affichent en blanc au tableau de bord.

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

La fonction intervient si le véhicule :


- s'approche d'un bord de route sans activation des indicateurs de changement de direction ;
- franchit une ligne continue sans activation des indicateurs de changement de direction ;
- franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction, si le réglage « Intervention sur lignes discontinues » est sélectionné.

Dans ces cas :


- la fonction déclenche une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;


et

- le témoin  clignote en blanc

ou, suivant véhicule, le témoin  et l'indicateur **B** du côté de la ligne latérale franchie s'affichent en jaune au tableau de bord.

Si l'action corrective sur le système de direction n'est pas suffisante, le

témoin  continue de clignoter en blanc ou, suivant véhicule, le té-

moins  et l'indicateur **B** du côté de la ligne latérale franchie passent en rouge au tableau de bord. Ceci

est accompagné d'une vibration du volant.


Lorsque le réglage « Intervention sur lignes discontinues » n'est pas sélectionné, **la fonction entre en alerte** si le véhicule franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction et qu'il n'y a pas de bord de route suffisamment proche de la ligne.

Dans ce cas, la fonction alerte le conducteur :

- au moyen d'une vibration au niveau du volant ;

et

- le témoin  clignote en blanc, ou suivant équipement, le témoin

 et l'indicateur **B** du côté de la ligne latérale franchie passent en rouge au tableau de bord.

**Nota** : en courbes, la fonction autorise à couper légèrement un virage.


### Cas particuliers

#### Alerte « Garder le contrôle »

- Si le système est en intervention et ne détecte plus d'activité du conducteur sur le volant, le message « Garder le contrôle » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore et, suivant véhicule, du

témoin  en rouge, jusqu'à ce que le contrôle soit repris.

- Si le système est en action depuis trop longtemps, le message « Garder le contrôle » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore et, suivant véhicule, du témoin

 en rouge et du clignotement de l'indicateur **B** du côté de la ligne latérale concernée, jusqu'à ce que le contrôle soit repris.



Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.

### Véhicule équipé du système « Active driver assist » ou « Assistant autoroute et trafic »

Si la fonction « Centrage voie » est activée en même temps que la fonction « Prévention sortie de voie », l'affichage du témoin varie selon les cas suivants :

- la fonction « Centrage voie » est en

intervention : le témoin  vert


remplace le témoin  blanc ou

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE


gris au tableau de bord. Ainsi, vous êtes informés en priorité de l'état de la fonction « Centrage voie » ;

– la fonction « Centrage voie » est mise en attente et la fonction « Prévention sortie de voie » n'est ni alerte

ni en intervention : le témoin 

gris remplace le témoin  blanc ou gris au tableau de bord. Ainsi, vous êtes informés en priorité de l'état de la fonction « Centrage voie » ;

– la fonction « Centrage voie » est mise en attente alors que la fonction « Prévention sortie de voie » est en alerte ou en intervention : le témoin

 s'affiche en rouge ou en jaune au tableau de bord. Ainsi, vous êtes informés en priorité de l'état de la fonction « Prévention sortie de voie ».


Dans tous les cas, vous êtes informés à tout moment de l'état de la fonction lorsqu'elle contrôle le système de direction de votre véhicule. L'information la plus utile vous est toujours affichée.

### Indisponibilité temporaire / inhibition de la fonction

La fonction est temporairement indisponible ou inhibée lors de :

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- visibilité dégradée ;
- activation d'un des indicateurs de direction ;
- activation des feux de détresse ;
- engagement de la marche arrière ;
- forte accélération ;
- changement de largeur de voie ;
- intervention du contrôle dynamique de conduite « ESC » ;
- intervention du système antiblocage des roues ;
- intervention du système de freinage actif d'urgence ;
- intervention d'une autre fonction qui contrôle le système de direction, comme la fonction « Centrage voie » (suivant véhicule).

Lorsque la fonction est indisponible,


le témoin  et, suivant véhicule, les indicateurs des lignes gauche et droite **B** passent en gris au tableau de bord.

Lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord.


Nettoyez la zone des capteurs.

### Désactivation automatique

Le système est automatiquement désactivé lorsque :

- le contrôle dynamique de conduite « ESC » est désactivé ou en dysfonctionnement ;
- le système antiblocage des roues est en dysfonctionnement ;
- un attelage est connecté électriquement à la prise de l'attache remorque ;
- le témoin  est affiché.

Lorsque la fonction est désactivée,

suivant véhicule, le témoin  s'affiche en blanc ou en jaune au tableau de bord.

### Réglages

#### Véhicule équipé d'un écran multimedia 3

3

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia 3 reportez-vous à la notice multimédia :

- « Intervention sur lignes discontinues » : utilisez ce réglage pour choisir la réponse de la fonction si le véhicule franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction :
  - réglage sélectionné : la fonction peut déclencher une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;
  - réglage non sélectionné : la fonction peut avertir le conducteur au moyen d'une vibration au

niveau du volant sans correction de la trajectoire du véhicule.



- « Vibration » : réglez le niveau de vibration du volant de la fonction « Prévention sortie de voie » ;
- « Anticipation de sortie » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes. Pour cela, sélectionnez :
  - « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
  - « Standard » : ligne détectée en approche ;
  - « Tôt » : ligne détectée à proximité.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

**Véhicule non équipé d'un écran multimédia (suivant véhicule)**



- **Véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le contacteur 4 autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule, sur l'onglet  ;

ou


- appuyez sur le contacteur 4 et faites des appuis successifs sur les commandes 5 ou 6 pour atteindre

l'onglet  ;

- suivant véhicule, appuyez sur le contacteur 7 OK ;

- faites des appuis successifs sur les commandes 5 ou 6 pour atteindre le

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

menu  puis, appuyez sur le contacteur **7 OK** ;

- faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis, appuyez sur le contacteur **7 OK** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le menu « Maintien de voie sensibilité » puis, appuyez sur le contacteur **7 OK** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour choisir le niveau du réglage puis, appuyez sur le contacteur **7 OK**.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, suivant véhicule :

- le témoin  s'affiche en blanc ou en jaune au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés :

- du message « Aides conduite indisponibles » ;

ou

- du message « Aides conduite à contrôler » ;

ou

- du message « Caméra avant à contrôler ».

Dans ces cas, consultez un Représentant de la marque.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement de la caméra ou des radars peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbations du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occlusion du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- les marquages au sol ou les bords de route peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...);
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « Prévention sortie de voie » peut se produire à tort ou bien ne pas se faire.

### **Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.**

#### **Désactivation de la fonction**

Vous devez désactiver la fonction si :

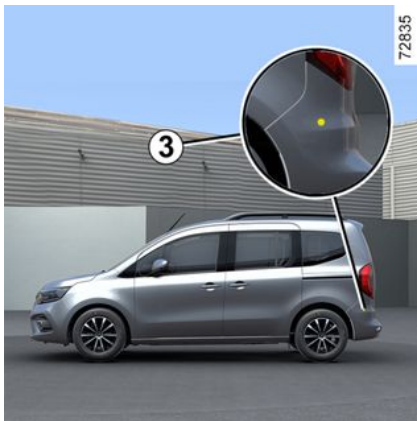
- la zone de la caméra a subi une dégradation (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur);
- la route est glissante (neige, verglas, aquaplanage, gravillons...);

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites-le changer par un Représentant de la marque) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule entre dans une zone avec plusieurs marquages au sol (zone de travaux...).


## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

### Prévention sortie de voie d'urgence



À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de risque de collision avec un véhicule qui vient de la direction opposée sur la voie adjacente, sans avoir activé l'indicateur de direction.

Suivant véhicule, à partir des informations provenant des radars **3** et de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de risque de collision avec un véhicule roulant à la même vitesse ou à une vitesse supérieure et qui se trouve dans le périmètre de détection des radars arrière (prévention sortie de voie d'urgence en cas de dépassement).

 À tout moment, vous pouvez reprendre le contrôle du véhicule en actionnant le volant.



Ce système est une aide supplémentaire à la conduite. Ce système ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

### Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

### Localisation du radar frontal **2**

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille du bouclier avant, du logo...).

### Localisation des radars latéraux **3**

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue,

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

neige,...), choquée, modifiée (y compris peinture...).

### Activation/désactivation

#### Véhicules équipés du bouton 4 « My Safety »



**Pour désactiver la fonction**, si celle-ci a été désactivée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety », appuyez deux fois sur le contacteur 4.

**Pour réactiver la fonction**, appuyez sur le contacteur 4.

#### Véhicule équipé d'un écran multimédia 5



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

#### Véhicule non-équipé d'un écran multimédia


(suivant véhicule)



– **Véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le contacteur 6 autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ;

– faites des appuis successifs sur les commandes 7 ou 8 pour atteindre le



menu  puis, appuyez sur le contacteur 9 OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes 7 ou 8 pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis, appuyez sur le contacteur 9 OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes 7 ou 8 pour atteindre le menu « Prevent. sortie voie d'urgence » puis, appuyez sur le contacteur 9 OK ;

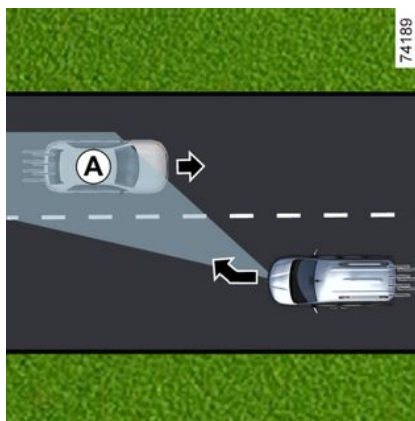
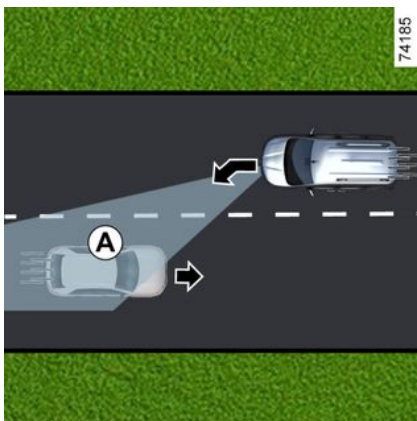
## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

– appuyez de nouveau sur le contacteur **9 OK** pour activer ou désactiver la fonction :

-  fonction activée ;
-  fonction désactivée.

### Fonctionnement

#### Détection d'un véhicule qui vient de la direction opposée




En roulage (vitesse comprise entre 70 km/h et 110 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec un vé-

hicule qui vient de la direction opposée sur une voie adjacente et se trouve dans le périmètre de détection **A**, sans avoir activé l'indicateur de direction, le système :


- **vous alerte d'un risque de collision :**

le message « Risque de collision » s'affiche au tableau de bord ac-

compagné du témoin  en rouge, d'un signal sonore et suivant équipement, de la ligne du côté de l'intervention et de l'affichage **10** ;

et

- **déclenche une action corrective sur le système de direction.**

 Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

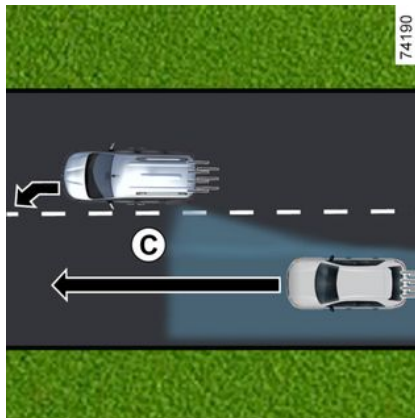
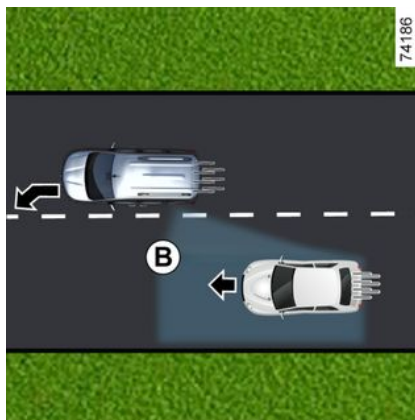


La fonction peut ne pas s'activer si :

- la vitesse de rapprochement est supérieure à 200 km/h environ (par exemple, vous roulez à 110 km/h et le véhicule arrivant en sens opposé dans la voie adjacente roule à 91 km/h).

## En cas de dépassement

(suivant véhicule)



3




En roulage (vitesse comprise entre 70 km/h et 180 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

avec un véhicule qui se trouve dans la zone d'angle mort **B** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ou avec un véhicule qui s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente dans le périmètre de détection **C**, le système :

### – vous alerte d'un risque de collision :

l'indicateur **11** clignote, le message « Obstacle latéral détecté » s'affiche au tableau de bord ac-

compagné du témoin  en rouge, d'un signal sonore et suivant équipement, de la ligne du côté de l'intervention et de l'affichage **12** ;

et

### – déclenche une action corrective sur le système de direction.

### Indisponibilité temporaire ou inhibition du système

Le système est temporairement indisponible lors de :

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- visibilité dégradée ;

- activation d'un des indicateurs de direction (uniquement pour la détection de véhicule arrivant en sens opposé dans la voie adjacente) ;
- activation des feux de détresse ;
- forte accélération ;
- changement de largeur de voie ;
- intervention du contrôle dynamique de conduite « ESC » ;
- intervention du système antiblocage des roues ;
- intervention du système de freinage actif d'urgence ;
- ...

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

- la caméra ne détecte pas de ligne (continue ou discontinue) du côté du véhicule critique ;
- la caméra ne détecte pas simultanément les deux délimitations de la voie où roule votre véhicule ;
- la marche arrière est engagée ;
- le champ de vision de la caméra est obstrué ;
- le radar avant est occulté ;
- suivant véhicule, les radars arrière sont occultés.

Suivant véhicule, lorsqu'un des radars latéraux est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord.


Lorsque le radar frontal est occulté, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord.

Lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord.

Nettoyez la zone des capteurs.

### Désactivation automatique

Le système est automatiquement désactivé lorsque :

- le contrôle dynamique de conduite « ESC » est désactivé ou en dysfonctionnement ;
- le système antiblocage des roues est en dysfonctionnement ;
- un attelage est connecté électriquement à la prise de l'attache remorque ;
- le témoin  est affiché.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque:capteur parking OFF » ou, suivant équipement « Remorque: radars latéraux indisponibles » s'affiche pour vous informer que la fonction « Prévention sortie de voie d'urgence » a été désactivée.

Si le véhicule tracte une remorque ou une caravane, des corrections in-

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

tempestives ou erronées peuvent se produire.

Vous pouvez désactiver le système afin d'éviter les corrections intempestives ou erronées.

## Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, les messages suivants peuvent être affichés au tableau de bord :

– « Caméra avant à contrôler » ;

ou

– « Radar avant à contrôler » ;

ou

– « Aides conduite à contrôler  
Aides conduite à contrôler » ;

ou, suivant véhicule,

– « Radars latéraux à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement de la caméra ou des radars peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra ou des radars (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbations du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occlusion du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- les marquages au sol ou les bords de route peu contrastés ou irréguliers (lignes partiellement effacées, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...);
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « Prévention sortie de voie d'urgence » peut se produire à tort ou bien ne pas se faire.

### **Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.**

#### **Désactivation de la fonction**

Vous devez désactiver la fonction si :

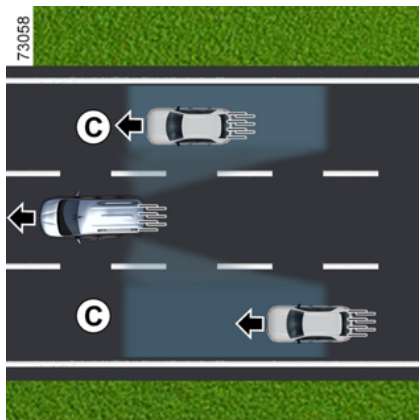
- la zone de la caméra (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur) ou des radars, a subi une dégradation ;
- la route est glissante (neige, verglas, aquaplanage, gravillons...);

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites-le changer par un Représentant de la marque) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule entre dans une zone avec plusieurs marquages au sol (zone de travaux...).
- vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

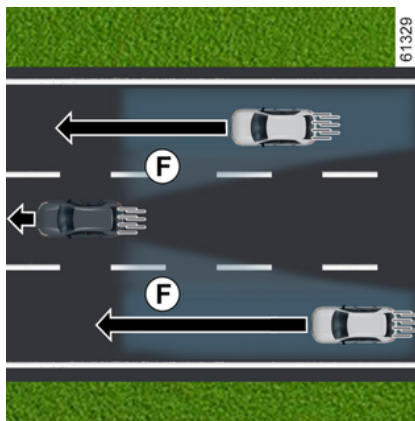
## Avertisseur d'angle mort



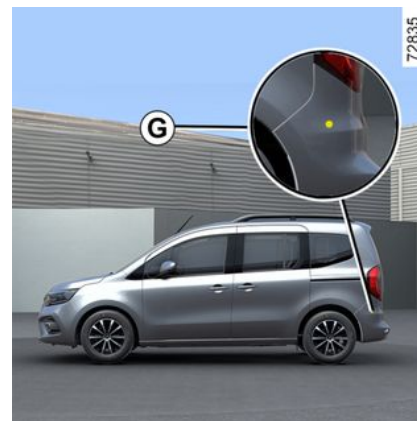
À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **G**), la fonction avertit le conducteur :

- lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **C** ; et/ou
- lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui se trouve dans la zone **F** et roulant à une vitesse supérieure.

La fonction alerte lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 15 km/h environ.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.



### Particularité

Veillez à ce que la zone **G** des radars de chaque côté du pare-chocs arrière ne soit pas occultée (saletés, boue, neige...).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des radars.

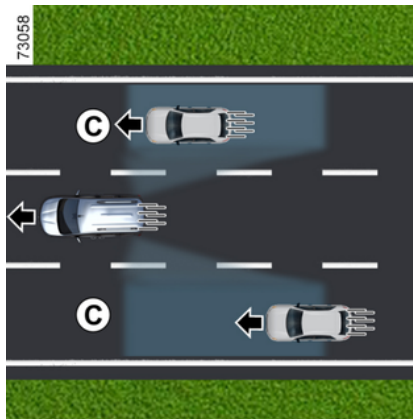
## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



### Indicateur 1

L'indicateur 1 se situe sur chacun des rétroviseurs 2.

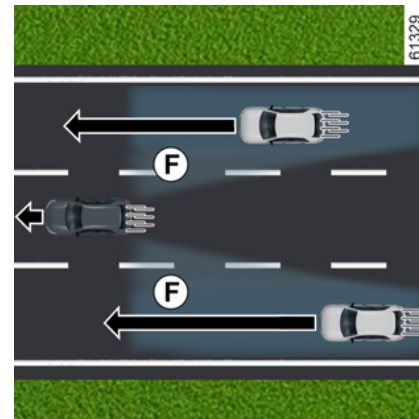
**Nota :** nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur 3 pour visualiser les indicateurs 1.



### Fonctionnement

La fonction alerte lorsque la vitesse de votre véhicule est supérieure à 15 km/h et :

- lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort **C** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ;
- lorsqu'un véhicule approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente dans le périmètre de détection **F**.



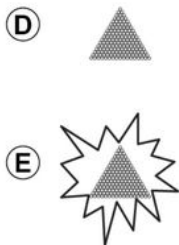
Si votre véhicule dépasse un autre véhicule, l'indicateur 1 s'activera uniquement si le véhicule dépassé se trouve suffisamment longtemps dans la zone d'angle mort **C** de votre véhicule.



La fonction n'alerte pas si les autres véhicules ne sont pas en mouvement.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

① 559950



## Affichage D

Premier avertissement : **indicateur de direction non activé**, l'indicateur 1 signale qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente.

## Affichage E

**Indicateur de direction activé**, l'indicateur 1 clignote lorsque la fonction détecte un véhicule dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière du côté où vous allez tourner le volant. Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au

premier avertissement (affichage **D**).

## Conditions de non-fonctionnement

- En conduite sur route en virage serré ;
- en marche arrière.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque: radars latéraux indisponibles » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle. Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

**i** La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie étroite, la fonction peut vous alerter lorsqu'un véhicule est détecté au-delà de la voie adjacente à la vôtre.

## Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de

bord. Consultez un Représentant de la marque.

**i** En raison de la présence de radars derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Avertissements



La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie large, le système peut ne pas détecter un véhicule dans l'angle mort.

**Risque d'accident.**

3



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement des radars peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbation du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel, routes bordées de barrières...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

### **Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.**

En cas de comportement anormal du système. Consultez un Représentant de la marque.



### Limitation du fonctionnement du système

- La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Dans un virage, les radars peuvent ne plus détecter temporairement les véhicules sur les voies adjacentes.
- La fonction peut vous alerter tardivement lorsque deux autres véhicules arrivent de l'arrière, côte à côte sur les voies adjacentes (circulation à trois voies...) et à une vitesse beaucoup plus importante que votre véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules est importante.
- En cas de dépassement par un véhicule long (véhicule poids lourd roulant à une vitesse proche du véhicule et effectuant un dépassement...), le système peut interrompre l'alerte avant la fin de la manœuvre.
- Le véhicule circule sur route sinueuse.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Alerte distances de sécurité



À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, cette fonction avertit le conducteur de l'intervalle de temps qui le sépare du véhicule qui le précède afin de respecter les distances de sécurité entre les deux véhicules.

La fonction est active lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 30 km/h environ.

### Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

### Localisation du radar frontal **2**

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

## Activation/désactivation de la fonction



### Véhicules équipés d'un écran multi-média **3**

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

3


## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



### Véhicules non équipés d'un écran multimédia

#### (suivant véhicule)

– Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule,

sur l'onglet  ;


ou

– appuyez sur le contacteur **4** et faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre

l'onglet  ;

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **7 OK** ;


– faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le

menu  puis, appuyez sur le contacteur **7 OK** ;


– faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis, appuyez sur le contacteur **7 OK** ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **5** ou **6** pour atteindre le menu « Alerte distance » puis, appuyez sur le contacteur **7 OK** ;

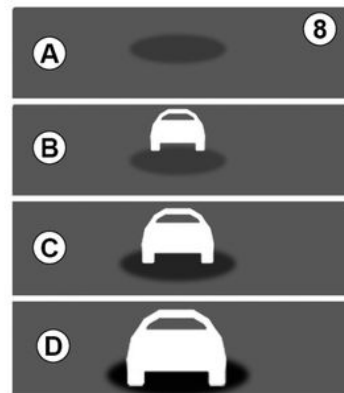
– appuyez de nouveau sur le contacteur **7 OK** pour activer ou désactiver la fonction :

–  fonction activée ;

–  fonction désactivée.

 À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

### Fonctionnement



Fonction activée, l'indicateur **B** s'affiche au tableau de bord et vous avertit de la distance qui vous sépare du véhicule qui vous précède.

– **A** (gris) : fonction non opérationnelle ;

– **A** (vert) : aucun véhicule détecté ;

– **B** (vert) : l'intervalle de temps est supérieur ou égal à 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules adaptée à votre vitesse) ;

– **C** (orange) : l'intervalle de temps est compris entre 1 et 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules insuffisante) ;

– **D** (rouge) : l'intervalle de temps est inférieur ou égal à 1 seconde environ

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

(distance entre les deux véhicules très insuffisante).

Lorsque l'intervalle entre les deux véhicules est inférieur à 0,5 seconde environ, l'indicateur **B**, affichage **D**, clignote en rouge au tableau de bord accompagné de l'indication « -,- s ».

Dans certaines conditions, l'intervalle de temps peut ne pas être affiché :

- dans un virage ;
- lors d'un changement de voie ;
- lorsque le véhicule précédent est suffisamment loin ou hors de portée du radar ou de la caméra.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Avertissements



La mesure est affichée à titre d'information : le système n'a aucune action sur le véhicule.

La fonction n'est pas conçue pour être utilisée dans des conditions urbaines ni dans le cadre d'une conduite dynamique (virages, accélérations, freinages brusques...), mais lorsque les conditions de roulage sont stabilisées.

La fonction n'agit pas sur le système de freinage.

Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

Toute intervention dans la zone de localisation du radar ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise et/ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbations du système**

- l'occultation du pare-brise ou de la grille du bouclier (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse et vallonnée (virage serré...).

### **Risque d'alertes intempestives et erronées.**

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Freinage actif d'urgence



À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, le système détermine la distance qui le sépare :

- du véhicule qui le précède dans la même voie ;
- ou
- des véhicules circulant en sens inverse lors d'un changement de direction ;
- ou
- des piétons et cyclistes environnants.

Le système alerte le conducteur en cas de risque de collision frontale

pour lui permettre d'entreprendre les manœuvres d'urgence adéquates (appui sur la pédale de frein et/ou action sur le volant).

Selon la réaction du conducteur, le système peut l'assister au niveau du freinage afin de limiter les dommages ou éviter une collision.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.



**Ce système peut appliquer un freinage maximal au véhicule** jusqu'à l'arrêt complet si nécessaire.

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements et veillez à ce que le chargement soit fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants.

### Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

### Localisation du radar **2**

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée.


### Détection de véhicules

En roulage (vitesse à plus de 8 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec le véhicule qui le précède

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

ou avec un véhicule circulant dans sens inverse lors de changement de direction ou avec un véhicule arrêté, le système :

– **vous alerte d'un risque de collision :**

le témoin  rouge, ou, suivant véhicule, l'affichage **3** et le message « Freinez », s'allument au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage peut être accentuée si elle n'est pas suffisante pour éviter la collision.

– **peut déclencher le freinage :**

si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient imminente.



73762

Si le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le véhicule est maintenu à l'arrêt pendant un court délai. Au-delà de ce délai, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein.

**Nota :** lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer.



En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :

– appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;

ou

– un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

### Particularités des véhicules circulant en sens inverse lors de changement de direction

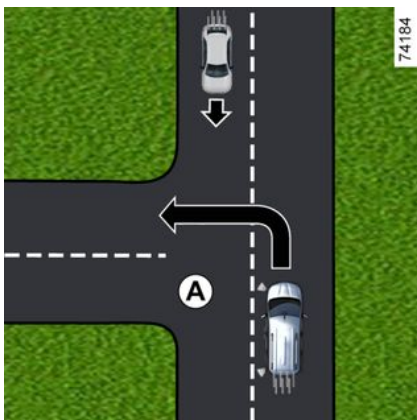
Lorsque vous changez de direction (exemple **B**), les véhicules circulant en sens inverse entre 30 km/h et 55 km/h environ, sont détectés par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 20 km/h environ ;
- vous avez activé l'indicateur de direction.

**Dans tous les autres cas, le système est inactif et ne déclenche pas d'alerte.**

3

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

## Particularités des véhicules arrêtés

Les véhicules arrêtés sont détectés lorsque votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 100 km/h environ. Le système est in-

actif et ne déclenche pas d'alerte si vous dépassez 100 km/h environ pour les véhicules arrêtés.


## Particularités des alertes

Selon la vitesse, l'alerte et le freinage peuvent s'activer simultanément.

## Détection de piétons et cyclistes

En roulage (vitesse comprise entre 8 km/h et 86 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec un cycliste ou un piéton, le système :

– **vous alerte d'un risque de collision :**

le témoin  rouge, ou, suivant véhicule, l'affichage **3** et le message « Freinez », s'allument au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage peut être accentuée si elle n'est pas suffisante pour éviter la collision.

– **peut déclencher le freinage :**

si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient imminente.



Si le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le véhicule est maintenu à l'arrêt pendant un court délai. Au-delà de ce délai, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein.

**Nota :** lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer.

## Particularités des piétons et cyclistes arrêtés

Les piétons et cyclistes immobiles ne sont pas détectés par le système.

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Dans ce cas, le système est inactif et ne déclenche pas d'alerte.



En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :

- appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;

ou

- un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

### Réglages pour les véhicules équipés d'un écran multimédia



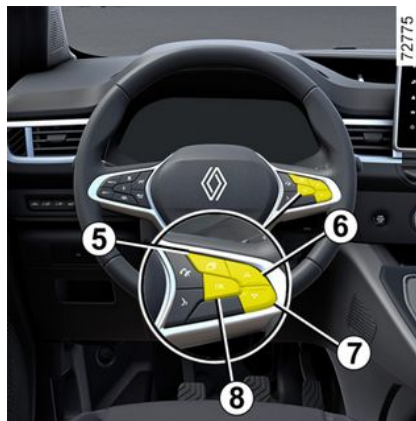
Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **4**, reportez-vous à la notice multimédia :

- « Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de l'alerte. Pour cela sélectionnez :



- « Tard » ;
- « Standard » ;
- « Tôt ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.


### Réglages pour les véhicules non équipés d'un écran multimédia (suivant véhicule)




- **Véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule, sur l'onglet  ;  
ou

- appuyez sur le contacteur **5** et faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre

l'onglet  ;  
- suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **8 OK** ;  
- faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le

menu  puis, appuyez sur le contacteur **8 OK** ;  
- faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis, appuyez sur le contacteur **8 OK** ;  
- faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour atteindre le menu « Sensibilité freinage actif » puis, appuyez sur le contacteur **8 OK** ;  
- faites des appuis successifs sur les commandes **6** ou **7** pour choisir le niveau du réglage puis, appuyez sur le contacteur **8 OK**.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Indisponibilité temporaire

Lorsque le système détecte une indisponibilité temporaire, le témoin



s'allume en jaune au tableau de bord.

Les causes possibles sont :

- le système est momentanément aveuglé (soleil rasant, feux de croisement, mauvaises conditions météorologiques...). Le système sera de nouveau fonctionnel lorsque les conditions de visibilité seront meilleures ;
- le système est momentanément perturbé (par exemple : le pare-brise ou la grille du bouclier avant sont occultés par des saletés, boue, neige, buée...). Dans ce cas, stationnez le véhicule et arrêtez le moteur. Nettoyez le pare-brise et la grille du bouclier avant. Au prochain démarrage du moteur, après 5 ou 10 minutes de conduite, le témoin et le message s'éteignent.

Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause, consultez un Représentant de la marque.

## Anomalies de fonctionnement

Lorsque la fonction détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin



ou, suivant véhicule, s'allume en jaune au tableau de bord accompagné des messages « Caméra avant à contrôler » ou « Radar avant à contrôler » ou « Caméra/Radar à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.

## Avertissements



### **Freinage actif d'urgence**

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Le déclenchement de cette fonction peut être retardé ou inhibé lorsque le système détecte des signes manifestes de contrôle du véhicule par le conducteur (action sur le volant, les pédales...).

Le système ne peut pas s'activer :

- lorsque la commande de vitesse est en position neutre ;
- lorsque le frein de parking est activé depuis dix secondes environ.

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.



### Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre objet (véhicule, piéton...) et son environnement (exemple : piéton habillé en blanc situé dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.

### Limitation du fonctionnement du système

- À chaque démarrage, le système réalise une calibration suivant l'environnement autour du véhicule et peut être inactif pendant une durée comprise entre deux et cinq minutes de conduite environ;
- Un véhicule circulant en sens inverse ne déclenche aucune alerte ni aucune action sur le fonctionnement du système si les conditions du paragraphe « Particularités des véhicules circulant en sens inverse lors de changement de direction » ne sont pas remplies;
- Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système;
- le système peut ne pas réagir sur les véhicules de petit gabarit tels que les motos aussi efficacement que sur les autres véhicules;
- le système ne peut pas fonctionner de manière optimale lorsque la chaussée est glissante (pluie, neige, verglas...);
- pour fonctionner correctement, le système a besoin d'identifier la silhouette du piéton dans son intégralité. Aussi le système ne peut pas détecter :
  - les piétons dans l'obscurité ou dans des conditions de luminosité réduite;
  - les piétons partiellement visibles;
  - les piétons de taille inférieure à 80 cm environ;
  - les piétons portant des objets larges;
  - ...

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Dans ces conditions, le système risque de ne pas réagir ou de freiner intempestivement.



### Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- l'avant du véhicule a subi une dégradation (choc, déformation, rayure sur la zone de localisation du radar...) ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites-le changer par un Représentant de la marque) ;
- vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

### Interruption de la fonction

Vous pouvez interrompre le freinage actif à tout moment par un appui rapide sur la pédale d'accélérateur ou un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Alerte vigilance conducteur

L'alerte vigilance conducteur est une fonction qui analyse le comportement du conducteur (style de conduite, direction du véhicule...) et l'alerte en cas de risque d'endormissement.

Elle tient compte d'évènements tels que :

- mouvements du volant ;
- actions du conducteur sur d'autres systèmes (clignotants, pédale de frein...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite en cas de risque de fatigue. La

fonction n'intervient pas sur le véhicule. La fonction ne remplace en aucun cas la responsabilité du conducteur pendant la conduite.

Le conducteur doit toujours adapter sa conduite en fonction de son état de vigilance, indépendamment des indications du système.

## Fonctionnement



## La fonction est prête à alerter si :


- quelques minutes se sont écoulées depuis le dernier arrêt du véhicule ;
- la vitesse est supérieure à environ 70 km/h.

En cas de risque de fatigue ou baisse d'attention, le message « Alerte fatigue Faire une pause » **1** s'affiche au tableau de bord, accompagné d'un signal sonore.

Appuyez sur le contacteur **6** OK pour effacer l'alerte. Il est conseillé de vous arrêter dès que possible pour faire une pause.

Après effacement du message, le système continue la surveillance de vigilance et émet une nouvelle alerte si besoin.


## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

 L'alerte vigilance conducteur surveille en permanence l'attention du conducteur et peut fournir plusieurs avertissements par trajet. Le système se réinitialise à chaque démarrage moteur.


### Activation/désactivation des alertes




Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

 Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, les alertes se réactivent :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

 Lorsque les alertes sont désactivées, le système continue d'évaluer l'état de fatigue du conducteur.

 Suivant véhicule, la désactivation des alertes n'est pas possible.

### Activation, désactivation des alertes depuis le bouton 7 « My Safety »



La désactivation ou l'activation des alertes peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ 276.

Si la désactivation des alertes a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

- **pour désactiver les alertes**, effectuez deux appuis successifs sur le bouton 7 ;
- **pour réactiver les alertes**, appuyez une fois sur le bouton 7.

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

### Activation, désactivation des alertes depuis l'écran multimédia 8



Pour accéder à l'activation ou la désactivation des alertes, reportez-vous à la notice multimédia.


Choisissez « ON » ou « OFF ».

### Activation, désactivation des alertes depuis l'ordinateur de bord 2

(suivant véhicule)



– Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur 3 autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule,

sur l'onglet  ;


ou

– appuyez sur le contacteur 3 et faites des appuis successifs sur les commandes 4 ou 5 pour atteindre

l'onglet  ;

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur 6 OK ;



– faites des appuis successifs sur les commandes 4 ou 5 pour atteindre le

menu  puis, appuyez sur le contacteur 6 OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes 4 ou 5 pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis, appuyez sur le contacteur 6 OK ;

– faites des appuis successifs sur les commandes 4 ou 5 pour atteindre le menu « Alerte vigilance » puis, appuyez sur le contacteur 6 OK ;

– appuyez de nouveau sur le contacteur 6 OK pour activer ou désactiver les alertes :

-  alertes activées ;
-  alertes désactivées.

### Limitations du fonctionnement du système


Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- certains styles de conduite (conduite inappropriée...);
- la conduite sur une route en mauvais état ;
- fort vent latéral ;
- l'horloge est mal configurée (suivant véhicule) ;
- routes sinueuses ;
- traction d'une remorque.

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte un défaut, le message « Suivi vigilance à contrô-

ler » accompagné du témoin  s'affichent au tableau de bord.

Faites vérifier le système par un Représentant de la marque.

## Alerte détection de fatigue

L'alerte de détection de fatigue est une fonction qui est utile sur des routes à caractère monotone (autoroute, voie rapide...).

Cette fonction analyse le comportement du conducteur et tient compte d'événements pour l'avertir du risque de fatigue tels que :

- mouvement du volant ;
- actions du conducteur sur d'autres systèmes (clignotants, lave-glace...);
- temps passé sur la route sans s'arrêter ;

- ...



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite en cas de risque de fatigue. Cette

fonction n'intervient pas à la place du conducteur.

La fonction ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur pendant la conduite.

## Activation/désactivation



**Véhicules équipés d'un écran multimédia 1**

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».



La fonction est activée par défaut à chaque démarrage du véhicule.




**Véhicules non équipés d'un écran multimédia**

**(suivant véhicule)**

- **Véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le contacteur **3** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

l'onglet  ou, suivant véhicule,

sur l'onglet  ;


ou

– appuyez sur le contacteur **3** et faites des appuis successifs sur les commandes **4** ou **5** pour atteindre

l'onglet  ;

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **6 OK** ;



– faites des appuis successifs sur les commandes **4** ou **5** pour atteindre le

menu  puis, appuyez sur le contacteur **6 OK** ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **4** ou **5** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis, appuyez sur le contacteur **6 OK** ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **4** ou **5** pour atteindre le menu « Alerte détection de fatigue » puis, appuyez sur le contacteur **6 OK** ;

– appuyez de nouveau sur le contacteur **6 OK** pour activer ou désactiver la fonction :

-  fonction activée ;
-  fonction désactivée.

### Fonctionnement

**La fonction est prête à alerter si :**

- il y a plus de 5 minutes de roulage après chaque arrêt du véhicule
- la vitesse est supérieure à environ 65 km/h ;

et

- 10 minutes environ se sont écoulées depuis l'effacement de la précédente alerte.

**La fonction entre en alerte si** le système évalue des signes répétés de fatigue du conducteur sur le volant.

Lorsqu'un risque de fatigue est détecté, le message « Alerte fatigue Faire une pause » s'affiche au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Appuyez sur le contacteur **6 OK** pour effacer l'alerte.

Il est conseillé de vous arrêter dès que possible pour faire une pause.

**Nota :**

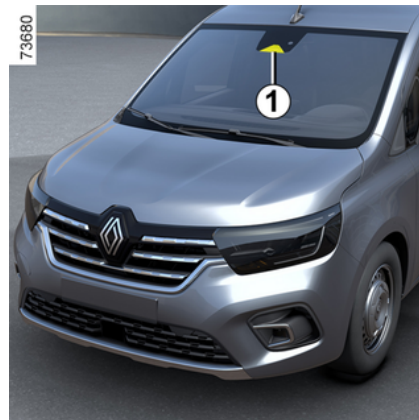
- si l'alerte n'est pas effacée par appui sur le contacteur **6 OK**, le signal sonore se répète ;
- la fonction peut interpréter comme un signe de fatigue certains styles de conduite (conduite sportive, conduite inappropriée...) ou la conduite sur une route en mauvais état.

### Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte un défaut, le message « Alerte fatigue à contrôler » s'affiche au tableau de bord.

Faites appel à un Représentant de la marque.

### Détection de panneaux de signalisation routière



Le système affiche au tableau de bord les limitations de vitesse en fonction des panneaux de signalisation routière sur le bord de la route.

Il utilise principalement les informations provenant de la caméra **1** fixée sur le pare-brise derrière le rétroviseur.

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Suivant pays, le système utilise également des informations cartographiques issues d'un abonnement pour interpréter certains panneaux (entrée de ville...).

Le panneau affiché au tableau de bord change lorsqu'un panneau de signalisation est détecté par le système.

Lorsque le limiteur de vitesse ou le régulateur de vitesse est actif, il vous est possible d'adapter la consigne de limitation à la vitesse affichée au tableau de bord par le système (« Limiteur de vitesse » ➔ 322 et Régulateur de vitesse » ➔ 326).

En cas de dépassement de la vitesse détectée, l'affichage du panneau au tableau de bord est modifié pour vous en informer.

### Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

### Particularités

#### Pour les véhicules avec abonnement cartographique :

– lorsque le véhicule circule dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles du véhicule, le système affiche le panneau de limita-

tion de vitesse dans l'unité du pays ainsi que la conversion de la vitesse détectée dans l'unité du tableau de bord du véhicule ;

– pour les pays réduisant la limitation de vitesse par temps de pluie et sur certains types de route, le système peut modifier la vitesse détectée après plusieurs secondes d'essuyage du pare-brise.

#### Pour les véhicules sans abonnement cartographique :

lorsque vous circulez dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles de votre véhicule, vous pouvez sélectionner manuellement l'unité de vitesse correspondante au tableau de bord (changement de kilomètre en mile par exemple) afin d'obtenir les informations appropriées « Afficheurs et indicateurs » ➔ 185.

**Nota :** le système ne prend pas en compte les limitations exceptionnelles comme, par exemple, les jours de pic de pollution.

### Fonctionnement

#### Indicateurs

74926



3

74927



La fonction affiche les indicateurs suivants :

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

**2.** Panneaux de signalisation routière de limitation de vitesse et de signalisation routière de limitation de vitesse additionnels (vitesse sur bretelle de sortie avec flèche, vitesse avec présence d'une caravane, vitesse avec panneau étendu...).

**3.** Panneaux de signalisation routière additionnels (début d'interdiction de dépasser).

En cas de dépassement de la vitesse détectée, un cercle clignote autour du panneau (indicateur **2**) accompagné, suivant véhicule, d'un signal sonore pendant quelques secondes pour vous en avertir. Il reste allumé fixe au tableau de bord tant que le véhicule dépasse la vitesse détectée.



### Abonnement cartographique

L'interprétation de panneaux de signalisation routière est liée à un abonnement cartographique.

Suivant équipement, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie.

En cas de non mise à jour, la performance du système sera dégradée (limitation de vitesse erronée...).

**Nota :** en cas d'absence de cartographie pour un pays, un message s'affiche à l'écran multimédia pour vous en avertir et pour télécharger les données cartographiques du pays.

**Pour la gestion et la mise à jour de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia.**

En l'absence d'abonnement, le système se limitera à la prise en compte des panneaux de limitation de vitesse au moment de leur détection par la caméra.

Le système ne prendra plus en compte les informations en lien avec la cartographie. La disponibilité des limitations de vitesse pourra en être impactée.

### Activation/désactivation



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, l'alerte sonore se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Activation, désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis le bouton 4 « My Safety »



La désactivation ou l'activation de l'alerte sonore peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ 276.

Si la désactivation de l'alerte sonore a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

- **pour désactiver** l'alerte sonore, effectuez deux appuis successifs sur le bouton 4 ;
- **pour réactiver** l'alerte sonore, appuyez une fois sur le bouton 4.

Activation, désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis l'écran multimédia 5





Pour accéder à l'activation ou la désactivation de l'alerte sonore, reportez-vous à la notice multimédia. Choisissez « ON » ou « OFF ».


**Activation, désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis l'ordinateur de bord 6 (suivant véhicule)**



- **Véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le contacteur 7 autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur


l'onglet  ou, suivant véhicule, sur l'onglet  ;  
ou

- appuyez sur le contacteur 7 et faites des appuis successifs sur les commandes 8 ou 9 pour atteindre

l'onglet  ;  
- suivant véhicule, appuyez sur le contacteur 10 OK ;  
- faites des appuis successifs sur les commandes 8 ou 9 pour atteindre le

## FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

3

menu  puis, appuyez sur le contacteur **10 OK** ;

- faites des appuis successifs sur les commandes **8** ou **9** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis, appuyez sur le contacteur **10 OK** ;
- faites des appuis successifs sur les commandes **8** ou **9** pour atteindre le menu « Alerte vitesse » puis, appuyez sur le contacteur **10 OK** ;
- appuyez de nouveau sur le contacteur **10 OK** pour activer ou désactiver l'alerte :

- alerte activée ;
- alerte désactivée.

### Variation de la vitesse limitée ou de la vitesse de régulation

(suivant véhicule)



Pour adapter la consigne du limiteur de vitesse, du régulateur ou du régulateur de vitesse adaptatif aux limitations de vitesse détectées, appuyez sur le contacteur **11** (RES/+) ou le contacteur **12** (SET/-).

# FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

## Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement,

l'affichage,  ou, suivant véhi-

cule,  s'affiche au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message :

- « Aides conduite indisponibles » ;

ou

- « Caméra avant à contrôler » ;

ou

- « Aides conduite à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en

aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux règles du code de la route et aux conditions de circulation indépendamment des indications du système.

Il se peut que le système ne détecte pas tous les panneaux de limitation de vitesse ou qu'il les interprète de façon erronée.

Le conducteur ne doit pas ignorer les panneaux qui ne seraient pas détectés par le système et doit se conformer en priorité aux panneaux de la circulation et aux consignes du code de la route.

En cas de mauvaise visibilité (brouillard, neige, givre...), le système peut ne pas indiquer au conducteur la limitation adéquate.

## LIMITEUR DE VITESSE

En agissant sur le contrôle moteur et sur le système de freinage, le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.



Vous pouvez associer au limiteur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ 316.

### Commandes



**1.** Contacteur Marche/Arrêt limiteur de vitesse.

**2.** Contacteur Marche/Arrêt régulateur de vitesse.

**3.** Contacteur d'activation, variation décroissante de la vitesse limitée (SET/-).

**4.** Contacteur d'activation, variation croissante de la vitesse limitée ou rappel de la vitesse limitée mémorisée (RES/+).

**5.** Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (0).

### Conduite



Lorsqu'une vitesse limitée est prise en compte, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est si-

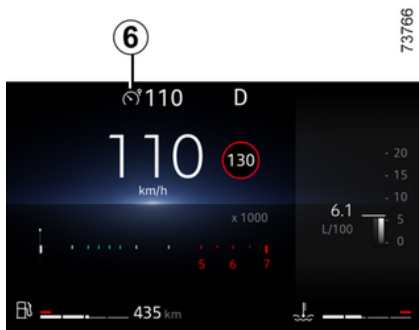
milairé à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

### Mise en service

Appuyez sur le contacteur **1**. Le témoin **6** s'allume en gris. Le message « Limiteur ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

## LIMITEUR DE VITESSE



73766



73767

Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur **4** (RES/+) ou le contacteur **3** (SET/-) : la vitesse limi-

tée remplace les tirets, et, suivant véhicule, le témoin **6** s'allume en blanc.

La vitesse minimale enregistrée sera de 30 km/h.

### Variation de la vitesse limitée



72865

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs ou par appui continu sur :

- le contacteur **4** (RES/+) pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **3** (SET/-) pour diminuer la vitesse.

### Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote en jaune au tableau de bord. Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.



Dans le cas où le limiteur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

3

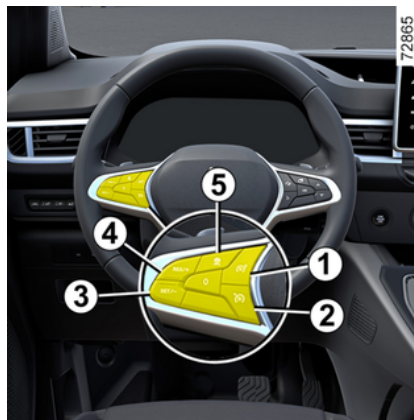
## LIMITEUR DE VITESSE



### Indisponibilité temporaire

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage. Le système actionne les freins afin de maintenir la consigne de vitesse programmée, le freinage appliqué par le système est limité. En cas de descente de forte pente, par exemple en zone montagneuse, vous devez choisir un rapport de vitesse inférieur afin de bénéficier du freinage moteur. Pour réduire la charge imposée au système de freinage et éviter une surchauffe des freins, la fonction limiteur de vitesse peut être temporairement interrompue avec le message « Limiteur à contrôler ». Le message disparaît lorsque la fonction est de nouveau disponible. Si le message persiste, consultez un Représentant de la marque.

### Mise en veille de la fonction



La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **5** (0). La vitesse de limitation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

### Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **4**.



73766



73767

## LIMITEUR DE VITESSE



Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **3** réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

### Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue :

- lorsque vous agissez sur le contacteur **1**. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée ;
- lorsque vous agissez sur le contacteur **2**. Dans ce cas le régulateur de vitesse est sélectionné et il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction du témoin **6** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

## RÉGULATEUR DE VITESSE

En agissant sur le contrôle moteur et sur le système de freinage, le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h.



Vous pouvez associer au régulateur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ 316.

### Commandes



1. Contacteur Marche/Arrêt régulateur de vitesse.
2. Activation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).
3. Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).
4. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).
5. Contacteur Marche/Arrêt limiteur de vitesse.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule. Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

**Risque d'accident.**

# RÉGULATEUR DE VITESSE

## Mise en service

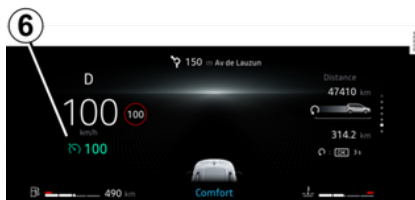


Pressez le contacteur **1**.

Le témoin **6** s'allume en gris.

Le message « Régulateur ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

## Mise en régulation de vitesse



À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contac-

teur **2** (SET/-) ou le contacteur **3** (RES/+): la fonction est activée et la vitesse courante est prise en compte.

La vitesse de régulation remplace les tirets. La régulation est confirmée par l'allumage en vert de la vitesse enregistrée et du témoin **6**.

Si vous essayez d'activer la fonction en dessous de 30 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

## Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est prise en compte et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

## RÉGULATEUR DE VITESSE

### Variation de la vitesse de régulation



Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2** (SET/-) pour diminuer la vitesse ;
- le contacteur **3** (RES/+) pour augmenter la vitesse.

**Nota :** un appui continu sur l'un des contacteurs permet de modifier la vitesse par incrémentations successives.

### Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote en jaune au tableau de bord. Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.



Dans le cas où le régulateur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.



### Indisponibilité temporaire

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage. Le système actionne les freins afin de maintenir la consigne de vitesse programmée, le freinage appliqué par le système est limité. En cas de descente de forte pente, par exemple en zone montagneuse, vous devez choisir un rapport de vitesse inférieur afin de bénéficier du freinage moteur. Pour réduire la charge imposée au système de freinage et éviter une surchauffe des freins, la fonction régulateur de vitesse peut être temporairement interrompue avec le message « Régulateur à contrôler ». Le message disparaît lorsque la fonction est de nouveau disponible. Si le message persiste, consultez un Représentant de la marque.

# RÉGULATEUR DE VITESSE

## Mise en veille de la fonction



La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

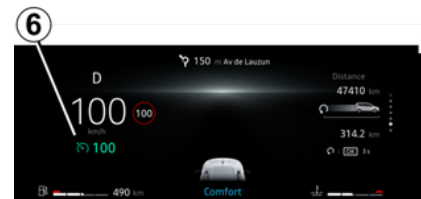
- le contacteur **4** (0) ;
- la pédale de frein ;
- la pédale d'embrayage de manière prolongée ou sur une mise au point mort prolongée, pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle ;
- le passage en position neutre, pour les véhicules à boîte de vitesses automatique.

La vitesse de régulation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

## Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur **3** (RES/+) si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation et, suivant véhicule, de l'allumage du témoin **6**.



**Nota :** si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **2** (SET/-) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

# RÉGULATEUR DE VITESSE

## Arrêt de la fonction

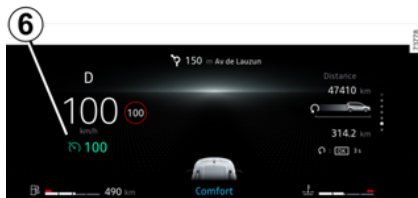
3



La fonction régulateur de vitesse est interrompue :

- lorsque vous agissez sur le contacteur **1**. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée ;
- lorsque vous agissez sur le contacteur **5**. Dans ce cas le limiteur de vitesse est sélectionné et il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction du témoin **6** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

## RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

À partir des informations provenant d'un radar et d'une caméra, le régulateur de vitesse adaptatif (ou le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique) vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

Suivant véhicule, lorsque la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » est activée ➔ 316, le système peut adapter la vitesse de votre véhicule en fonction des panneaux de limitation de vitesse reconnus par la caméra.

Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, en cas d'arrêt du véhicule suivi, le régulateur adaptatif Stop and Go peut freiner votre véhicule jusqu'à son arrêt complet puis le faire repartir.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La portée maximale du système est de 150 m environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).

En fonction des conditions de la route (circulation, conditions météorologiques...), la fonction régulateur de vitesse adaptatif est activable :

- de 0 km/h à 170 km/h pour les véhicules équipés de boîte de vitesses automatiques ;
- de 30 km/h à 170 km/h pour les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle.

La fonction est représentée par le

symbole .

### Nota :

- le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la législation du pays dans lequel circule le véhicule ;
- le régulateur de vitesse adaptatif peut freiner jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.



Le régulateur de vitesse adaptatif ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation. Le régulateur de vitesse adaptatif doit être utilisé exclusivement sur autoroute (ou route multi-voies séparées par une barrière de sécurité). Le régulateur ne doit pas être utilisé sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

**Risque d'accident.**

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

## Localisation de la caméra 1



Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

## Localisation du radar 2

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).


## Commandes



**3.** Réglages de la distance de suivi.

**4.** Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).

**5.** Contacteur général Marche/Arrêt régulateur de vitesse adaptatif Stop

and Go .



Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

**6.** Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).

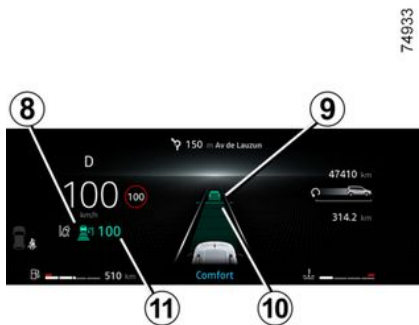
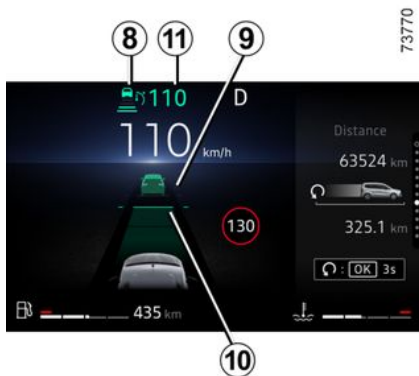
**7.** Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).



Vous pouvez associer au régulateur de vitesse adaptatif, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ **316**.

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

## Affichages



**8.** Témoin régulateur de vitesse adaptatif.

**9.** Véhicule suivi.

**10.** Distance de suivi mémorisée.

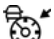
**11.** Vitesse de régulation mémorisée.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

## Mise en service

Pressez le contacteur **5**.

Le témoin  s'allume en gris et le message « Régul. adaptatif ON » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

La mise en service de la fonction n'est pas possible lorsque :

- le frein de parking est serré ;
- la fonction « Parking mains libres » est déjà activée → **371**.

Le message « Régul. adaptatif indisponible » s'affiche au tableau de bord.

## Mise en régulation de la vitesse

À l'arrêt pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ou à vitesse stabilisée pour tous les véhicules, pressez les contacteurs **6** (SET/-) ou **7** (RES/+): la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée. La vitesse minimum de régulation pouvant être sélectionnée est de 30 km/h.

La vitesse de régulation **11** remplace les tirets et la fonction régulation est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation et du témoin



Si vous essayez d'activer la fonction au-dessus de 170 km/h ou en-dessous de 30 km pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

**Particularité des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique :** si la vitesse de votre véhicule est inférieure à 30 km/h environ, la vitesse de régulation prise en

## RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

compte par la fonction est de 30 km/h par défaut. Le véhicule accélérera jusqu'à atteindre la vitesse de régulation enregistrée.

### 3 Mise en régulation de la distance de suivi

Dès la mise en régulation de la vitesse, la distance de suivi par défaut **10** s'affiche en vert au tableau de bord. La distance de suivi par défaut correspond à un temps de suivi de deux secondes environ.

Lorsqu'un véhicule est détecté par le système sur votre voie de circulation, la silhouette d'un véhicule **9** apparaît au-dessus des barres de suivi **10** au tableau de bord.

Votre véhicule adapte sa vitesse sur celle du véhicule suivi et freine si besoin (les feux de stop s'allument) pour respecter la distance de suivi affichée au tableau de bord.

**Nota :** la taille de la silhouette **9** varie en fonction de la distance qui vous sépare du véhicule suivi. Plus la silhouette est grande et plus le véhicule suivi est proche.

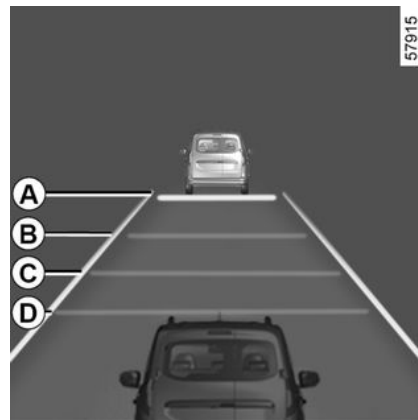
### Réglage de la vitesse de régulation



Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs (faible variation) ou par un appui prolongé (forte variation) sur les contacteurs **6** ou **7** :

- contacteur « SET/- » **6** pour diminuer la vitesse ;
- contacteur « RES/+ » **7** pour augmenter la vitesse.

### Réglage de la distance de suivi



À tout moment, vous pouvez faire varier la distance de suivi du véhicule qui vous précède en agissant par appuis successifs sur le contacteur **3**.

Les barres de suivi horizontales au tableau de bord indiquent les différentes distances de suivi disponibles :

- barre de suivi **A** : distance longue (correspondant à un temps de suivi de 2,4 secondes environ) ;
- barre de suivi **B** : distance intermédiaire 2 (correspondant à un temps de suivi de 2 secondes environ) ;

## RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

- barre de suivi **C** : distance intermédiaire 1 (correspondant à un temps de suivi de 1,6 seconde environ) ;
- barre de suivi **D** : distance courte (correspondant à un temps de suivi de 1,2 seconde environ).

La barre de suivi sélectionnée apparaît en vert au tableau de bord. Les autres barres restent en gris.

**Nota :** le réglage de la distance de suivi doit être adapté en fonction du trafic, des législations locales et des conditions climatiques.



La distance de suivi est réglée par défaut sur la barre de suivi **B**.

### Dépassement de la vitesse de régulation



74934

À tout moment, vous pouvez dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation **11** s'affiche en rouge.

Les barres de suivi clignotent si la distance par rapport au véhicule qui vous précède est inférieure à la distance de suivi sélectionnée : la fonction « Contrôle de distance » n'est plus assurée.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la régulation de vitesse et de distance reprend automatiquement les consignes de vitesse et de distance que vous aviez sélectionnées précédemment.

### Manoeuvre de dépassement

Si vous souhaitez dépasser le véhicule suivi, l'activation du clignotant réduit temporairement la distance de suivi et procure une accélération facilitant la manœuvre de dépassement.

### Arrêt et départ pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

Si le véhicule suivi ralentit, le système adapte sa vitesse jusqu'à l'arrêt complet si nécessaire (en si-



74935

## RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

tuation d'embouteillage...). Le véhicule s'arrête à quelques mètres du véhicule suivi.

La fonction Stop and Start peut mettre en veille le moteur → 234.

Lorsque le véhicule suivi repart :

- si l'arrêt n'a pas dépassé trois secondes environ, le véhicule repart sans action du conducteur ;
- si l'arrêt a dépassé trois secondes environ, une pression sur la pédale d'accélérateur ou un appui sur le bouton 7 (RES/+) est nécessaire pour confirmer le départ du véhicule. Le message « Appuyer RES/+ ou accélérer » apparaît au tableau de bord pour vous le confirmer.

Au delà de trois minutes d'arrêt environ, le frein de parking assisté se serre automatiquement et le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Start se désactive. L'extinction du

témoin  confirme l'arrêt de la fonction.

### Mise en veille de la fonction

Vous pouvez mettre en veille la fonction lorsque :

- vous appuyez sur le contacteur 4 (0) ;
- véhicule en mouvement, vous agissez sur la pédale de frein.

La fonction est mise en veille par le système si :

- vous positionnez la boîte de vitesses automatique en **P** ou **N** ;
- vous passez la marche arrière ;
- vous débouclez la ceinture conducteur ;
- vous ouvrez un des ouvrants ;
- vous appuyez sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur ;
- la pente est trop forte ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 180 km/h ;
- certains dispositifs de correction et d'assistance à la conduite se déclenchent (freinage actif d'urgence, ABS, ESC) ;
- vous appuyez sur la pédale d'embrayage de manière prolongée, ou sur une mise au point mort prolongée pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle.



Dans tous les cas, la mise en veille est confirmée par l'affichage en gris des témoins accompagnés du message « Régul. adaptatif déconnecté » au tableau de bord.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse adaptatif n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein si nécessaire.

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

## Sortie de mise en veille de la fonction

### À partir de la vitesse de régulation mémorisée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur **7** (RES/+) dans la plage de vitesses valides.

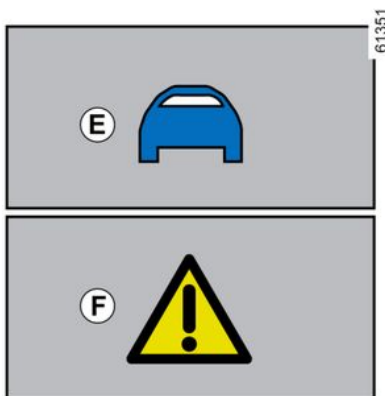
Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation.

**Nota** : si la vitesse précédemment enregistrée est plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélère jusqu'à ce seuil.

### À partir de la vitesse courante

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **6** (SET/-) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

## Alertes « reprise de contrôle du véhicule »



**Dans certaines situations** (arrivée sur un véhicule roulant beaucoup moins vite, changement de voie rapide des véhicules vous précédant...), **le système peut ne pas avoir le temps de réagir.**

Selon la situation, le système émet un signal sonore associé à :

– l'alerte orange **E** lorsque la situation nécessite l'attention du conducteur ;

ou


– l'alerte rouge **F** accompagnée du message « Freinez » lorsque la situa-

tion nécessite une action immédiate du conducteur.

**Dans tous les cas, réagissez en conséquence et exécutez les manœuvres appropriées.**

## Arrêt de la fonction


La fonction régulateur de vitesse adaptatif est interrompue lorsque vous appuyez sur le contacteur **5**.

L'extinction du témoin  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

## Indisponibilités temporaires

Le radar permet de détecter les véhicules qui vous précèdent. Le système ne peut pas fonctionner correctement si la zone du radar est occultée ou si son signal est perturbé.

En cas d'occultation de la zone du radar ou de perturbation du signal radar, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord et la fonction régulateur de vitesse adaptatif est interrompue.

L'extinction du témoin vert  confirme l'arrêt automatique de la fonction.

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue,

## RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Certaines zones peuvent perturber le fonctionnement de la fonction telles que :

- une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très faiblement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;
- une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez sortir de la zone pour pouvoir réactiver la fonction.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface pas après un redémarrage du moteur, consultez un Représentant de la marque.

### Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction Régulateur de vitesse adaptatif, le message « Régul. adaptatif à contrôler » apparaît au tableau de bord et la fonction régulateur de vitesse adaptatif est interrompue.

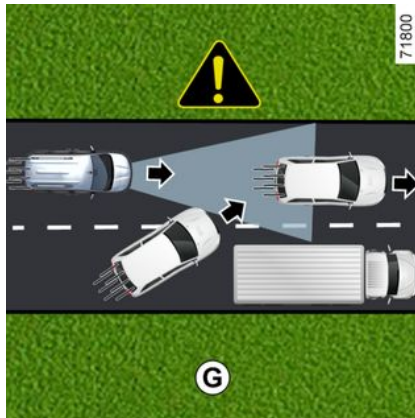
Si une anomalie de fonctionnement sur un ou plusieurs composants du système est détectée, la fonction régulateur de vitesse adaptatif est interrompue.

Selon la nature du dysfonctionnement, les messages suivants peuvent être affichés au tableau de bord :

- « Caméra avant à contrôler » ;
- « Radar avant à contrôler » ;
- « Caméra/Radar à contrôler » ;
- « Véhicule à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.

### Limitations du fonctionnement du système



### Détection des véhicules

Le système détecte uniquement les véhicules (voiture, camion, moto) circulant dans le même sens que votre véhicule.

Un véhicule s'insérant dans la même voie de circulation (exemple G) sera pris en compte par le système qu'une fois entré dans les champs de détection du radar et de la caméra.

**Le système peut déclencher des freinages brusques ou tardifs.**



**Le système ne détecte pas :**

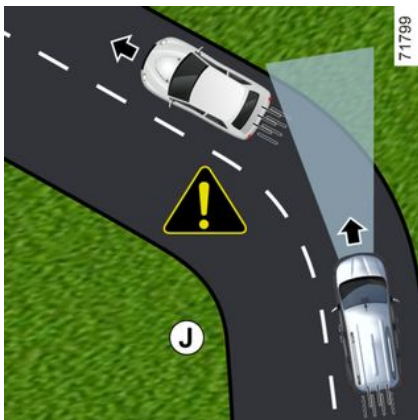
- les véhicules arrivant aux intersections : voie d'insertion (exemple H) ;

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

– les véhicules circulant en sens inverse ou reculant dans votre direction.



Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go doit être exclusivement utilisé sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).



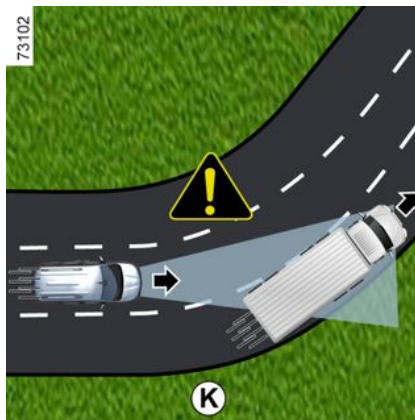
## Détection en virage

À l'entrée d'un virage et en courbe, le radar et/ou la caméra peuvent ne plus détecter temporairement le véhicule précédent (exemple **J**).

## Le système peut déclencher une accélération.

À la sortie d'un virage, la détection du véhicule précédé par le système peut être perturbée ou retardée.

## Le système peut déclencher des freinages brusques ou tardifs.



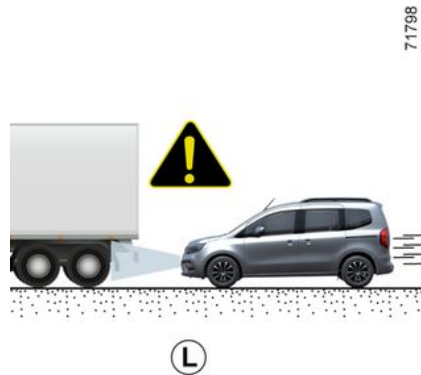
## Détection des véhicules dans les voies adjacentes

Le système peut détecter des véhicules circulant sur une voie adjacente lorsque :

- vous entrez dans un virage (exemple **K**) ;
- vous circulez sur une route avec des voies réduites ;
- la vitesse du véhicule circulant sur la voie adjacente est plus lente et si

l'un des deux véhicules est situé trop près de la voie de l'autre.

## Le système peut déclencher un ralentissement ou un freinage inapproprié.



## Véhicules cachés par le relief

Les véhicules cachés par le relief ou situés en dehors des champs de détection du radar et de la caméra, en montée ou en descente, ne sont pas pris en compte par le système.

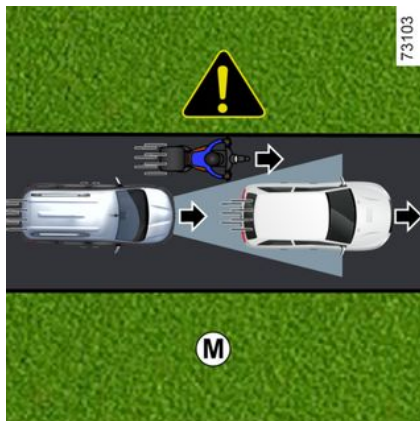
## Véhicules en dehors des champs de détection du radar et de la caméra

**Le système ne réagira pas ou réagira tardivement** si les véhicules détectés sont en dehors des champs de détection du radar et de la caméra.

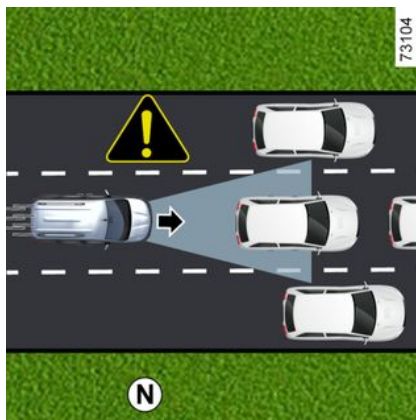
# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

ra notamment dans les cas suivants :

3



- véhicules transportant des objets longs dépassant du gabarit ;
- la longueur réelle des véhicules hauts (exemple **L**) en dehors du champ du radar (engin de chantier, véhicule tractant du matériel agricole...);
- véhicule fortement décalé dans sa voie ;
- véhicule étroit en proximité immédiate (exemple **M**).



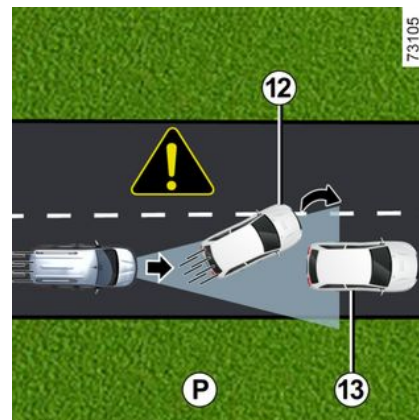
## Véhicule arrêté ou se déplaçant à faible vitesse

Lorsque votre vitesse est supérieure à 50 km/h environ, **le système ne détecte pas** :

- les véhicules arrêtés (exemple **N**) ;
- les véhicules roulant très lentement.

Lorsque votre vitesse est inférieure à 50 km/h environ, **le système peut ne pas réagir ou réagir très tardivement** sur :

- les véhicules arrêtés (exemple **N**) ;
- les véhicules roulant très lentement ;

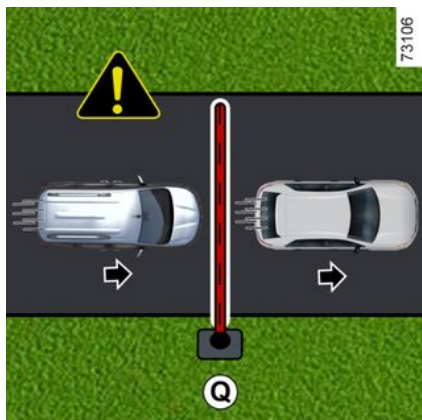


- les véhicules suivis **12** qui déboîtent ou changent de voie, découvrant un véhicule **13** à l'arrêt (exemple **P**).

**i** **Soyez toujours prêt à intervenir lorsque vous arrivez sur des véhicules arrêtés ou roulant à très faible vitesse (exemple **N**).**

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

## RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

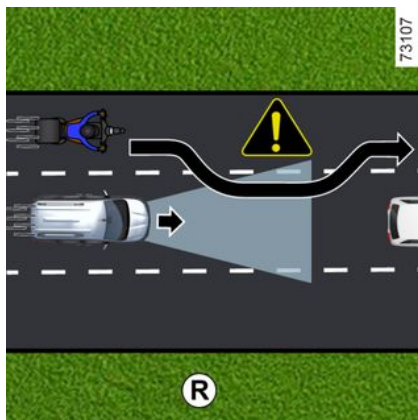


### Non détection des obstacles fixes et des petits gabarits

#### Le système ne détecte pas :

- les piétons, vélos, trottinettes... ;
- les animaux ;
- les obstacles fixes (barrières de péage, murs...) (exemple **Q**).

Ces éléments ne sont pas pris en compte par le système. Ils ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.



### Détection des véhicules venant s'intercaler à grande vitesse

Lorsque votre véhicule est dépassé par un autre véhicule roulant à grande vitesse **14** (moto, voiture...) (exemple **R**) et que celui-ci s'intercale temporairement entre vous et le véhicule suivi **15**, **le système peut déclencher une accélération, un ralentissement ou un freinage inapproprié.**

# RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

## Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système.

Hormis les lignes délimitant la voie de circulation, les informations routières (feux de signalisation, panneaux de circulations, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Elles ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

**Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).**

### Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- le véhicule circule sur route sinueuse ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule circule dans un tunnel ou près d'une structure métallique ;
- le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
- la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...);
- le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...);

## RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

- les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...);
- la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...);
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare brise extérieur ou intérieur);
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation.

**En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.**



### Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise ou de la zone du radar (saleté, glace, neige, buée, plaque d'immatriculation...);
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...);
- un véhicule plus lent ayant une forte différence de vitesse;
- l'utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

**Dans ces cas, le système peut intervenir à tort.**

**Risque de freinage ou d'accélération intempestif.**

De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.

**Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.**

## ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC

L'« Assistant Autoroute et Trafic » est un système d'aide à la conduite pour une utilisation sur autoroute, en cas de trajets fluides ou de situation d'embouteillage.

Suivant véhicule, ce système est composé de la fonction **régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go** → 331 et de la fonction « Centrage voie ».

Lorsque ces deux fonctions sont activées simultanément, le système permet au conducteur :

- de maintenir la vitesse du véhicule à partir d'une vitesse préalablement enregistrée ;
- d'ajuster la distance entre son véhicule et celui qui le précède (véhicule suivi) ;
- d'accompagner la trajectoire de son véhicule au centre de la voie.

### La fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go

À partir des informations provenant d'un radar et d'une caméra, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

En cas d'arrêt du véhicule suivi, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut freiner votre véhicule jusqu'à son arrêt complet puis le faire repartir.

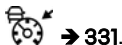


Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est activable de 0 km/h à 170 km/h en fonction des conditions de la route (circulation, conditions météorologiques...).

Elle est représentée par le symbole



**Nota :**

- le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la

législation du pays dans lequel circule le véhicule ;

- le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut freiner jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.



Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

### La fonction « Centrage voie »

(suivant véhicule)

À partir des informations provenant d'une caméra, la fonction « Centrage voie » intervient sur le système de direction pour accompagner le véhicule au centre de la voie de circulation. Cette fonction est disponible uniquement lorsque le régulateur adaptatif Stop and Go est actif → 331.


Lorsque les conditions le permettent, la fonction est disponible entre :

- 0 km/h et 160 km/h environ avec un véhicule suivi ;
- ou

## ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC

– 60 km/h et 160km/h environ sans véhicule suivi.

La fonction « Centrage voie » est une fonction de confort. Elle est repré-

sentée par le symbole .

**Nota :** en cas de virage important, les capacités de maintien latéral de la fonction sont limitées et nécessitent l'action immédiate du conducteur sur le volant.

### Informations complémentaires

Suivant véhicule, l'« Assistant Autoroute et Trafic » peut être utilisé avec d'autres fonctions d'aide à la conduite.

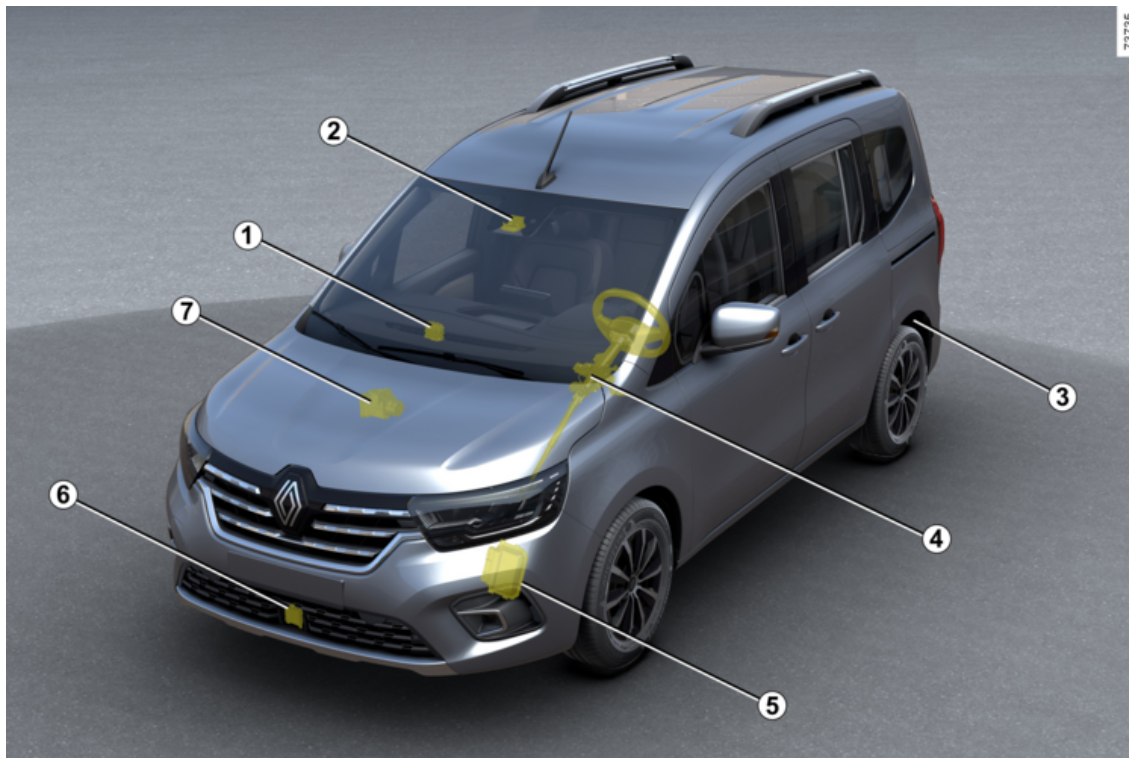
En complément, prenez en compte que :

- l'activation du limiteur de vitesse entraîne la désactivation du système ;
- le système ne peut pas être activé lorsque la fonction « Parking mains libres » a été enclenchée ;
- l'activation de la fonction « Centrage voie » entraîne la suspension de la fonction « Prévention sortie de voie » si celle-ci a été activée. Elle se réactive lorsque le conducteur décide d'arrêter la fonction « Centrage voie ».

# ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC

## Visuel

3



# ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC

## Calculateur 1

Il reçoit les informations du radar et de la caméra pour déterminer la trajectoire et la vitesse du véhicule (accélération/freinage). Entre autres, il contrôle également les paramètres d'activation/désactivation du système (ouverture des portes...).

## Caméra 2

Elle détecte les marquages au sol et la position des véhicules sur les différentes voies de circulation. Elle complète les informations transmises par le radar 6.

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige...).

## Frein de parking assisté 3

Il maintient le véhicule à l'arrêt dans certaines conditions.

## Direction assistée 4

Elle agit sur les roues avant pour accompagner la trajectoire de votre véhicule en fonction des informations transmises par le calculateur 1. Elle permet également de détecter la présence des mains du conducteur sur le volant.

## Calculateur moteur 5

Il contrôle et commande le moteur pour obtenir les accélérations souhaitées.

## Radar 6

Il détermine la distance entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède.

La portée maximale du système est de 150 m environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

## Contrôle dynamique du véhicule 7

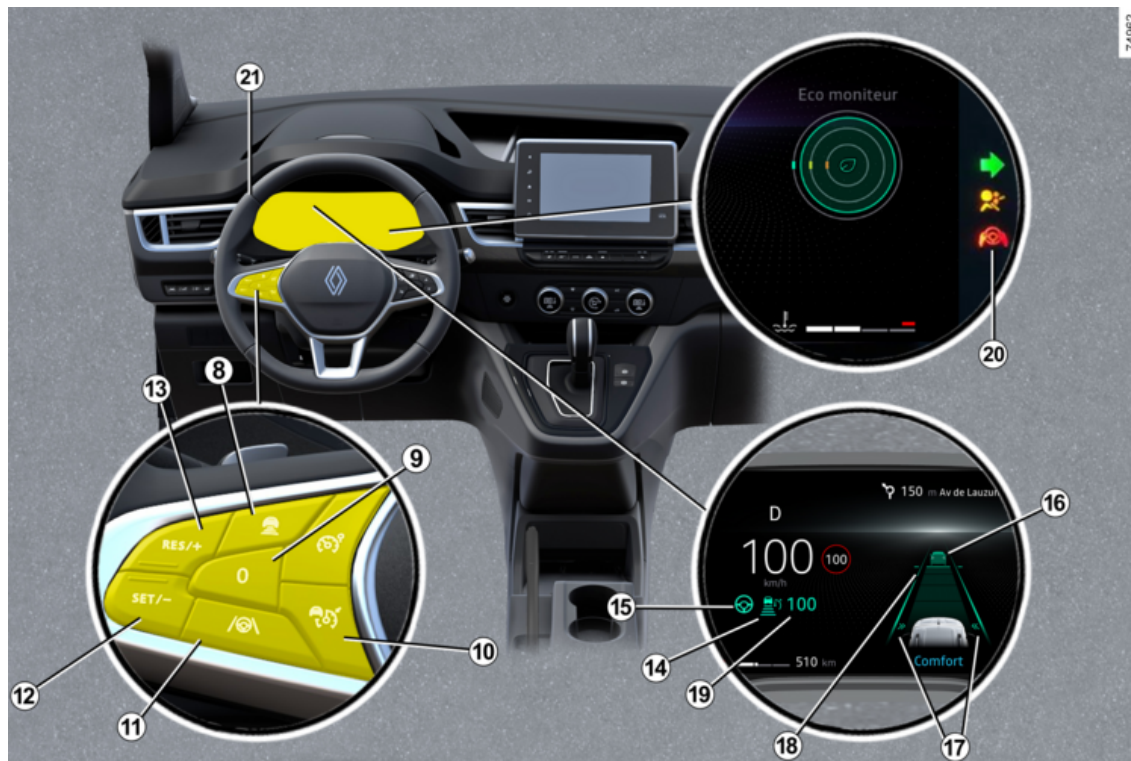
Ce système fournit des informations sur la dynamique du véhicule au calculateur 1 (vitesse, accélérations latérales...) et agit sur le système de freinage pour contrôler les décélérations et maintenir le véhicule à l'arrêt.



Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

# ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC

3



# ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC

## Commandes

8. Réglages de la distance de suivi.

9. Mise en veille des fonctions actives (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).

10. Contacteur général Marche/Arrêt régulateur de vitesse adaptatif

Stop and Go 

11. Suivant véhicule, contacteur activation/désactivation de la fonction

« Centrage voie » 


12. Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).

13. Activation et variation croissante de la vitesse de régulation ou rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES/+).

## Affichages au tableau de bord

14. Témoin de la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go




15. Suivant véhicule, témoin de la fonction « Centrage voie » 

16. Véhicule suivi.

17. Indicateurs de lignes gauche et droite.

18. Distance de suivi mémorisée.

19. Vitesse de régulation mémorisée.

20. Témoin d'alerte « de non présence des mains sur le volant » 

## Volant de direction 21

Le conducteur doit garder en permanence les mains sur le volant. Si son action est trop brutale (coup de volant donné...), la fonction « Centrage voie » est mise en attente pour permettre au conducteur de reprendre le contrôle du véhicule.

Dans certaines conditions (virage important...), une vibration peut être déclenchée au volant pour alerter le conducteur qu'il doit reprendre le contrôle du véhicule.

Lorsqu'il n'y a aucune activité du conducteur sur le volant (absence des mains...), la fonction « Centrage voie » se désactive après plusieurs alertes.

## Activation de la fonction « Centrage voie »

(suivant véhicule)




Une fois le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go actif ➔ 331, faites un appui sur le bouton 11 pour activer la fonction « Centrage voie ». Le message « Centrage voie activé »

est accompagné du témoin 15 

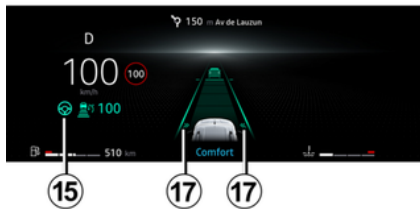
et du symbole  apparaît au tableau de bord et confirme l'activation de la fonction.

**Nota :** l'utilisation de la fonction « Centrage voie » vous impose de garder les mains sur le volant.


L'affichage du symbole  vous le confirme au moment de l'activation de la fonction.

# ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC

74928



L'affichage en vert du témoin **15**

 et des indicateurs de lignes gauche et droite **17** au tableau de bord vous confirme que la fonction intervient et qu'elle accompagne votre véhicule au centre de la voie.

**Nota :** lors de l'appui sur le bouton **17**, si le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go n'est pas activé, le message « Activer d'abord Régul. adaptatif » apparaît au tableau de bord.

## Mise en attente de la fonction « Centrage voie »

(suivant véhicule)

La fonction « Centrage voie » se met en attente automatiquement lorsque :

- le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est mis en veille ➔ **331** ;
- le système ne détecte plus les lignes ou une seule ligne est détectée sur votre voie de circulation ;
- la largeur de la voie est trop étroite ou trop large ;
- le système ne détecte plus d'activité sur le volant (mains) ;
- le virage est trop important ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 160 km/h environ ;
- la vitesse du véhicule est inférieure à 60 km/h environ sans véhicule suivi ;
- le véhicule touche ou franchit une ligne ;
- le système est momentanément perturbé (par exemple : caméra occultée par des saletés, boue, neige, buée...).

Certaines actions du conducteur mettent également en attente la fonction « Centrage voie » :

- l'activation des clignotants ;
- l'action sur le volant est trop brutale.

La mise en attente de la fonction est confirmée par l'affichage en gris du

témoin **15**  et des indicateurs

de lignes gauche et droite **17** au tableau de bord.




Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

74928



Dès que les conditions sont réunies, la fonction accompagne à nouveau le véhicule au centre de la voie. Le té-

moin **15**  et les indicateurs de lignes gauche et droite **17**

## ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC

s'affichent en vert au tableau de bord.



À tout moment, vous pouvez agir sur **la trajectoire du véhicule** en actionnant le volant.

### Alerte « de non présence des mains sur le volant »

74930

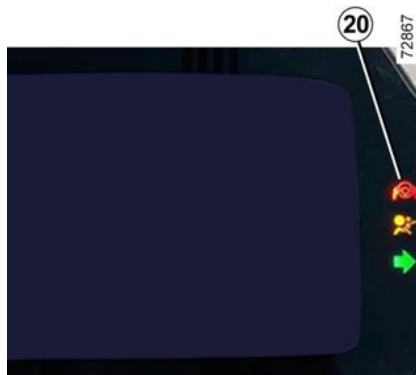
22



Lorsque la fonction « Centrage voie » ne détecte plus la présence de vos mains sur le volant, plusieurs niveaux d'alerte vont être effectués :

– **au bout de 15 secondes environ**, le message « Garder les mains sur le


volant » apparaît en rouge au tableau de bord **22** ;



– **au bout de 30 secondes environ**, le message « Garder les mains sur le volant » au tableau de bord **22** et le

témoin **20** , apparaissent en rouge et sont accompagnés d'un signal sonore dont l'intensité augmente progressivement ;

– **au bout de 45 secondes environ**, les sources audio sont mises en veille, le signal sonore retentit en

continu, le témoin **20**  s'éteint et le message « Centrage voie désactivé » apparaît en rouge au tableau de bord **22** : **la fonction « Centrage voie » est désactivée.**

**Nota :** dans certaines situations, la fonction « Centrage voie » peut ne plus détecter la présence des mains sur le volant et émettre une alerte :

- le véhicule roule sur une longue voie rectiligne et les mains du conducteur sur le volant sont stables (sans mouvement) ;
- le conducteur tient très légèrement le volant ;
- ...

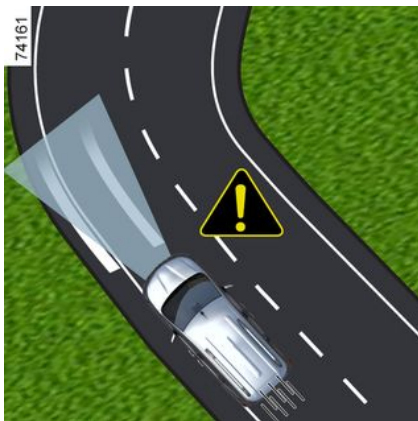
En cas de désactivation de la fonction « Centrage voie » par la non-présence des mains du conducteur sur le volant, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go reste en fonctionnement.



Pendant les deux premiers niveaux d'alerte, lorsque le système détecte à nouveau la présence des mains du conducteur sur le volant, le système stoppe les alertes. La fonction continue d'accompagner le véhicule au centre de la voie.

# ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC


## Cas d'un virage important



En cas de virage important et suivant la vitesse du véhicule, les capacités de maintien latéral de la fonction sont limitées et nécessitent l'intervention immédiate du conducteur sur le volant pour que la fonction puisse continuer à maintenir le véhicule au centre de la voie.



Si le conducteur n'intervient pas, la fonction émet une vibration dans le volant pour signaler que le véhicule s'apprête à franchir une ligne et qu'une action immédiate du conducteur est nécessaire.

Le témoin **15**  et l'indicateur de la ligne concernée gauche ou droite **17** apparaissent en rouge au tableau de bord.

**Si le véhicule franchit totalement une ligne et sort de sa voie, la fonction « Centrage voie » est mise en attente.** La mise en attente de la fonction est confirmée par l'affichage en

gris du témoin **15**  et des indi-

cateurs de lignes gauche et droite **17** au tableau de bord.

## Désactivation de la fonction « Centrage voie »

(suivant véhicule)



La fonction « Centrage voie » se désactive lorsque :

- vous appuyez sur le contacteur **11**.

La désactivation de la fonction est confirmée par l'affichage du message « Centrage voie désactivé » au tableau de bord.

**Nota :** un appui sur le contacteur **11** désactive uniquement la fonction « Centrage voie » et n'affecte pas le


## ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC

fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ;

74928



– le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est désactivé ➔ 331.

**Nota :** un appui sur le bouton **10**  désactive simultanément la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go et la fonction « Centrage voie » ;


– le système ne détecte plus la présence des mains du conducteur pendant une durée supérieure à 45 secondes environ.

Le témoin **15**  et les indicateurs de lignes gauche et droite **17** s'éteignent au tableau de bord.

### Indisponibilités temporaires

Le radar permet de détecter les véhicules qui vous précèdent. Le système ne peut pas fonctionner correctement si la zone du radar est occultée ou si son signal est perturbé.

En cas d'occultation de la zone du radar ou de perturbation du signal radar, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord et la fonction régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue. L'extinction du témoin

vert  confirme l'arrêt automatique de la fonction.

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Certaines zones peuvent perturber le fonctionnement de la fonction telles que :

– une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très faiblement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;

– une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez sortir de la zone pour pouvoir réactiver la fonction.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface pas après un redémarrage du moteur, consultez un Représentant de la marque.

### Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction « Centrage voie », le message « Centrage voie à contrôler » s'affiche au tableau de bord et la fonction se désactive.

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go reste fonctionnel.

Consultez un Représentant de la marque.

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go, le message « Régul. adaptatif à contrôler » apparaît au tableau de bord et les deux fonctions, régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go et « Centrage voie », sont interrompues.

Consultez un Représentant de la marque.

## ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC

Si une anomalie de fonctionnement sur un ou plusieurs composants du système « Assistant Autoroute et Trafic » est détectée, un message peut s'afficher au tableau de bord selon la nature du dysfonctionnement :

- « Caméra avant à contrôler » ;
- « Radar avant à contrôler » ;
- « Caméra/Radar à contrôler » ;
- « Véhicule à contrôler ».

Les deux fonctions, régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go et « Centrage voie », sont interrompues.

Consultez un Représentant de la marque.

3

## Avertissements



L'« Assistant Autoroute et Trafic » est un système d'aide supplémentaire à la conduite. Ce système n'intervient pas à la place du conducteur.

Il ne peut donc, en aucun cas, dispenser du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances) et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule. Le conducteur doit toujours adapter sa trajectoire et sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation.

L'« Assistant Autoroute et Trafic » utilise les fonctions régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go et Centrage voie.

Il doit être utilisé exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).

Il ne doit pas être utilisé sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

**Risque d'accident.**



L'« Assistant Autoroute et Trafic » est une aide supplémentaire à la conduite. Il ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa trajectoire ainsi que sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système.

Hormis les lignes délimitant la voie de circulation, les informations routières (feux de signalisation, panneaux de circulation hors panneaux de limitation de vitesse dans la limite des capacités de détection du système, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Elles ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

L'« Assistant Autoroute et Trafic » utilise les fonctions « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et « Centrage voie ». Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Utilisez l'« Assistant Autoroute et Trafic » exclusivement sur autoroute (ou routes multivoies séparées par une barrière de sécurité).

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.



### Désactivation du système

Vous devez désactiver le système si :

- le véhicule circule sur route sinueuse ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule circule dans un tunnel ou près d'une structure métallique ;
- le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
- la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
- les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
- le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ; le pare-brise est fissuré ou présente une déformation ;
- la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...) ;
- le revêtement du volant est détérioré ou mouillé.

**En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.**



### **Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :**

- l'occultation du pare-brise ou de la zone du radar (saleté, glace, neige, buée...). Vérifiez régulièrement l'état de propreté et l'intégrité du pare-brise, des balais d'essuie-vitre avant et du bouclier avant ;
- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...);
- les raccords de goudron détectés comme une ligne par le système ;
- les rétrécissements/agrandissements de voies ;
- les marquages au sol usés, peu contrastés ou très espacés les uns des autres (lignes partiellement effacées...);
- les marquages multiples sur la voie de circulation (zone de travaux, entrées/sorties d'autoroutes adjacentes, bandes d'arrêt d'urgence...);
- des panneaux de signalisation routière non équipés d'une flèche, situés dans une sortie d'autoroute ;
- une zone à faible connectivité rendant impossible la géolocalisation du véhicule ou une cartographie non mise à jour ;
- un véhicule plus lent ayant une forte différence de vitesse ;
- l'utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

### **Dans ces cas, le système peut intervenir à tort.**

- **Risque de freinage ou d'accélération intempestif.**
- **Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.**

De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.

## ASSISTANT AUTOROUTE ET TRAFIC

**Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.**

## FONCTION « BRIDAGE VITESSE »



La vitesse du véhicule peut être limitée en permanence à une vitesse de bridage suivant le véhicule ou la législation locale.

Consultez un Représentant de la marque pour modifier la valeur ou activer/désactiver la fonction.

Dans le cas d'un bridage réglementaire, suivant véhicule, cette fonction ne peut pas être désactivée.

L'étiquette **1** collée sur la planche de bord vous rappelle la vitesse de bridage.

**Cas particulier :** si votre véhicule est équipé du Régulateur-Limiteur de vitesse, l'appui franc et à fond sur la pédale d'accélérateur (au-delà du

« point dur ») ne permet pas de dépasser la vitesse de bridage ➔ **322**.



Dans les situations exceptionnelles (exemple : forte pente...), la vitesse de bridage peut être légèrement dépassée car le dispositif n'intervient pas sur le système de freinage.

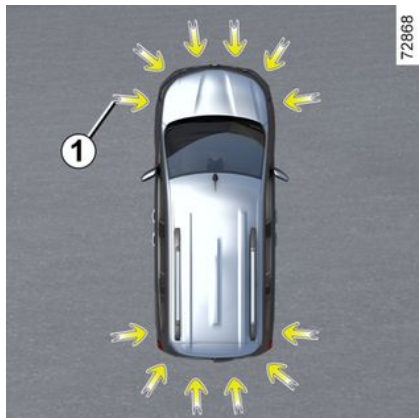


La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

# AIDES AU STATIONNEMENT

## Aide au parking

### Présentation



Des détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1**, implantés dans les boucliers du véhicule, détectent les obstacles à proximité du véhicule.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores et, suivant véhicule, un affichage représentant la zone où l'obstacle a été détecté.

Suivant équipement, le système détecte des obstacles à l'arrière, à l'avant et sur les côtés du véhicule.

Le système d'aide au parking n'est activé que lorsque le véhicule roule à

une vitesse inférieure à 10 km/h environ.

La fonction ne tient pas compte des systèmes d'attelage ou de portage non reconnus par le système.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple :

contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

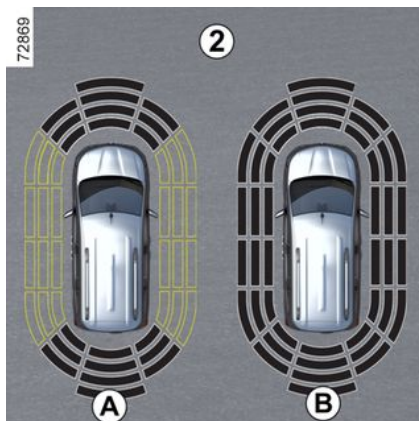
Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

### Localisation des détecteurs à ultrasons **1**

Veillez à ce que la zone des détecteurs à ultrasons indiquée par les flèches **1** ne soit pas occultée (sale-té, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté à l'arrière et, suivant véhicule, à l'avant ou sur les côtés de votre véhicule.

# AIDES AU STATIONNEMENT

## Fonctionnement



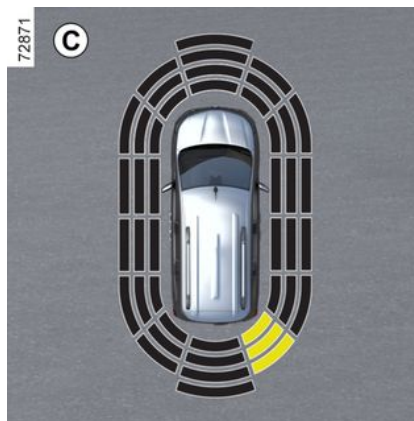
Suivant véhicule, l'affichage **2** permet de visualiser l'environnement du véhicule en complément des signaux sonores.

Suivant équipement, il est nécessaire de parcourir quelques mètres avant que la détection latérale soit active.

Lorsque toutes les zones ont un fond grisé, l'ensemble du contour du véhicule est surveillé :

- Affichage **A** : analyse de l'environnement autour du véhicule en cours ;
- Affichage **B** : analyse de l'environnement autour du véhicule effectuée.

## Détection d'obstacles



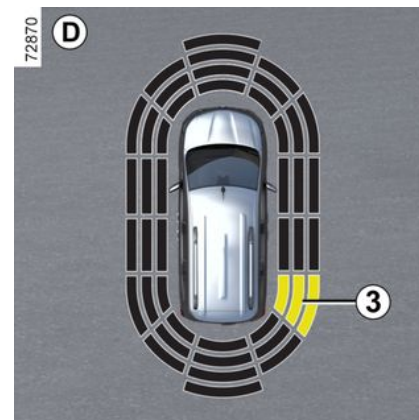
La plupart des obstacles se trouvent à proximité de l'arrière et, suivant équipement, de l'avant et des côtés du véhicule sont détectés.

La fréquence du signal sonore sera plus élevée à l'approche d'un obstacle jusqu'à devenir continue à 20 cm environ pour un obstacle détecté sur les côtés et 30 cm environ pour un obstacle détecté, suivant véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

Suivant véhicule, la zone de l'obstacle détecté s'affiche (affichage **C**). Suivant véhicule, la zone s'affiche en vert, orange (ou jaune suivant véhicule) ou rouge selon la proximité de l'obstacle détecté.

**i** En cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

## Particularité des obstacles détectés sur le côté



Suivant l'orientation des roues, le système détermine la trajectoire du véhicule et vous avertit du risque ou non de collision avec un obstacle **3** situé sur le côté du véhicule.

Lorsqu'un obstacle situé sur le côté est détecté :

## AIDES AU STATIONNEMENT

- s'il y a un risque de collision, des signaux sonores retentissent avec une fréquence de plus en plus élevée à l'approche de l'obstacle jusqu'à devenir continue. La zone de l'obstacle **3** détecté s'affiche (affichage **D**).
- s'il n'existe aucun risque de collision, aucun signal ne sera émis à l'approche de l'obstacle. Suivant véhicule, la zone de l'obstacle **3** détecté s'affiche hachurée.



En cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

### Activation/désactivation

#### Activation/désactivation depuis l'écran multimédia **4**



Depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **4**, appuyez sur le menu « Aides au parking ».

Activez ou désactivez les zones couvertes par les détecteurs à ultrasons.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



**Nota :** suivant véhicule, la zone de détection arrière n'est pas désactivable.

### Activation/Désactivation depuis l'ordinateur de bord **5**

(suivant véhicule)



- **Véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le contacteur **6** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule, sur l'onglet  ;

ou


- appuyez sur le contacteur **6** et faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre

l'onglet  ;

- suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **9 OK** ;

## AIDES AU STATIONNEMENT

– faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le

menu  puis, appuyez sur le contacteur **9 OK** ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis, appuyez sur le contacteur **9 OK** ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le menu « Aides conduite » puis, appuyez sur le contacteur **9 OK** ;

– appuyez de nouveau sur le contacteur **9 OK** pour activer ou désactiver la fonction :

–  fonction activée ;

–  fonction désactivée.

**Nota** : suivant véhicule, la zone de détection « arrière » n'est pas désactivable.

### Désactivation automatique de l'aide au parking

Le système se désactive :

- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ ;
- suivant véhicule, lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de cinq secondes environ et qu'un obstacle est détecté (cas par exemple d'un embouteillage...);

– lorsque vous êtes au point mort avec une boîte de vitesses manuelle, ou en position **N** ou **P** avec une boîte de vitesses automatique ;

– lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée.

**Nota** : suivant véhicule, si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, seulement l'aide au parking arrière est désactivée.

### Réglages



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

### Réglages depuis l'écran multimédia 4



Véhicule à l'arrêt, depuis le Monde « Véhicule », de votre écran multimédia **4**, appuyez sur le menu « Aides au parking ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.


### Réglages depuis l'ordinateur de bord 5

(suivant véhicule)

## AIDES AU STATIONNEMENT



– **Véhicule à l'arrêt**, appuyez sur le contacteur **6** autant de fois que nécessaire pour vous positionner sur

l'onglet  ou, suivant véhicule,

sur l'onglet  ;


ou

– appuyez sur le contacteur **6** et faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre

l'onglet  ;

– suivant véhicule, appuyez sur le contacteur **9 OK** ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le

menu  puis, appuyez sur le contacteur **9 OK** ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le menu « AIDES CONDUITE » puis, appuyez sur le contacteur **9 OK** ;

– faites des appuis successifs sur les commandes **7** ou **8** pour atteindre le menu « Parking » puis, appuyez sur le contacteur **9 OK**.

### Désactivation du son du système (suivant véhicule)

Activez ou désactivez le son de l'aide au parking.

**Nota** : à l'approche d'un obstacle, si vous désactivez le son, vous ne serez plus alerté que par l'affichage.

### Volume sonore de l'aide au parking

Réglez le volume de l'aide au parking à l'aide de la barre de réglage.



À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

### Cas particuliers

Vous pouvez désactiver manuellement les alertes sonores et, suivant véhicule, la zone de détection concernée en cas de :

- présence d'un système d'attelage, de portage ou de remorquage non reconnu par le système devant les détecteurs à ultrasons ;
- détérioration des détecteurs à ultrasons.

**Nota** : en cas de désactivation du son, les affichages continueront à vous alerter.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement :

- soit un signal sonore retentit au passage de la marche arrière pendant environ trois secondes accompagnées du message « Capteurs parking à contrôler » au tableau de bord ;
- soit le système ne produit pas de son (sauf désactivation volontaire) ou pas d'affichage au passage de la marche arrière.

Vérifiez que les détecteurs à ultrasons sont propres. Si l'anomalie persiste, consultez un Représentant de la marque.

# AIDES AU STATIONNEMENT

## Conseils



Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher les signaux sonores de l'aide au parking.

3



### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, l'alignement des détecteurs à ultrasons peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des détecteurs à ultrasons (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbation du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- de mauvaises conditions climatiques (pluie, neige, grêle, verglas...);
- certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...);
- l'installation d'un crochet ou d'une boule d'attelage non adaptée.

### **Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.**

En cas de comportement anormal du système, consultez un Représentant de la marque.

### **Limitation du fonctionnement du système**

- La zone des détecteurs à ultrasons doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Le système peut ne pas détecter les obstacles trop proches du véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules ou obstacles est importante.
- Lors d'une modification de trajectoire pendant une manoeuvre, les obstacles peuvent être signalés tardivement par le système.

# AIDES AU STATIONNEMENT

## Caméra de recul

### Fonctionnement

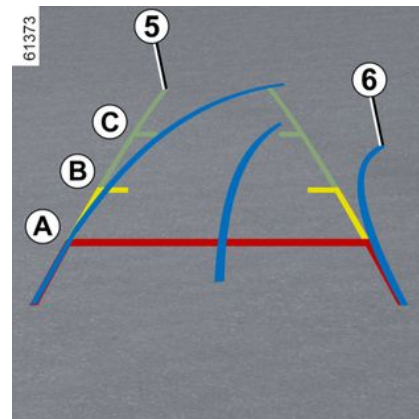
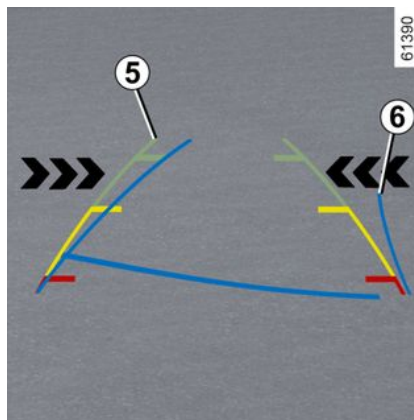
3



Suivant véhicule, au passage de la marche arrière, la caméra **1** située sur le hayon ou sur la porte battante, transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur :

- l'écran multimédia **2**, accompagné d'un ou de deux gabarits **5** et **6** (fixe et mobile) ;
- ou
- le rétroviseur **3**, accompagné d'un gabarit fixe **5** ;
- ou

- l'écran du système de rétrovision par caméra **4**, accompagné d'un gabarit fixe **5**.



Ce système s'utilise à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance).

## AIDES AU STATIONNEMENT

Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.

### Gabarit fixe 5

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.

### Gabarit mobile 6

Il est représenté en bleu et il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

### Particularité

Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

## Réglages



Moteur allumé, depuis l'écran multimédia **2**, vous pouvez ajouter ou supprimer les gabarits et régler les paramètres de l'image de la caméra (luminosité, contraste...). Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

### Anomalies de fonctionnement

Au passage de la marche arrière, lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un écran noir s'affiche temporairement à l'écran multimédia **2**.

Cela peut provenir d'une anomalie de la caméra ou de l'écran (netteté,

## AIDES AU STATIONNEMENT

image fixe, ralentissement de la transmission...).

Si l'affichage temporaire de l'écran noir persiste consultez un Représentant de la marque.

3

**i** L'écran représente une image inversée comme dans un rétroviseur.

Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat.

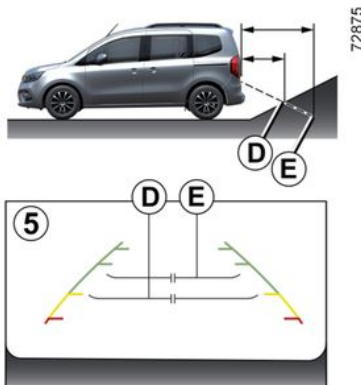
Cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

Lorsque le coffre est ouvert ou mal fermé, le message « Coffre ouvert » apparaît sur l'écran multimédia.

### Différence entre la distance prévue et la distance réelle

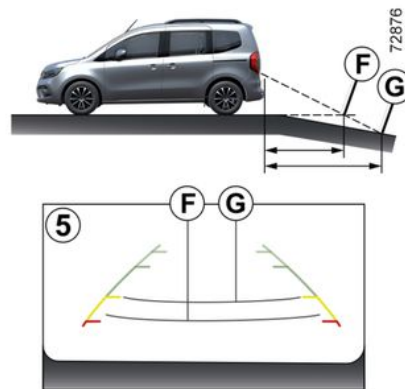


### Reculer vers une forte pente ascendante

Les repères gabarit fixe 5 indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet se situe en **E**.



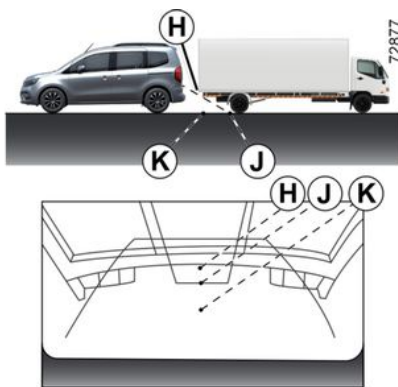
### Reculer vers une forte pente descendante

Les repères du gabarit fixe 5 indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet se situe en **F**.

## AIDES AU STATIONNEMENT



### Reculer près d'un objet saillant

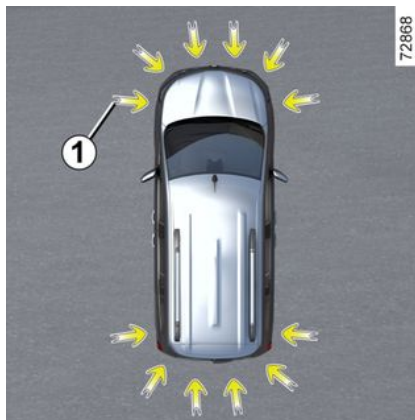
La position **H** paraît plus éloignée que la position **J** affichée à l'écran.

La position **H** est toutefois à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la proéminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **K**.

### Parking mains libres

#### Présentation



À l'aide de détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1**, implantés dans les boucliers du véhicule, cette fonction vous assiste dans la recherche de places disponibles et accessibles ainsi que dans la manœuvre de stationnement.

Retirez les mains du volant, vous ne contrôlez que :

- la pédale d'accélérateur ;
- la pédale de frein ;
- le levier de vitesses.

À tout moment, vous pouvez reprendre le contrôle en actionnant le volant.

**Nota :** la fonction ne détecte pas les places libres en fonction des lignes de stationnement marquées au sol. Elle détecte et vous propose uniquement les places de stationnement disponibles lorsqu'elles sont situées entre ou à proximité d'autres véhicules, de bâtiments ou d'objets de grande taille.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

## AIDES AU STATIONNEMENT

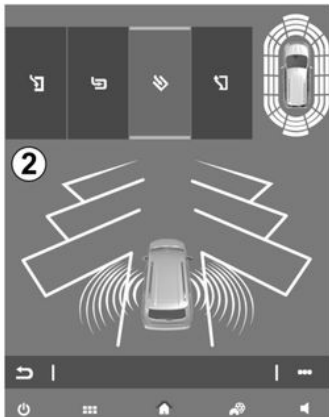


En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

### Localisation des détecteurs à ultrasons 3

Veillez à ce que la zone des détecteurs à ultrasons indiquée par les flèches 3 ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté à l'arrière et, suivant véhicule, à l'avant ou sur les côtés de votre véhicule.

### Mise en service



Véhicule à l'arrêt, ou roulant à moins de 30 km/h environ, vous disposez

de plusieurs moyens d'activation pour accéder à la fonction :

- via l'écran multimédia 3, depuis le Monde « Véhicule » 2, appuyez sur le menu « Aides à la conduite », puis l'onglet « Parking » pour accéder au menu d'aide au stationnement ;
- via le widget « Parking mains libres » (si préalablement paramétré) ;
- via le bouton « Favoris » du volant (si préalablement paramétré).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

### Choix de la manœuvre

Le système peut réaliser trois types de manœuvres :

- stationnement du véhicule dans une place en créneau ou en bataille ;
- sortie de stationnement du véhicule d'une place en créneau.

Depuis l'écran multimédia 3, sélectionnez la manœuvre à effectuer.

**Nota :** au démarrage du véhicule ou après une manœuvre en créneau réussie à l'aide du système, la manœuvre par défaut proposée par le système est l'aide à la sortie de place en créneau.

Dans les autres cas, la manœuvre par défaut est paramétrable depuis l'écran multimédia 3.

## AIDES AU STATIONNEMENT

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



La mise en marche du système s'accompagne de l'activation de l'aide au parking et, pour les véhicules qui en sont équipés, de la caméra de recul pour vous aider dans la manœuvre → 361 et → 368.

### Fonctionnement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.



Pendant les phases de manœuvre, le volant peut tourner rapidement : ne pas mettre les mains à l'intérieur, et veiller à ce que rien ne se prenne dedans.



Lors des manœuvres de stationnement, veuillez suivre les instructions données à l'écran du multimédia. Un retard dans l'application ou le non-respect des consignes peut entraîner l'annulation de la manœuvre ou aboutir à un stationnement non optimal.

### Stationnement du véhicule dans une place en créneau ou en bataille

Tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h environ, le système cherche les places de stationnement disponibles des deux côtés du véhicule.

Lorsqu'une place est détectée, elle s'affiche sur l'écran multimédia 3,

repérée par la lettre « P ». Conduisez doucement, jusqu'à l'affichage du message « STOP » accompagnée d'un signal sonore. Si plusieurs places sont détectées de part et d'autre du véhicule, vous devez sélectionner la place souhaitée en activant l'indicateur de direction. Dans le cas où les places se situent du même côté du véhicule, seule la dernière place détectée par le système sera prise en compte.


La place passe en gris sur l'écran multimédia 3 et repérée par la lettre « P ».

- Arrêtez le véhicule ;
- engagez la marche arrière.

Le témoin  s'affiche au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

- Lâchez le volant ;
- suivez les instructions du système qui apparaissent sur l'écran multimédia 3.

Votre vitesse ne doit pas dépasser les 7 km/h environ.

L'extinction du témoin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore vous avertit de la fin de la manœuvre.

## AIDES AU STATIONNEMENT

### Sortie de stationnement du véhicule d'une place en créneau

- Activez la fonction « Parking mains libres » ;
- sélectionnez le mode « Sortie de créneau » ;
- actionnez les feux indicateurs de direction du côté vers lequel vous souhaitez sortir le véhicule ;

Si toutes les conditions sont réunies, alors un message apparaîtra sur l'écran multimédia **3** pour lancer la manœuvre.


- appuyez sur « OK » pour démarrer.

Le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

- Lâchez le volant ;
- effectuez des manœuvres en avant et en arrière en suivant les instructions affichées sur l'écran multimédia **3** et en vous aidant des alertes du système d'aide au parking.

Votre vitesse ne doit pas dépasser 7 km/h environ.

Une fois en position pour sortir du stationnement, l'extinction du té-


moin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore et d'un message sur l'écran multimé-

dia **3** vous avertit de la fin de la manœuvre.

### Suspension/Reprise de la manœuvre


La manœuvre est suspendue dans les cas suivants :

- un obstacle sur la trajectoire empêche la fin de la manœuvre ;
- une des portes passager ou le coffre s'ouvre.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord accompagné d'un signal sonore pour vous avertir de la suspension de la manœuvre. Le message « Manœuvre suspendue » et le motif de l'interruption s'affichent sur l'écran multimédia **3**.

Assurez-vous :

- d'avoir lâché le volant ;
- et
- que toutes les portes et le coffre sont fermés ;
- et
- qu'aucun obstacle n'est sur la trajectoire ;
- et
- que le moteur est démarré.

Si le témoin  clignote, celui-ci vous indique que le système est de nouveau disponible pour continuer la manœuvre.

Pour reprendre la manœuvre, appuyez sur le menu « Aides au par-

king ». Le témoin  s'allume au tableau de bord.

Suivez les instructions affichées sur l'écran multimédia **3**.


### Annulation de la manœuvre

La manœuvre est annulée dans les cas suivants :

- vous prenez le volant ;
- le véhicule est immobile depuis trop longtemps ;
- le frein de parking est serré ;
- la vitesse du véhicule a dépassé 7 km/h environ ;
- les roues du véhicule ont patiné ;
- par appui sur le bouton arrêt/démarrage du moteur ;
- par l'écran multimédia **3** ;
- les consignes données à l'écran multimédia ne sont pas respectées ;
- la ceinture de sécurité conducteur est débouclée ;
- la porte conducteur s'ouvre ;
- vous avez effectué plus de dix mouvements avant/arrière en manœuvre ;

## AIDES AU STATIONNEMENT

– les capteurs d'aide au parking sont sales ou obstrués.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord accompagné d'un signal sonore pour vous en avertir de l'annulation de la manœuvre. Le message « Manœuvre annulée » et le motif de l'annulation s'affichent sur l'écran multimédia 3.

### Fonction indisponible

Lors de l'appui sur l'un des moyens d'activation du système, si les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies, le message « Parking mains libres indisponible » s'affiche au tableau de bord pour vous avertir de l'indisponibilité de la fonction.

### Anomalies de fonctionnement

Lorsque la fonction détecte une anomalie de fonctionnement, les messages ci-dessous s'affichent au tableau de bord :

– « Park Assist à contrôler », accompagné du témoin  ;

ou

– « Capteurs parking à contrôler » ;

ou

– « Aides parking à contrôler ».

Nettoyez les capteurs ultrasons. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

**Nota** : en cas de défaillance de la fonction, le véhicule n'est pas immobilisé.

**Reprenez le contrôle du véhicule immédiatement.**

## Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Veuillez à ce que la manœuvre reste conforme aux règles de circulation en vigueur dans les voies empruntées.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet, un système d'attelage...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des capteurs peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des capteurs (remplacement, réparation, modification des garnitures extérieures...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

**Risque d'alertes intempestives et erronées.**

Limitations de fonctionnement du système

- Le système peut ne pas détecter des objets situés dans les angles morts des capteurs.
- Effectuez toujours un contrôle visuel pour vérifier que la place de parking proposée par le système est toujours disponible et sans obstacle.
- Le système ne doit pas être utilisé lorsque vous tractez une remorque ou lorsqu'il y a présence d'un système d'attelage ou de portage sur le véhicule ainsi que sur les véhicules environnants.

# AIDES AU STATIONNEMENT

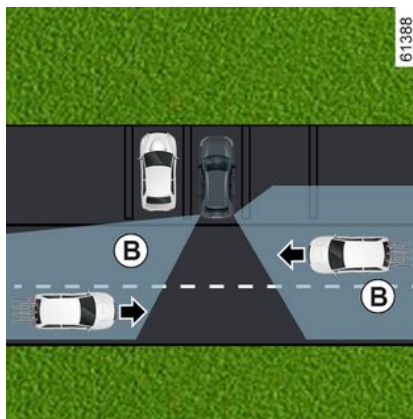
## Avertisseur de sortie de stationnement



À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **A**), la fonction avertit le conducteur lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **B**.

La fonction s'active lorsque :

- la marche arrière est enclenchée ;
- et
- le véhicule est à l'arrêt ou à faible vitesse.



La capacité de détection du système dépend de l'environnement (objets statiques...) autour du véhicule, de l'état du pare-chocs...



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

### Particularité

Veillez à ce que la zone **A** des radars ne soit pas occultée (autocollants, boue, neige...).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

## AIDES AU STATIONNEMENT

### Activation/désactivation depuis l'écran multimédia 1



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia. Choisissez « ON » ou « OFF ».

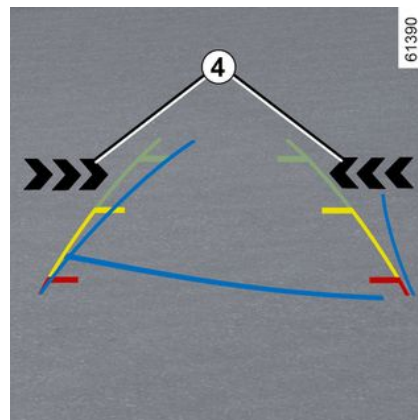
### Fonctionnement



La fonction alerte lorsqu'un véhicule se trouve en zone **B** et se rapproche de votre véhicule.

Lorsqu'un véhicule est détecté, les indicateurs **2** s'allument sur les deux rétroviseurs extérieurs **3**.

**Nota :** nettoyez régulièrement les miroirs des rétroviseurs **3** pour visualiser les indicateurs **2**.



Les indicateurs **4** sur l'écran multimédia, vous indiquent le côté où le véhicule en approche a été détecté.

**Nota :** nettoyez régulièrement la caméra pour qu'elle ne soit pas occultée.

Les indicateurs **2** et **4** sont accompagnés d'un signal sonore lorsque votre véhicule, marche arrière enclenchée, est en mouvement.

### Anomalies de fonctionnement

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système et qu'une remorque a été connectée, l'avertisseur de sortie de stationnement est automatiquement désactivé et le message suivant s'affiche au

## AIDES AU STATIONNEMENT

tableau de bord « Aides conduite indisponibles ».

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.



En raison de la présence de radars derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.

## Avertissements



### **Limitation du fonctionnement du système**

- La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...), se déplaçant en direction de votre véhicule, peuvent ne pas être pris en compte par le système.

### **Désactivation de la fonction**

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des radars **A** a subi une dégradation (bouclier arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

### **Interventions/réparations du système**

- En cas de choc, le positionnement des radars peut être modifié et les prestations de la fonction peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation, tôlerie...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

### **Cas de perturbation du système**

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- un environnement complexe (parking souterrain, structures métalliques...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas, pluie intense...).

### **Désactivation de la fonction**

Vous devez désactiver la fonction si le véhicule est remorqué (dépannage) ou si le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

## APPEL D'URGENCE

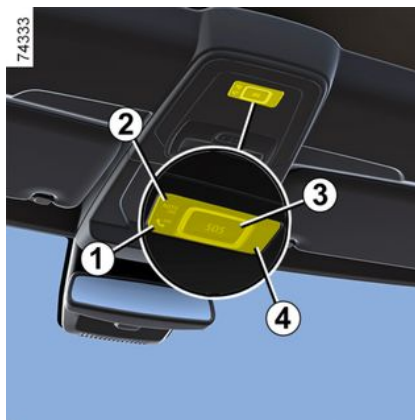
Lorsque le véhicule en est équipé, l'appel d'urgence est un système qui permet d'appeler automatiquement ou manuellement les services de secours (appel gratuit) en cas d'accident ou de malaise afin de réduire le temps de leur arrivée sur les lieux.

**Nota :** l'appel d'urgence est opérationnel :

- dans les pays couverts par les infrastructures de télécommunication 2G et 3G et services de secours télématiques associés et compatibles avec le système ;
- suivant la couverture géographique du réseau où le véhicule circule.

Si vous utilisez l'appel d'urgence pour signaler un accident dont vous êtes témoin, cela suppose un arrêt compatible avec les conditions de circulation pour permettre aux secours de localiser votre véhicule et donc, le lieu de l'accident signalé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale.



**1.** Témoin de fonctionnement du système :

- vert : fonctionnel (réseau disponible) ;
- éteint : non fonctionnel (réseau indisponible) ;
- rouge : anomalie de fonctionnement ;
- vert clignotant : appel en cours.


**2.** Témoin de mode automatique ;

**3.** Bouton SOS ;

**4.** Micro ;

**5.** Haut-parleur.

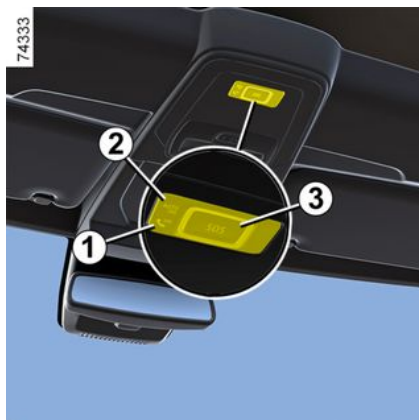


 Utilisez l'appel d'urgence uniquement si vous êtes victime ou témoin d'un accident ou en cas de malaise.



En cas d'accident, si le lieu et les conditions de circulation le permettent, il est recommandé de rester à proximité du véhicule afin de pouvoir répondre au centre d'appels d'urgence si besoin.

## APPEL D'URGENCE



Un appel se passe toujours de la façon suivante :

- établissement de l'appel avec les secours ;
- envoi des données liées à l'événement (plaque constructeur, heure de l'appel, dernières positions, direction du véhicule...);
- communication vocale avec les secours ;
- éventuellement, rappel des secours.

L'appel d'urgence présente deux modes :

- le mode automatique ;
- le mode manuel.

### Mode automatique

Le témoin mode automatique **2** allumé en vert indique que le système automatique est activé.

L'appel d'urgence est déclenché automatiquement en cas d'accident ayant nécessité l'activation des moyens de protection (prétensionneurs de ceinture, airbag...).

### Mode manuel

L'appel d'urgence est réalisé par :

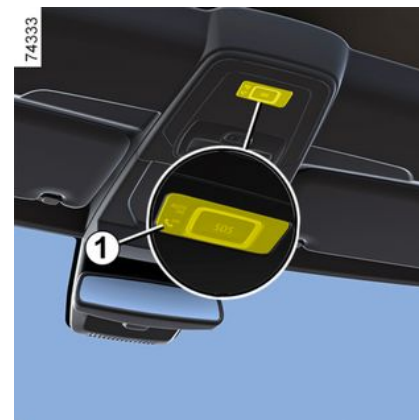
- un appui long de plus de trois secondes environ sur le bouton **3** ;

ou

- cinq appuis sur le bouton **3** dans une durée inférieure à 10 secondes environ.

En cas de mauvaise manipulation, il est possible d'annuler l'appel en appuyant sur le bouton **3** pendant deux secondes environ avant que la communication avec le centre d'appels soit établie.

Une fois que la communication est établie, seul le centre d'appels peut terminer la communication.



### Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, l'appel d'urgence peut ne pas fonctionner (ex. : batterie faible...).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **1** s'allume en rouge pendant plus de 30 minutes, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

## APPEL D'URGENCE



Le système fonctionne avec une batterie dédiée.

La durée de vie de la batterie est d'environ quatre ans (le témoin **1** s'allume en rouge pour vous en avertir).

Consultez un Représentant de la marque.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du système, toute intervention sur la batterie (démontage, débranchement...) doit impérativement être effectuée par un professionnel spécialisé.

### **Risque de brûlures par chocs électriques.**

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.



En l'absence d'appel d'urgence, le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante. Les données sont automatiquement et constamment effacées, et le système ne garde en mémoire que les trois dernières positions du véhicule.

Suivant la législation locale, l'envoi des données est uniquement réalisé en cas d'appel d'urgence. L'utilisation des données transmises au centre d'appels respecte la réglementation de protection des données à caractère personnel du pays où vous vous trouvez. Le système garde en mémoire l'historique des données d'activité pendant 13 heures uniquement.

Le propriétaire du véhicule dispose d'un droit d'accès aux données. Il peut demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de ces données.

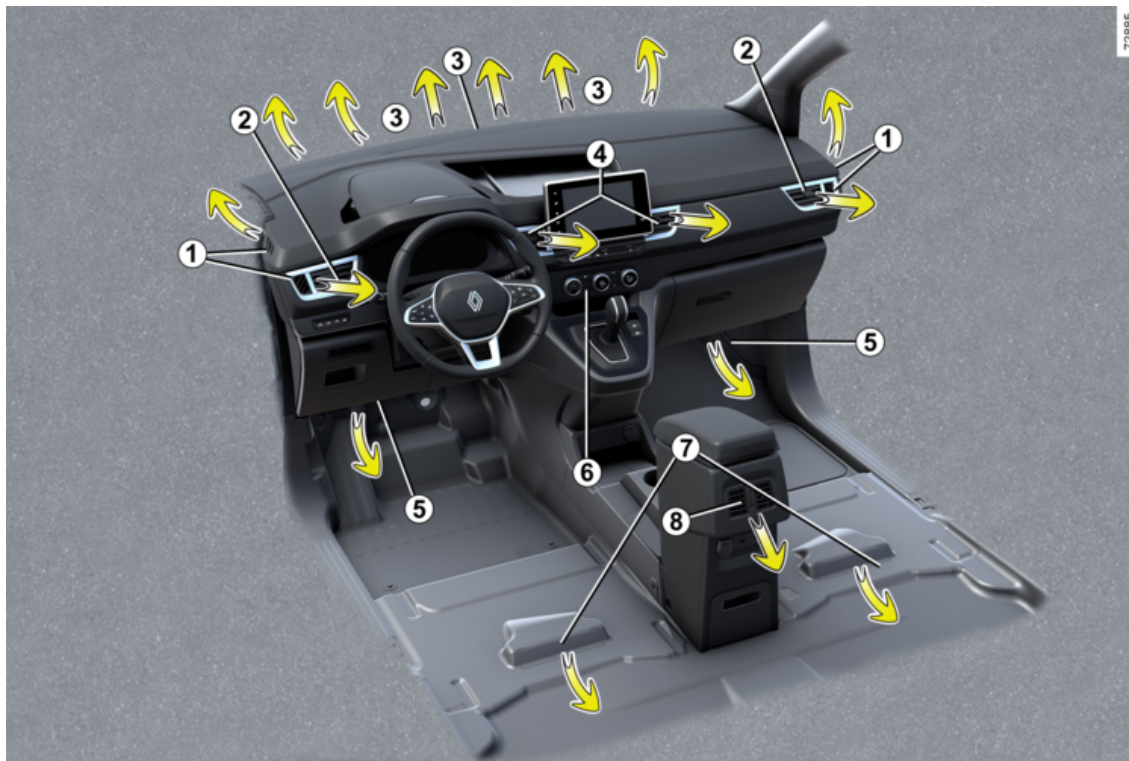
Le propriétaire du véhicule dispose d'un droit d'accès aux données. Il peut demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de ces données.



# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Aérateurs : sorties d'air

Sorties d'air

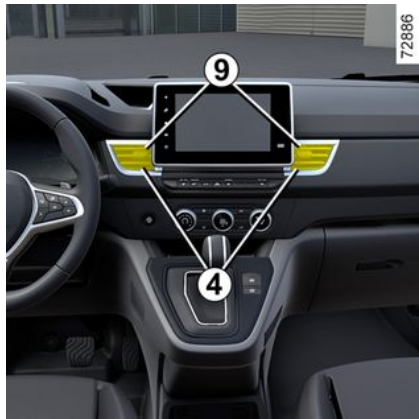


# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

- 1** Frise de désembuage de vitres latérales
- 2** Aérateurs latéraux
- 3** Frises de désembuage de pare-brise
- 4** Aérateurs centraux
- 5** Sorties chauffage pieds des occupants avant
- 6** Tableau de commandes
- 7** Sorties chauffage pieds des occupants arrière (suivant véhicule)
- 8** Aérateurs console arrière (suivant véhicule)

# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

## Aérateurs centraux 4



### Débit

Fermeture : manœuvrez le curseur **9** vers l'extérieur du véhicule jusqu'au point dur.

Ouverture : manœuvrez le curseur **9** vers l'intérieur du véhicule.

### Orientation

Manœuvrez le curseur **9** dans la position désirée.

## Aérateurs latéraux 2



### Débit

Fermeture : manœuvrez le curseur **10** vers l'intérieur du véhicule.

Ouverture : manœuvrez le curseur **10** vers l'extérieur du véhicule jusqu'au point dur.

### Orientation

Manœuvrez le curseur **10** dans la position désirée.



Ne rien fixer sur les aérateurs (support téléphone...).

**Risque de dégradation.**

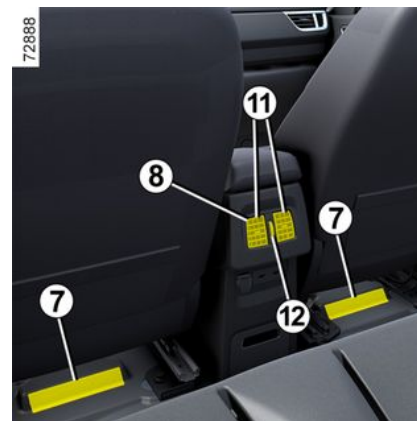


Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

**Risque de dégradation ou d'incendie.**

## Places arrière

(suivant véhicule)



Sorties chauffage pieds des occupants **7**.

## Aérateurs console arrière 8

(suivant véhicule)

# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

## Orientation droite/gauche

Manoeuvrez le curseur **11**.

## Orientation haut/bas

Manoeuvrez le curseur **11**.

## Débit

Tournez la molette **12** :

vers le haut : ouverture maximale ;

vers le bas : fermeture.

## Chauffage, climatisation manuelle

### Les commandes



(suivant véhicule)

**1.** Répartition de l'air dans l'habitacle.

**2.** Dégivrage/désembuage des rétroviseurs extérieurs et de la lunette arrière si véhicule équipé.

**3.** Réglage de la vitesse de ventilation.

**4.** Recyclage de l'air.

**5.** Réglage de la température de l'air.

**6.** Air conditionné.

### Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

La touche **6** permet d'autoriser la mise en service (voyant allumé) ou d'arrêter (voyant éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

La mise en service ne peut pas être effectuée si la commande **3** est positionnée sur « **0** ».

### L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

### Répartition de l'air dans l'habitacle

Il y a cinq possibilités de répartition d'air. Tournez la commande **1** pour choisir votre répartition.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord, vers les pieds des occupants en place avant et, suivant véhicule, des occupants des sièges de deuxième rangée.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

## AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

### Mise en service du recyclage d'air



74887

Appuyez sur la touche **4** : le témoin intégré s'allume. Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.



Si l'air conditionné n'est pas activé (témoin « **A/C** » intégré à la touche **6** éteint), l'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle. Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant de nouveau sur la touche **4** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

#### Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- de refroidir plus rapidement la température de l'habitacle.

### Réglage de la vitesse de ventilation



74887

Manœuvrez la commande **3**. Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande. Si vous désirez arrêter l'arrivée d'air, placez la commande **3** sur « **0** ».

Le système est arrêté : la vitesse de ventilation de l'air est nulle (véhicule à l'arrêt), vous pouvez ressentir un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION



L'utilisation de la position



sur la commande **1** entraîne le passage automatique en air extérieur pour éviter tout risque d'embuage sur le pare-brise.

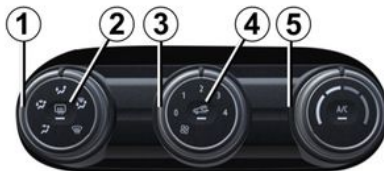
## Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **5** en fonction de la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée.

Lors d'une utilisation prolongée de l'air conditionné, une sensation de froid peut apparaître. Pour augmenter la température, tournez la commande **5** vers la droite.

## Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

74887



**Moteur allumé**, appuyez sur la touche **2**. Le témoin de fonctionnement s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

**Pour sortir de cette fonction**, appuyez de nouveau sur la touche **2**. Le témoin s'éteint.

À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

### Désembuage rapide

Amenez les commandes **1**, **3** et **5** sur les positions :

- désembuage  ;
- pulseur en vitesse 3 ou 4 ;
- température maximum.

Appuyez sur la touche **4** pour désactiver le recyclage d'air (voyant éteint) et appuyez sur la touche **2** pour activer la lunette arrière chauffante (voyant allumé).

## Air conditionné automatique

### Les commandes



**1.** Réglage de la température de l'air côté conducteur.

**2.** Mode automatique « **AUTO** ».

# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION


3. Fonction « voir clair ».
4. Réglage de la vitesse de ventilation.
5. Répartition de l'air dans l'habitacle.
6. Commande d'activation de l'air conditionné.
7. Fonction « Synchronisation » **SYNC**.
8. Réglage de la température de l'air côté passager avant.
9. Recyclage de l'air.
10. Dégivrage/désembuage des rétroviseurs extérieurs et de la lunette arrière si véhicule équipé.

## Mode automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation. Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

**AUTO** : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction

des conditions extérieures. Appuyez sur la touche **2**.

 Toutes actions sur une touche autre que la touche **AUTO** entraîne la désactivation du mode automatique.

## Réglage de la vitesse de ventilation



En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en tournant la commande **4** pour augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

## Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **1** ou la commande **8** en fonction de la température désirée.


Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la température est élevée.

## Fonction SYNC

Pour un réglage uniforme de l'habitacle, appuyez sur le bouton **7** pour l'activer. Le témoin du bouton **7** s'allume.

Pour désactiver la fonction, appuyez de nouveau sur le bouton **7** ou agissez sur la commande **8** et régler indépendamment le côté droit du côté gauche.

Le témoin du bouton **7** s'éteint.

 Certaines touches disposent d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de la fonction.

# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

## Fonction « voir clair »



Appuyez sur la touche **3**, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs, suivant véhicule. Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

Appuyez sur la touche **10** pour arrêter le fonctionnement de la lunette arrière dégivrante, le témoin intégré s'éteint.

**Pour sortir de cette fonction**, appuyez sur la touche **2** ou **3**.

## Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Appuyez sur la commande **5** autant de fois que nécessaire pour sélectionner la répartition de l'air dans l'habitacle.

L'affichage de la commande **5** rappelle la répartition sélectionnée.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord, vers les pieds des occupants en place avant et, suivant véhicule, des occupants des sièges de deuxième rangée.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.

## Dégivrage-désembuage de la lunette arrière



Appuyez sur la touche **10**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

**Pour sortir de cette fonction**, appuyez de nouveau sur la touche **10**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

## Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

Appuyez sur la touche **6** pour forcer l'arrêt de l'air conditionné, le témoin intégré s'éteint.



**N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène.**

Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la

peau.

## Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)



Cette fonction est gérée automatiquement mais vous pouvez aussi l'activer manuellement. Dans ce cas, la mise en fonction est confirmée par l'allumage du témoin intégré à la touche **9**.



Le désembuage/dégivrage reste dans tous les cas prioritaire sur le recyclage de l'air.

## Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche **9**, le témoin intégré s'allume.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en mode automatique en appuyant de nouveau sur la touche **9** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

## Arrêt du système

Tournez la commande **4** sur « **OFF** » pour arrêter le système. Pour le démarrer, tournez de nouveau la commande **4** pour ajuster la vitesse de ventilation ou appuyez sur la touche **2**.



Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation de l'énergie électrique (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).

# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

## Air conditionné : informations et conseils d'utilisation

### Conseils d'utilisations

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « **voir clair** » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

**Risque de dégradation ou d'incendie.**

### Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

### Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.



Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

### Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

### Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

– **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.**

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

– **Non-production d'air froid.**

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

### Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



**N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène.**

Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la

peau.

# AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

## Fluide frigorigène



61852



**Produit inflammable**



**Consultez la notice d'utilisation**



**Maintenance**

x.xxx kg	<b>(1)</b> Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.
GWP xxxx	<b>(2)</b> Potentiel de réchauffement planétaire.
CO2 eq x.xxx t	<b>(3)</b> La quantité en poids et en équivalent CO2.

### Informations complémentaires

Suivant étiquette et suivant type de fluide frigorigène :

#### Fluide frigorigène R-1234yf

- (1) 0,480 kg
- (2) GWP 0.501
- (3) 0,0002 t



**Type du fluide frigorigène**



**(XXX) Type d'huile du circuit de climatisation**



**N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène.**  
Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la

peau.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 230 ou ➔ 231.

# ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA



L'emplacement et le fonctionnement des équipements peuvent varier en fonction du véhicule.

1. Prises USB ;
2. Écran multimédia ;
3. Prise multimédia ;
4. Commandes sous volant ;
5. Radio.



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

## Prise multimédia 3



Vous pouvez utiliser la prise USB pour accéder au contenu multimédia de vos accessoires.

Les différentes sources sont sélectionnables via l'écran multimédia et depuis les commandes sous volant.

Les prises USB permettent également de recharger des accessoires dont la puissance ne doit pas dépasser 12 Watts (tension 5 V) par prise.

## Prises USB 1



Les prises USB permettent uniquement de recharger des accessoires dont la puissance ne doit pas dépasser 12 Watts (tension 5 V) par prise.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 12 Watts.

**Risque d'incendie.**

## ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA



En cas de branchement d'un câble d'un accessoire sur un port USB (exemple : câble d'un smartphone...), veuillez à le débrancher après utilisation.

**Risque de court-circuit du port USB en cas de contact entre l'extrémité du câble et un objet métallique (exemple : allume-cigare...)**

phone « mains libres » **7** et de reconnaissance vocale **8**.



### Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.



72901

### Commandes au volant **6**

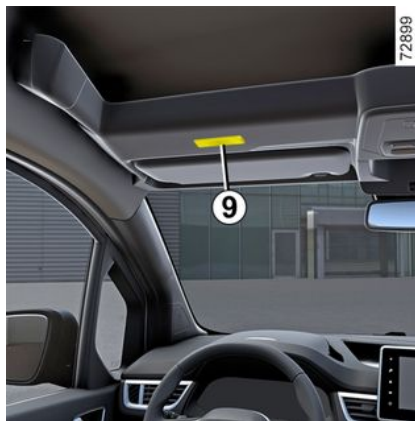


72898

Pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez les commandes de télé-

### Micro **9**

(suivant véhicule)



72899

### Chargeur sans fil - recharge à induction **10**

(suivant véhicule)

➔ **409**

## ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA



### Support de téléphone 11



Pour les véhicules qui en sont équipés, ouvrez le vide-poches **A** et introduisez le support téléphone dans un des emplacements **16** en appuyant sur le bouton **14**.



Assurez-vous que la base du support de téléphone soit correctement installée et à ce

que le téléphone soit fermement maintenu en place dans le support de téléphone, de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.



Pour mettre votre téléphone dans le support **12** :

- écartez les pinces **15** ;
- placez votre téléphone dans le support de téléphone **11** en appui sur les pinces **15** ;
- relâchez les pinces afin que le téléphone soit fermement maintenu.

## ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA



4

**Nota** : le support **12** est orientable. Aidez-vous de l'écrou de serrage **13**, pour fixer le support dans la position souhaitée.

Pour retirer le support de téléphone **11**, ouvrez le vide-poches **A** et enlevez le support en appuyant sur le bouton **14**.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

# ÉQUIPEMENTS HABITACLE

## Lève-vitres

### Lève-vitres électriques

**Ces systèmes fonctionnent** contact mis ou contact coupé jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ 3 minutes).

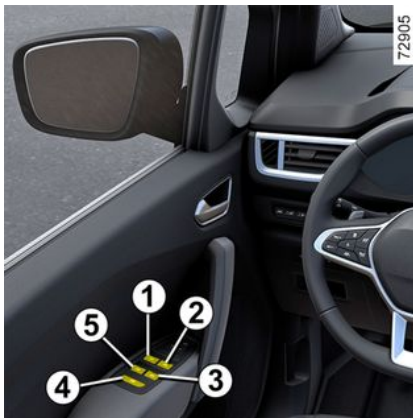
Appuyez sur le contacteur de la vitre concernée pour la baisser jusqu'à la hauteur désirée.

Soulevez le contacteur de la vitre concernée pour la lever jusqu'à la hauteur désirée.

#### De la place conducteur

Agissez sur le contacteur :

- **1** pour le côté conducteur ;
- **2** pour le côté passager avant ;
- suivant véhicule, **3** et **5** pour les passagers arrière ;
- **4** pour verrouiller les vitres arrière.



#### Sécurité des occupants

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres des passagers arrière en appuyant sur le contacteur **4**.

Un message de confirmation s'affiche au tableau de bord.



#### Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à

l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

**Risque de blessures graves.**

## ÉQUIPEMENTS HABITACLE

72906



### De la place passager avant

Agissez sur le contacteur **6**.



Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : **risque d'endommagement du lève-vitre.**

72907



### Des places arrière

Portes fermées, agissez sur le contacteur **7**.

## Vitre entrebâillante

72908



Pour entrebâiller la vitre, manœuvrez la poignée **8** dans le sens indiqué par la flèche puis bloquez-la en appuyant sur la poignée. À la fermeture, assurez-vous de son bon verrouillage.

## ÉQUIPEMENTS HABITACLE

### Lève-vitre électrique impulsional



Le mode impulsional s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment.

#### Il équipe la vitre conducteur.

Appuyez ou tirez à fond et brièvement sur le contacteur **1** : la vitre se relève ou s'abaisse complètement.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la descente de la vitre.

**Nota :** lorsque la vitre rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre...), elle s'arrête puis, redescend de quelques centimètres.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

**Risque de blessures graves.**

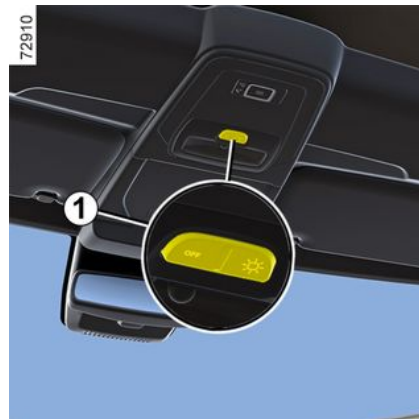
### Anomalies de fonctionnement

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsional : tirez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à la fermeture complète de la vitre (la vitre remonte pas à pas), maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.

## Éclairage intérieur

### Plafonnier avant **1**



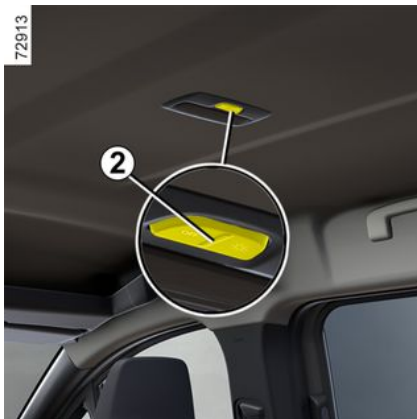
En appuyant sur le contacteur **1** vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

### Plafonnier arrière

(suivant véhicule)

## ÉQUIPEMENTS HABITACLE

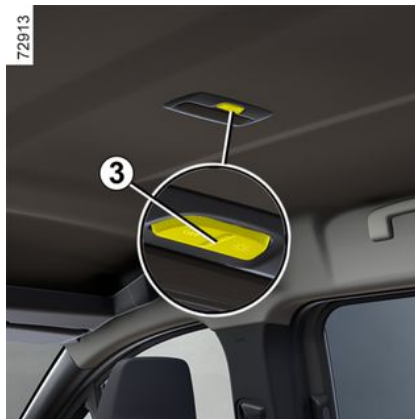


En appuyant sur le contacteur **2** vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

### Spots de lecture arrière

(suivant véhicule)



En appuyant sur le contacteur **3** vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

### Éclaireur de boîte à gants **4**



Suivant véhicule, l'éclaireur **4** s'allume à l'ouverture du portillon.

# ÉQUIPEMENTS HABITACLE

## Éclaireur de coffre 5

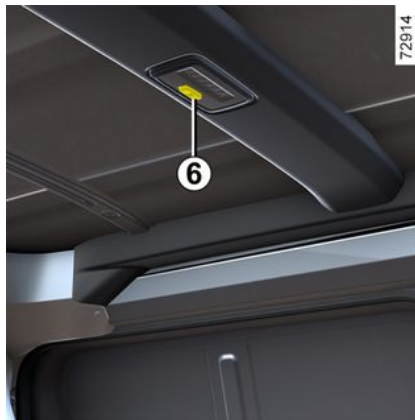


L'éclaireur **5** s'allume à l'ouverture du coffre.



Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du coffre entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs.

## Éclaireur arrière 6



Basculez le contacteur **6**, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

### Particularités

Suivant véhicule, le déverrouillage à distance des portes entraîne l'éclairage temporisé de l'habitacle. L'ouverture d'une porte avant ou arrière relance cette temporisation.

Ensuite, le plafonnier et l'éclaireur de coffre s'éteignent progressivement.

Il existe plusieurs cas d'arrêt de temporisation d'éclairage :

- au bout de 15 minutes lorsqu'une porte est restée ouverte ;
- au bout de 15 secondes ou, suivant véhicule, 5 minutes lorsque toutes les portes sont fermées ;
- à la mise sous contact.

## Pare-soleil, miroir, poignée de maintien

### Pare-soleil avant



Abaissez le pare-soleil **2**.

# ÉQUIPEMENTS HABITACLE

## Miroirs de courtoisie

(suivant véhicule)

Levez le couvercle **1**.



En roulage, veillez à re-fermer le couvercle du miroir de courtoisie.  
**Risque de blessures.**

4

## Rangements pare-soleil **3**



Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes...

## Miroir de communication **4**

(suivant véhicule)



Le miroir de communication permet de surveiller votre enfant à l'arrière du véhicule. Tirez vers le bas (mouvement **A**) pour le mettre dans la position d'utilisation.

## Poignées de maintien avant **5** et arrière **6**

Elles servent à se maintenir en roulage. Ne les utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.



# ÉQUIPEMENTS HABITACLE

## Prise accessoires

### Prises accessoires 1, 2, 3



Suivant véhicule, elles sont prévues pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques de la marque.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

**Risque d'incendie.**

### Prises accessoires 4, 5, 6



## ÉQUIPEMENTS HABITACLE



### Prise 230V

(Suivant véhicule)

408 - Votre confort



La prise 7 230V/50Hz (puissance maxi: 150W) vous permet de connecter un appareil multimédia ou tout autre appareil électrique de puissance inférieure à 150W.

### Fonctionnement

Moteur allumé ou en veille, pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start → 234 :


- vérifiez que le voyant 9 de la prise 7 est allumé en vert ;
- relevez le clapet 8 et branchez votre appareil.



- Ne branchez qu'un seul appareil à la fois sur la prise.
- Ne branchez pas de rallonge et/ou de multiprises.

**Risque d'incendie.**



Branchez uniquement des appareils avec isolation de classe II identifiables par la présence du symbole .

### Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement de la prise, de surconsommation ou lorsque le système électrique du véhicule le nécessite (conditions climatiques particulières, surcharge électrique...), le voyant 9 clignote en rouge. Consultez un Représentant de la marque.

# RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

## Vide-poches de portes avant

1

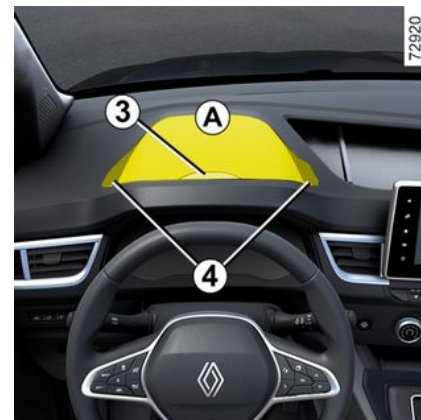


Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

## Vide-poches ouvert 2



## Rangement de planche de bord conducteur A



Appuyez sur le bouton **3**, passez la main dans les emplacements **4** et soulevez pour ouvrir le vide-poches **A**.

Il est recommandé d'ouvrir le vide-poches uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

4

## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE



Assurez-vous que le rangement de planche de bord **A** est bien fermé pendant le roulage.

**Risque d'obstruction du champ visuel du conducteur par ouverture intempestive.**

4

### Rangement 5



### Rangement de console centrale/Chargeur sans fil - recharge à induction 7

Suivant véhicule, la zone de charge d'induction **7** permet de charger

votre téléphone sans le connecter à un câble de chargement.

Suivant véhicule, un témoin lumineux **6** vous informe également de l'état de charge selon sa couleur :

- vert fixe lorsque la charge est terminée ;
- jaune fixe lorsque la charge est en cours ;
- jaune clignotant lorsqu'un objet métallique est détecté dans la zone de charge d'induction.

Pour plus d'informations sur la zone de charge d'induction, reportez-vous à la notice multimédia.



Il est impératif de ne laisser aucun objet (carte de démarrage, clé USB, carte

SD, carte de crédit, bijoux, clé, pièces de monnaie...) dans la zone de charge d'induction **7** lors de la charge de votre téléphone.

Retirez toutes les cartes magnétiques ou les cartes de crédit de l'étui avant de positionner votre téléphone dans la zone de charge d'induction **7**.



Les objets laissés dans la zone de charge d'induction **7** risquent de chauffer.

Il est conseillé de les déposer dans les autres zones prévues à cet effet (vide-poches, pare-soleil...).

### Vide-poches de planche de bord 8



## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

### Vide-poches 9



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

### Porte-gobelets 10



Suivant véhicule, le range-gobelets est équipé de crochets de retenue pour gobelet.

Ils peuvent accueillir le cendrier amovible, des canettes...



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

**Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.**

### Vide-poches d'accoudoir central 12



Soulevez le couvercle **11** de l'accoudoir.

## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE



Rangement de console centrale 13



Rangement supérieur de cabine avant 14



Ne l'utilisez pas pour monter, descendre du véhicule ou vous y suspendre.

Ne mettez pas des objets humides ou contenant du liquide dans le rangement supérieur de cabine.



Veillez à ne mettre aucun objet lourd et/ou tranchant qui pourrait tomber durant le rou-

lage.

**Risque de blessures.**

Tiroir de rangement passager 15



Lorsque le véhicule en est équipé, tirez la palette **16** pour l'ouvrir.

## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

### Boîte à gants



Lorsque le véhicule en est équipé, tirez la palette **17** pour l'ouvrir.

### Vide-poches passager 18



### Vide-poches de porte latérale coulissante 19



Les objets rangés dans les vide-poches de portes latérales coulissantes ne doivent pas dépasser du rangement pour ne pas gêner le coulissement de la porte.

## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

### Vide-poches 20



Passez la main dans l'emplacement **21** et tirez pour ouvrir le vide-poches **20**.

### Poches de rangement sièges arrière 22



### Tablettes arrière 23



Levez-les jusqu'à leur position horizontale.

**Nota :** la charge maximum acceptée sur la tablette est de 5 kg uniformément répartis.

## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

### Rangement 24 sous assise passager avant



(pour les véhicules équipés d'une banquette avant 2 places)

Pour y accéder :

- tirez l'avant du coussin **C** de la banquette jusqu'en butée ;
- relevez ensuite la partie arrière **B** du coussin puis faites pivoter l'assise.



Pour repositionner l'assise, procédez dans le sens inverse :

- relevez le coussin de la banquette de façon à placer la partie arrière **B** du coussin sous le dossier ;
- appuyez sur l'avant du coussin **C** de façon à verrouiller l'assise.

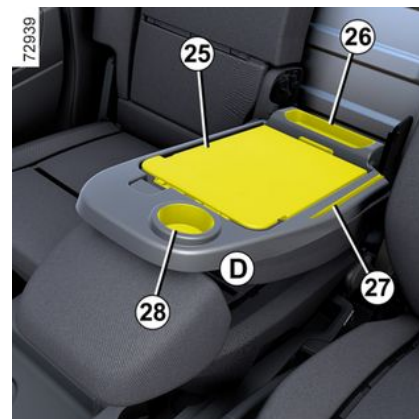
Assurez-vous de son bon verrouillage.



Charge admise dans le rangement **24** : 10 kg.

**Tablette 25, rangement 26, range stylo 27 et porte-gobelet 28**

(suivant véhicule)



Baissez le dossier **D** → 53.

Suivant véhicule, le porte-gobelet est équipé de crochets de retenue pour gobelet. Il peut accueillir le cendrier amovible, des canettes...

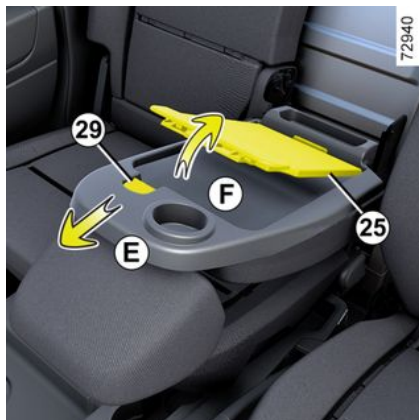


Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

**Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.**

## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

### Tablette 25



Pour retirer la tablette, pressez la commande **29** (mouvement **E**) et soulevez la tablette (mouvement **F**). Vous pouvez accrocher des documents à l'aide de la pince **30**.

Vous pouvez coller des papiers repositionnables sur la zone dédiée de la pince **30**.



Pour remettre en place la tablette :

- insérez l'extrémité **32** de la tablette dans la fente **31** ;
- pressez la commande **29** (mouvement **E**) et mettez la tablette dans la position de rangement ;
- relâchez la commande **29**.

**Nota** : veillez à bien remettre la tablette en place et à enlever tout objet du porte-gobelet avant de relever le dossier du siège central. Veillez au bon verrouillage du dossier du siège central.

### Trappes 33 aux pieds passagers sièges arrière deuxième rangée



Suivant véhicule, ces emplacements peuvent accueillir des cartes routières, des chiffons...

## RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

### Crochets porte-habits 34



Suivant véhicule, les crochets peuvent se situer sur le plafond derrière les sièges.

Pour des raisons de sécurité, l'utilisation des crochets est strictement limitée à l'accrochage de vêtements.

**Nota :** la charge maximum acceptée est de 4 kg.

# TRANSPORT D'OBJETS

## Rangement coffre

### Tablette arrière



La tablette est composée de deux parties rigides.

Il y a deux positions possibles :

- la position haute **A** ;

Dans ce cas, vous pouvez rabattre la partie **2** sur la partie **1** en la levant comme indiqué par la flèche.



- La position rangement **B**.

Pour ranger la tablette, positionnez-la dans la glissière **3** contre le dossier de la banquette arrière.



Ne placez aucun objet lourd ou dur sur la tablette. En cas de freinage brusque ou d'accident, ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

## Cache-bagages

Pour enrouler la partie souple du cache-bagages



Pour les véhicules qui en sont équipés, il peut être installé en deux positions :

- derrière les sièges de deuxième rangée (position **A**). Dans ce cas les sièges de troisième rangée doivent être soit en position tablette, soit en position portefeuille, soit retirés du véhicule.
- derrière les sièges de troisième rangée (position **B**).

Veillez à ce que chaque sangle **1** reste bien dans sa languette **2**.

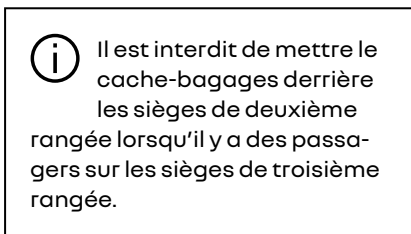
## TRANSPORT D'OBJETS



Tirez légèrement la poignée **3** pour dégager les pions **4** de leurs points d'ancrage **6** situés de chaque côté du coffre puis enroulez le cache-bagages **5**.

Accompagnez le mouvement d'enroulement du cache-bagages **5**.

Pour dérouler la partie souple du cache-bagages, procédez dans le sens inverse.



### Dépose du cache-bagages



4

## TRANSPORT D'OBJETS

À l'aide de la poignée **3**, faites pivoter la partie souple du cache-bagages **5** vers le haut (mouvement **C**) pour accéder aux butées **7** situées aux extrémités.

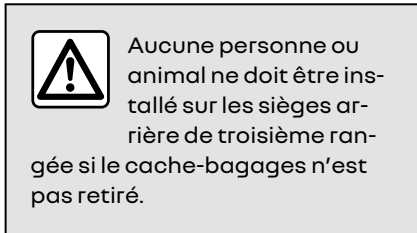
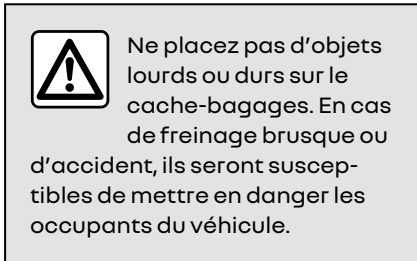
Poussez la butée droite **7** vers la gauche (mouvement **D**) et soulevez le côté droite (mouvement **E**) pour sortir l'enrouleur de son logement.

4

### Repose du cache-bagages



Engagez le côté gauche du cache-bagages **5**, poussez la butée droite **7** vers la gauche et puis abaissez le côté droit de l'enrouleur dans son logement.



### Rangement du cache-bagages



Il est possible de ranger le cache-bagages **5** directement sur le plancher.

Positionnez l'enrouleur du cache-bagages **5** dans les logements **8**.

### Rangements, aménagements coffre à bagages

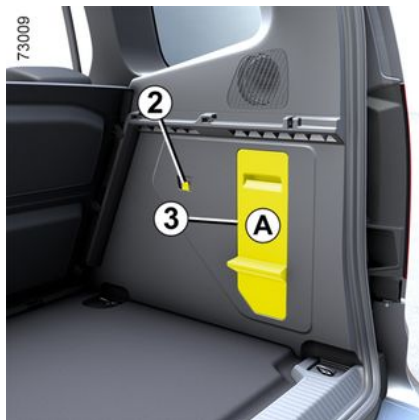
#### Crochets d'arrimage



Points de fixation **1**.

## TRANSPORT D'OBJETS

### Crochet porte-sacs 2

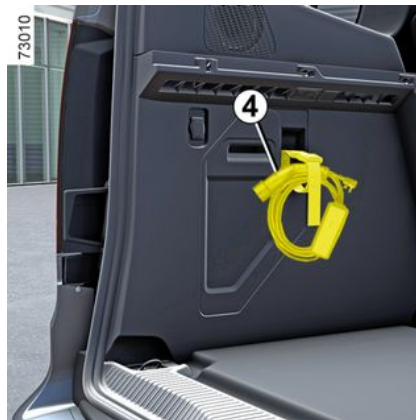


Masse maximum par crochet : 5 Kg.

### Rangement A

Déclipez la trappe 3.

### Sangle de rangement du cordon de charge



La sangle 4 permet d'attacher et de ranger le cordon après l'avoir enroulé.

### Porte-gobelets 5

(suivant véhicule)



### Vide-poches 6

(suivant véhicule)



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

## TRANSPORT D'OBJETS

### Transport d'objets dans le coffre

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

**A**



73012

les dossiers de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas **A**) ;

**B**



73013

les dossiers des sièges avant avec les dossiers arrière rabattus, ce qui est le cas pour les chargements maximums (cas **B**) ;

**C**



73014

les dossiers des sièges avant lorsque les sièges arrière de deuxième et/ou de troisième rangée sont soit en position portefeuille ou soit retirés du véhicule → 62 (cas **C**).

Assurez-vous que les objets transportés soient uniformément répartis sur toute la surface de chargement.

Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.

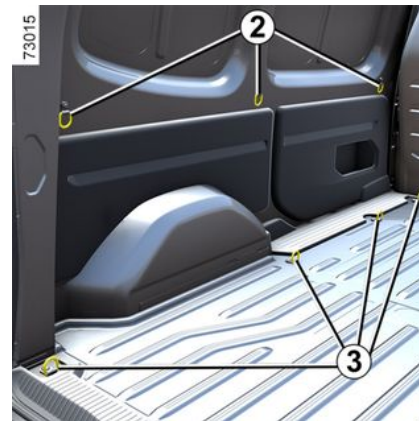
## TRANSPORT D'OBJETS

**i** Il est interdit de transporter des objets lourds sur les sièges arrière dont les dossiers sont repliés en position tablette.



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage **1** situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

### Transport d'objets dans la cellule arrière



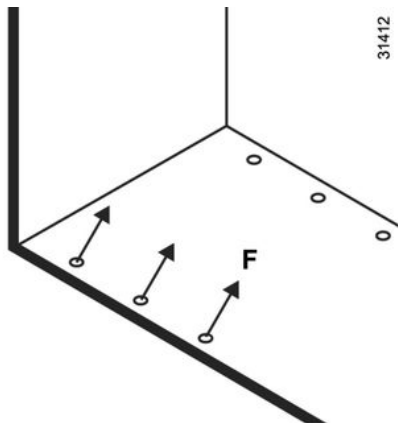
Suivant véhicule, les anneaux rotatifs **2** et **3** permettent aux objets transportés de ne pas basculer. Le nombre d'anneaux et leur emplacement peut différer, suivant véhicule.



Les anneaux **2** servent uniquement à éviter le basculement d'une charge. Elle doit être préalablement fixée aux anneaux de fixation **3** sur le plancher du véhicule.

## TRANSPORT D'OBJETS

### Particularité version fourgon



### Anneaux rotatifs 3 :

F max : 400 daN



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.



En cas de roulage avec la porte battante arrière droite ouverte, arrimez toujours les charges transportées. La porte gauche qui reste fermée ne doit pas se substituer à l'arrimage des charges transportées. L'utilisation en roulage de la porte battante arrière droite ouverte doit rester exceptionnelle. Dans tous les cas, référez-vous à la législation locale.

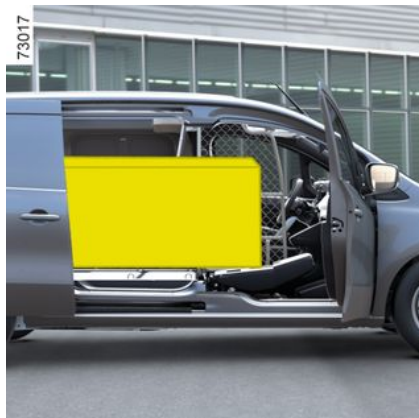
**Risque de chute de charges sur la chaussée.**

### Version « Open Sesame »



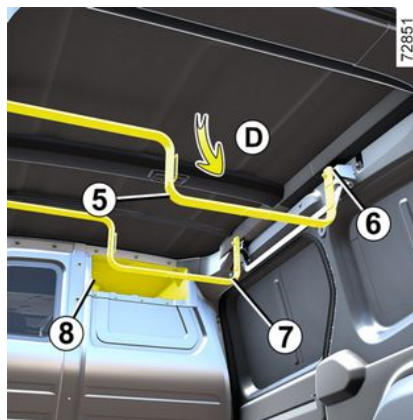
Suivant le gabarit et la longueur des objets transportés dans la cellule arrière, utilisez l'ouverture de la porte avant passager et de la porte latérale coulissante.

## TRANSPORT D'OBJETS



Pour cela, pivotez la cloison de séparation **4**. Veuillez respecter la procédure lorsque vous faites pivoter la cloison ➔ **79**.

### Niche 8 et galerie de toit 7



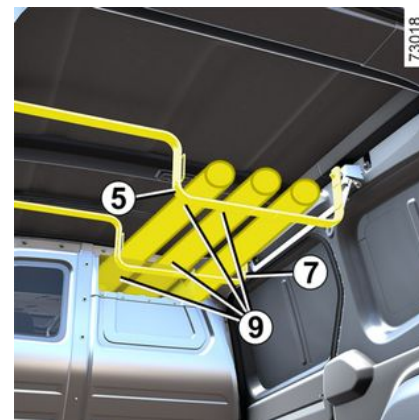
(suivant véhicule)

Suivant la longueur des objets transportés dans la cellule arrière, utilisez la niche **8** et la galerie de toit **7**.

#### Position d'utilisation

Galerie de toit en position rangement, tirez levier **6** vers le bas pour déverrouiller la galerie, saisissez la barre de la galerie **5** et tirez vers vous jusqu'au verrouillage (mouvement **D**).

La galerie de toit se verrouille automatiquement. Assurez-vous de son bon verrouillage.

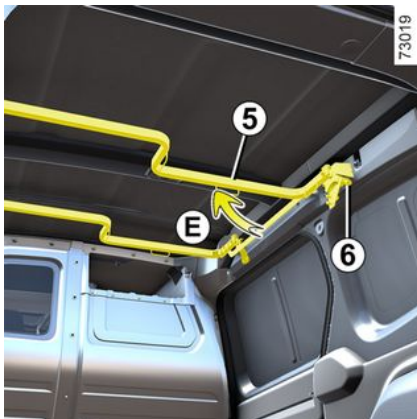


**i** Arrimez toujours les charges transportées en vous aidant des anneaux **9**.

Veillez à ce que la longueur et la charge maximale soient respectées.

Prévoyez les protections nécessaires et adaptez votre conduite afin de limiter les mouvements du chargement et éviter l'endommagement du véhicule ou de la charge.


## TRANSPORT D'OBJETS



### Position de rangement


Galerie de toit en position d'utilisation, tirez levier **6** vers le bas pour déverrouiller la galerie, saisissez la barre de la galerie **5** et poussez vers le haut jusqu'au verrouillage (mouvement **E**).

La galerie de toit se verrouille automatiquement. Assurez-vous de son bon verrouillage.

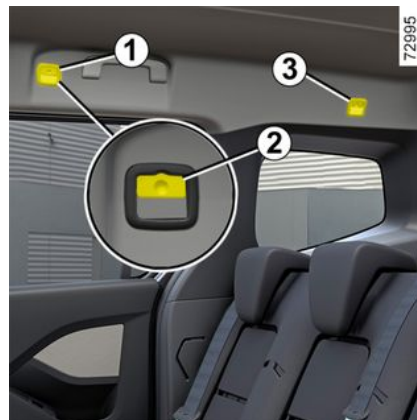
 Charge admise sur la galerie de toit **7** : 30 kg uniformément répartis.

Longueur maximale de chargement :

- châssis standard : 2 mètres ;
- châssis long : 2,5 mètres.

 Pendant la manipulation de la galerie de toit, veillez à ce que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

## Filet de séparation



Pour les véhicules qui en sont équipés, le filet de séparation est utile lors du transport d'animaux ou de bagages pour les isoler de la partie passagers.

Il s'installe derrière la banquette arrière ou, suivant véhicule, les sièges arrière, ou derrière les sièges conducteur et passager avant.



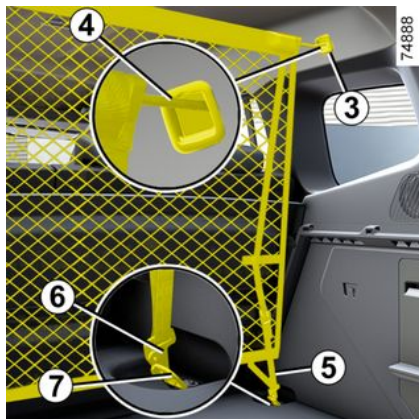
Le filet de séparation est prévu pour retenir une masse maximum de 10 kg.

**Risques de blessures.**

## TRANSPORT D'OBJETS

### Pose du filet de séparation derrière les sièges arrière

(châssis standard)



À l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

- introduisez la tringle supérieure **4** du filet dans les points d'ancrage **3** ;
- fixez les deux crochets **6** des sangles **5** du filet sur les ancrages **7** ;
- réglez la sangle **5** du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.

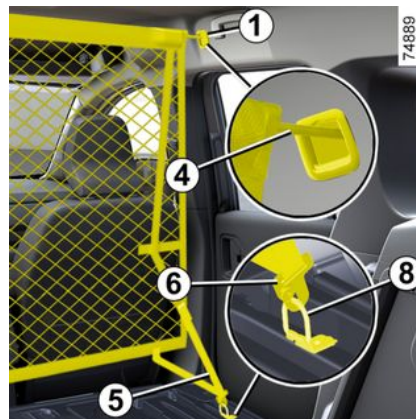


Le filet de séparation ne doit pas être utilisé pour fixer des objets.

**Risques de blessures.**

### Pose du filet de séparation derrière les sièges avant

(châssis standard)

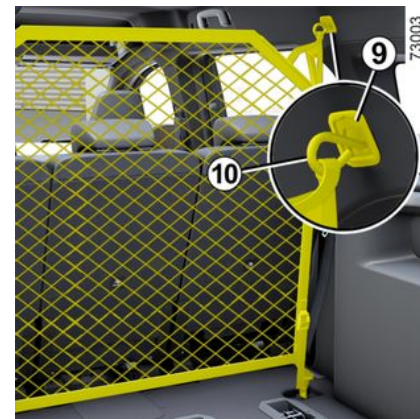


À l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

- levez les caches **2** pour accéder aux points d'ancrage **1** et retirez les couvercles des ancrages **8** ;
- introduisez la tringle supérieure **4** du filet dans les points d'ancrage **1** ;
- fixez les deux crochets **6** des sangles **5** du filet sur les ancrages **8** ;
- réglez la sangle **5** du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.

### Pose du filet de séparation derrière les sièges arrière

(châssis long)

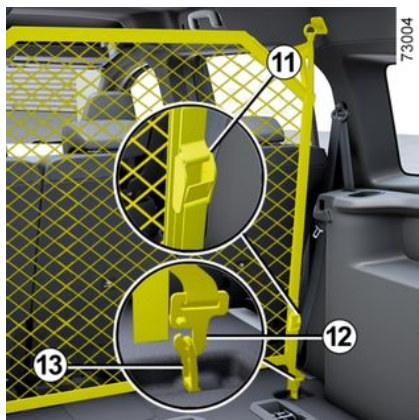


Il s'installe derrière les sièges arrière de deuxième rangée.

À l'intérieur du véhicule et de chaque côté :

- avancez les sièges de deuxième rangée au maximum ;
- mettez les sièges de troisième rangée en position portefeuille ou retirez-les ;
- introduisez la tringle supérieure **10** du filet dans les points d'ancrage **9** ;

## TRANSPORT D'OBJETS



- fixez les deux crochets **12** des sangles **11** du filet sur les ancrages **13** ;
- réglez la sangle **11** du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu ;
- réglez la position des sièges de deuxième rangée : veillez à ce que les dossiers des sièges ne viennent pas toucher le filet de séparation.



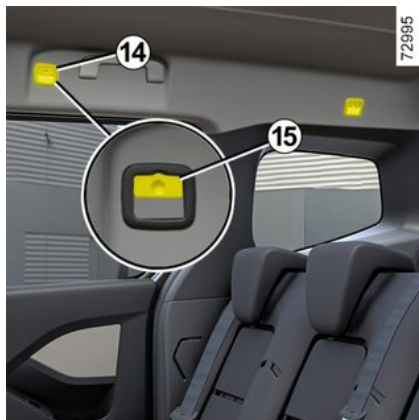
N'installez pas le filet de séparation à cette position lorsqu'un passager occupe un siège arrière.

La présence de l'étiquette **A** située sur le latéral du filet de séparation vous rappelle ces instructions.

## TRANSPORT D'OBJETS

### Pose du filet de séparation derrière les sièges avant

(châssis long)



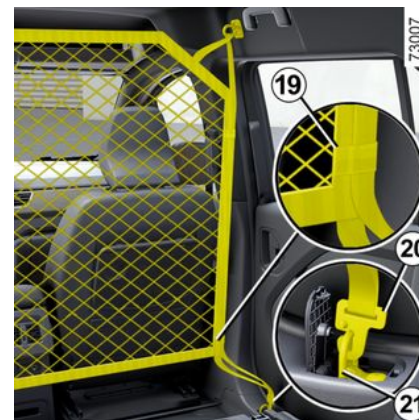
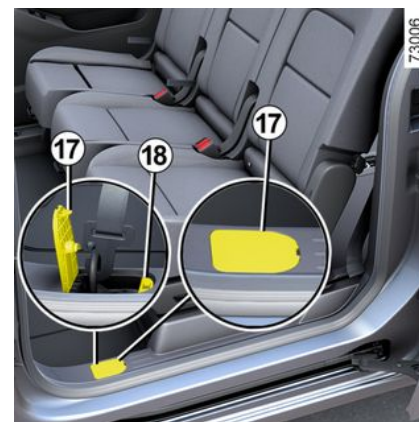
Il s'installe derrière les sièges conducteur et passager avant.

À l'intérieur du véhicule et de chaque côté :

- mettez les sièges arrière en position portefeuille ou retirez-les ;
- levez les caches **15** pour accéder aux points d'ancrage **14** ;
- introduisez la tringle supérieure **16** du filet dans les points d'ancrage **14** ;



- retirez les couvercles **17** pour accéder aux points d'ancrage **18** ;
- fixez les deux crochets **20** des sangles **19** du filet sur les ancrages **21** ;
- réglez la sangle **19** du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu ;
- réglez la position des sièges avant : veillez à ce que les dossiers des sièges ne viennent pas toucher le filet de séparation.



## TRANSPORT D'OBJETS



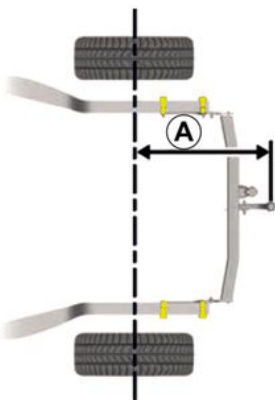
Le filet de séparation  
est prévu pour retenir  
une masse maximum  
de 10 kg.

**Risques de blessures.**

4

# TRANSPORT D'OBJETS

## Attelage



71790

Cote A (maximum)

Châssis standard

**A = 935 mm.**

Châssis long

**A = 975 mm.**



71791

Positionnez la boule par rapport aux boulons **1** ou **2** de manière à respecter la hauteur **B** qui doit être comprise entre 350 et 420 mm, véhicule chargé (à l'exemple de l'illustration ci-dessus) Pour le montage de la boule d'attelage, consultez la notice de montage de l'équipement.



74354

## TRANSPORT D'OBJETS

**i** **Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : → 501.**

**Choix et montage de l'attelage**  
**Masse maximum de l'attelage :**

- Attelage (Traverse et Bras) monté d'origine sur le véhicule : la rotule (fixe/escamotable/démontable) ne doit pas dépasser **7,3kg** ;
- Attelage (Traverse et Bras) non monté d'origine sur le véhicule : l'attelage complet et ses fixations ne doivent pas dépasser **28,5kg**.

Un dispositif d'attelage ne doit pas masquer un élément d'éclairage ou la plaque d'immatriculation lorsqu'il n'est pas utilisé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation du pays où vous vous trouvez.

Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.



**Véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maximum Autorisée en Charge) et tractant**

**une remorque :**

- La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la **pression des pneumatiques augmentée de 0,2 bar → 501.**

**Risque d'éclatement des pneumatiques.**

### Dispositifs de portage

#### Précautions d'utilisation

##### Manipulation de la porte de coffre ou du hayon

Avant de manipuler la porte de coffre ou le hayon, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonction-

nement de la porte de coffre ou du hayon.




Assurez-vous que les objets transportés soient uniformément répartis sur toute la surface de chargement du dispositif.

### Dispositifs de portage sur le toit

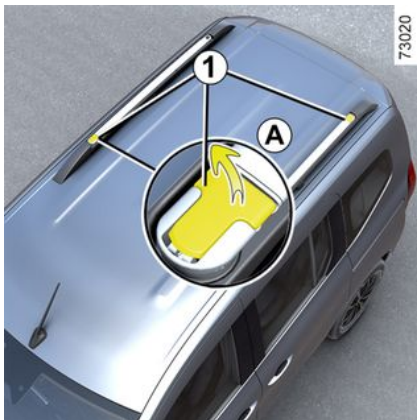


Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos Services Techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

## TRANSPORT D'OBJETS

 Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant de la marque. Pour le montage de l'équipement et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant. Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

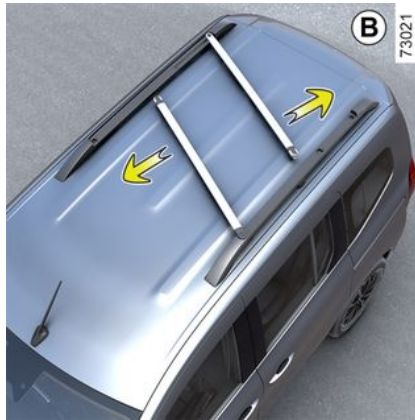
### Véhicules équipés de barres de toit modulaires



Lorsque le véhicule en est équipé, ce dispositif vous permet de positionner les barres de toit en position transversale (position de portage) ou en position longitudinale (position standard).

#### Pour mettre les barres en position transversale :

- déclipsez les leviers **1** (mouvement **A**);
- levez suffisamment les barres pour qu'elles puissent pivoter (figure **B**);
- verrouillez les barres en position transversale en cliquant les leviers **1** (figure **C**);
- assurez-vous de leur bon verrouillage.



**Charge admise sur les barres de toit : 80 kg** (y compris le dispositif de portage).



Il est strictement interdit de mettre les barres de toit modulables en position transversale (position de portage) lorsque le véhicule passe dans un portique de lavage.



Assurez-vous du bon positionnement et du verrouillage des deux barres de toit modulables.



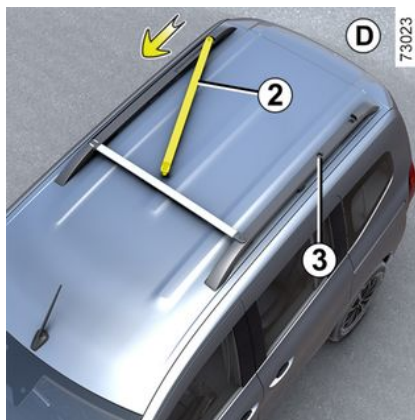
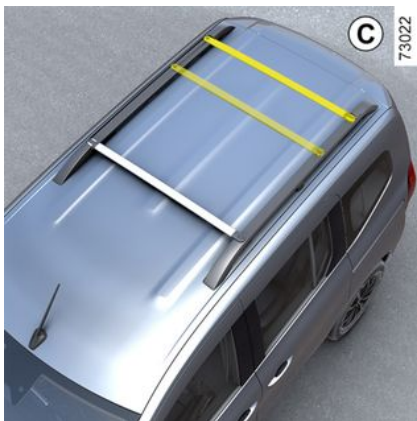
#### Barres de toit en position transversale

- La vitesse maximale doit être limitée à 130 km/h.
- Sur le trajet, contrôlez le montage et resserrez les vis au maximum tous les 500 km environ.

## TRANSPORT D'OBJETS

**i** Quand vous n'utilisez pas les barres en position transversale, il est préférable de les remettre en position longitudinale pour optimiser la consommation d'énergie et éviter le bruit d'air.

**i** Lors de la manipulation, veillez à ce que les barres ne touchent pas le toit du véhicule : risque de rayer le toit.

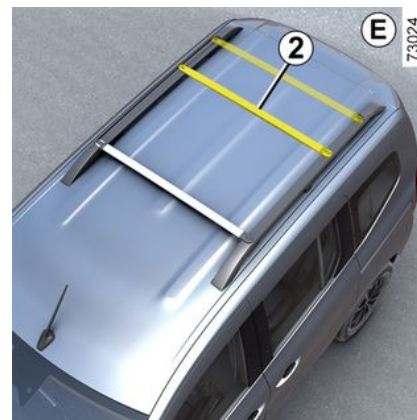


### Pour faire coulisser la barre

Il est possible de faire coulisser la barre de toit **2** pour la rapprocher ou l'éloigner de l'autre barre (figure **D**).

Il y a deux positions : milieu ou arrière.

Lorsque la barre est déverrouillée, tirez-la vers l'avant ou vers l'arrière du véhicule pour la faire glisser dans le rail **3**.



Une fois la position choisie, pivotez la barre et verrouillez-la en position transversale (figure **E**).

Assurez-vous du bon verrouillage des deux barres.



Vérifiez que les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit soient bien disposés, uniformément répartis et arrimés.

## TRANSPORT D'OBJETS

### Véhicules équipés de barres de toit longitudinales



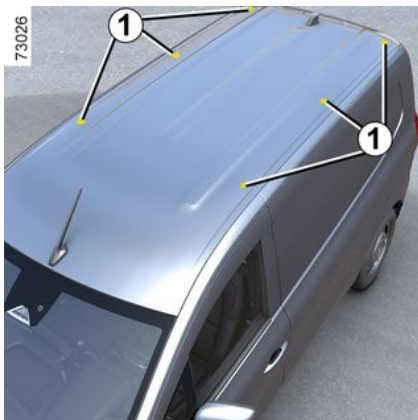
Lorsque le véhicule en est équipé, vous pouvez transporter des bagages ou des dispositifs supplémentaires (porte-vélos, porte-skis...) :

- sur une galerie de toit ;
- sur des barres de toit transversales fixées obligatoirement sur les barres de toit longitudinales **4** ;
- directement sur les barres de toit longitudinales.

**Charge admise sur les barres de toit :** 80 kg (y compris le dispositif de portage).

## TRANSPORT D'OBJETS

### Véhicules équipés de points de fixation



Dévissez les obturateurs **1** pour accéder aux points de fixation.

**Charge admise sur le toit** : 100kg (y compris dispositifs de portage).

# ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

## Capot moteur



Pour ouvrir, porte ouverte tirez la manette **1**, située du côté gauche de la planche de bord.



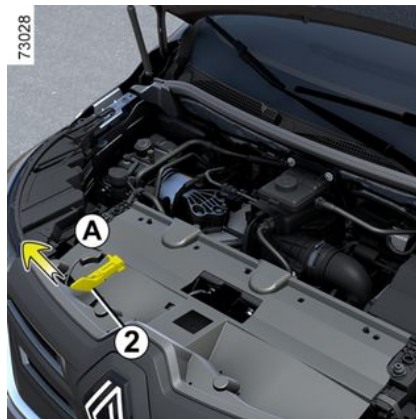
Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le

contact → 230 → 231.



Éviter de s'appuyer sur le capot moteur : risque de fermeture involontaire du capot.

## Ouverture du capot moteur



Pour déverrouiller, levez légèrement le capot et poussez la languette **2** dans le sens de la flèche **A** pour libérer le crochet.

Levez le capot, accompagnez-le, il est maintenu à l'aide de deux vérins **3**.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.  
**Risque de blessures.**



5

## ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**



S'assurer du bon verrouillage du capot. S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...). En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.



Lors d'un choc, même léger contre la carlandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.

## Huile moteur

### Généralités

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire des appoints d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

**Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.**

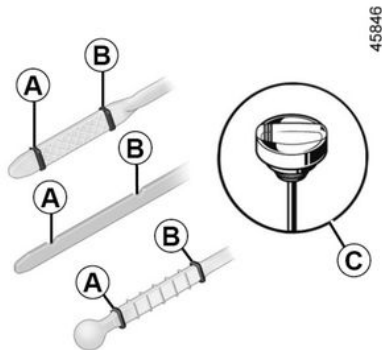
### Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

**Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge.**

Suivant véhicule, l'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.

## ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



- Sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » **C**, vissez complètement le bouchon) ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **A** ni dépasser le « maxi » **B**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.



### Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (exemple : composants électriques).

**Risque d'incendie.**



### Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

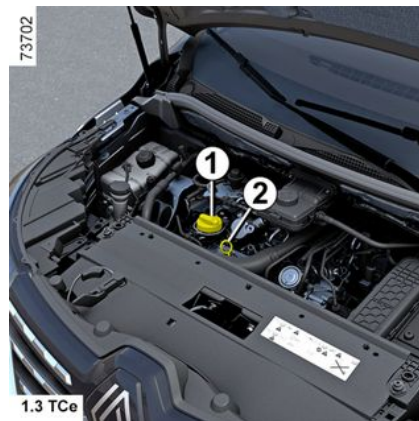
Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution. Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact → 230 ou → 231.

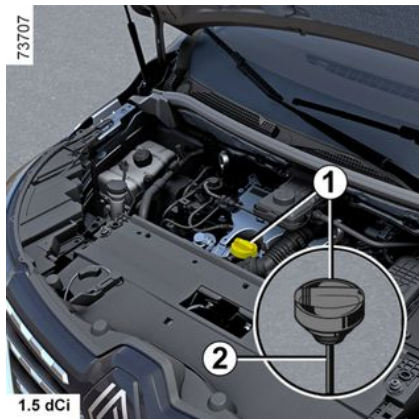
## Appoint, remplissage, vidange

### Appoint/remplissage



Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

## ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge **2** est de 0,9 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 20 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, pensez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.



Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.

### Vidange moteur

**Périodicité** : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

### Capacité de vidange

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque. Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il ne doit jamais être en dessous du mini, ni au-dessus du maxi de la jauge).

### Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

**Risque de blessures.**

## ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



**Remplissage :** attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas

d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.



**Dépassement du niveau maximum d'huile moteur**

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution. Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



**Vidange moteur :** si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

## Niveau liquide de refroidissement

### Liquide de refroidissement



Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement **1**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».

**Périodicité du contrôle de niveau**  
**Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement** (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

## ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact → 230 ou → 231.

### Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.  
**Risque de blessures.**



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.  
**Risque de brûlures.**

## Niveaux, filtres

### Liquide de freins



Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.

#### Niveau 2

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et

## ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau ou sur le site internet du constructeur.

### Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

### Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le moteur-ventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**

### Réservoir lave-vitres



### Remplissage

Moteur à l'arrêt, ouvrez le bouchon **3**. Remplissez jusqu'à voir le liquide puis remettez le bouchon.

**Nota :** vérifiez régulièrement le niveau du réservoir en effectuant un appoint de liquide avant d'effectuer un trajet.

### Liquide

Utilisez exclusivement du produit lave-vitres contenant de l'antigel.

Nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque ou un professionnel qualifié.

**Nota :** ne pas utiliser d'eau calcaire (risque de détérioration de la pompe d'amorçage, dépôts de calcaire sur la pompe et les gicleurs).

### Gicleurs

Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, consultez un Représentant de la marque.

### Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

### Périodicité de remplacement des

**éléments filtrants :** reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

## BATTERIE



La batterie **1** ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**

Suivant véhicule, un système vérifie en continu l'état de charge de la batterie. Si celle-ci diminue, le message « Mode sauvegarde batterie » puis « Batterie faible démarrer moteur » s'affiche au tableau de bord. Dans ce cas, démarrez le moteur et le message au tableau de bord disparaît.

**Nota** : l'affichage du message « Mode sauvegarde batterie » peut survenir après 5 à 30 minutes d'utilisation du véhicule moteur arrêté et vous avertit que les éléments consommateurs de confort (éclairage

intérieur, radio, navigation, ventilation, alimentation de la prise accessoires...) peuvent être coupés automatiquement.

L'état de charge de votre batterie peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- sur de petits parcours ;
- en roulage urbain ;
- lorsque la température baisse ;
- après utilisation prolongée d'éléments consommateurs (radio...) moteur arrêté.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin. Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ **230** ou ➔ **231**.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le moteur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle. **Risque de blessures.**

# BATTERIE

## Étiquette A



Respectez les indications portées sur la batterie :

2. flammes nues interdites et défense de fumer ;
3. protection obligatoire de la vue ;
4. tenir éloigné des enfants ;
5. matières explosives ;
6. se reporter à la notice ;
7. matières corrosives.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

## Remplacement de la batterie

Cette opération étant complexe, nous vous conseillons de faire appel à un Représentant de la marque.

# NETTOYAGE

## Entretien de la carrosserie

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

### Agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

### Incidents de circulation

#### Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

## Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampoings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;

Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;

- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules

(ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

En cas de lavage du véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression, veuillez prendre les précautions suivantes :

- assurez-vous que la peinture de votre véhicule, la zone ou l'élément que vous souhaitez nettoyer soit adapté à ce type de lavage ;
- la pression délivrée par l'appareil doit être inférieure à 100 bars ;
- lors du lavage, positionnez la buse de la lance du nettoyeur à une distance de plus de 15 cm du véhicule et vérifiez que le débit d'eau est inférieur à 15 l/min ;
- n'insistez pas sur le lavage d'une même zone ou sur d'éventuels impacts ainsi que sur les joints (risque

## NETTOYAGE

de détérioration de la peinture ou de décollement des joints ...).

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.



Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

### Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement

les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraisser ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos Services Techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- les roues (ex. : les éléments de freinage comme les étriers de frein) ;
- le dessous de caisse ;
- les pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- les plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

### Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

#### Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

#### Ce qu'il ne faut pas faire

Utiliser des produits à base de cire (lustrage).

Frotter de manière intensive.

Passer le véhicule sous un portique de lavage.

Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

### Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position arrêt ➔ 215, ➔ 218. Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un. Vérifiez que la trappe à carburant est en position fermée puis verrouillez le véhicule.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne en la vissant jusqu'en butée une fois le lavage terminé.

## NETTOYAGE

### Nettoyage des projecteurs, des capteurs, des caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

**L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex : grattoir...) est à proscrire.**

### Nettoyage des autocollants, films décoratifs...

#### Ce qu'il faut faire

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Imbibez-le légèrement d'eau savonneuse, puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

#### Ce qu'il ne faut pas faire

Employer des produits à base d'alcool.

Utiliser des ustensiles (ex. : grattoir...).

Frotter de manière intensive.



Laver la zone avec un appareil de nettoyage haute pression.

### Entretien des garnitures intérieures

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de **l'eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) **à base de savon naturel**.

**L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.**

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

### Écran multimédia

L'entretien de l'écran dépend du type d'équipement multimédia. Pour plus d'information, reportez-vous à la notice multimédia.

### Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

**L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.**

### Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos Services Techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

**L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.**

### Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

### Tâche liquide

## NETTOYAGE

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

### Tâche solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tâche).

Nettoyez comme indiqué pour une tâche liquide.

### Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tâche afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.



Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

### Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surta-

pis), veillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté côté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

### Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum...qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

## PNEUMATIQUES

### Sécurité pneumatiques-roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.

### Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent

d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.



Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la

profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées**.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.

### Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur) ➔ **452**.

## PNEUMATIQUES



**Des pressions insuffisantes** entraînent une usure prématurée et des échauffements

anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**).

**Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneu-

matiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



**Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques**

En cas de sous-gonflage (crevaillon, sous-gonflage...), le témoin



s'allume au tableau de bord → 265, → 259.

**Roue de secours**

→ 459, → 463.

**Permutation des roues**

Cette pratique est déconseillée.

**Remplacement des pneumatiques**



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

**Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égales aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.**

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

**Risque de perte de contrôle du véhicule.**

**Utilisation hivernale**

**Chaînes**

## PNEUMATIQUES

**Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.**

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**

### Pneus unidirectionnels

Un pneu unidirectionnel ne doit être monté que dans un seul sens. Respectez impérativement ce sens de roulement.

Si un pneu unidirectionnel doit être monté à l'inverse de son sens de rotation après une crevaision, conduisez avec prudence, particulièrement sur route mouillée, car les caractéristiques du pneu ne sont pas optimales.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **vo**tre véhicule.

### Pneus « neiges » ou « thermo-gommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le

plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

**Attention :** ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

### Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.



**Les roues 17" sont non chaînables.**

Si vous désirez utiliser des chaînes, il est impératif de prendre **des équipements spécifiques.**

Consultez un Représentant de la marque.



Dans tous les cas, nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

## Pressions de gonflage des pneumatiques

### Etiquette A



Pour la lire ouvrez la porte conducteur.

## PNEUMATIQUES

Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**). **Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...). Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours). Vérifiez les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage.

Suivant véhicule, après chaque re-gonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques, lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques → **450**.



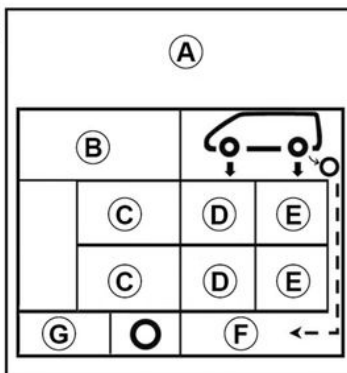
### Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin



s'allume au tableau de bord → **265**, → **259**.

55961



**B** : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

**C** : vitesse de roulage prévue.

**D** : pression de gonflage des pneumatiques avant.

**E** : pression de gonflage des pneumatiques arrière.

**F** : pression de gonflage de la roue de secours.

**G** : dimension de la roue de secours.



### Véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant

#### une remorque

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar** → **501**.

**Risque d'éclatement des pneumatiques.**

**Sécurité pneumatique et monte de chaînes** : Pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule → **450**.

## PNEUMATIQUES



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

**Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.**

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

**Risque de perte de contrôle du véhicule.**

### Kit de gonflage des pneumatiques



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.

## PNEUMATIQUES



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu

crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

**Cette réparation est temporaire.**

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé

d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération. La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.



Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit situé dans le rangement sous la trappe **C**, aux pieds d'occupant du siège avant côté droit.

## PNEUMATIQUES



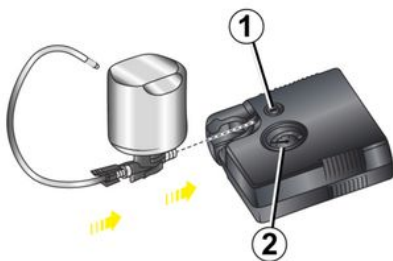
**Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques**

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin



s'allume au tableau de bord → 265, → 259.

73039



**Moteur allumé, frein de parking serré :**

– Déconnectez tout accessoire précédemment branché sur les prises accessoires du véhicule ;

– **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé dans le coffre du véhicule et suivez les instructions d'utilisation ;

– gonflez le pneumatique à la pression préconisée → 452 ;

– après 15 minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre 2).

**Nota :** pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre 2 indique brièvement une pression jusqu'à 6 bars, ensuite la pression chute ;

– ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton 1.



Avant d'utiliser le kit, gardez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone

de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein de parking, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



73040

**Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.**

Une fois que le pneu est correctement gonflé, déposez le kit : déclipsez lentement l'embout de gonflage de la bouteille 3 de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.

– Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisée en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.

## PNEUMATIQUES

- Rangez le kit.
- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.
- Démarrez sans délai et roulez à une vitesse de 20 à 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneumatique ; après avoir parcouru une distance de 3 kilomètres, arrêtez-vous et contrôlez la pression.
- Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée (voir l'étiquette collée sur le bord de la porte conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un représentant agréé : le pneumatique ne peut pas être réparé.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer le kit de gonflage dans son support, positionnez-le correctement dans son logement, attachez la sangle puis, assurez-vous du bon verrouillage de la trappe d'accès au kit de gonflage.

**Risque de blessures.**



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

### Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

## PNEUMATIQUES



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur la planche de bord vous le rappelle.

Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

### Outils

#### Rangement du bloc à outils



Le bloc à outils **1** est situé sous la trappe aux pieds d'occupant du siège avant côté droit.

#### Cric 2 ou, suivant véhicule, 3



Repliez-le correctement avant de le remettre dans son logement (veillez à bien repositionner la manivelle **4**).

#### Clé d'enjoliveur **5**

Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue.

#### Guide vis de roue **6**

Pour terminer de dévisser ou commencer à revisser les vis de roue.

#### Anneau de remorquage **7**

→ 466

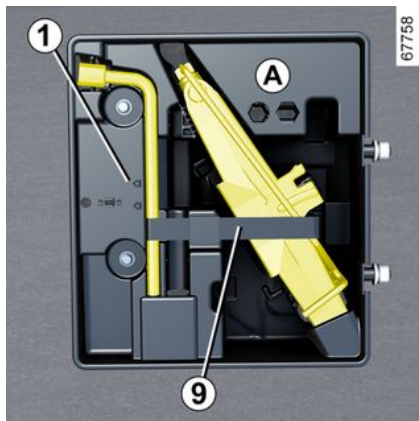
## PNEUMATIQUES

### Clé de roue 8

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue et l'anneau de remorquage 7.

Suivant véhicule, la clé de roue permet de lever ou de descendre le cric 2.

### Position de rangement A dans le bloc à outils 1



Repositionnez les outils dans son logement et vérifiez le bon positionnement de l'ensemble (risque de bruit).



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support, positionnez-les correctement dans leur logement, attachez la sangle 9 puis, assurez-vous du bon verrouillage de la trappe d'accès au bloc outils.

**Risque de blessures.**

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.



Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cric non prescrit par le constructeur est strictement interdite.

Le cric est spécifique au véhicule et destiné au changement de roue.

En aucun cas, il ne doit être utilisé :

- sur un autre véhicule ;
- pour procéder à une réparation ;
- pour accéder au-dessous du véhicule.

**Risque de blessures.**

**Risque d'endommagement du véhicule.**


### Crevaision, roue de secours


#### En cas de crevaision

Suivant véhicule, vous disposez d'une roue de secours ou d'un kit de gonflage des pneumatiques → 454.

## PNEUMATIQUES

### Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisson, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord → 265, → 259.

**6**  Dans certains cas (crevaisson à l'arrière, véhicule chargé avec attelage...), il peut être nécessaire de lever auparavant le véhicule (par le point de levage le plus proche de la roue concernée) pour pouvoir accéder à la roue de secours → 463.

### Roue de secours 2



Elle est placée dans le berceau **4** sous le plancher à l'arrière du véhicule.

#### Pour accéder à la roue de secours

- Ouvrez la porte du coffre ;
- desserrez l'écrou avec la clé de roue **1** → 458 ;
- décrochez le berceau en le prenant par la poignée **3** ;
- dégagez la roue de secours.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de pré-signalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support : **risque de blessures**. Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.

## PNEUMATIQUES



Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cric non prescrit par le constructeur est strictement interdite.

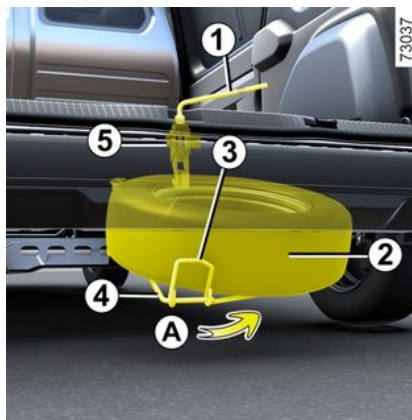
Le cric est spécifique au véhicule et destiné au changement de roue.

En aucun cas, il ne doit être utilisé :

- sur un autre véhicule ;
- pour procéder à une réparation ;
- pour accéder au-dessous du véhicule.

**Risque de blessures.**

**Risque d'endommagement du véhicule.**



### Pour ranger la roue dans le berceau

- Veillez à bien repositionner la roue **2** dans le berceau, valve vers le bas ;
- placez la roue le plus à droite et au fond du berceau **4** (mouvement **A**) ;
- assurez-vous que la poignée **3** située à gauche, soit relevée et mobile ;
- remontez le berceau **4** par la poignée **3** avec la main gauche en maintenant la roue **2** dans le fond du berceau avec la main droite ;
- accrochez la poignée **3** en la déplaçant légèrement vers la gauche si besoin pour trouver le crochet **5** ;
- revissez l'écrou à l'aide de la clé **1** pour remonter et verrouiller l'ensemble ;

- assurez-vous de son bon verrouillage.

## Avertissements



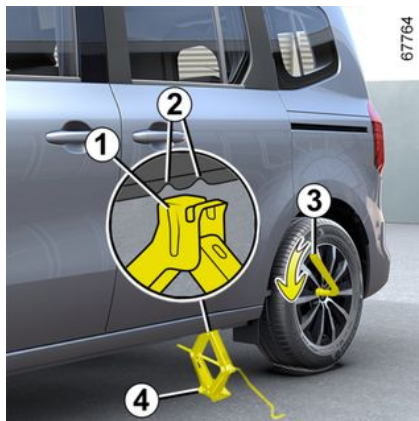
Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

**Véhicule équipé d'une roue de secours différente des quatre autres roues :**

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- La roue crevée étant plus large que la roue de secours, la hauteur de garde au sol du véhicule s'en trouve réduite.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue identique à celle d'origine.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.
- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.

# PNEUMATIQUES

## Changement de roue



Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal, non glissant et résistant.

Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou, en position **P** pour les boîtes de vitesses automatiques).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

### Véhicules équipés du cric et de la clé de roue

Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **3**. Positionnez-la de façon à pouvoir appuyer dessus.

Présentez le cric **4** horizontalement, la tête du cric doit être positionnée **impérativement** à hauteur du renfort tôle le plus proche de la roue concernée.

Commencez à visser le cric à la main pour positionner convenablement le support de tôle **1** de la tête de cric dans la rainure légèrement rentrée sous le véhicule et située entre les deux encoches **2**.

Continuez à visser pour poser sa semelle correctement (elle doit être rentrée sous le véhicule et alignée verticalement avec la tête du cric).

Donnez quelques tours pour décoller la roue du sol.

Démontez les vis et retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

## PNEUMATIQUES

Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu.

Descendez le cric.

Roue au sol, serrez les vis fortement, et faites contrôler le serrage et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.



**Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques**

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin



s'allume au tableau de bord → 265 → 259.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : **risque de projections lors d'un freinage.**

Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : **risque de blessures.**

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.



Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cric non prescrit par le constructeur est strictement interdite.

Le cric est spécifique au véhicule et destiné au changement de roue.

En aucun cas, il ne doit être utilisé :

- sur un autre véhicule ;
- pour procéder à une réparation ;
- pour accéder au-dessous du véhicule.

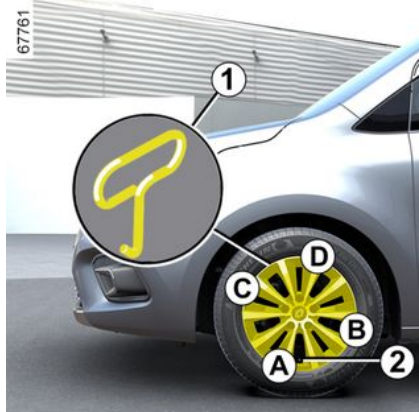
**Risque de blessures.**

**Risque d'endommagement du véhicule.**

## PNEUMATIQUES

### Enjoliveurs, enjoliveur-roue

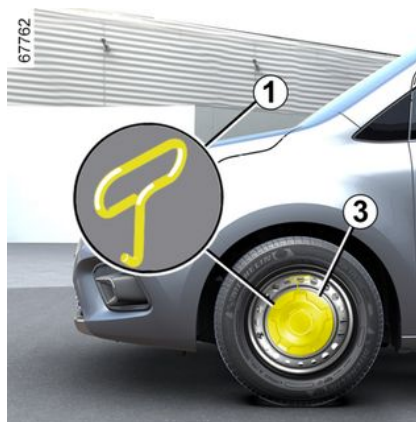
#### Enjoliveur avec vis de roues cachées



Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **1** (située dans le bloc outils) en engageant le crochet dans l'ouverture prévue à proximité de la valve **2**.

Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve **2**. Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve **A** puis **B** et **C** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.

### Enjoliveur 3



Déclipez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **1** (située dans le bloc outils) en engageant le crochet dans l'ajour périphérique de l'enjoliveur.

Pour le remettre, positionnez les fixations de l'enjoliveur face aux vis de fixations de la roue et appuyez fortement au centre de l'enjoliveur pour le clipper à la roue.

### Enjoliveur central avec vis de roues apparentes



(Enjoliveur **4**)

L'accès aux vis est direct.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement.  
**Risque de blessures.**

# DÉPANNAGE

## Remorquage : dépannage

Avant tout remorquage, positionnez la boîte de vitesses en position neutre (position **N** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique), déverrouillez la colonne de direction, puis desserrez le frein de parking.

### Déverrouillage de la colonne de direction

Insérez la clé dans le contacteur de démarrage sur la position « **Marche** » « **ON** » **2** ou, suivant véhicule, carte dans l'habitacle, appuyez **deux secondes** environ sur le bouton de démarrage du moteur.

Repositionnez le levier au point mort (position **N** pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).

La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de détresse, de stop...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Suivant véhicule, remorquage terminé, exercez deux impulsions sur le bouton de démarrage du moteur (risque de décharge de la batterie).

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remor-

quage. Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule ➔ 501.

## Remorquage d'un véhicule à boîte de vitesses automatique

Transportez le véhicule posé sur un plateau ou remorquez-le roues avant soulevées.

**Exceptionnellement**, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol, en marche avant uniquement, avec la boîte de vitesses en position neutre **N** et sur un parcours maximum de 80 km et à une vitesse maxi de 25 km/h.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



Laissez la carte dans le véhicule durant le remorquage.

**Risque de blocage de la colonne de direction.**



À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a la possibilité de libérer manuellement le levier pour débloquer les roues motrices.

Pour cela, déclippez la base du soufflet, enfoncez le bouton poussoir **2** et appuyez simultanément sur le bouton **1** du levier afin de déverrouiller le levier et passer à la position **N**.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

## DÉPANNAGE



Utilisez exclusivement les points de remorquage avant **4** et arrière **7** (jamais les tubes de transmission ou toute autre partie du véhicule). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction. En aucun cas, ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.  
**Risque de perte de l'objet remorqué.**

## Accès aux points de remorquage



### Point de remorquage avant **4**

Déclipez le cache **3** en passant un outil type tournevis plat dans l'encoche **A**.

### Point de remorquage arrière **7**

Déclipez le cache **6** en passant un outil type tournevis plat dans l'encoche **B**.

**Vissez l'anneau de remorquage 5 au maximum** : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue ou, suivant véhicule, du levier.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage **5** et la clé de roue ou le levier rangés avec les outils ➔ **458**.



- Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

# DÉPANNAGE

## Batterie : dépannage

### Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers...) soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;
- ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
- attendez au moins cinq minutes après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 230 ou ➔ 231.

### Branchement d'un chargeur

**Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.**

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**




Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque. Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

**Risque de blessures graves.**



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : **risque d'explosion.** Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**

### Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque

## DÉPANNAGE

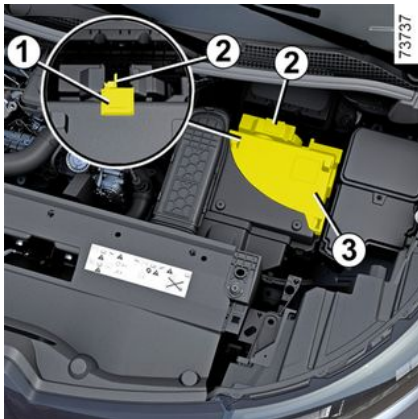
ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

**Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts.**

La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

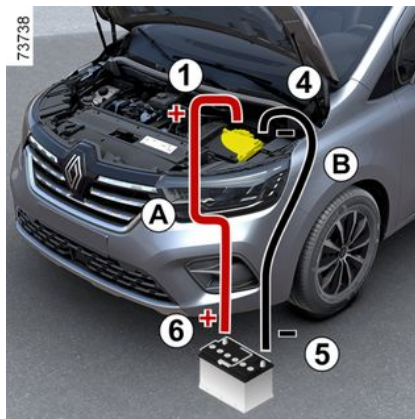
Soulevez le cache rouge du boîtier **2** situé derrière la batterie.



Fixez le câble positif **A** sur le **support 1 (+)** situé sous le cache du boîtier **2**, puis sur la **borne 6 (+)** de la batterie fournissant le courant.

Retirez le couvercle **3** et la mousse de protection située en dessous. Fixez le câble négatif **B** sur la **borne 5 (-)** de la batterie fournissant le courant puis sur le **câble métallique 4 (-)** de la batterie déchargée.

Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.



Démarrez le moteur, dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4 - 5 - 6 - 1**).

Après dépannage, veillez à remettre la mousse de protection et le couvercle **3** en place.



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A**

n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

**Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.**

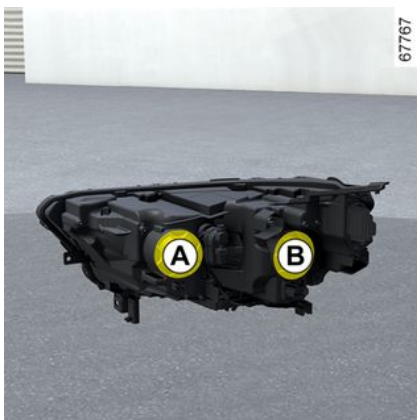
6

# FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

## Éclairage extérieur : remplacement des lampes

### Projecteurs : remplacement des lampes

#### Véhicules avec projecteurs avant à halogène



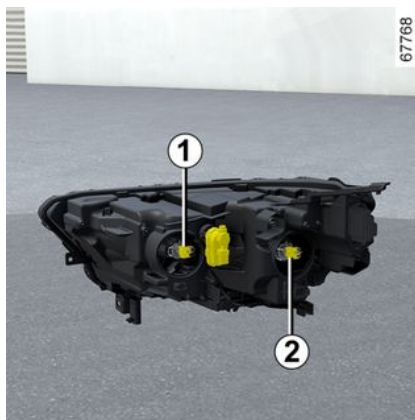
#### Feux de croisement

Déposez le cache **A**.

Basculez le porte-lampe **1** pour le déclipper et remplacez la lampe.

#### Type de lampe : H7.

Après le remplacement de la lampe, veuillez-vous assurer que les feux soient réglés par un professionnel.



#### Feux de route

Déposez le cache **B**.

Basculez le porte-lampe **2** pour le déclipper et remplacez la lampe.

#### Type de lampe : H7.

**Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.**

Utilisez **impérativement** des lampes anti U.V. 55W pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs. Repérez le bon positionnement de la lampe avant le démontage pour la positionner correctement lors du remontage.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.



Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

**Risque de blessures.**



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**

## FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES



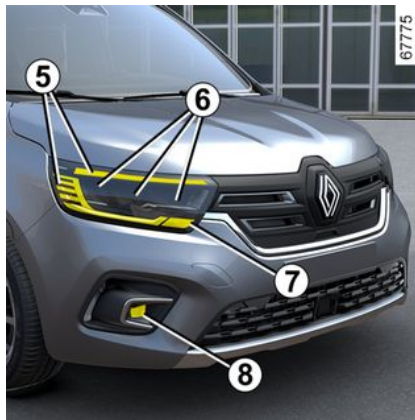
### Feux de jour, feux de position avant à LED 3

Consultez un Représentant de la marque.

### Feux indicateur de direction à LED 4

Consultez un Représentant de la marque.

### Véhicules avec projecteurs avant à LED



### Feux de jour, feux de position avant à LED 5

Consultez un Représentant de la marque.

### Feux de croisement, feux de route à LED 6

Consultez un Représentant de la marque.

### Feux indicateur de direction à LED 7

Consultez un Représentant de la marque.

### Feux de brouillard avant à LED 8

Consultez un Représentant de la marque.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

## FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Feux arrière et latéraux : remplacement des lampes

Feux indicateurs de direction, de recul, de brouillard et de stop

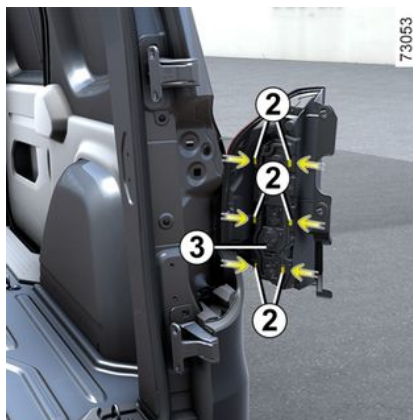


Pour démonter le feu, dévissez les vis 1.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

**Risque de blessures.**

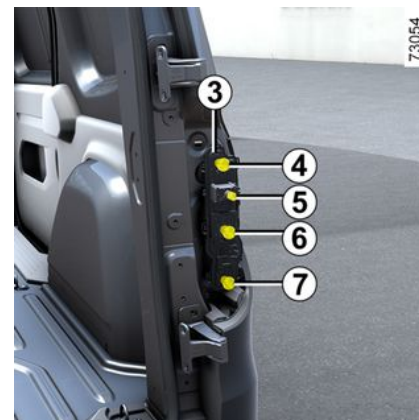


De l'extérieur, dégagez le bloc feux en le tirant vers l'arrière.

Démontez le porte-lampes 3 en déverrouillant les clips 2.

### Remontage

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage et à engager les clips 2 du porte-lampes 3.



### 4. Feu de stop

Type de lampe 4 : P21W ou, suivant véhicule, PR21W.

### 5. Feu de recul

Type de lampe 5 : W16W.

### 6. Feu de direction

Type de lampe 6 : PY21W.

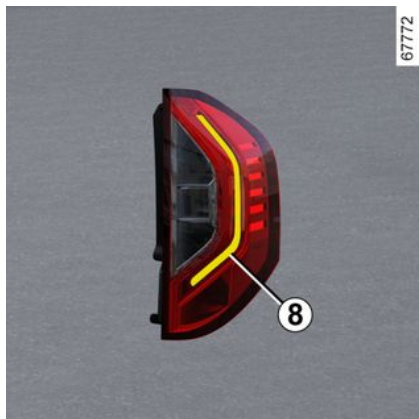
### 7. Feu de brouillard

Type de lampe 7 : P21W.

## FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

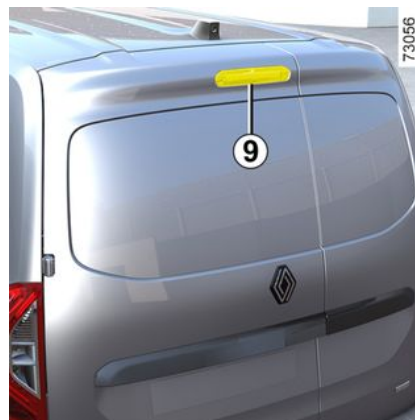
**i** Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

### Feux de position à LED 8



Consultez un Représentant de la marque.

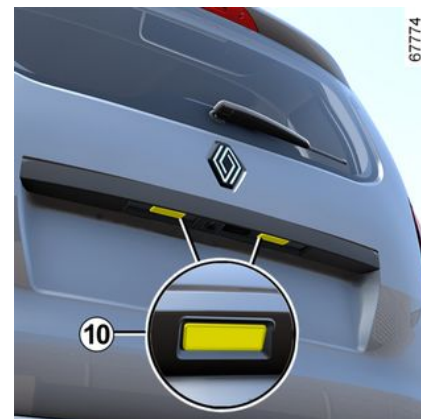
### Troisième feu stop à LED 9



Consultez un Représentant de la marque.

### Éclaireurs plaque d'immatriculation à LED 10

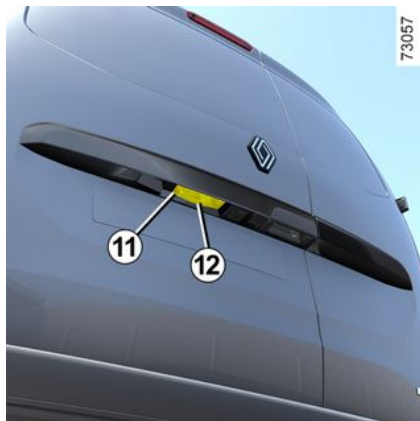
(suivant véhicule)



Consultez un Représentant de la marque.

## FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

### Éclaireur de plaque d'immatriculation

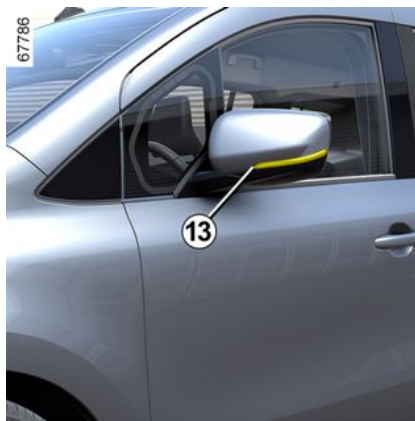


Dévissez la vis **11**.

Retirez le couvercle **12** de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

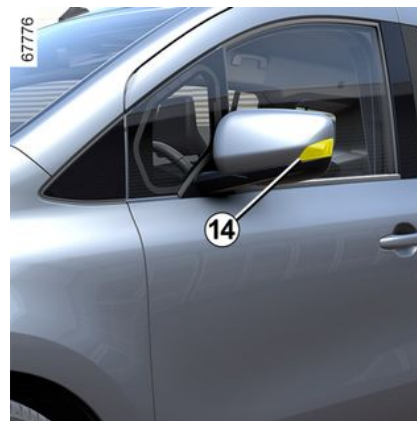
**Type de lampe : W5W.**

### Répétiteurs latéraux à LED 13



Consultez un Représentant de la marque.

### Répétiteurs latéraux 14



Du fait de la nécessité de démonter le porte-miroir du rétroviseur, **nous vous conseillons de faire remplacer la lampe par un Représentant de la marque.**

**Pour accéder à la lampe :**

- déclipsez avec précaution le porte-miroir **15** de sa base **16** (mouvement **A**);
- désengagez le porte-lampe **17** en le basculant à l'aide d'un outil type tournevis plat positionné en **C** (mouvement **B**);
- dégagez et sortez le porte-lampe **17** puis remplacez la lampe **18**.

## FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES



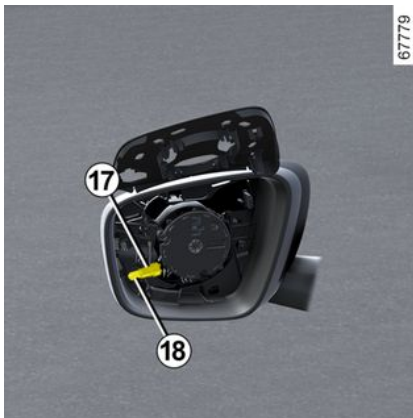
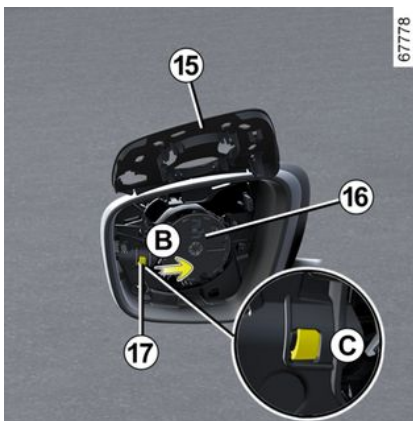
**Type de lampe : WY5W.**

Pour le remontage, procédez en sens inverse.

Assurez-vous :

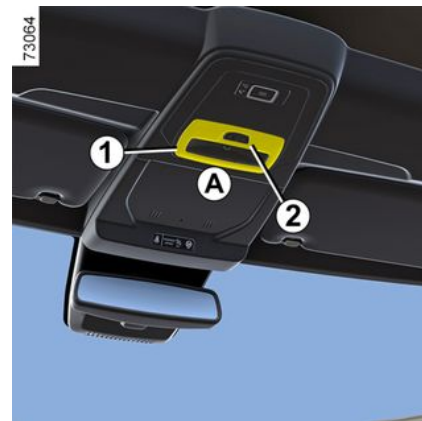
- du bon alignement du porte-lampe **17** avant de l'introduire dans son logement ;
- du bon clippage du porte-miroir **15** sur la base **16**.

**Lors du démontage et du remontage**, veillez à ne pas endommager le câblage et les éléments environnants.



## Éclairage intérieur : remplacement des lampes

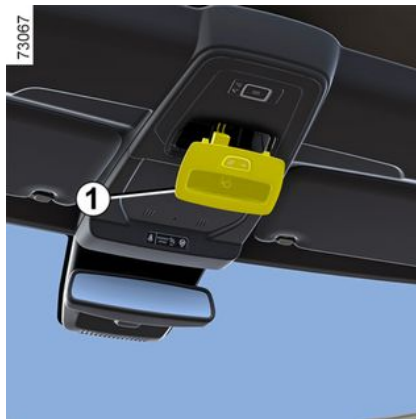
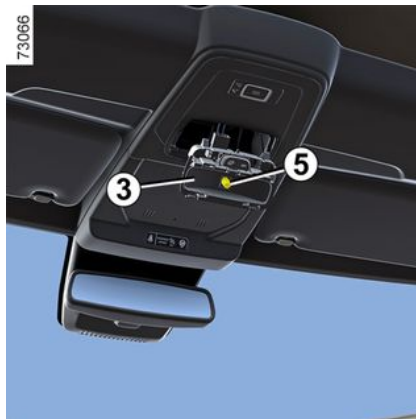
### Plafonnier avant 1



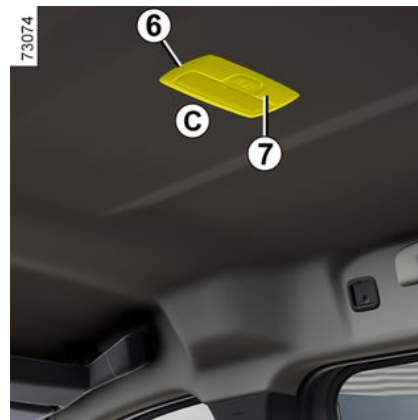
- Déclipez le diffuseur **2** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) positionné en **A** ;
- déclipez et dégagez le porte-lampe **3** par les languettes **4** ;
- dégagez la lampe concernée.

**Type de lampe 5 : W5W.**

## FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES



### Spot de lecture arrière 6



(suivant véhicule)

- Déclippez le diffuseur **7** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) positionné en **C** ;
- déclippez et dégagez le porte-lampe **8** par les languettes **9** ;
- dégagez la lampe concernée.

**Type de lampe 10 : W5W.**

6

### Remontage

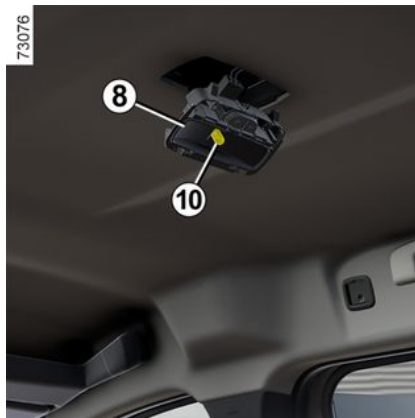
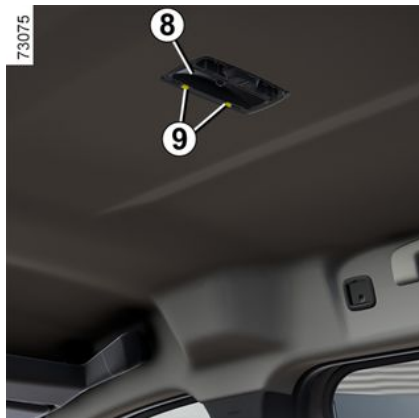
- Clippez le diffuseur **2** sur le porte-lampe **3** ;
- clippez le plafonnier **1** jusqu'au clic ;
- assurez-vous du bon positionnement et du bon verrouillage du plafonnier.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

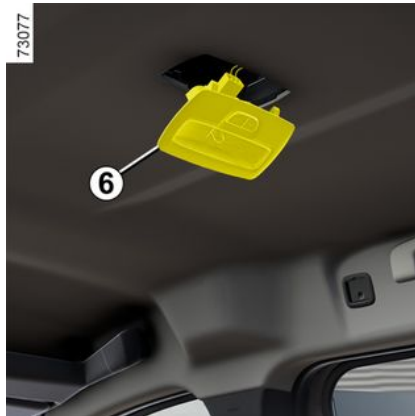
**Risque de blessures.**

## FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES



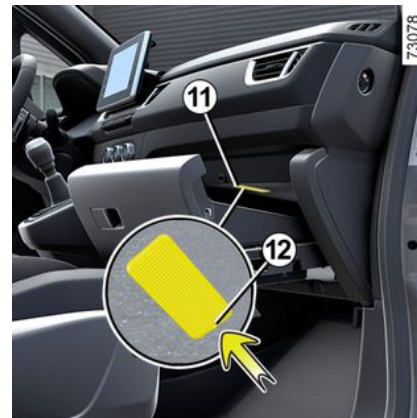
### Remontage

- Clippez le diffuseur **7** sur le porte-lampe **12** ;
- clippez le bloc du spot de lecture **6** jusqu'au clic ;
- assurez-vous du bon positionnement du bloc de spot de lecture et de son bon verrouillage.



### Éclaireur de boîte à gants **11**

(suivant véhicule)



Déclipsez l'éclaireur **11** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) en pressant sur la languette **12** pour basculer l'éclaireur vers l'intérieur de la boîte.

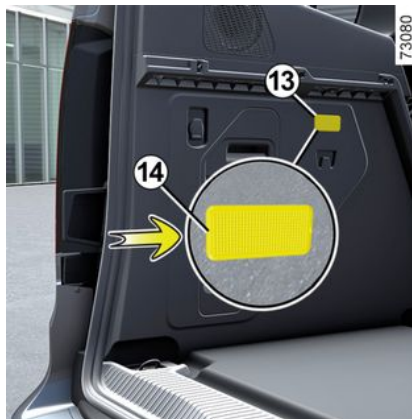
## FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES



Dégagez la lampe concernée.

**Type de lampe : W5W.**

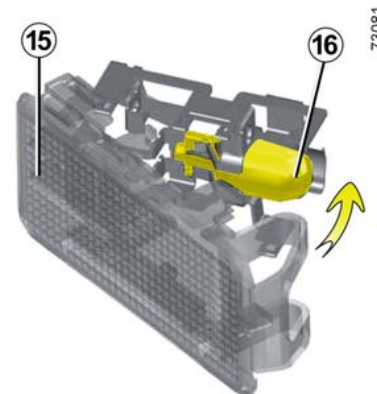
### Éclaireur de coffre 13



Déclipsez l'éclaireur **13** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) en pressant sur la languette **14** pour basculer l'éclaireur vers l'intérieur du coffre.

Dégagez la lampe concernée.

**Type de lampe : W5W.**



Dégager le diffuseur **15** et accéder à la lampe **16**.

**Type de lampe 16 : W5W.**

## FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

### Éclaireur arrière halogène 17

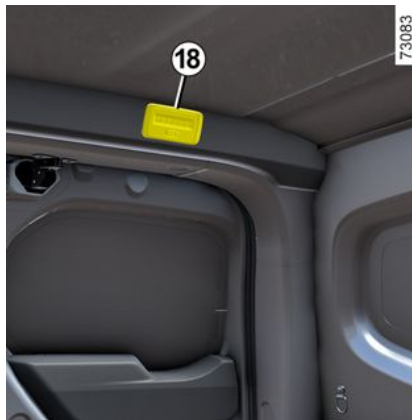


Déclipez le diffuseur du plafonnier à l'aide d'un outil type tournevis plat. Tirez la lampe vers le bas pour la sortir de son emplacement.

#### **Type de lampe : W6W**

Changez la lampe et remettez le diffuseur en place.

### Éclaireur arrière à LED 18



Consultez un Représentant de la marque.

## BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

### Remplacement des balais d'essuie-vitre avant 2

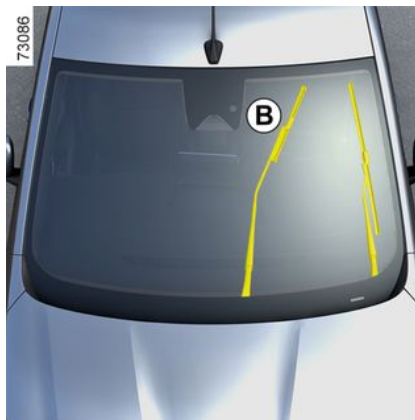


Pour remplacer les essuie-vitres, il est nécessaire de placer les essuie-vitres en position de service **B**.

#### Contact mis, moteur à l'arrêt :

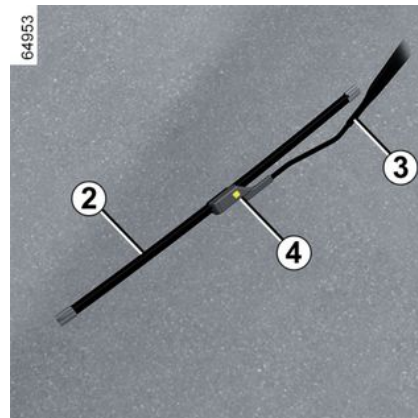
- amenez deux fois de suite la manette **1** en position **A** (fonction balayage unique) : les balais s'arrêtent dans la position de service **B** dégagée du capot ;
- soulevez le bras d'essuie-vitre **3** ;
- abaissez la languette **4** puis dégagez le balai **2**.

### Remontage



Pour remonter le balai d'essuie-vitre **2**, insérez-le dans son logement du bras **3**, puis clippez-le jusqu'au clic sonore. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Pour ramener les balais en position abaissée, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **A** (balayage unique) : les balais d'essuie-vitre avant se rangeront dans le capot à la mise sous contact.



Pour remplacer les essuie-vitres, il est nécessaire de placer les essuie-vitres en position de service **B**.

#### Contact mis, moteur à l'arrêt :

- amenez deux fois de suite la manette **1** en position **A** (fonction balayage unique) : les balais s'arrêtent dans la position de service **B** dégagée du capot ;
- soulevez le bras d'essuie-vitre **3** ;
- abaissez la languette **4** puis dégagez le balai **2**.

### Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre **2**, insérez-le dans son logement du bras **3**, puis clippez-le jusqu'au clic

## BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

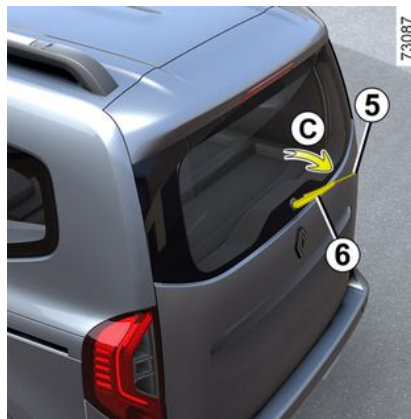
sonore. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Pour ramener les balais en position abaissée, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **A** (balayage unique) : les balais d'essuie-vitre avant se rangeront dans le capot à la mise sous contact.

**i** Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

### Balai d'essuie-vitre arrière 5

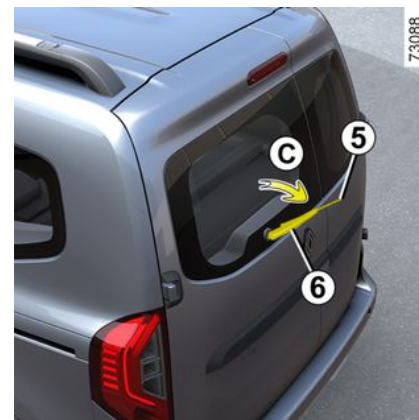


La manette en position arrêt (désactivée) :

- soulevez le bras d'essuie-vitre **6** ;
- faites pivoter le balai **5** (mouvement **C**) jusqu'à le déclipper ;
- dégagez le balai en tirant sur celui-ci.

#### Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.



**i** Surveillez l'état des balais d'essuie-vitres.

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

## BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT



– Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

– Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.



Avant de changer le balai d'essuie-vitre arrière, assurez-vous que la manette est en position arrêt (désactivée).

**Risque de blessures.**

# FUSIBLES

## Compartiments à fusibles



En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.


### Fusibles dans l'habitacle A

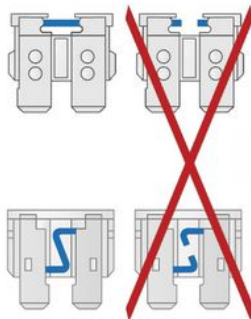
Passez la main dans l'emplacement **2** et tirez pour ouvrir la trappe **1**.

(suivant véhicule)

Débrochez le fusible.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

 Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



61644



Vérifiez le fusible concerné et et **remplace-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

# FUSIBLES

## Affectation des fusibles

(la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)



Lave-vitres



Projecteurs avant



Feux de détresse



Avertisseur sonore



Prise attelage



Feux de stop, unité centrale habitacle



Essuie-vitre, feux arrière



Feux indicateurs de direction



Prise accessoires



Lève-vitre électriques



Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située dans le rangement.

Le remplacement de certains fusibles nécessite l'intervention d'un professionnel qualifié, ces fusibles ne figurent pas sur l'étiquette.

N'intervenez que sur les fusibles représentés sur l'étiquette.

## FUSIBLES

### Fusibles dans le compartiment moteur



Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés dans le compartiment moteur dans le boîtier **B**. Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque.**



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

**Risque de blessures.**



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact → 230 ou → 231.

## PRÉ-ÉQUIPEMENT RADIO

### Emplacement radio 1



Déclipsez l'obturateur. Les connexions : antenne, alimentation (+) et (-), fils de haut-parleurs se trouvent derrière.

### Haut-parleurs portes avant 2



Pour l'installation d'un équipement, consultez un Représentant de la marque.

- i** – Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio.
- Pour connaître leur référence, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.



## Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Avant de brancher un accessoire sur une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée sur la prise concernée → 407 → 397. **Risque d'incendie.**

Toute intervention sur le circuit électrique et/ou électronique du véhicule ne peut être réalisée que par un Professionnel qualifié. En effet, un branchement incorrect et/ou l'installation d'accessoires électriques/électroniques non agréés par le constructeur pourrait entraîner :

- la détérioration de l'installation électrique et/ou électronique ;
- la détérioration des organes qui y sont connectés ;
- la collecte et l'utilisation des données du véhicule ;
- une atteinte à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel) ;
- l'annulation de l'autorisation de mise en circulation.

### **Risque d'accidents graves. Risque d'atteinte à la vie privée.**

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique, faites-vous préciser l'ampérage et la localisation du fusible correspondant.

### **Utilisation de la prise diagnostic**

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule et/ou entraîner des atteintes à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel). Pour votre sécurité, nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque. **Risque d'accidents**

### **graves. Risque d'atteinte à la vie privée.**

### **Montage ultérieur d'accessoires**

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

## INSTALLATION ET UTILISATION D'ACCESSOIRES : RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

### **Gêne à la conduite**

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments pré-installés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Utilisation de la carte	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La carte ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la carte usée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer votre véhicule → 49 et → 230 ou → 231.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé intégrée → 49.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.	Utilisez la clé intégrée à la carte → 49.
	Batterie du véhicule déchargée.	
	Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.	Placez l'Intelligent Key sur la zone de dépose → 231 puis appuyez sur le bouton START.
	Le véhicule est démarré.	Moteur allumé, le verrouillage/déverrouillage de la carte est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la carte	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé intégrée à la carte dans la serrure de porte → 49, puis placez la carte sur la zone de dépose → 231 et appuyez sur le bouton START pour synchroniser la carte.

**Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.**

Utilisation de la télécommande	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la télécommande usée.	Utilisez la clé.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Utilisation de la télécommande	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule → 49 et → 230 ou → 231.
	Le véhicule est démarré.	Moteur allumé, le verrouillage/déverrouillage avec la clé est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la télécommande	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé dans la serrure de la porte → 49, puis démarrez le moteur pour synchroniser la télécommande → 230.

6

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les témoins de tableau de bord faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. → 468 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
	Circuit défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	→ 230 ou → 231.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
	la carte « mains libres » ne fonctionne pas.	Placez la carte dans le logement prévu à cet effet en console centrale → 230 ou → 231.
Véhicule à l'arrêt, moteur froid, le ralenti moteur est élevé.	Version essence, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Cela peut provenir de la montée en température du moteur.	Le ralenti moteur doit diminuer au bout d'une minute environ. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.
Le moteur refuse de s'arrêter.	Carte non détectée.  Problème électronique.	Placez la carte dans le logement prévu à cet effet en console centrale.  Faites un appui long sur le bouton de démarrage.  Appuyez 3 fois rapidement ou faites un appui long sur le bouton de démarrage.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.  Circuit électrique défectueux.	Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur ou, suivant véhicule, tout en manœuvrant la clé → 230.  Consultez un Représentant de la marque.
Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Fumée blanche à l'échappement.	Version Diesel, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée peut provenir de la régénération du filtre à particules.  Version essence, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Selon les conditions climatiques (froid, humidité...), la fumée peut	→ 247.  Réduisez le régime moteur et évitez les accélérations brutales pour faire disparaître progressivement la fumée. Si ce n'est pas le cas,

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
	se produire lors de fortes accélérations du véhicule.	cela peut provenir d'une autre cause. Consultez un Représentant de la marque.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume : en virage ou au freinage, tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération.	Le niveau est trop bas. Manque de pression d'huile.	Ajoutez de l'huile moteur → 437. Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance. Panne du moteur électrique d'assistance. Défaillance du système d'assistance	Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues. Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur chauffe. L'indicateur de température de liquide de refroidissement se situe dans la zone d'alerte et le témoin <b>STOP</b> s'allume.	Panne du motoventilateur. Fuites de liquide de refroidissement.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque. Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.



**Radiateur** : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos Services Techniques.

À l'arrêt	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Le motoventilateur se met en marche après la coupure du contact.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Le groupe motoventilateur peut se mettre en marche pour réguler la température du moteur. Cette opération peut durer plusieurs minutes dès la coupure du moteur.	
	Le groupe motoventilateur se met en marche au-delà de 12 minutes de fonctionnement dès la coupure du moteur.	Consultez un Représentant de la marque.

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décollés les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 483.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Lampe arrière défectueuse.	➔ 472.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux. Fusible endommagé.	Consultez un Représentant de la marque. Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 483.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux. Fusible endommagé.	Consultez un Représentant de la marque. Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 483.
Traces de condensation dans les projecteurs avant ou feux arrière.	La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie. Dans ce cas, les traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux.	
L'allumage du témoin de non-port des ceintures avant est incohérent avec l'état de bouclage des ceintures.	Un objet est intercalé entre le plancher et le siège et gêne le fonctionnement du capteur.	Retirez tout objet placé sous les sièges avant.

6



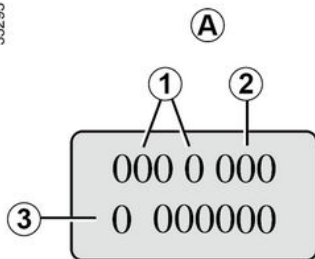
## INFORMATIONS VÉHICULE

Le QR Code figurant sur l'étiquette **A** permet aux professionnels de secours au moyen d'une tablette ou d'un smartphone, d'accéder immédiatement aux informations techniques utiles pour une intervention sur le véhicule en cas d'accident.

Veillez à ce que l'étiquette **A** soit toujours visible et présente sur le pare-brise.

**Toute modification ou dégradation empêcherait l'accès aux informations.**

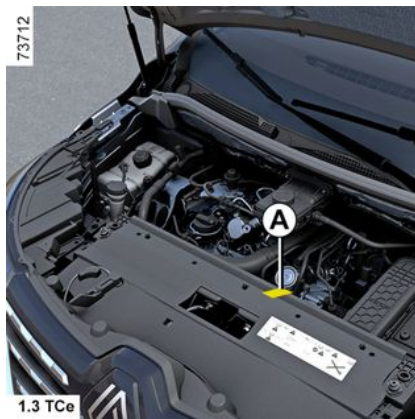
### Identification moteur, caractéristiques moteur



**rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.**

(emplacement différent suivant motorisation)

1. Type du moteur.
2. Indice du moteur.
3. Numéro de série du moteur.



**Les indications d'identification moteur figurant sur la zone **A** sont à**

# INFORMATIONS VÉHICULE

## Caractéristiques moteurs

Versions	1.3 TCe	1.5 dCi
Type moteur (voir plaque moteur)	H5H Turbo	K9K Turbo
Cylindrée (cm <sup>3</sup> )	1332	1461
Type de carburant Indice d'octane	Essence Carburant sans plomb <b>impérativement</b> , d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant ➔ <b>220</b> .	Gazole L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez un Représentant de la marque. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.	-

# INFORMATIONS VÉHICULE

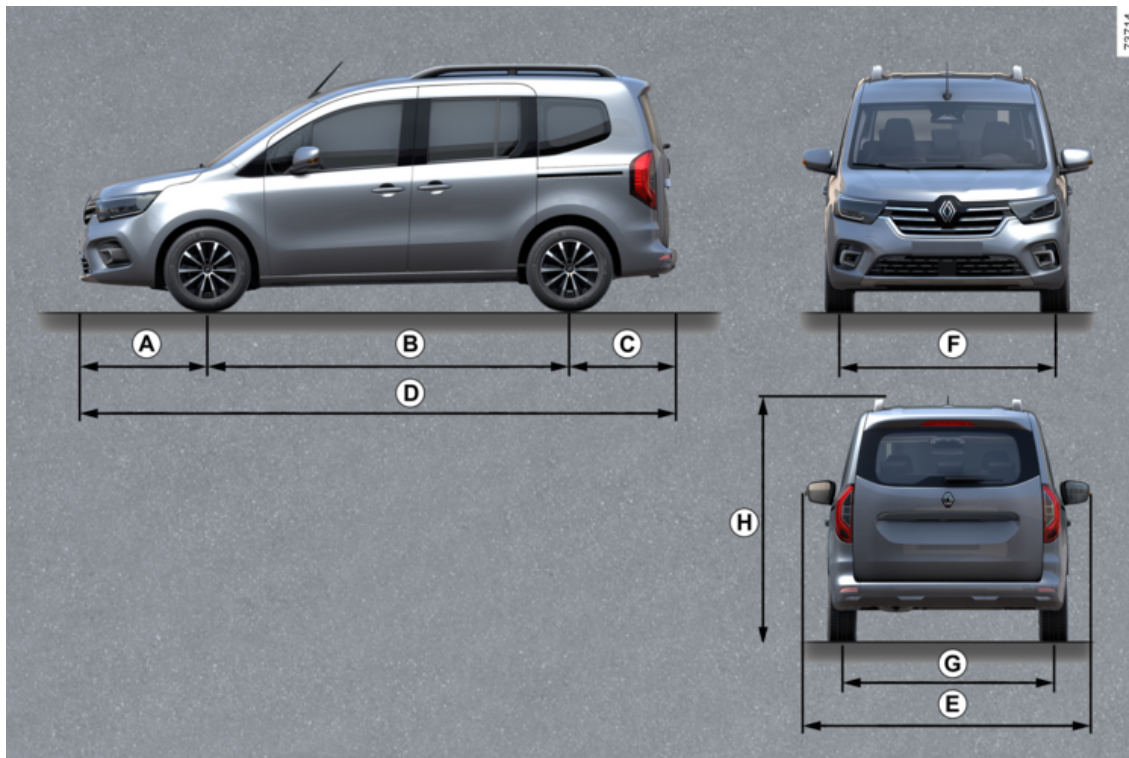
Tableau

Versions	1.3 TCe	1.5 dCi
Type moteur (voir plaque moteur)	H5H Turbo	K9K Turbo
Cylindrée (cm <sup>3</sup> )	1332	1461
<b>Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles</b> (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).	(E5) Essence sans plomb conforme à la norme <b>EN 228</b> contenant jusqu'à 5 % d'éthanol en volume.	(B7) Carburant Diesel conforme à la norme <b>EN 590</b> contenant jusqu'à 7 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.
	(E10) Essence sans plomb conforme à la norme <b>EN 228</b> contenant jusqu'à 10 % d'éthanol en volume.	(B10) Carburant Diesel conforme à la norme <b>EN 16734</b> contenant jusqu'à 10 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.
		(XTL) Carburant Diesel paraffinique conforme à la norme <b>EN 15940</b> contenant jusqu'à 7 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.

7

# INFORMATIONS VÉHICULE

## Dimensions (en mètres)



## INFORMATIONS VÉHICULE

		« Châssis standard »	« Châssis long »
A		0,962	
B		2,716	3,100
C		0,810	0,848
D		4,488	4,910
E	Rétroviseurs repliés	1,919	
	Rétroviseurs déployés	2,159	
F		1,570 à 1,585	
G		1,590 à 1,610	
H (à vide)	<b>Version break</b>	1,810	
	<b>Version fourgon</b>	1,830	
<b>Diamètres de braquage entre trottoirs</b>		10,9	12,4
<b>Diamètres de braquage entre murs</b>		11,2	13,1

**Attention :** lorsque le véhicule est équipé de barres de toit, la hauteur doit être augmentée de 0,052 m (les barres sont indémontables).

# INFORMATIONS VÉHICULE

## Masses (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Versions	Version Fourgon		Version Break	
	Châssis standard	Châssis long	Châssis standard	Châssis long
<b>Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC)</b> <b>Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA)</b> <b>Masse Totale Roulante (MTR)</b>	Masses indiquées sur la plaque constructeur → <b>495</b>			
<b>Masse Remorque Freinée*</b>	s'obtient par calcul : <b>MTR - MMAC</b>			
<b>Masse Remorque non Freinée*</b>	685 kg	750 kg	750 kg	750 kg
<b>Charge admise sur le point d'attelage*</b>	75 kg			
<b>Charge admise sur le toit</b>	→ <b>432</b> → <b>436</b>			

### \* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR-MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage, adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
- un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
- un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 80 km/h (versions fourgon) ou 100 km/h (versions break) et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

## PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs. En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

**VIN:** .....

Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>		<b>Tampon</b>	
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>		<b>Tampon</b>	
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>		<b>Tampon</b>	
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

\* Voir page spécifique

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN: .....

Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>		<b>Tampon</b>	
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>		<b>Tampon</b>	
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>		<b>Tampon</b>	
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

\* Voir page spécifique

7

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN: .....

Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>	<b>Tampon</b>		
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>	<b>Tampon</b>		
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>	<b>Tampon</b>		
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

\* Voir page spécifique

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN: .....

Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b>		<b>Tampon</b>	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
<b>Contrôle anticorrosion :</b>			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b>		<b>Tampon</b>	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
<b>Contrôle anticorrosion :</b>			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b>		<b>Tampon</b>	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
<b>Contrôle anticorrosion :</b>			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

\* Voir page spécifique

7

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

**VIN:** .....

Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>		<b>Tampon</b>	
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>		<b>Tampon</b>	
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b> Révision <input type="checkbox"/> ..... <input type="checkbox"/>		<b>Tampon</b>	
<b>Contrôle anticorrosion :</b> OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

\* Voir page spécifique

# JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN: .....

Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b>		<b>Tampon</b>	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
<b>Contrôle anticorrosion :</b>			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b>		<b>Tampon</b>	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
<b>Contrôle anticorrosion :</b>			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
<b>Type d'intervention :</b>		<b>Tampon</b>	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
<b>Contrôle anticorrosion :</b>			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

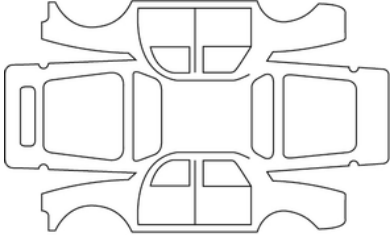
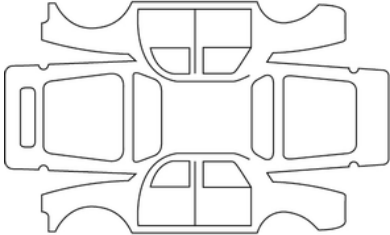
\* Voir page spécifique

7

# CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

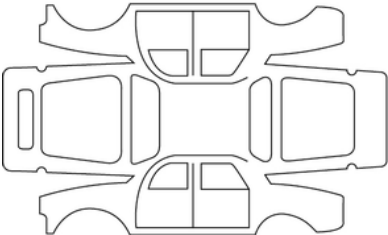
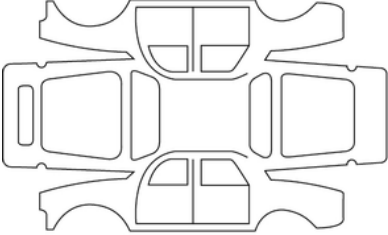
**VIN:** .....

Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation à effectuer :		

# CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

**VIN:** .....

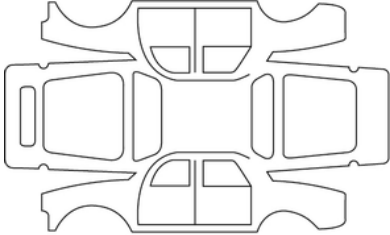
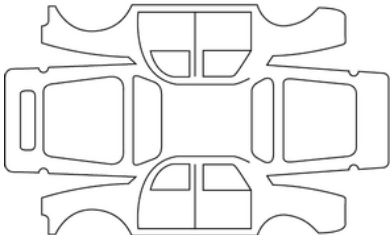
Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation à effectuer :		

7

# CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

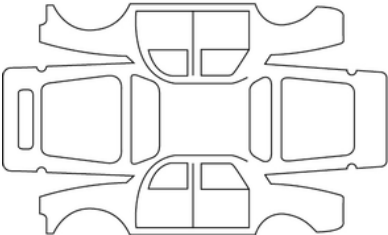
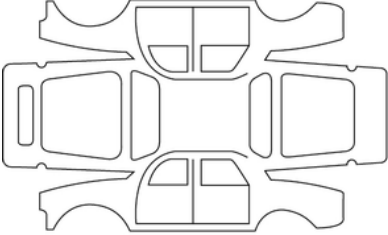
**VIN:** .....

Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation à effectuer :		

# CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

**VIN:** .....

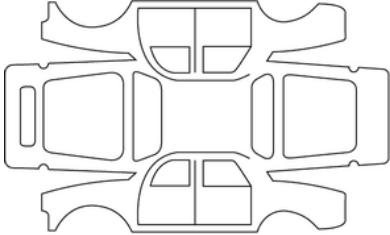
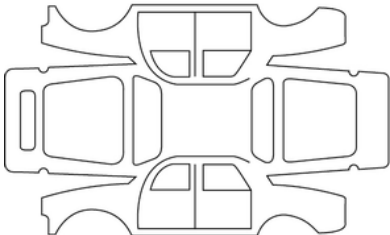
Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation à effectuer :		

7

# CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

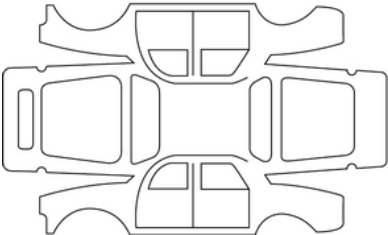
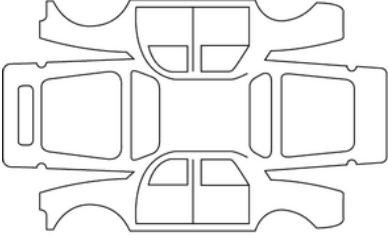
**VIN:** .....

Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation à effectuer :		

# CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

**VIN:** .....

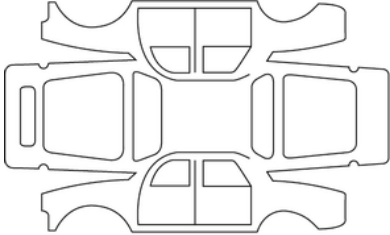
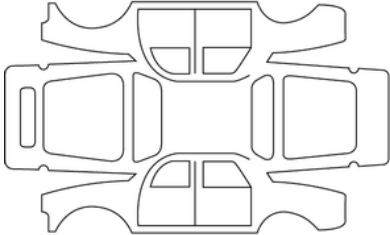
Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation à effectuer :		

7

# CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

**VIN:** .....

Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		<b>Tampon</b>
Réparation à effectuer :		

# INDEX ALPHABÉTIQUE

## A

ABS, [271](#)

Accès au compartiment moteur, [437](#)

Accessoires, [232](#)

Accès véhicule, [20](#), [23](#), [39](#), [41](#)

Accoudoir avant, [53](#)

AdBlue, [224](#)

Aérateurs, [386](#), [388](#)

Afficheur, [185](#), [397](#)

Aide au démarrage en côte, [271](#)

Aide au parking, [189](#), [368](#)

Aide au parking : stationnement assisté, [368](#), [372](#)

Aides à la conduite, [189](#), [278](#), [299](#), [315](#), [318](#), [322](#), [326](#), [344](#), [361](#), [368](#), [372](#), [377](#)

Aides à la conduite régulateur de vitesse adaptatif, [332](#)

Airbag, [92](#), [97](#), [98](#), [110](#), [112](#), [142](#), [144](#)

Airbag : activation airbag passager avant, [168](#)

Airbag : désactivation airbag passager avant, [168](#)

Airbag activation airbags passager avant, [110](#), [112](#), [168](#)

Airbag désactivation airbag passager avant, [168](#)

Airbags : sécurité enfants, [168](#)

Airbags activation/désactivation airbag passager avant, [142](#), [144](#)

Air conditionné, [389](#), [391](#), [395](#)

Air conditionné : information et conseils d'utilisation, [395](#)

Alarme sonore de survitesse, [185](#)

Alerte de détection de fatigue, [315](#)

Alerte de survitesse, [318](#), [322](#)

Alerte distances de sécurité, [299](#)

Aménagements, [409](#)

Ampoules remplacement, [472](#)

Anneaux de remorquage, [458](#), [466](#)

Anneaux d'arrimage, [420](#), [423](#)

Anomalies de fonctionnement, [52](#), [53](#), [92](#), [168](#), [176](#), [177](#), [206](#), [215](#), [224](#), [232](#), [234](#), [238](#), [242](#), [247](#), [249](#), [271](#), [278](#), [318](#), [332](#), [361](#), [377](#), [395](#), [401](#), [483](#)

Anomalies de fonctionnement : piles carte, [20](#)

Anomalies de fonctionnement piles carte, [34](#)

Anomalies de fonctionnement piles télécommande, [41](#)

Antipatinage, [271](#)

Antipollution conseils, [253](#)

Appareils de contrôle, [176](#), [177](#), [185](#), [192](#)

Appel lumineux, [214](#)

Appuis-tête, [53](#), [60](#)

Appuis-tête arrière, [60](#)

Appuis-tête avant, [53](#)

Arrêt du moteur, [230](#), [232](#), [242](#)

Assistance à la conduite, [271](#), [278](#), [299](#), [315](#), [318](#), [322](#), [326](#), [332](#), [344](#), [361](#), [368](#), [372](#)

Assistance au freinage d'urgence, [271](#)

Assistance de conduite avec une remorque, [271](#)

Assistance par vent latéral, [271](#)

Assistant Autoroute et Trafic, [344](#)

Autonomie du véhicule, [224](#)

Avertisseur de perte de pression des pneumatiques, [265](#), [457](#), [463](#)

Avertisseur sortie de stationnement, [377](#)

Avertisseurs sonore et lumineux, [214](#)

# INDEX ALPHABÉTIQUE

## B

Badge, [20](#), [23](#)  
Balais d'essuie-vitre : remplacement, [480](#)  
Balais d'essuie-vitres, [480](#)  
Banquette arrière, [62](#)  
Barres de toit, [432](#)  
Batterie, [445](#), [468](#)  
Batterie : dépannage, [468](#)  
Batterie dépannage, [468](#)  
Bloc-outils, [458](#), [459](#), [465](#)  
Boîte de vitesses automatique (utilisation), [238](#), [242](#)  
Bouchon de réservoir carburant, [220](#)  
Bouchon de réservoir réactif, [224](#)  
Bouton de démarrage/arrêt moteur, [232](#)

## C

Cache-bagages, [418](#)  
Caméra de recul, [368](#)  
Capacité du réservoir carburant, [220](#)  
Capacité du réservoir réactif, [224](#)  
Capacités huile moteur, [439](#)  
Capot moteur, [437](#)  
Carburant autonomie, [185](#)  
Carburant conseils d'économie, [254](#)  
Carburant consommation, [254](#)  
Carburant qualité, [220](#)  
Carburant remplissage, [220](#)  
Carte : clé de secours carte, [20](#)

Carte : mains libres, [20](#)  
Carte : non démarrage du moteur en mode mains libres, [20](#)  
Carte : pile, [34](#)  
Carte : utilisation, [20](#), [23](#)  
Carte : verrouillage/déverrouillage des ouvrants, [20](#)  
Carte « mains libres » : pile, [34](#)  
Carte mains libres, [23](#)  
Catalyseur, [249](#)  
Ceintures de sécurité, [81](#), [92](#), [110](#), [112](#), [142](#), [144](#), [448](#)  
Ceintures de sécurité réglage en hauteur de la ceinture, [81](#)  
Ceintures de sécurité témoin d'alerte de non-port de la ceinture, [81](#)  
Changement de lampes, [470](#), [472](#)  
Changement de roue, [463](#)  
Changement de vitesses, [238](#), [246](#), [254](#)  
Chargeur sans fil recharge à induction, [397](#)  
Chauffage, [386](#), [389](#), [391](#)  
Clé/Télécommande, [37](#)  
Clé/télécommande : pile(s), [41](#)  
Clé/télécommande à radiofréquence pile, [41](#)  
Clé/télécommande à radiofréquence utilisation, [39](#)  
Clé/télécommande supercondamnation, [41](#)  
Clé de roue, [458](#), [463](#)  
Clé de secours, [20](#)  
Clé d'enjoliveur, [458](#), [465](#)  
Clés, [39](#), [41](#)  
Clignotants, [214](#), [470](#), [472](#)  
Clignotants remplacement des lampes, [472](#)  
Climatisation, [386](#), [389](#), [391](#), [395](#)

# INDEX ALPHABÉTIQUE

Climatisation manuelle, [389](#)  
Cloison de séparation, [79](#)  
Coffre à bagages, [20](#), [420](#), [423](#)  
Commande de vitesses, [238](#)  
Commande intégrée de téléphone mains-libres, [397](#)  
Commandes, [322](#), [326](#)  
Commandes au volant, [397](#)  
Commandes des portes/ouvrants, [39](#)  
Commande sous volant, [397](#)  
Condamnation des portes, [20](#), [23](#), [41](#), [49](#), [52](#), [189](#)  
Conditionnement d'air, [388](#), [389](#), [391](#)  
Conduite, [189](#), [229](#), [230](#), [232](#), [238](#), [242](#), [247](#), [249](#), [254](#), [265](#), [271](#), [278](#),  
[299](#), [315](#), [322](#), [326](#), [361](#), [368](#), [372](#)  
Conseils antipollution, [253](#)  
Conseils de conduite, [254](#)  
Consommation de carburant, [254](#), [395](#)  
Consommation d'énergie, [176](#), [185](#)  
Contacteur de démarrage, [230](#), [242](#)  
Contrôle dynamique de conduite : ESC, [271](#)  
Contrôle d'adhérence, [271](#)  
Contrôle d'adhérence - Extended grip, [271](#)  
Coussin gonflable airbag, [92](#), [98](#)  
Crevaision, [457](#), [458](#), [459](#), [463](#)  
Crevaision : roue de secours, [459](#)  
Cric, [458](#), [459](#), [463](#)

## D

Décondamnation des portes, [20](#), [23](#), [49](#), [52](#)  
Dégivrage/désenneigement de pare-brise, [389](#), [391](#)

Démarrage du moteur, [230](#)  
Démarrage moteur, [230](#), [232](#), [234](#)  
Dépannage : batterie, [468](#)  
Désenneigement pare-brise, [391](#)  
Désenneigement vitre arrière, [391](#)  
Détection de panneaux : alerte de survitesse, [318](#)  
Direction à assistance variable, [198](#)  
Direction assistée, [198](#)  
Dispositifs de protection latérale, [97](#), [98](#)  
Dispositifs de retenue complémentaires aux ceintures arrière, [97](#)  
Dispositifs de retenue complémentaires aux ceintures avant, [92](#)  
Dispositifs de retenue enfants, [101](#), [110](#), [112](#), [142](#), [144](#)  
Distances de sécurité, [299](#)  
Dossier, [53](#)

## E

Éclairage : extérieur, [206](#), [213](#), [214](#)  
Éclairage : extérieur d'accompagnement, [189](#), [206](#)  
Éclairage : intérieur, [403](#)  
Éclairage : tableau de bord, [206](#)  
Éclairage boîte à gants, [475](#)  
Éclairage de coffre remplacement des lampes, [475](#)  
Éclairage et signalisation extérieurs, [206](#)  
Éclairage extérieur, [470](#)  
Éclairage intérieur, [403](#)  
Éclairage intérieur : remplacement des lampes, [475](#)  
ECO conduite, [254](#)  
Économies de carburant, [254](#)  
Écran affichages de navigation, [397](#)

# INDEX ALPHABÉTIQUE

Écran écran navigation, [397](#)  
Écrans écran multimédia, [254](#), [278](#), [299](#), [315](#), [318](#), [361](#), [368](#), [372](#),  
[377](#), [391](#), [397](#)  
Enfants, [101](#), [110](#), [112](#), [142](#), [144](#), [168](#), [401](#)  
Enjoliveurs, [465](#)  
Entretien, [224](#), [253](#), [395](#)  
Entretien : carrosserie, [446](#)  
Entretien : filtres, [442](#)  
Entretien : garnitures intérieures, [448](#)  
Entretien : mécanique, [438](#), [445](#)  
Environnement, [251](#)  
Équipements multimédia, [185](#), [189](#), [192](#), [206](#), [397](#), [486](#)  
ESC : Contrôle dynamique de conduite, [271](#)  
Essuie-vitre/lave-vitre remplacement des balais, [215](#), [480](#)  
Essuie-vitres, [215](#)  
Essuie-vitres/lave-vitre, [189](#), [480](#)  
Extended grip, [271](#)

## F

Fermeture/ouverture : du coffre, [39](#)  
Fermeture des portes, [20](#), [23](#), [43](#), [49](#)  
Feux : de brouillard, [206](#)  
Feux : de croisement, [206](#), [470](#)  
Feux : de détresse, [214](#)  
Feux : de direction, [214](#), [470](#)  
Feux : de plaque d'immatriculation, [472](#)  
Feux : de position, [206](#), [470](#)  
Feux : de route, [206](#)  
Feux : de stop, [472](#)

Feux : réglage, [213](#)  
Feux : réglage de la hauteur des faisceaux, [213](#)  
Feux : remplacement des lampes, [470](#)  
Feux de jour, [20](#), [189](#), [206](#)  
Filet de séparation, [427](#)  
Filtre : à huile, [439](#)  
Filtre : à particules, [249](#)  
Fixation des sièges enfants, [107](#)  
Fonction Stop and Start, [234](#), [242](#), [254](#)  
Freinage d'urgence, [271](#)  
Frein à main, [242](#)  
Frein de parking, [242](#)  
Frein de parking assisté, [242](#)  
Fusibles, [483](#)

## G

Galerie barres de toit, [432](#)  
Garnitures intérieures entretien, [448](#)  
Gonflage des pneumatiques, [259](#), [265](#), [450](#), [452](#), [457](#), [463](#)

## H

Haut-parleurs emplacement, [486](#)  
Heure, [192](#)  
Huile moteur, [438](#), [439](#)

## I

Incidents anomalies de fonctionnement, [224](#), [238](#), [242](#), [247](#), [249](#),  
[271](#), [278](#), [318](#), [361](#), [395](#), [483](#)

# INDEX ALPHABÉTIQUE

Indicateurs : de direction, [214](#)

Indicateurs : de tableau de bord, [176](#), [177](#), [185](#), [224](#), [234](#), [242](#), [246](#),  
[247](#), [249](#), [253](#), [254](#)

Indicateurs au tableau de bord, [185](#), [265](#)

Indicateurs d'alerte de survitesse, [185](#)

Installation radio, [486](#)

Isofix, [142](#), [144](#)

## J

Jauge d'huile moteur, [438](#)

## K

Kit de gonflage des pneumatiques, [259](#), [265](#), [457](#), [459](#)

Klaxon, [214](#)

## L

Lampes remplacement, [470](#), [472](#)

Lavage, [446](#)

Lave-vitres, [215](#), [218](#)

Levage du véhicule Changement de roue, [463](#)

Lève-vitres, [401](#)

Levier de sélection de boîte automatique, [238](#)

Levier de vitesses, [238](#)

Limiteur de vitesse, [322](#)

Liquide de refroidissement, [441](#)

Liquide de refroidissement moteur, [185](#)

## M

Maintien de voie : aide, [278](#)

Manivelle, [458](#)

Marche arrière passage, [246](#)

Menu de configuration, [189](#)

Menu de personnalisation des réglages du véhicule, [176](#), [177](#), [189](#)

Messages au tableau de bord, [176](#), [177](#), [224](#), [234](#), [242](#), [247](#), [249](#),  
[265](#)

Miroir de communication, [405](#)

Miroirs, [405](#)

Miroirs de courtoisie, [405](#)

Mise en route, [238](#)

Mise en route du moteur, [230](#)

Mise en veille du moteur, [234](#)

Mise sous contact du véhicule, [230](#), [232](#)

Mode AUTO, [206](#)

Mode ECO, [254](#), [395](#)

Montre, [192](#)

Multimédia (équipement), [397](#)

## N

Navigation, [397](#)

Nettoyage : intérieur véhicule, [448](#)

Niveau de carburant, [185](#), [220](#)

Niveau d'huile moteur, [185](#), [438](#), [439](#)

Niveaux, [437](#), [441](#), [442](#)

Niveaux : liquide de refroidissement, [441](#)

Niveaux carburant, [185](#)

# INDEX ALPHABÉTIQUE

## O

Ordinateur de bord, [176](#), [177](#), [185](#), [189](#)  
Outils, [458](#), [465](#)  
Ouverture des portes, [43](#), [49](#), [52](#)  
Ouvrants, [23](#), [43](#), [52](#)

## P

Pare-brise dégivrant, [391](#)  
Pare-soleil, [405](#)  
Parking mains libres, [361](#)  
Particularité des véhicules Diesel, [247](#)  
Particularité des véhicules essence, [249](#)  
Peinture entretien, [446](#)  
Personnalisation des réglages du véhicule, [189](#)  
Pièces de rechange et réparation, [502](#)  
Piles, [34](#), [41](#)  
Piles (télécommande), [41](#)  
Plafonnier, [403](#), [475](#)  
Pneumatiques, [254](#), [259](#), [265](#), [450](#), [452](#)  
Pneumatiques système de surveillance des pressions des pneumatiques, [259](#)  
Poignée de maintien, [405](#)  
Porte de coffre, [20](#)  
Portes, [43](#), [52](#), [189](#)  
Portes / porte de coffre, [20](#), [23](#), [39](#), [49](#), [52](#)  
Position de conduite réglages, [81](#), [198](#)  
Poste de conduite, [172](#)  
Précautions d'utilisation, [215](#)  
Prééquipement radio, [486](#)

Pression des pneumatiques, [254](#), [259](#), [265](#), [452](#), [457](#), [459](#), [463](#)  
Prétensionneurs, [92](#)  
Prétensionneurs de ceintures de sécurité, [97](#)  
Prétensionneurs de ceintures de sécurité avant, [92](#)  
Prévention de sortie de voie, [278](#)  
Prise accessoires, [397](#), [407](#)  
Prise USB, [397](#)  
Projecteurs avant, [470](#)  
Projecteurs réglage, [213](#)  
Projecteurs remplacement des lampes, [470](#)  
Protection anticorrosion, [446](#)

## Q

Qualité réactif, [224](#)

## R

Radar de recul, [361](#)  
Radio, [397](#)  
Radio prééquipement, [486](#)  
Rangements, [409](#)  
Rangements/aménagements : habitacle, [409](#)  
Réactif (réservoir), [224](#)  
Réactif remplissage, [224](#)  
Réamorçage carburant, [247](#)  
Réglage de la position de conduite, [53](#), [60](#), [81](#)  
Réglage des projecteurs, [213](#)  
Réglage des sièges avant, [53](#)  
Réglage électrique de la hauteur des faisceaux, [213](#)  
Réglage position de conduite, [206](#)

# INDEX ALPHABÉTIQUE

Réglages, [189](#)  
Réglages menu de configuration, [189](#)  
Réglages personnalisés du véhicule, [189](#)  
Régulateur de vitesse, [326](#)  
Régulateur de vitesse adaptatif, [332](#)  
Régulateur - limiteur de vitesse, [322](#), [326](#)  
Régulation de la température, [391](#)  
Remplacement des balais d'essuie-vitre, [480](#)  
Remplacement piles télécommande, [41](#)  
Réservoir réactif, [224](#)  
Réservoir réactif capacité, [224](#)  
Retenue complémentaire aux ceintures, [92](#), [97](#), [98](#)  
Retenue enfants, [101](#), [110](#), [112](#), [142](#), [144](#)  
Rétroviseur grand angle, [199](#)  
Rétroviseurs, [199](#)  
Rétrovision par caméra, [199](#), [368](#)  
Rodage, [229](#)  
Roue de secours, [459](#)  
Roues (sécurité), [450](#)

## S

SCR : réduction catalytique sélective, [224](#)  
Sécurité enfants, [43](#), [101](#), [110](#), [112](#), [142](#), [144](#), [168](#), [401](#)  
Sécurité passagers : airbag passager avant, [168](#)  
Siège arrière, [81](#)  
Sièges arrière, [60](#), [64](#)  
Sièges arrière fonctionnalités, [64](#)  
Sièges avant, [53](#)  
Sièges chauffants, [53](#)

Sièges enfants, [101](#), [107](#), [110](#), [112](#), [142](#), [144](#)  
Signal danger, [214](#)  
Signalisation éclairage, [206](#), [213](#), [214](#)  
Spots d'éclairage, [403](#)  
Stationnement : aide au parking, [377](#)  
Stationnement assisté, [368](#), [372](#)  
Stop and Start, [220](#), [224](#), [254](#)  
Super condamnation des portes, [41](#)  
Système antiblocage des roues : ABS, [271](#)  
Système antipatinage : ASR, [271](#)  
Système de navigation, [397](#)  
Système de retenue enfants, [101](#), [110](#), [112](#), [142](#), [144](#)  
Système de surveillance de pression des pneumatiques, [259](#)

## T

Tableau de bord, [176](#), [177](#), [185](#), [189](#), [234](#), [242](#), [246](#), [253](#), [254](#), [265](#)  
Télécommande, [23](#)  
Télécommande badge, [20](#)  
Télécommande carte, [20](#)  
Télécommande de verrouillage, [39](#)  
Télécommande supercondamnation, [41](#)  
Téléphone, [397](#)  
Témoins de contrôle, [176](#), [177](#), [185](#)  
Température extérieure, [192](#)  
Transport d'enfants, [101](#), [110](#), [112](#), [142](#), [144](#)  
Transport d'objets dans le coffre, [423](#)  
Trappe à carburant, [39](#)

# INDEX ALPHABÉTIQUE

## V

Ventilation, [388](#), [389](#), [391](#)

Ventilation aération, [388](#)

Verrouillage, [81](#)

Verrouillage/déverrouillage des ouvrants, [41](#)

Verrouillage/déverrouillage des ouvrants carte, [20](#)

Verrouillage/déverrouillage des ouvrants des portes, [49](#)

Verrouillage des portes, [20](#), [23](#), [39](#), [49](#), [52](#), [189](#)

Vidange moteur, [439](#)

Vide-poches, [409](#), [420](#)

Volant de direction réglage, [198](#)

## W

Warning, [214](#)







7799000010

